Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

53e ANNEE—No 264 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 10 NOVEMBRE 1934 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

UN NOUVEAU SCANDALE FINANCIER ECLATE A PARIS

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les énumérateurs ont terminé la confection des listes électorales, qui sont affichées depuis quelques jours. Le temps de la revision pratique de ce travail est arrivé. C'est le devoir des bons citoyens de coopérer à l'amélioration de ces listes fédérales, en voyant à ce qu'on y ajoute les noms d'électeurs ou d'électrices qui ont été omis, et en demandant qu'on en retranche les noms indûment inscrits.

En règle générale, dans les villes, nous rapporte-t-on, les énumérateurs ont accompli un bon travail préliminaire. Mais, si nous en croyons les plaintes entendues, dans certains comtés ruraux, les premières listes ont été préparées par des énumérateurs qui manifestent des talents de manipulateurs d'élections. Des milliers de libéraux connus n'ont pas été inscrits sur les listes, sous le fallacieux prétexte qu'ils n'étaient pas à leur domicile lors des visites obligatoires des énumérateurs.

C'est le temps de suppléer à cette insuffisance (volontaire ou involontaire) des énumérateurs aveuglés par l'esprit de parti. Dans chaque village, chaque paroisse, chaque petit centre, les citoyens éclairés doivent prêter leur concours aux plus humbles, pour que soient ajoutés aux listes électorales les noms de toutes personnes autrement qualifiées comme électeurs ou électrices. Les organisateurs du parti libéral comptent sur le dévouement des bons libéraux pour apporter toute l'attention possible à ce travail nécessaire de révision.

Ce sont les listes ainsi complétées qui serviront aux prochaines élections fédérales. Leur préparation soignée importe donc à tout électeur qui entend user de son droit, et à tout adversaire du parti tory désireux de contribuer à un changement de gouvernement à Ottawa. Si, après la confection et la revision des listes, des noms ont été oubliés, il n'y aura pas pour les électeurs frustrés de recours possible avant le prochain scrutin. Ils auront, par négligence ou autrement, perdu leur chance de voter et de participer au plus grand triomphe que le parti libéral ait jamais remporté.

Les listes, ainsi préparées par les énumérateurs et revisées par les intéressés, seront valables jusqu'à la prochaine revision, soit tardivement, l'an prochain, après la date du scrutin que le peuple attend avec tant d'impatience. Ceux qui perdront leur vote faute d'avoir été inscrits sur ces listes, seront tout probablement quatre ans sans avoir chance de voter aux élections fédérales.

Aux noms des chefs et des organisateurs du parti libéral, Le Soleil lance donc un dernier appel aux retardataires: il leur reste juste le temps nécessaire, avant la revision, pour corriger l'erreur ou l'omission dont ils sont les victimes. Et s'ils ont besoin qu'on leur aide pour obtenir justice, qu'ils s'en rapportent aux chefs libéraux connus dans leur paroisse, leur village, ou le centre urbain où ils habitent: on leur donnera les explications et l'assistance voulues pour qu'ils ne soient pas frustrés de leur droit à l'inscription et au vote.

Faits divers de partout

PROTESTATIONS

Londres, 10. — L'ambassadeur von Hoesch s'est présenté au Foreign Office aujourd'hui pour protester contre l'emploi possible de troupes françaises dans le bassin de la Sarre. Pareille protestation a été remise aux gouvernements français, italien, et belge.

FATALE QUERELLE

Buffalo, N. Y., 10. — Henry-J. Vesper, 39 ans, et sa femme Loretta, 35, qui dirigeaient un café, ont été trouvés mortellement blessés hier par un employé de la maison qui était allé voir après avoir entendu le bruit d'une rixe dans l'appartement au-dessus du café. La femme mourut tandis qu'on la portait à l'hôpital, et le mari peu après avoir été admis d'urgence dans une clinique voisine. Il aurait déclaré avoir fait feu sur sa femme puis s'être donné la mort ensuite.

TEMPERATURE



Toronto, 10.—(P. C.) — Une perturbation atmosphérique était centralisée hier soir au sud de l'Ile de Sable. Il a neigé légèrement hier, dans le nord ontarien.

Bas St-Laurent : — Nuageux, avec un peu de pluie ou de neige.

SOMMAIRE

1ere page, nouvelles étrangères. 3e, feuilleton. 3e, nouvelles générales. 4e, éditoriale. 5e, nouvelles diverses. 6e, la vie sociale. 7e, propos féminins. 9e, 10e et 11e, nouvelles diverses. 12e, dans nos théâtres. 13e, radio. 14e et 15e, sport. 16e et 17e, petites annonces classées. 18e, finance. 19e, naissances et décès. 20e, nouvelles générales.

Une escroquerie gigantesque qui rappelle sur bien des points l'affaire Stavisky est découverte — Réclamations de $100,000,000 contre un nommé Joseph Levy.

Paris 10.—(C.P.-Havas).—On croit voir un nouveau Sttavisky dans le nommé Joseph Levy, arrêté hier soir sous l'accusation d'avoir été mêlé à une escroquerie gigantesque. Il administrait une société financière, dirigée par son cousin Charles Levy qui achetait les réclamations pour dommages de guerre et donnait en paiement des obligations à 4 p. c.

La Société se porta ainsi acquéreur de réclamations totalisant un milliard et demi de francs ($100 millions) et encaissa les indemnités annuelles que le gouvernement devait verser aux victimes des dommages de guerre. Mais quand ces dernières voulurent réaliser les obligations que leur avait remises la Société, celle-ci s'effondra, les laissant en présence du néant.

La société faillie avait également [illegible] une entreprise de travaux publics qui se faisait adjuger des contrats par les communes.

Ce nouveau scandale, éclatant au moment où le cabinet Flandin prend le pouvoir, crée un -moi facile à comprendre. La société frauduleuse encaissait les indemnités versées par le gouvernement aux sinistrés de la guerre, mais ne donnait à ceux-ci en retour qu'un papier sans valeur. Ce fut particulièrement le cas du comte de Clermont-Tonnerre, qui, se voyant frustré du million de francs qu'il devait recevoir pour les dégâts infligés à ses propriétés durant la guerre, cita les Levy en justice.

Le public voit dans la présence de Georges Mandel au sein du nouveau cabinet, l'indication que les escrocs seront implacablement poursuivis. Mandel faisait partie du cabinet Clémenceau durant la guerre et se signala par son insensibilité aux "influences" de tout nature.

IMPORTANTE CONFERENCE

Winnipeg, 10. — Les compagnies d'aviation du Canada central et occidental seront représentées à la conférence de l'aviation marchande à Ottawa, si cette conférence a lieu effectivement. La date en a été fixée au 19 courant. Les représentants de 12 compagnies se sont réunis ici jeudi et ont désigné 10 délégués pour assister à la conférence.

LE "MARDEP"

Commandé par le capitaine Alcide Caron, le "Mardep", de la flotte du gouvernement est revenu à Québec, hier après-midi, après une longue croisière sur la côte Nord. Dès son arrivée, le capitaine a fait rapport, au Département de la Marine, que la manoeuvre avait été très difficile et que quatre-vingt heures durant, le navire avait été balloté, au cours des deux tempêtes qui ont été cause de désastres maritimes déplorables. Peu s'en est fallu, selon le capitaine Caron, qu'on ait eu à enregistrer une autre tragédie de la mer. Pendant que le "Mardep" voguait dans le Golfe, un matelot faillit perdre la vie, alors qu'une vague énorme, qui déferla sur le pont, le renversa. Ce n'est qu'après deux jours d'un combat constant contre l'assaut d'une mer en furie, que le petit navire put accoster à la Pointe de l'est de l'île d'Anticosti. Pendant la tempête, le "loch" du "Mardep" a été perdu.

UNE EXPOSITION DE RELIQUES

Ce soir, samedi, jusqu'à demain soir, il y aura dans la chapelle extérieure du Séminaire une exposition de reliques. Demain, dimanche, à partir de une heure à 7 heures, on fera vénérer tous les quarts d'heures quelques-unes de ces reliques.

CHEZ LES ETUDIANTS

MM. Philippe Miller et Alfred Crowe ont présenté d'intéressants travaux, hier soir, lors de la réunion du comité des Etudes Juridiques des Etudiants. La séance était présidée par M. Crowe et dirigée par M. le juge Ferdinand Roy. M. Miller a traité "de la capacité et des incapacités légales pour contracter" et M. Crowe de l'article 6 du Code Civil se rapportant au "conflit des lois".

LES MENEES ALLEMANDES DANS LA SARRE

La Commission du Territoire de la Sarre fait rapport à la S. D. N. que les Allemands font une énorme propagande chez les Sarrois — Les Catholiques.

Genève, 10. (Traduit de l'A. P.) — On apprend à Genève aujourd'hui que le Conseil de la S. D. N. examinera à sa session du 20 courant le rapport par lequel l'Allemagne est accusée de pratiquer l'intimidation dans la Sarre. Cette session a précisément pour objet de résoudre les problèmes posés par l'approche du plébiscite de janvier.

Genèves, 10. (Traduit de l'A. P.) — La Commission du territoire de la Sarre a fait rapport hier à la S. D. N., que l'organisation nazie dite "front allemand" dispose dans la Sarre d'une police secrète de 10,000 membres opérant pour l'annexion de cette contrée à l'Allemagne. La Commission a saisi des documents établissant que le "front allemand" et sa police secrète terrorisent ceux qu'ils croient opposés à l'annexion, et que la T. S. F., ainsi que les journaux allemands font subir aux particuliers, y compris les prêtres, une véritable persécution, les diffamant au besoin.

La Commission, que la S. D. N. a chargé de gouverner ce territoire jusqu'au plébiscite qui doit décider de son sort, rapporte que les adversaires de l'annexion sont dénoncés aux autorité du Reich, et qu'on les menace de représailles après le scrutin du 13 janvier prochain. Elle ajoute que la police secrète espionne les nazis eux-mêmes, pour éprouver leur fidélité à l'Allemagne, et les membres de la Commission aussi.

"Le clergé catholique paraît être l'objet d'une observation toute spéciale", dit le rapport, "et des tentatives de rapt ont lieu contre les anti-nazis.

En somme, conclut la Commission, le gouvernement du Reich se mêle des affaires de la Sarre.

La Commission fait rapport également que les adversaire du front nazi ont souvent troublé l'ordre, et ajoute qu'elle ne manquera pas de sévir contre les fauteurs de désordre, quels qu'ils soient. Elle déclare que la police secrète organisée par le front allemand compte 1,500 femmes et qu'elle parcourt en tous sens le pays en auto ou à bicyclette, surveillant les faits et gestes de chacun et faisant rapport de toute défection.

Rome, 10 (C. P.-Havas). — Le président Geoffrey Knox, de la Commission du gouvernement de la Sarre, a demandé hier à la commission du plébiscite réuni ici de renforcer la police internationale en Sarre. Le Dr Vogt, du ministère des Affaires Etrangère allemand, a prolongé son séjour à Rome, indiquant par là que l'Allemagne, malgré son attitude récalcitrante de jeudi, voyait maintenant la Commission du plébiscite d'un oeil plus favorable.

Ce changement de dispositions s'est manifesté après que cette commission eût menacé d'informer le Conseil de la S. D. N. du refus de Berlin de fournir certains renseignements demandés.

LA ROUTE TRANSCANADIENNE

Toronto, 10. — M. Heenan, ministre des terres et forêts, annonce qu'il croit que le gouvernement fédéral supportera la moitié du coût de la construction du dernier tronçon qui manque à la route trans-canadienne. Ce tronçon s'étendra à l'est de Schreiber et au nord du lac Supérieur. Le programme de construction routière dans l'Ontario prévoit une dépense de $15 millions, affectée surtout à ce tronçon.

DES FORCATS AIDES DANS LEUR FUITE

La générosité de citoyens anglais et américains des Antilles Hollandaises, permet à dix forçats évadés de la Guyane française de continuer leur route.

Aruba, Antilles hollandaises, 10. (Trad. de l'A. P.) — Les dix forçats évadés des bagnes de la Guyane française ont pris la mer au lever du jour hier matin grâce à la générosité des Anglais et des Américains de cette colonie hollandaise. Ils étaient pourvus d'une barque à voile de 25 pieds munie d'un moteur auxiliaire et d'une provision d'essense suffisante pour faire 400 milles avec le seul moteur. Ils emportaient en outre pour un mois de provisions, des vêtements, du tabac, et assez d'argent pour recommencer une nouvelle vie.

Il y a deux mois que ces forçats sous la conduite de Jean Duvernay, s'évadèrent de la colonie pénitencier aire sur une chaloupe de 16 pieds, restant 32 jours en mer avant d'être recueillis par un cargo anglais. Pour rejoindre cette chaloupe ils avaient voyager de concert dans une mer infestée de requins et de barracudas, les poissons voraces qui ont déjà mis fin à plus d'une évasion de la Guyane.

Après 32 jours de navigation ils avaient manqué d'eau au bout de 27 jours et de vivres au bout de 29) les provisions données par le navire anglais leur permirent d'atteindre Trinidad, où ils passèrent trente jours.

Ils repartirent ensuite la mer dans une autre chaloupe qui se brisa au bout de 12 jours sur les récifs de corail à Curaçao. Là de bonnes gens leur firent don d'une barque de pêche de 14 pieds avec laquelle ils prirent de nouveau la mer. Mais dès la première nuit leur grande voile se déchira. Ils atteignirent à peine la baie St-Nicolas, ici à Aruba, où ils réparèrent leurs avaries.

Repartis encore une fois ils virent leur barque s'enfoncer sous eux trois milles au large. Un navire hollandais les recueillit comme il se débattaient dans l'eau, et les amena à terre, où la générosité anglo-américaine les pourvut d'une barque qui est un luxeux paquebot en comparaison de leurs nefs passées.

UNE NOYADE

Montréal, 10. (P.C.)—Un verdict de "noyade accidentelle" a été rendu, hier, par le jury du coroner-adjoint Pierre Hébert à la suite d'une enquête sur la mort du Major Archibald Gibson. Le cadavre de la victime avait été trouvé mardi dernier, dans un canal conduisant au canal Lachine.

LE CORPORATISME

Rome, 10. (Trad. de l'A.P.) — Le régime corporatif, préparé de longue main par M. Mussolini pour faire disparaître toute trace de parlementarisme en Italie, est inauguré aujourd'hui. Parlant à la première assemblée générale siégeant sous le signe du corporatisme, le Duce a prédit que le nouveau système serait adopté par tous les autres pays. Ses auditeurs étaient au nombre de 739, constituant les comités directeurs des 22 corporations organisées dans toute l'Italie. M. Mussolini est président de l'Assemblée, président du Conseil des ministres et président de chaque corporation.

LE PRINCE ET LA PRINCESSE POSENT ENSEMBLE



On voit ci-dessus, photographiés ensemble à Londres, le Prince GEORGE, duc de Kent, et la Princesse MARINA, de Grèce, dont le mariage aura lieu le 29 novembre à Westminster Abbey.

CONDUCTEUR BLESSE

Bridgewater, Mass., 10. — William-R. Fleming, de Rumford, R. I., l'un des conducteurs les plus renommés de l'Est des Etats-Unis, a été grièvement blessé dans un accident d'automobile hier. Sa voiture, quittant la chaussée ici, est venue s'écraser sur un arbre. Fleming souffre probablement d'une fracture du crâne. Depuis 15 ans c'était l'un des meilleurs conducteurs de chevaux de trot dans l'Est.

M. PATTULO ET LE PACTE CONFEDERATIF

Le premier ministre de la Colombie-Anglaise expose son point de vue sur les amendements à faire à la constitution canadienne.

Victoria, 10.—(Trad. de la C.P.) — L'attitude de la Colombie sur les amendements au B. N. A. Act a été exposée par M. Pattulo, premier ministre, dans un grand discours hier soir.

"Tout d'abord, dit-il, on devrait donner au Canada le droit d'amender sa constitution par un accord entre le gouvernement fédéral et les provinces. Je ne crois pas que ces dernières consentiraient à ce que la constitution fût amendée par le pouvoir central sans leur assentiment. D'autre part il ne semble pas raisonnable d'exiger l'unanimité, sans quoi une seule province pourrait rendre tout changement impossible."

M. Pattulo traita divers sujets dans son discours. Il regretta le retard apporté à la conférence Ottawa-Provinces et émit le voeu d'une élection générale dans le plus bref délai possible. Une distribution plus rationnelle des revenus publics entre le pouvoir fédéral et les provinces lui parait s'imposer.

Au sujet des amendements à la constitution il précise que des réserves devraient être faites pour la protection des droits des minorités.

"Une fois ces garanties données, dit-il, on devrait pouvoir amender la constitution selon le désir de la majorité des provinces, la proportion de cette majorité restant à fixer par un accord. Il faut des changements, car la Colombie n'entend pas rester assujettie à la servitude (bondage) qu'elle subit depuis la Confédération."

FEU Mme VEZINA

Rivière-du-Loup, 10. (P.C.) — Les obsèques de madame M. Vézina, épouse du Dr Vézina de cette ville, ont eu lieu hier. La regrettée disparue laisse son mari et quinze enfants. Elle était la belle-soeur de M. l'abbé A. Vézina, curé de St-Ludger.

UNE CAUSERIE DE M. J.-S. BLAIS

Sous la présidence de M. L.-P. Morin, la Société des Arts, Sciences et Lettres se réunit hier soir au Palais Montcalm pour entendre le président sortant de charge, M. J.-S. Blais exposer brillamment ses vues sur la constitution et l'organisation de la future Banque Centrale du Canada. Après avoir fait un court historique des institutions bancaires et parlé de leur évolution, M. Blais s'étonna de ce qu'à l'exemple de tous les pays d'Europe le Canada n'ait pas songé avant aujourd'hui à établir une banque centrale. "La Banque Centrale", dit le conférencier, "est née de l'idée de doter le Canada d'un meilleur mécanisme adapté aux nouvelles conditions et tenant compte de toutes leurs complications économiques. L'heureuse stabilité de nos banques a jusqu'ici évité tout grand conflit financier mais l'évolution de notre commerce interprovincial et international rendait opportune cette institution d'état". Le conférencier termina en énumérant les services que la Banque Centrale était appelée à rendre tant au commerce qu'à l'industrie.

CLERGYMAN DECEDE

London, Ont., 10. — Le T. R. Norman-Lewis Tucker, recteur de la cathédrale St-Paul et doyen du diocèse de Huron, a été inhumé hier. Les dignitaires de l'église anglicane étaient venus de tous les points du Canada et des Etats-Unis pour assister à ces funérailles du clergyman octogénaire.

CANDIDAT LIBERAL

Toronto, 10. — John-P. Travers a été choisi jeudi soir candidat libéral pour Davenport dans la prochaine élection fédérale. La convention où s'est fait ce choix a été très houleuse. M. Travers l'a emporté sur le Dr Dalrymple par une majorité décisive.

CHUTE D'AVION

Beacon, N.-Y., 10. — La police et des civils ont grimpé hier au mont Beacon, sur la route aérienne New-York-Albany, à la recherche d'un avion tombé sur le sommet du mont. C'est une femme domiciliée au pied de la montagne qui a fait rapport à la police qu'elle avait vu un avion tomber et entendu le fracas de la chute.

L'Allemagne fabrique des avions par milliers

POUR SAUVER LES PATATES CANADIENNES

L'un des plus gros expéditeurs de patates à semer au Canada, M. Fred-W. Pirie, M.P.P., fait d'utiles suggestions au sujet de ce produit.

St-Jean, N. B., 10. (Trad. de la C. P.) — Fred-W. Pirie, M. P. P., du Grand Sault, l'un des plus gros expéditeurs de patates à semer au Canada, a suggéré hier l'adoption de mesures ayant, les unes, un caractère provisoire, et les autres un caractère permanent, pour venir en aide aux cultivateurs de patates du Nouveau Brunswick.

Une solution permanente des difficultés actuelles consisterait, selon lui, à semer plus de patates des espèces qui se vendent pour la semence, et moins de celles qui se vendent pour la table, puis dans l'emploi par le gouvernement d'un personnel de vendeurs experts eux-mêmes dans la culture de la pomme de terre.

Ces vendeurs-experts visiteraient les pays étrangers, où ils feraient admettre les patates de semence du Nouveau Brunswick en enseignant aux cultivateurs de ce pays à tirer le meilleur parti possible de cette semence.

Comme solution provisoire, M. Pirie suggère que cette année — et cette année seulement — les cultivateurs de patates des Maritimes reçoivent du gouvernement fédéral une prime similaire à celle qui fut octroyée aux cultivateurs de blé dans l'Ouest. Le prix des patates étant actuellement de 25 sous le quart environ. M. Pirie croit que la prime devrait être de 25 sous elle aussi, et qu'elle devrait être payée directement au producteur. Avec 50 sous le quart les cultivateurs, croit-il, pourraient s'en tirer sans perte.

UN DEJEUNER

Montréal, 10. (P.C.)—M. Pierre-F. Casgrain, C.R., député de Charlevoix-Saguenay à la Chambre des Communes, préside aujourd'hui au premier déjeuner de la saison du Club de Réforme de Montréal. L'hon. Fernand Rinfret, ancien Secrétaire d'Etat, est l'invité d'honneur à ce déjeuner.

Londres, 10. (C.P.-Havas) — Le "Daily Mail" a consacré hier deux articles à la croissance de l'industrie aéronautique allemande et aux efforts de l'Allemagne pour réaliser l'égalité avec les autres puissances européennes.

"La fabrication des appareils aériens est à présent l'industrie la plus importante de l'Allemagne, dit-il dans l'un de ses articles. Dans l'autre il assure que l'envoyé d'Hitler, général Joachim von Ribbentrop, est venu à Londres proposer à sir John Simon et au capitaine Anthony Eden qu'on laisse l'Allemagne passer outre aux clauses militaires du traité de Versailles, comme première condition de son retour à la S. D. N. et au con-

(Suite à la page 9, 3e col.)

LE CONTROLE DES PRIX EN ALLEMAGNE

C'est le pouvoir d'achat qui règle les prix en Teutonie et non pas l'offre et la demande — Equilibre difficile à maintenir.

Berlin, 10. (C.P.-Havas).—Les prix en Allemagne ne doivent pas être réglés par l'offre et la demande, mais par le pouvoir d'achat du public, le prix de revient et en plus un bénéfice équitable pour le fabricant, a déclaré hier le Dr Karl Goerdeler, récemment chargé de contrôler les prix dans le Reich.

Tout comme le travailleur doit se contenter d'un moindre salaire, ainsi le fabricant doit-il envisager un bénéfice modéré, sans quoi l'équilibre sera rompu, et les difficultés financières du Reich grandement accrues.

Il ne serait pas justifiable, d'après le Dr Geordeler, de majorer les prix par rapport à ce qu'ils étaient l'an dernier, sauf ceux des produits de la terre, dont le gouvernement a autorisé le relèvement dans l'intérêt du peuple entier, outre celui des paysans.

Le Dr Goerdeler dément la rumeur d'une disette de marchandises, disant que certaines denrées, comme le café et le tabac, abondent littéralement. Il promet que l'Allemagne sera bientôt en mesure de recevoir d'importantes quantités de matières premières aux bas prix ayant cours actuellement dans l'univers, et qu'en attendant on pourra se servir d'"ersatz" synthétiques.

FOLIE D'UN TERRORISTE EN HONGRIE

Sylvestre Matuska, qui est accusé d'avoir causé la mort de 23 personnes en faisant sauter l'Orient-Express, invoque la puissance de Dieu.

Budapest, 10. (C. P. - Havas). — L'hypnotisme a été invoqué hier dans l'étrange procès de Sylvestre Matuska, terroriste international, qui avait imaginé de venir en aide aux nazis et d'atteindre le communisme à sa racine en répandant le sang à profusion.

Ce Hongrois est accusé d'avoir causé la mort de 22 personnes et les blessures de 14 autres en faisant sauter avec une bombe le fameux Orient-Express comme il passait à grande vitesse sur un viaduc près de Biatorbagy, Hongrie, le 12 septembre au soir 1931.

Il se vante d'être l'ami de Dieu et d'avoir encouru la haine de Satan. D'après sa déposition devant le tribunal jeudi c'est un train de marchandises qu'il voulait faire sauter. Mais, par suite d'un changement subit dans l'horaire des trains, c'est l'express qui déraille. A l'en croire il ne voulait pas causer un aussi grand nombre de pertes de vie. Son acte de terrorisme avait pour mobile de discréditer les communistes auxquelles on l'imputerait.

Une autre fois il fit sauter l'express Bâle-Berlin. Cette fois, assure-t-il, il croyait avancer les affaires du parti national-socialiste allemand.

MORT TRAGIQUE

M. Roméo Miville, 23 ans, dont les parents demeurent à l'intersection de la 2e Rue et de la 5e Avenue a trouvé une mort tragique hier à Clark City. Le jeune homme qui était à l'emploi d'une compagnie de pulpe était occupé au creusage d'une tranchée avec d'autres compagnons lorsqu'une masse de sable et de roc se détacha de la paroi ensevelissant le malheureux ouvrier qui était au travail à plusieurs pieds plus bas.

Kingsford-Smith veut continuer son envolée

Le fameux as australien projette de retourner chez lui en avion en passant par New-York et Londres. — Une envolée de 17,000 milles cette fois

Los Angeles, 10. (Trad. de l'A. P.)— Sir Charles Kingsford-Smith, le héros d'une traversée du Pacifique dans les deux sens et de plusieurs autres vols mémorables, projette maintenant de regagner l'Australie pour la voie des airs en passant par Londres. C'est un vol de 17,000 milles en perspective.

"J'aimerais bien mieux, dit-il, un voyage de tout repos en paquebot, mais je crois que les plans pour mon retour par New-York puis par Londres sont maintenant au point."

Kingsford-Smith annonça ce nouveau projet aussitôt après la levée d'une sorte d'hypothèque mise sur son avion par Thomas Catton, promoteur, qui en 1928 avait entrepris de financer l'aviateur en partance pour Honolulu, et qui lui réclamait $1,750 pour certains services.

On s'est arrangé pour que le procès amené par cette réclamation de Catton contre l'as australien ait lieu au plus tôt. Le départ de Kingsford-Smith dépend du règlement de cette difficulté.

Des désordres hier à Sault-Ste-Marie

Une rixe entre la police et des bûcherons en grève a éclaté hier à Sault-Ste Marie — Une bataille en règle — Trois arrestations.

Sault Ste-Marie, Ont., 10. (Trad. de la C. P.)—La police hier avait l'oeil aux bûcherons de ce pays, à cause des premiers désordres survenus au Sault Ste-Marie par suite de la grève des hommes de l'Abitibi Power and Paper Company dans le comté d'Algoma. La grève ayant raté du fait de la rentrée aux camps d'un grand nombre des 880 grévistes, les piqueteurs redoublaient d'efforts pour empêcher les bûcherons de se remettre au travail.

Cent-cinquante piqueteurs ayant assailli jeudi soir un certain nombre d'hommes qui prenaient le train pour les camps d'Algoma, la police intervint, et trois des assaillants furent arrêtés. L. Berthelette, agent spécial au service de l'Abitibi, reçut un coup de poing qui lui fendit la joue et lui mit un oeil au beurre noir. Un de ceux qui prenaient le train eut les deux yeux mis au beurre noir et le visage tuméfié. A la fin les assaillants furent chassés de la gare par la police aidée d'un certain nombre de citoyen et de vétérans, une vingtaine d'hommes parvinrent à quitter la ville pour les camps malgré les piqueteurs.

Les individus sous arrêt sont Toivo Huotari, qui passe par avoir frappé l'agent spécial Berthelette; Robert Sorensen, qui prétend venir de la Nouvelle-Ecosse, et Dan Kukavino, accusé de désordres moins graves.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles.

Mlle Jeanne d'Arc Faucher, de Lévis, était dernièrement en promenade chez ses grands-parents, M. et Mme Ludger Bolduc, à St-Georges de Beauce.

M. et Mme Charles Carter, Mlle Pauline Caron, MM. G.-E. Cliche et Albert Dumontier, de Lévis, étaient récemment en promenade chez M. et Mme J.-E. Turcotte, à Broughton East.

Mlle Madeleine Samson, de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez Mme Elzéar Côté, à Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Mme Napoléon Allaire, de St-Cyrille de l'Islet, qui a subi récemment une délicate opération chirurgicale à l'hôpital de Lévis, va mieux et est retournée compléter sa convalescence dans sa famille.

Prochain mariage.

On annonce pour lundi, le 12 novembre, le mariage de M. Paul-Emile Vien, fils de M Joseph Vien, de St-Romuald, avec Mlle Marie-Joséphine Gingras, fille de M. Joseph Gingras, de Lévis.

Le navire "St-Quentin" arrivé à Lévis.

Le navire "St-Quentin" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Pictou pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

Elle dit adieu au monde.

Mlle Aline Mercier, fille de M. le maire et Mme Joseph Mercier, de La Durantaye, est entrée au noviciat des Révdes Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour s'y faire religieuse. Nous lui souhaitons santé, bonheur et persévérance.

Au chantier Davie, à Lévis.

La goélette "Ragueneau" qui était venue subir des réparations à sa coque, au chantier Davie, à Lévis, en est sortie pour continuer son service.

Mariage Couture-Nolin, à Pintendre.

Mercredi matin dernier, en l'église St-Louis de Pintendre, a été célébré le mariage de M. Paul-Emile Couture, fils de Mme Vve Alfred Couture, avec Mlle Irène Nolin, institutrice, fille de feu M. Philippe Nolin, de Lévis.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Vital Labrie, du Collège de Lévis, cousin de la mariée.

M. Alfred Couture servait de témoin à son frère et M. Joseph Nolin accompagnait sa nièce. Pour la circonstance l'église avait revêtu ses plus beaux ornements.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut servi é la résidence de Mme Vve Philippe Nolin, grand'mère de la mariée et le souper fut pris à la résidence de Mme Vve Joseph Couture, grand'mère du marié où se fit la veillée des noces.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Demain est la fête de l'Armistice.

Demain, 11 novembre, sera la fête de l'Armistice ou le jour du Souvenir. A cette occasion, à 11 heures, il y aura partout deux minutes de silence observées en souvenir des vétérans de la grande guerre morts au champs d'honneur. M. le maire de Lévis prendra part à la fête qui aura lieu demain à la Croix du Sacrifice, à Québec, et déposera une couronne en souvenir des vétérans de Lévis morts durant la grande guerre. Le Régiment de Lévis prendra également part à cette imposante cérémonie à la Croix du Sacrifice.

L'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

Les zélatrices de la Propagation de la Foi passeront à domicile dans Bienville, au cours de ce mois, afin de recueillir les contributions annuelles en faveur de cette oeuvre. Chaque famille devrait tenir à faire partie de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

Fête aux hitres chez les Chevaliers de Colomb de Lévis lundi soir prochain.

Messieurs les membres, préparez votre couteau pour lundi soir prochain, le 12 novembre, car l'Intendant et son Comité n'ont rien épargné pour faire de cette fête aux huitres des Chevaliers de Colomb un vrai succès.

Hâtez-vous de retenir votre carte pour vous et votre compagne.

Grand banquet aux huitres ce soir au chalet du club "Lévis".

Les officiers et les membres du club de raquettes "Lévis" ainsi que leurs amis accompagnés de leurs dames ou compagnes asisteront ce soir au grand banquet aux huitres donné en leur chalet, salle Dion, rue St-Louis, à Lévis. Après avoir dégusté les délicieuses mollusques qui rempliront les tables, tous assisteront à un beau programme musical par l'orchestre du club et cette soirée promet de remporter un beau succès

M. l'abbé Od. Belisle nommé curé à St-Laurent, I.-O.

M. l'abbé Od. Belisle nommé curé à Lauzon, a été nommé curé à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, remplaçant M. le curé A. Legendre, qui prend sa retraite pour cause de santé.

Le euchre de la St-Vincent de Paul de Bienville a rapporté $195

Le euchre donné lundi soir dernier, par la Société St-Vincent de Paul de Bienville, en la salle paroisiale, a rapporté la somme de $195. Les organisateurs remercient au nom des pauvres tous ceux qui ont contribué au succès de cette partie de cartes.

Causerie de la Société Lévisienne d'Histoire naturelle mercredi.

M. le Dr Arthur Fafard, de Lévis, donnera une causerie intime aux officiers et membres de la Société Lévisienne d'Histoire naturelle mercredi soir prochain, à 8 heures 30, au presbytère de Lévis.

Aux vétérans de la rive sud

Les vétérans de la rive sud, tous les membres actifs ou honoraires de la Légion Canadienne voudront bien se rassembler à la Traverse de Lévis, demain après-midi, pour prendre le bateau de 1 heure 20. Le camarade délegué A. Pichard sera là et les quartiers généraux assureront gracieusement le transport.

Une fête aux huitres à Lauzon ce soir

Ce soir, une belle fête aux huitres aura lieu à Lauzon. Ce banquet est organisé par l'Association Sportive de Lauzon. Le prix d'admission est d'une piastre. Tous ceux qui voudront se joindre aux membres pour ce banquet seront les bienvenus.

JOUEZ LA GUITARE Hawaïenne

APPRENEZ A JOUER

la guitare hawaïenne, par correspondance. Cours complet, Méthode facile. Examens, diplôme, etc. Superbe guitare hawaïenne fournie GRATIS avec la première leçon. Termes de paiements faciles. Des milliers de jeunes gens et jeunes filles, diplômés recommandent notre cours. Informez-vous. Ecrivez AUJOURD'HUI.



GAGNEZ $25.00 par semaine

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE HAWAIENNE Ltée
Chambre 301
251 St-Joseph, Québec

Elégant contrôle



POUR VOTRE GENRE DE FIGURE

Votre figure présente un problème individuel en fait de corsetage élégant. "Charis" fournit la solution de votre problème — à cause de son dessin breveté, ajustable, et parce que vous pouvez choisir un modèle possédant des caractéristiques exclusives de support et de contrôle appropriées à votre genre de figure. Nous pourrons aller montrer à votre gré cet article de vêtement chez vous, sans obligation de votre part.

CHARIS

QUEBEC POWER COMPANY

Mères

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les enfants, soulage immédiatement l'enfant — Régularise son estomac et son intestin—Facilite sa dentition.



SIROP D'ANIS GAUVIN POUR LES ENFANTS

POUPEE MAMAN GRATIS

Jolie poupée qui dit MAMAN, donnée absolument gratis aux jeunes filles qui vendront seulement 40 médailles religieuses à 05c chaque. Autres cadeaux pour garçons. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT. Ecrivez, nous vous enverrons les 40 médailles, ainsi que notre liste complète de cadeaux pour garçons et filles.



PREMIUM MAIL ORDER Co. Reg'd. 3e plancher, 251, St-Joseph, Québec.

BEAUTE DE LA FEMME



Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyez 5 sous pour brochurette.

Culture de Beauté Orientale
Casier Postal 30, Station "N"
Montréal, P. Q.

Marque de Commerce S

Mort de M. Jean-Baptiste Légaré

Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean-Baptiste Légaré arrivée avant-hier à la résidence de son fils, M. J.-B. Légaré, à St_Télesphore, à l'âge de 83 ans. Il était le père de MM. J.-B. Légaré, de St-Télesphore, de M. Napoléon Légaré, de Granby, de Mme Francis Latendresse, née Marie-Anne, de Lowell, Mass., et de Mme Paul Thibodeau, née Stella de Clermont, N. H.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures, en l'église de St-David et le corbillard-automobile de M. Maurice Gilbert transportera les restes mortels à La Patrie où un libéra sera chanté dans l'après-midi et l'inhumation sera faite dans le cimetière de La Patrie. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Les affaires municipales à Lévis

Une séance du conseil a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire L.-Sylvio Durand. Présents : MM. les échevins Wilfrid Martin, Alfred Desrochers, René Roy, Cléophas Lamontagne et Albert Roy.

Pain et beurre saisis, n'ayant pas la pesanteur voulue

Le chef de police fait rapport que les 24 et 25 octobre 1934 il a fait la pesée du pain et en a saisi 150 et que le 5 novembre il a fait la pesée du beurre et en a saisi 60 livres. Ce plan et ce beurre saisis ont été distribués à la Société St-Vincent de Paul et à l'Hospice de Lévis.

Le lait distribué à Lévis est satisfaisant

M. le Dr A. Bélanger, officier médical de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis, dit que des échantillons de lait prélevés dans la ville ont été analysés du 5 octobre à date et fait rapport que dans l'ensemble le lait distribué dans Lévis est satisfaisant.

Le taux d'intérêts chargé à la ville par la banque

La Banque Canadienne Nationale informe le conseil que concernant la demande du conseil d'une réduction du taux d'intérêt, on est prêt à réduire ce taux à 5 1-2 p. c. sur les prêts temporaires mais qu'on peut faire mieux que 6 p.c. sur les prêts immobilisés.

Les travaux urgents de réparations au chasse-glace

La ville a servi le 11 octobre dernier permission peut être demandée au C. ingénieur civil, pour le tenir responsable des dommages subis au chasse-glace. M. Langlais a écrit au conseil le 31 octobre et a soumis un projet pour réparer le chasse-glace et a aussi suggéré que l'on demande au C. N. R. de couper la pointe de son quai vu que cela nuit à l'accostage des traversiers.

L'heure matinale à laquelle le journal est publié le samedi, nous force à remettre à la semaine prochaine la publication au long de la lettre de M. Langlais et de son projet.

Le conseil a aussi pris connaissance d'un avis légal de M. de Billy relativement au chasse-glace, dans lequel il est dit que ce chasse-glace est la propriété de la ville qui serait responsable des dommages causés par ce chasse-glace. Pour les dommages qu'il a subis, M. de Billy dit que s'il y a vice de construction parce que au lieu de cinq il n'y a eu que trois plaques d'acier posées, l'ingénieur et l'entrepreneur sont responsables de ces dommages. Pour ce qui concerne la question de couper la pointe du quai du C. N. R., M. de Billy dit que la ville n'a pas à y voir vu que ce quai n'est pas sa propriété, mais que permission peut être demandée au C. N. R.

Le conseil a décidé de s'en tenir à son protêt et d'ici là M. le maire a été autorisé de demander un avis légal sur les moyens à prendre pour que les réparations urgentes soient faites au chasse-glace avant que les glaces viennent le couper complètement et le faire disparaitre dans le fleuve et causer un obstacle à l'accostage des traversiers.

La vente de terrains par la ville le 27 novembre.

En vertu de la loi dite des arrérages de taxes, la ville fera vendre quatre terrains pour taxes dues le 27 novembre. Le conseil a chargé M. le maire ou en son absence le chef estimateur de sauvegarder les droits de la ville lors de cette vente.

Après l'adoption des comptes et la discussion d'affaires de routine, la séance fut levée à 9 heures 30 et ajournée sine die.

Une séance du conseil de ville hier soir à Lauzon.

Une séance du conseil de ville de Lauzon a été tenue hier soir et comme nous avons assisté à celle de Lévis tenue également hier soir, nous devons remettre à lundi prochain le compte-rendu de cette séance au cours de laquelle plusieurs questions ont été discutées.

L'Association du chemin de la Croix à Bienville.

Il exite une association dite du chemin de la Croix, pour les hommes et jeunes gens de la paroisse de Bienville. Cette association a recommencé dimanche dernier ses pieux exercices qui ont lieu tous les dimanches après-midi à 4 heures 30, en l'église paroissiale, alors que l'on fait le chemin de la croix. Les paroissiens de Bienville qui désirent se joindre à eux pourront le faire tous les dimanches après-midi, à 4 heures 30.

L'Union de Prières est payable ce mois-ci.

On recevra, ce mois-ci, à Bienville, les contributions de l'Union de Prières, le lundi matin de 9 à 10 heures et aussi à onze heures, après le catéchisme. On voudra bien se faire un devoir de payer en novembre cette contribution.

Communion des Dames de Ste-Anne de Bienville demain.

Demain matin, en l'église de Bienville, sera faite la communion générale des Dames de Ste-Anne de la paroisse et demain après-midi, à l'heure habituelle, aura lieu leur assemblée mensuelle.

Les dangers de l'automne pour l'automobiliste.

Les accidents d'automobile sont susceptibles de se produire en tout temps de l'année, mais il y a des époques, dit le bulletin du tourisme, où différents facteurs qui n'existent pas en d'autres temps, s'ajoutent aux causes ordinaires d'accidents. L'automne, en particulier, est la saison où il faut demander aux automobilistes de redoubler de prudence et de précaution, à cause de la variabilité de la température qui affecte considérablement les conditions de roulement.

Dans notre province, l'automne est généralement la saison des pluies prolongées, des brouillards, des gelées hâtives suivies de dégels rapides, et des chutes de neige qui tendent à créer des dangers qui n'existent pas dans les autres saisons.

Les feuilles mortes, surtout après une pluie abondante, rendent la circulation absolument hasardeuse et peuvent causer de très graves accidents pour peu que le conducteur d'un véhicule automobile, même s'il roule à une vitesse raisonnable, n'est pas d'une excessive prudence .

La nuit, lorsqu'il pleut ou qu'un brouillard léger s'étend sur la route, il suffit d'une simple distraction du conducteur pour qu'une automobile aille se jeter dans le fossé ou sur un autre véhicule qui s'en vient en sens contraire.

Les chemins ruraux, généralement étroits et bordés de fossés profonds, sont une autre source constante de danger et l'automobiliste prudent se gardera de rouler à une vitesse telle qu'il ne soit pas certain d'avoir le contrôle absolu de son véhicule.

A l'approche des passages à niveau, il convient d'observer la loi qui décrète l'arrêt momentané à ces endroits et de scruter soigneusement la voie de chaque côté de la route. Le vent peut quelque fois empêcher d'entendre le coup de sifflet avertissant de l'approche d'un convoi et le conducteur qui ne prendra pas ces précautions élémentaires pourra être frappé au moment où il se croyait parfaitement en sûreté.

Dans les districts ruraux, les automobilistes devront exercer une vigilance plus grande qu'en tout autre temps de l'année. Les jours plus courts et l'éclairage artificiel à peu près nul empêchent de voir de loin les obstacles qui peuvent surgir soudainement sur la route et sont souvent cause d'accidents. De leur côté, les piétons, les passagers de voitures à traction animale et les bicyclistes devraient signaler leur présence sur les routes par le port d'une lumière quelconque ou d'un réflecteur. Si cette précaution élémentaire était partout observée, une foule d'accidents seraient évités.

Offrons des fleurs aux malades...

CHRYSANTHEMES POMPONS

Réconfortons-les par un tel envoi aussi délicat que magnifique.

75c le paquet

Mc Kenna

11 St-Jean. Tél. : 2-6868

Elèves inscrits au tableau d'honneur.

Voici les élèves de l'école de Christ-Roi, rue St-Louis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois d'octobre dernier :

5ème année:Noella Perron, P.-Henri Carbonneau, Jeannine Lemay et Maurice Jacques.

4ème année : Antoinette Lachance, Fernande Lemay, Yvan Denis, Jean-Louis Barras, Thérèse Bilodeau et Marie-Berthe Sanschagrin.

3ème année : Pauline Roberge, Geneviève Pigeon, Noella Dumont, Alberte Lemelin, Jacques Brochu, Isabelle Beaulieu et Madeleine Pigeon.

Y. Simoneau, institutrice.

2ème année : Marcel Picard, Eva Hallé, Maurice Perron, Hélène Pigeon, Gérard Proulx et Lucille Côté.

1ère année : Yvette Lachance, Françoise Bilodeau, Guy Nadeau, Jacqueline Mercier, Marcel Hallé et Thérèse Bonenfant.

Cours préparatoire : Robert Picard, Gérard Sanschagrin, Georgette Perron, Yvan Laflamme, Laurent Proulx et Andrée Poliquin.

M.-L. Couture, institutrice.

Funérailles de M. Laval Aubert.

Lundi matin, le 5 novembre, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église St-Louis de Pintendre, les funérailles de M Laval Aubert, fils de Mme Vve Joseph Aubert, décédé le 2 novembre, à l'âge de 24 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-E. Poiré, curé de la paroisse qui chanta le service.

Le chant fut fait par la chorale de la paroisse et des soli furent rendus par M. Moise Labrie "Requiem"; M. Joseph Bégin, "Absolve"; M. Alyre Labrie, "Dies Irae"; M. Lauréat Bourget, "Sanctus"; M. L. Robertson, "In manus tuas"; M. Nérée Bégin, "O Salutaris".

M. Paul Lagueux portait la croix. Les restes mortels furent portés par MM. Gérard Bégin, Maurice Delisle, Jean-Paul Aubert et Armand Carrier, cousins du défunt.

Conduisaient le deuil : M. Paul-Emile, Raymond, Roland et Benoit Aubert, frères du défunt; M F. Napoléon Delisle, son grand-père; MM. Jean, Honoré, Gédéon, Léo et Henri Aubert, Aristide et Hector Delisle, Henri Dalmont, Achille Carrier, Fortunat Picard et Nérée Bégin, ses oncles; MM. Paul-Marcel Bégin, Jean-Marie Carrier, Rosaire et Henri-Philippe Delisle, Marcel Dalmont, Gérard Carrier, Joseph et Albert Demers, Arthur Bégin, Alphonse Lagueux, ses cousins.

Le cortège se composait d'un grand nombre d'amis de la famille et une cinquantaine de voitures conduisit le défunt à sa dernière demeure. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroise et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

POUR CRÉER DE LA VITALITÉ ET DE LA RÉSISTANCE



En usage dans les hôpitaux et approuvée par les médecins.

OVALTINE

ALIMENT-TONIQUE-LIQUIDE

L'HYGIENE par



SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE ET DE COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE DU CANADA

L'ALIMENTATION MATERNELLE

Il était un temps où les mères de familles considéraient comme un fait tout naturel de nourrir leurs bébés et s'il arrivait que, pour une raison ou pour une autre, il leur était impossible d'accomplir cette noble fonction, l'enfant était confié à une nourrice. Avec les années, à mesure que l'on acquiert des connaissances au sujet de l'alimentation des enfants, on se fait de plus en plus l'idée que l'alimentation naturelle peut être remplacée par l'alimentation artificielle.

Il est vrai de dire que les progrès réalisés dans la science de l'alimentation nous ont fait acquérir des connaissances nouvelles au sujet du régime alimentaire des enfants, mais il ne faut pas croire par là que nous sommes suffisamment renseignés; les découvertes que l'on fait sans cesse sont une preuve qu'il nous reste encore beaucoup à apprendre à ce sujet.

Sans vouloir déprécier la valeur des nourritures artificielles, nous devons admettre, quand il s'agit du bien-être du bébé, que l'alimentation maternelle tient le premier rang ; elle est la meilleure sauvegarde de la vie de l'enfant. Il peut quelquefois arriver que le lait maternel ne convienne pas à l'enfant bien que ces cas se présentent rarement; dans l'occurrence, il faut nécessairement avoir recours à l'allaitement artificiel.

Pour apprécier d'une façon juste la valeur relative de l'alimentation naturelle et de l'alimentation artificielle, considérons les résultats obtenus de l'observation d'un groupe de 20,000 enfants soumis à ces méthodes d'alimentation. Certains facteurs peuvent exercer quelque influence sur ces résultatsmais lorsque l'expérience s'étend à un groupe de 20,000, il est à peu près sûr que cette influence se fait sentir au même degré chez les enfants soumis à l'alimentation maternelle et chez ceux dont l'alimentation est artificielle.

Or, l'étude de ces faits a démontré que la maladie s'est beaucoup moins fait sentir parmi les enfants bénéficiant de l'alimentation maternelle et que le taux de mortalité de ce groupe a été sensiblement inférieur à celui constaté chez les enfants de l'autre groupe. Entre les deux, se tient le groupe des enfants soumis à l'alimentation mixte ; c'est-à-dire dont l'alimentation naturelle est complétée par une nourriture artificielle. Ceux-ci ne donnèrent pas les résultats satisfaisants de ceux soumis à l'alimentation maternelle, mais ils démontrent que l'association de l'allaitement artificiel à l'allaitement maternel est infiniment supérieur à l'allaitement artificiel pur.

Cette expérience nous amène à la conclusion évidente que : à moins de raisons graves qui viennent contre-indiquer l'allaitement maternel, chaque enfant devrait bénéficier de ce grand avantage, et n'oublions pas qu'une alimentation mixte est de beaucoup préférable à l'alimentation artificielle pure. Les mères de familles peuvent donc comprendre par là qu'elles ne doivent pas se figurer que la nourriture artificielle est aussi bonne pour leur enfant que l'alimentation naturelle et elles ne doivent pas, par conséquent, les sevrer trop tôt.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

1 Seule capsule ANTALGINE MAÎTRISE Maux de Tête

"IODE ALIMENTAIRE" sous forme toute nouvelle

Plante marine venant de l'Océan Pacifique qui aide à nourrir et normaliser les GLANDES AFFAMEES!



Le Kelp-a-Malt, nouvelle découverte minérale, améliore de façon surprenante la santé de milliers d'hommes et de femmes, qui gagnent des livres de bonne chère solide à mesure que la force et l'énergie reviennent avec la régularisation des glandes.

La science connait depuis doi années l'immense importance de l'IODE ALIMENTAIRE dans le régime quotidien. Jamais auparavant, cependant, elle n'a eu à sa disposition une substance naturelle plus riche en IODE ALIMENTAIRE et en minéraux indispensables pour l'organisme, et cela sous une forme concentrée aussi commode que le Kelp-a-Malt.

1,300 fois plus riche en IODE ALIMENTAIRE que les huitres, le Kelp-a-Malt, en régularisant le fonctionnement des glandes internes, favorise l'assimilation — procédé par lequel l'organisme convertit la nourriture en chair solide et ferme, en force et en énergie nouvelles.

Le Kelp-a-Malt fournit aussi presque toutes les autres substances minérales si indispensables pour entretenir la santé et l'activité des glandes digestives qui produisent les sucs nécessaires à la digestion des matières grasses et féculentes — ces éléments du régime quotidien qui contribuent à créer du poids.

Essayez-le Kelp-a-Malt une seule semaine pour voir la différence. Vous constaterez de quelle manière s'améliore votre appétit et revient votre force; comme il apparaît des livres de bonne graisse à la place des vilains creux. Garantie de 5 livres en une semaine ou argent remboursé. Le Kelp-a-Malt coûte bien bon marché et se trouve dans tous les bons magasins.



"Gagne 10 livres —se porte bien"

"Des désordres digestifs m'ont empêchée d'engraisser pendant des années. J'ai gagné 10 livres en quelques semaines. Je me sens maintenant refaite en neuf", dit Mlle Betty Noever, Kansas-City Mo.

Tablettes KELP-A-MALT

FEUILLETON DU "SOLEIL"

La Demoiselle de Maison-Morte

— par —

ANDRE CASTAING

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 41

Schulmeister savait, pour l'avoir éprouvé en diverses occasions, Morosov impulsif, indécis, apathique ou brutal, mais jamais, jusque-là, il ne l'avait vu trembler. Inférant en conséquence de l'incident du matin que l'aventure prenait décidément fâcheuse tournure, il alla tout de go avertir Lydia qu'il importait de déguerpir au plus vite. Mais, dès les premiers mots, il se heurta à un refus catégorique de la jeune fille. Le succès ou l'insuccès de l'entreprise qu'ils poursuivaient, Morosov et lui, l'indifférait, déclara-t-elle, complètement. Elle jouait à côté d'eux, en dehors d'eux, un jeu personnel qu'elle entendait désormais poursuivre à cette place même jusqu'à sa conclusion. Maintenant, si son père tenait absolument à s'en aller, il était libre...

Schulmeister connaissait assez sa fille pour savoir que sa décision était irrévocable et qu'elle aurait grand besoin, tôt ou tard, de sa présence à lui pour l'empêcher de commettre des sottises irrémédiables... Il resta.

Un jour s'écoula, puis un autre, durant lesquels l'antiquaire ne vit pas un seul instant Morosov. Le deuxième jour, un peu avant midi, Schulmeister fut distrait brusquement de ses méditations moroses par les cris de la vieille Emma retentissant dans la cour, près du perron de briques précédant le corps de logis central. Pénétré de curiosité et de crainte à la fois, il se précipita hors de la "librairie". Un spectacle inattendu s'offrit à lui :

Sur le seuil même de la haute porte d'entrée, demeurée ouverte, Morosov, vêtu comme pour une promenade, gisait inanimé, le visage tourné vers le sol.

— Ivre, diagnostiqua l'antiquaire entre ses dents. Il est ivre comme toute la Pologne !

En même temps, il soulevait la tête du Russe et défaisait tant bien que mal sa cravate pour lui permettre de respirer un peu. Morosov revint d'ailleurs à lui presque tout de suite et se remit même sur ses jambes sans trop de difficulté.

— Ridicule! balbutia-t-il. J'ai eu... euh... un étourdissement. Bien aimable, mon vieux... Emma, vous pouvez aller, je n'ai plus besoin de rien.

La vieille se retira. Lorsqu'elle fut à bonne distance, Morosov ordonna d'une voix chevrotante :

— Retournez-vous, Schulmeister... sans faire semblant de rien. Et regardez à terre.... oui, tout contre la porte...

L'antiquaire avait fait immédiatement demi-tour avec un naturel parfait.

— Quoi ? fit-il. Je ne vois rien...

Et, à un signal plus explicite du Russe :

— Hein? Ce jouet de quatre sous?

Il désignait du menton un objet bizarre, en manière de carcasse de cerf-volant, constitué par quatre branchettes rattachées l'une à l'autre par des noeuds de ficelle et tenues rigides par deux autres branchettes disposées en croix... Morosov fit "oui" d'un battement de paupières. Il était blême. Son front meurtri, souillé de terre, ruisselait de sueur. Pour la première fois, Schulmeister remarqua la pâleur cireuse du visage et le cerne bleuâtre qui entourait les durs yeux gris.

— Est-ce que vous êtes malade? demanda l'antiquaire, moins par sollicitude que pour dire quelque chose en cette conjoncture embarrassante.

— Pire, râla le Russe, je suis fichu, mon camarade. Mais donnez-moi le bras, voulez-vous ? J'ai besoin de marcher un peu.

Ils firent quelques pas dans l'immense cour déserte.

— Il n'y a plus rien à faire pour vous ici, Schulmeister, proféra lentement Morosov. Je vous dis cela pour que vous décampiez alors qu'il en est encore temps. Moi, pour des raisons qui me sont personnelles, je ne peux pas quitter Maison-Morte...

On connait la détermination prise en désespoir de cause par Schulmeister, détermination où il avait trouvé en fin de compte de sérieux avantages, dont le moindre n'était pas, en cas de grabuge, de pêcher autant que faire se pourrait en eau trouble... Aussi fut-ce d'un ton assez assuré qu'il répondit :

— Pourquoi diable vous abandonnerais-je ?... Est-ce que vous me croyez capable de laisser mes amis dans l'embarras ? D'ailleurs, n'avons-nous pas une tâche à terminer tous les deux ?...

— Tâche bien compromise, murmura Morosov. (Et après avoir considéré songeusement son compagnon): Au fait, vous n'avez pas grand'chose à redouter, vous. Et qui sait même si votre simple présence... Mais c'est l'heure du déjeuner, je crois, et j'ai un besoin urgent de reprendre des forces.

L'apparition du second signe coïncida en fait avec le retour de Morosov à la salle commune, comme si, désormais, la solitude lui était devenue insupportable. La conversation que Schulmeister s'efforçait vainement de soutenir languissait très vite, chacun des convives souhaitant dans son for intérieur de demeurer seul avec ses pensées. Par une sorte de convention tacite on avait laissé provisoirement de côté toute allusion à la Réserve de Fontfrède.

Au repas du soir, Morosov, qui avait passé son après-midi auprès de l'antiquaire à guetter on ne savait quoi à travers les vitres de la bibliothèque, parut plus accablé encore et plus triste si possible. On se mit à table sans s'occuper de Lydia qui, selon son habitude, se trouvait être en retard.

Comme il saisissait sa serviette pour la déplier, Morosov eut un tressaillement convulsif. Schulmeister, qui s'était penché put apercevoir alors dans le creux de l'assiette du Russe un petit morceau de papier bulle plié en quatre. Morosov l'ouvrit d'une main incertaine. Un long moment il demeura pensif. Et tout à coup une métamorphose complète s'opéra en lui, sa taille se redressa, son regard s'éclaira, le sang revint à ses pommettes. Un large soupir de soulagement dilata sa poitrine. D'une chiquenaude, il expédia le petit papier à Schulmeister. L'antiquaire ébahi, le prit et le reposa aussitôt d'un air interrogatif.

— Ah ! j'oubliais, fit Morosov en riant de son ancien rire, vous ne savez pas lire le russe, mon bon ! Apprenez donc que ces trois mots que vous voyez là sont trois noms propres : "Bordeaux, Altaïr, Helsingfors."

— Ce qui signifie? demanda Schulmeister.

— Que je suis irrémédiablement condamné, repartit Morosov sans quitter son air joyeux, que je n'ai plus qu'à boucler mes valises et à m'embarquer sur un bateau du nom d'"Altaïr", qui me conduira tout droit en Finlande, sans préjudice d'une petite cérémonie expiatoire ultérieure où je devrai paraître quasiment les pieds nus et la corde au cou...

— Je comprends de moins en moins, dit Schulmeister que déconcertait la gaité assez intempestive de Morosov.

— C'est très simple, expliqua le Russe. Cette sommation, qui serait redoutable venant de ceux à qui je pense, devient dérisoire, grotesque, dès l'instant que je sais qui l'a lancée et le but que l'imposteur se propose. Car il y a imposture (ici Morosov s'anima), usurpation d'autorité dans l'intention de m'impressionner durablement, le coup du voyage à Nérac n'ayant pas produit les résultats escomptés. En fait, c'est une réédition, un mauvais plagiat d'une manière de complot que j'avais manigancé jadis en Russie, à cela près que les rôles, ici, sont intervertis... Et Dieu sait que le procédé, combien niais pourtant ! a failli réussir ! Dieu sait...

Il s'interrompit brusquement. La porte de la salle venait de s'ouvrir en coup de vent, donnant passage à Lydia haletante, le teint animé, les yeux étincelants :

— Ils sont là, tous les deux, jeta-t-elle dès qu'elle eut retrouvé un peu de souffle, oui, Gilbert et Hélène, tous les deux, dans le parc, près de la chapelle !...

Morosov s'était dressé d'un bond. Se tournant vers Schulmeister qui d'emblée avait pénétré son desseln il ordonna :

— Palacio... Allez le prévenir. Nous ne serons pas trop de trois hommes... Il faudra faire vite, éviter les cris inutiles... Vous, Lydia, demeurez ici pour répondre aux questions d'Emma s'il y a lieu...

— o —

Dès leur retour en Montagne-Noire, Gilbert avait conduit Hélène à la Coulague, petit hameau de trente feux, poussé dans les garrigues, au centre à peu près du triangle constitué par Saint-Denis, Fontiers et Lacobe : c'était Sallavergne qui avait préconisé cette retraite et découvert le logeur empressé et discret qui convenait en la circonstance. Gilbert, lui, avait réintégré Fontiers et la maison du garde-appariteur.

En exécution du programme qui avait été arrêté d'un commun accord, Gilbert allait prendre tous les soirs, à la nuit tombée, des nouvelles d'Hélène. Les deux jeunes gens échangeaient quelques paroles contraintes — car le souvenir de la scène de la péniche était encore trop vivace en eux — et se quittaient pour ne se revoir que le lendemain.

Dès le premier jour, on avait trouvé chez Sallavergne un billet de Warneton :

"Que Mlle de Fontfrède, écrivait l'ingénieur hydrogéologue, veuille bien patienter jusqu'à la fin de la semaine. Mais qu'en attendant elle-même et M. Chanceraux se montrent le moins possible. Attendre surtout mon signal avant de rien tenter."

— Qu'en pensez-vous ? avait demandé Hélène, à qui Gilbert avait, au cours du voyage de retour, raconté par le menu ce qui s'était passé durant son absence à Maison-Morte.

— Que l'on peut se fier à lui, dit le jeune homme. J'ai la conviction que ses recherches l'on mis sur la piste d'une découverte présentant un intérêt considérable pour vous et pour lui, car il me paraît méditer une sorte de contrat d'exploitation...

— La Réserve ? interrogea Hélène avec une angoisse involontaire.

— Je ne crois pas, dit Gilbert. Il s'agirait plutôt, je suppose, de quelque gisement dont il a caché l'existence à Morosov dès qu'il a appris le nom de la véritable propriétaire. Je ne serais pas étonné d'ailleurs qu'il s'occupe en ce moment d'en faire analyser la richesse dans quelque laboratoire de la région. En tout état de cause, vous demeurez naturellement libre de refuser quoi qu'on vous propose...

— Mais ces précautions qu'il nous oblige à prendre ?

— Souci sans doute de garder intactes ses chances d'une entente future avec vous. Il ignore la nature de vos rapports avec le Russe et ne se soucie pas de vous voir vous réconcilier, vous et lui. Au reste, tout cela s'accorde avec la prudence la plus élémentaire, qui veut que vous évitiez de vous rencontrer avec cet individu... tant que nous ne l'aurons pas par un moyen ou par un autre réduit à l'impuissance absolue.

On avait, en conséquence, décidé de ne rien faire avant d'avoir reçu une seconde lettre des sourciers dont, après tout, l'aide et les avis, intéressés ou non, pouvaient leur être infiniment utiles.

Un soir, Gilbert ne trouva pas Hélène au rendez-vous accoutumé Etonné, il s'informa après de l'hôte :

— Madame est sortie, répondit celui-ci, mais elle a bien dit qu'elle serait là pour diner. Avec ça qu'elle commence d'être pas mal en retard !

La jeune femme rentra à la nuit close. Impétueusement, Gilbert l'interrogea.

— D'où venez-vous, Hélène ? Vous savez bien que nous sommes convenus...

— De là-bas, fit-elle avec sa sincérité habituelle en montrant les bois en direction de Maison-Morte... Ne me grondez pas, mon ami! Je ne pouvais plus résister, voyez-vous. Il me semblait que je commettais... je ne sais pas, une espèce de lâ

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annonces dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

53e ANNEE—No 264 QUEBEC, SAMEDI 10 NOVEMBRE 1934 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

L'hon. Ernest Lapointe vient siéger à Québec

La Commission d'enquête sur l'électricité siégera à Québec mardi — Cinq témoins ont été entendus hier à Montréal — L'exemple de Westmount.

La Commission d'enquête sur l'électricité siégera, mardi prochain, à Québec, sous la présidence de l'honorable Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice. Son enquête commencée à Montréal cette semaine a été ajournée, hier, après que les commissaires eussent entendu cinq nouveaux témoins.

Le major J.-C. Kemp, échevin de Westmount, R.P. Jellett, représentant des compagnies à la section du Board of Trade de Montréal, Dr V. Geoffrion, président de la Chambre de Commerce de l'Assomption, J.-A. Lavallée, secrétaire de la municipalité de l'Assomption et Grégoire Guillet, de la Vallée du Richelieu.

Le major Kemp, commissaire de l'électricité à Westmount, fit l'historique de l'établissement et des opérations de l'usine électrique de Westmount. Il expliqua que la ville achète maintenant tout son pouvoir de la Montreal Light, Heat & Power.

Cette compagnie, avant 1906, fournissait l'électricité aux résident de Westmount. Plus tard, à la suite de la construction d'un incinérateur, la cité de Westmount se mit à vendre de l'électricité, en concurrence avec la compagnie. Mais, depuis 1922, l'usine de la cité ne put fournir à la demande et on dut acheter de l'électricité de la compagnie. En 1932, la

(Suite à la page 10, 4e col.)

LE MAIRE ET LE TRAVAIL DU DIMANCHE

L'échevin Samson apprend au conseil de ville que des employés municipaux travaillent le dimanche — Le maire promet que cela va cesser.

L'échevin Wilfrid Samson a révélé hier soir au conseil que des employés de la ville travaillaient le dimanche et le maire a déclaré, séance tenante, qu'il avait donné des ordres pour que des employés supplémentaires soient engagés dès que l'ouvrage presse trop dans un département. Cet état de choses a été révélé par une interpellation de l'échevin Wilfrid Samson qui déclara, à la fin de la séance du conseil, que des employés de la cité travaillaient toute la journée du dimanche, et qu'il importait de faire cesser cet état de choses contraire à la loi civile et aux lois de l'église.

Le maire répondit séance tenante à l'interpellation de l'échevin du quartier Champlain et il déclara qu'il n'avait appris que cette semaine que des employés municipaux venaient au bureau le dimanche. Il ajouta que des employés additionnels seraient engagés chaque fois qu'il le faudra pour mettre à date l'ouvrage dans le département en question.

Une lettre des citoyens faisant partie des ligues de Limoilou, de St-Pascal et de St-Fidèle, félicitant les échevins de n'avoir pas nommé un contremaître pour Stadacona a été lue au conseil et tous les rapports du comité administratif ont été adoptés sans discussion.

IMPOSANTE BENEDICTION D'UNE CROIX

La croix donnée par la Société St-Jean-Baptiste a été bénite hier après-midi sur les terrains de jeux du Parc Victoria — Belle cérémonie.

La bénédiction d'une croix érigée sur les terrains de jeux du Parc Victoria, grâce à une généreuse souscription de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, a donné lieu à une splendide cérémonie religieuse, hier après-midi. Cette manifestation, organisée par M. l'abbé Arthur Ferland, directeur des terrains de jeux de la ville, s'est déroulée dans un magnifique décor automnal en présence de plusieurs milliers d'enfants et de nombreuses personnalités ecclésiastiques et laïques.

La démonstration a débuté par un cantique à la Croix. Mgr Laurèat Boulanger, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, a ensuite procédé à la bénédiction du monument autour duquel les petits marins de Jacques-Cartier, sous la direction du R. Frère Nicéphore, formait un cordon pour retenir la foule. M. l'abbé Arthur Ferland prononça un sermon de circonstance et expliqua à l'assistance le sens de la Croix. "La Croix", dit-il, "est le modèle de la charité que nous devons à Dieu et à nos frères". Le prédicateur a recommandé aux

(Suite à la page 11, 5e col.)

CONSTRUCTION D'ENTREPOTS DANS LE PORT

M. Delphée Maranda, menuisier de Québec, qui a obtenu le contrat pour ces travaux commencera dès la semaine prochaine leur exécution.

Comme le "Soleil" l'annonçait, hier, M. Delphée Maranda, menuisier, 812½ rue St-Vallier, a obtenu des autorités fédérales un contrat pour la construction de vastes entrepôts sur les quais de la Commission du Havre. Ce contrat est donné en vertu de l'autorisation que le gouvernement fédéral s'est fait octroyer de dépenser certaines sommes pour l'amélioration du port local.

Une dépêche de la Presse Canadienne dit à ce sujet que le prix du contrat est de $54,754, mais on sait que la construction des entrepôts pour lesquels des plans ont été préparés comporte une dépense d'environ $400,000.

Ces entrepôts auraient une lon-

(Suite à la page 9, 7e col.)

BENEDICTION D'UNE CROIX AU PARC VICTORIA



L'artiste du "Soleil" a photographié, hier après-midi, quelques scènes qui se déroulèrent au terrain de jeux du parc Victoria dont la direction, pour réaliser un voeu exprimé par S. E. le CARDINAL VILLENEUVE, a fait ériger une croix en honneur de CARTIER. On voit, en haut, à gauche, M. l'abbé A. FERLAND, directeur du terrain de jeux, adressant la parole aux enfants et aux invités; à ses côtés, Mgr J. BOULANGER, P.D., curé du Sacré-Coeur de Jésus. En bas, à gauche, M. l'abbé J. FERLAND, curé de St-Roch, M. J.-E. BEDARD, président de la Commission scolaire de Québec, M. L.-F. MARTEL, échevin de St-Roch, le R. F. ANTONIN et le R. F. NICEPHORE, de Jacques-Cartier, M. M. PATOINE, de la Société St-Jean-Baptiste. A droite, la croix de CARTIER et un groupe de "petits marins" de Jacques-Cartier.

UN APPEL DE L'HONORABLE AD. GODBOUT

Le Ministre de l'Agriculture profite de la semaine nationale du fromage pour inviter la population à encourager cette industrie agricole.

L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, en parlant hier de la Semaine Nationale du Fromage, a déclaré qu'il approuvait entièrement l'initiative des principaux manufacturiers de fromage du Canada. Cette Semaine du Fromage s'ouvre aujourd'hui par tout le Canada, sous le patronage du Conseil National Laitier du Canada et des gouvernements fédéral et provinciaux, et avec le concours des Chambres de Commerce et des Boards of Trade d'un bout à l'autre du Dominion.

"Nous avons dans le fromage" dit M. Godbout, un produit aux propriétés nutritives incomparables, mais nous les dédaignons parce que nous ne les connaissons pas suffisamment. Le jour où nous saurons les apprécier, nous verrons notre consommation de fromage augmenter. Le but de cette Semaine Nationale du Fromage est de mettre le public au courant de l'importance de cette industrie dans laquelle des millions de dollars sont engagés, de la qualité de nos diverses sortes de fromage, des valeurs nutritives et thérapeutiques de ce produit, et, d'une manière générale, de déclencher une demande plus intense. Notre production de fromage est infime si on la compare à celle du beurre. La pauvreté de la demande est seule responsable de cette situation.

Si nous savons créer cette demande, nos fabricants augmenteront leur pro-

(Suite à la page 11, 3e col.)

Nombreux témoins à l'enquête municipale

Le Recorder DesRivières poursuit son enquête et entend cinq échevins en outre des autres témoins— C.-L. Plamondon, E. Dussault, F. Morisset, J.-C. Lacroix, Dr P. Hamel, M. Racine, A. Hardy témoignent.

Me Drouin et S. H. le maire ont obtenu du recorder Des Rivières hier après-midi qu'il ordonne à M. Jean-Charles Lacroix, secrétaire trésorier de la maison P.-L. Lortie, de dire quel est le profit réalisé par cette maison dans la transaction en cours avec la ville de Québec pour la vente de deux camions et malgré les objections de l'avocat de la maison Lortie, Me Ernest Drolet, le témoin a dû dire que ce profit était de $475. par camion. Sur les accessoires, la maison Lortie ne fait aucun profit, comme l'a déclaré l'un de ses directeurs, M. Racine et ce fut le seul fait saillant de la séance de l'enquête hier après-midi.

Plusieurs témoins ont été entendus dans le cours de la journée. Ce sont MM. C.-L. Plamondon, François Morisset, Jean-Charles Lacroix, Eugène Dussault, Georges Emond, l'échevin François Jobin, Alfred Hardy, chroniqueur municipal de l'Action Catholique, le Dr P.-H. Bédard, le Dr Philippe Hamel, M. Racine, de la maison Lortie, et les échevins Morin, Trépanier et Martel.

L'enquête a été ensuite ajournée à ce matin, à 11 heures.

SEANCE DU MATIN

A la reprise de l'enquête hier matin Me Lucien Lortie demanda la permission de rappeler dans la boîte M. Plamondon pour lui poser quelques questions.

Par Me Lortie :

—Après que les soumissions eussent été sorties avez-vous continué à travailler pour les compagnies ?

—Oui.

—Voulez-vous dire à la cour si vous avez préparé pour Monsieur Morisset un tableau de tous les prix des compagnies ?

—J'en ai préparé un.

—Qu'est-il devenu de ce tableau ?

—J'en ai remis une copie à Monsieur Morisset, lui demandant d'en faire parvenir une copie aux échevins et au maire.

—Est-ce que la copie a été remise ?

—Je sais qu'elle a été mise à la malle.

—Vous dites que ce tableau était un rapport de tous les prix des compagnies pour les appareils à incendie et pour les camions à boyaux. Etiez-vous intéressé dans la vente des camions à boyaux ?

—Non, je n'étais pas du tout intéressé.

—Je comprends que dans ce document vous mentionniez les prix de toutes les compagnies et que vous déterminiez quels étaient les plus bas soumissionnaires.

—Oui et le document a été envoyé par la malle par M. Morisset.

Par Me Lucien Cannon :

—D'après ce document préparé par vous quel serait le plus bas soumissionnaire ?

—La compagnie Bickle.

—La compagnie Bickle représentée par la maison Morisset dont vous étiez l'agent. En plus de mentionner les prix teniez-vous compte de la qualité des machines ?

—Non.

Par Me Lortie :

—Vous vous contentiez de voir que tous les appareils étaient [illegible] liste de ceux qui sont approuvés par

(Suite à la page 13, 1ère col.)

LA RECOLTE DU BLE DANS LA PROVINCE

Au cours de la dernière saison, on a récolté 1,256,900 boisseaux de blé dans le Québec — Une augmentation de 28% sur l'an dernier.

Il s'est récolté 1,256,900 boisseaux de blé dans la province de Québec au cours de la dernière saison de culture, ou, pour être plus précis jusqu'au 31 octobre dernier, d'après les chiffres provisoires qui nous sont communiqués par le service de la statistique du ministère de l'Agriculture.

C'est une augmentation de 28 pour cent sur l'an dernier alors que la récolte, à la même date, avait été de 979,000 boisseaux.

D'après les rapports des agronômes régionaux, 47 pour cent de la récolte sera utilisée à la fabrication du pain ce qui laisse 663,000 boisseaux à être utilisé comme provende pour les animaux.

Il y a aussi une augmentation de 5.9 pour cent dans la récolte de l'avoine, de 4.6 pour cent dans celle de l'orge, de 7.3 pour cent dans celle du sarrazin et de 14.5 pour cent dans celle des grains mélangés.

Il y a donc augmentation sur toute la ligne et le ministère de l'Agriculture s'en réjouit pour les cultivateurs.

Voici le tableau sur l'estimation provisoire de la récolte qui nous est fourni par le ministère :

Cultures	A l'acre		Récolte totale	
	1933	1934	Est. fin. 1933	Est. Prov. 1934
	B.	B.	Boiss.	Boiss.
Blé	16.8	10.7	979,000	1,256,900
Avoine	26.1	28.3	44,880,000	47,538,300
Orge	23.8	24.6	3,117,000	3,262,000
Seigle	16.1	16.2	82,000	89,100
Lin	8.4	8.9	15,500	20,500
Pois	16.3	16.7	308,000	319,000
Haricots	14.9	16.2	59,000	71,300
Sarrasin	23.0	27.4	3,121,000	3,348,700
Grains Mélangés	26.0	27.4	2,838,000	3,249,600

La fête du souvenir sera célébrée demain

LE DEPART DES COLONS DE QUEBEC

L'hon. I. Vautrin annonce à l'échevin J. Boutet que le gouvernement provincial paiera les sommes nécessaires pour l'envoi de ces colons sur des terres.

L'honorable M. Vautrin, dans une entrevue avec l'échevin Joseph Boutet, au cours de laquelle on a discuté le cas des chômeurs de Québec qui veulent se faire colons, a annoncé au représentant du quartier St-Sauveur au conseil de ville que les aspirants colons de Québec seraient envoyés sur des terres avec l'argent que le gouvernement provincial et la Législature mettra à la disposition du ministre pour le retour à la terre et que la ville de Québec ne serait pas appelée à contribuer comme la chose existait en vertu du plan fédéral.

Le ministre de la Colonisation a été très aimable pour les colons de Québec et il a annoncé à l'échevin Boutet qu'il avait envoyé dans le canton Pascalis M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire colonisateur pour obtenir un rapport sur l'état des terres dans cette partie de l'Abitibi. On sait que 54 chômeurs ont demandé récemment au comité administratif d'être envoyés sur des terres et le maire avait alors déclaré que la ville n'avait pas les moyens de débourser $20,000 pour payer cette dépense.

L'honorable M. Vautrin aura une conférence la semaine prochaine avec son sous-ministre, M. L.-A. Richard, l'échevin Boutet et M. l'abbé Bergeron dès que ce dernier sera de retour et la question sera alors étudiée au mérite et très probablement réglée.

UN NOUVEL HONNEUR A NOS CADETS

Le Lt-Col. J.-M. Prower apprend au Directeur de l'Académie Commerciale que les cadets de cette intitution ont obtenu le trophée "Earl Grey".

Le corps de cadets de l'Académie Commerciale vient de décrocher le fameux trophée "Earl Grey", tant convoité par les organisations de ce genre. C'est un bel honneur pour cette importante institution, honneur qui rejaillit sur toute la vieille capitale. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs que le corps de cadets de l'Académie se signale dans les concours militaires annuels. A plusieurs reprises en effet il a obtenu l'avantage sur tous les concurrents et connu de beaux triomphes. Ceci est une manifestation de la belle tenue des élèves de l'Académie et du souci des autorités de l'institution de

(Suite à la page 9, 1ère col.)

La population de Québec rendra un nouvel hommage aux héros de la Grande Guerre — Cérémonie à la Croix du Sacrifice.

Demain, 11 novembre, sera la fête du Souvenir ou le jour de l'Armistice. On se rappelle que le 11 novembre 1918 fut le jour où se termina cette guerre qui, pendant quatre années, causa tant de ruines dans les pays européens et coûta tant de vies humaines. Depuis 16 ans, on fête chaque année dans tous les pays anglais, français, américains, canadiens, etc., cette journée mémorable qui mit fin aux hostilités et permirent à des millions de combattants de pouvoir retourner dans leurs foyers.

A Québec, il y aura cérémonie religieuse le matin et aussi dans l'après-midi une autre touchante manifestation se déroulera au pied de la Croix du Sacrifice, érigée pour honorer la mémoire des nôtres tombés au champ d'honneur.

Voici le programme préparé pour demain par le colonel de M. Taschereau, V.D., officier commandant de la parade:

Tous les Légionnaires devront s'assembler aux quartiers généraux de la Légion Canadienne pour 10 heures 30 du matin, pour le service religieux à l'église St-Mathieu.

Tous les vétérans sont priés de s'assembler au Manège Militaire pour 2 heures 15 de l'après-midi, pour le ralliement en peloton sous les couleurs de la Légion Canadienne. On est prié

(Suite à la page 9, 6e col.)

SENTENCES A LA COUR DE POLICE

Un agent d'assurance condamné à la prison pour obtention d'argent sous de faux prétextes — Un garçon de 12 ans arrêté pour vols avoue ses fautes.

Nous avons déjà parlé de cet agent d'assurances qui permit au bénéficiaire d'une police sur la vie de sa fille, de recevoir une somme de 100 dollars de la Compagnie Prudentielle en déclarant faussement que cette assurée était morte. Il subit à ce sujet une enquête préliminaire sous une accusation d'obtention d'argent sous de faux prétexte, acte criminel prévu par l'article 405 du code criminel.

A l'issue de cette enquête qui s'instruisit devant Son Honneur le juge Laetare Roy, l'agent d'assurances du nom de Joseph Archibald fut condamné à subir son procès devant les jurés, au présent terme des Assises Criminelles. Cependant, ces jours derniers, il opta pour un procès expéditif devant un juge de la Cour des Sessions de la Paix et plaidant coupable il fut condamné à trois mois de prison par Son Honneur le juge Laetare Roy.

Le même juge condamna à huit jours de prison un précoce bandit qui en dépit de ses douze ans à peine révolus se livre à des vols avec ef-

(Suite à la page 9, 2e col.)

Le concours du prix David l'an prochain

Quelques changements ont été apportés cette semaine aux conditions de ce concours — L'an prochain les oeuvres d'imagination seront admises.

Le concours du prix David pour 1935 couvrira les ouvrages d'imagination en prose, tels que romans, contes, nouvelles, croquis, biographies romancées, pièces de théâtre d'au moins trois actes, ou recueils de pièces de théâtre ayant ensemble au moins trois actes, ainsi que les ouvrages d'imaginations en vers, tels que poèmes, poésies de théâtre d'au moins trois actes ou recueils de pièces de théâtre ayant ensemble au moins trois actes.

On sait que le concours du Prix David est divisé en six sections dont deux reviennent chaque année, selon un ordre de rotation défini, afin de permettre à tous les talents de s'exercer tour à tour.

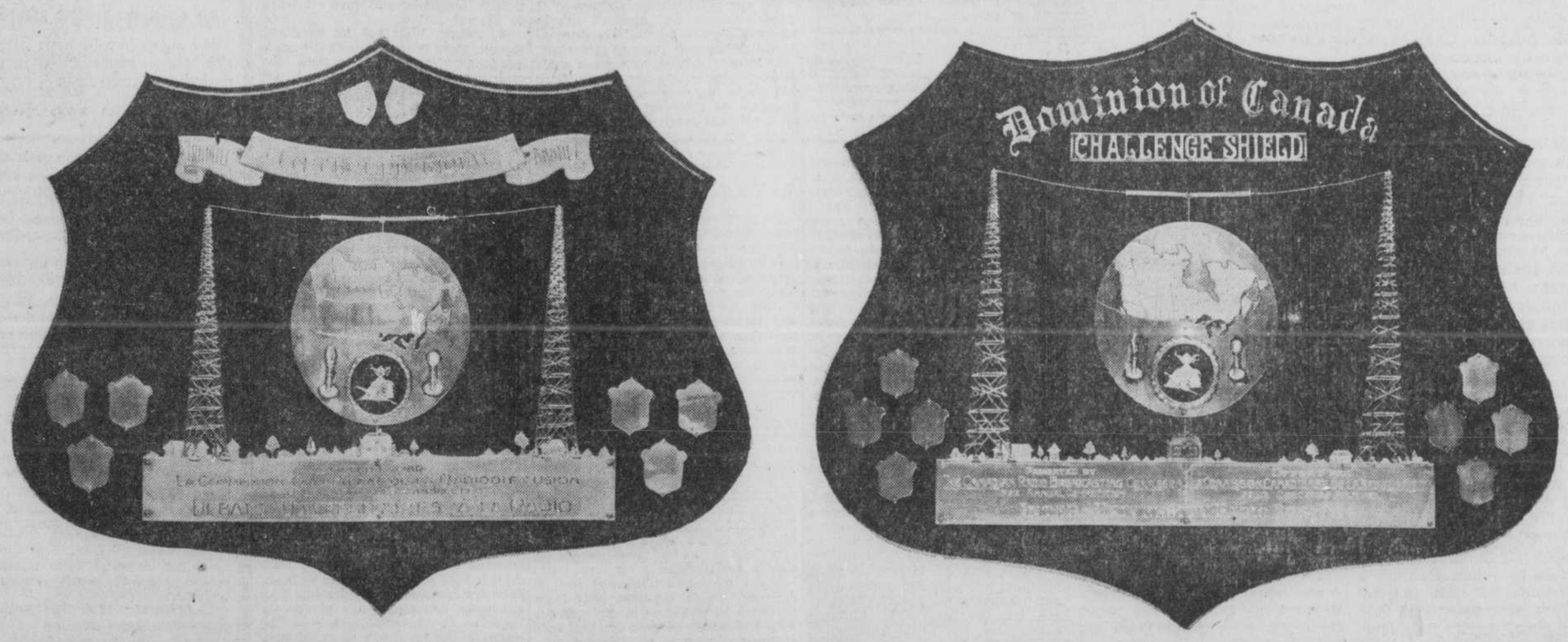
Ainsi, les concours de l'an prochain sont les concours "A" et "B". En 1936, ce sont les concours 4 et 5: "D" pour les ouvrages de sciences morales et politiques et "E" pour les ouvrages de critiques littéraires d'his-

(Suite à la page 10, 3e col.)

DEUX MINUTES DE SILENCE

Le Gérant M. Louis Belcourt, de la Compagnie de Téléphone Bell annonce que, selon la coutume générale du jour de l'Armistice d'observer deux minutes de silence, à 11 a.m. dimanche, les téléphonistes ne répondront pas aux appels jusqu'à ce que les deux minutes soient écoulées.

DES TROPHEES GAGNES PAR DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE LAVAL



On voit ci-dessus les deux trophées offerts par la Radio-Canada aux vainqueurs d'un concours d'éloquence entre les représentants des universités de la province de Québec et d'un concours semblable entre toutes les universités canadiennes. On sait que Laval, représentée à ces concours par MM. Hughes Lapointe et Roland Bergeron a brillé au premier rang. Les deux trophées que l'on voit ci-dessus seront remis à l'Université Laval, la semaine prochaine, à l'occasion du gala universitaire.

La cause de Phillips et le cas de R. Pitre

L'appel de la Couronne dans la cause de Nelson Phillips n'est pas un cas isolé — Un fait semblable s'est produit au Nouveau - Brunswick et la Couronne eut gain de cause.

Comme la population est vivement intéressée par les nouveaux développements que fait prévoir la déclaration du procureur-général de porter la cause de Nelson Phillips en appel, nous avons cru qu'il intéresserait les lecteurs du "Soleil" d'apprendre par quel processus la Couronne peut en appeler d'un verdict d'acquittement dans une cause criminelle et de connaître les tenants et aboutissants d'une cause célèbre qui constitue à elle seule toute la jurisprudence sur ce point de droit : celle de l'appel de Pitre contre le Roi, en Cour Suprême du Canada.

A venir jusqu'en 1931 un verdict d'acquittement rendu par un jury dans une cause criminelle était final. Aucun recours n'était permis à la Couronne et le droit s'accordait sur ce

(Suite à la page 9, 1ère col.)

LE CHANT DANS LES ECOLES

Le sous-comité du Comité Catholique de l'Instruction Publique se réunira à Montréal, le 16 novembre, pour discuter de l'opportunité de rendre obligatoire de chant, dans les écoles normales et primaire. La réunion sera présidée par l'hon. Cyrille-F. Delâge.

Les étudiants de Laval invitent toute la population de Québec à leur gala universitaire

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 10 NOVEMBRE 1934

Débuts du cabinet Flandin

Il va sans dire, après la très favorable impression qu'il a laissée lors de son passage en Canada français, que M. Flandin a tous les voeux de ses admirateurs canadiens, dans la grosse partie politique qu'il joue, en assumant la charge de premier ministre de la République française, en remplacement de M. Doumergue, lui-même victime de la perfidie des radicaux-socialistes.

Cependant, nous constatons que ce premier cabinet Flandin nait sous de malheureux auspices. De tradition et de tempérament, le jeune chef est un modéré. Mais, avec M. Herriot et huit représentants du parti radical-socialiste dans son conseil, M. Flandin en sera difficilement le maitre. Il se révèlera fin diplomate et ferme gouvernant, s'il parvient à prévenir de nouvelles conspirations louches de la part d'un groupe piteusement éclaboussé par de récents scandales.

Le refus du Maréchal Pétain de siéger plus longtemps avec des ministres qu'il a dénoncés, range apparemment l'armée et les vétérans contre la combinaison Flandin-Herriot. L'éloignement de M. Tardieu annonce un prochain requisitoire contre les voleurs-assassins de la pègre politique. L'explosion d'une autre aventure crapuleuse, celle des frères Levy, éclate comme un signal de désordres prochains.

Peut-être sommes-nous trop pessimiste ? Nous voulons l'espérer, même contre de vives appréhensions. Mais, parmi les silhouettes de la scène ministérielle française, nous voyons trop de profils levantins, byzantins, ou moscovites, nous devinons trop de menées maçonniques, nous reconnaissons trop de suspects, pour ne pas entretenir des doutes quant au succès de ce cabinet de compromis.

Législation judicieuse et efficace

Au cours de la dernière session, le gouvernement a fait voter une législation pour aider les administrations municipales dans la perception des taxes courantes et des arrérages de taxes. Sous menace d'exécution sommaire contre les récalcitrants, les contribuables retardataires devaient se mettre en règle, à moins que, pour cause valable, un juge ne leur accordât un délai d'un an pour payer.

Des maires, des échevins, des politiciens exprimèrent alors des doutes quant à l'efficacité de cette mesure. Quelques-uns en redoutaient la sanction. "A mettre en vente plusieurs propriétés à la fois", disaient-ils, "à une époque où les prix sont avilis, ce serait aggraver une crise et compromettre le crédit municipal" : Cette opinion ne tenait pas suffisamment compte de la psychologie. Sachant bien que certaines personnes ne paient que lorsqu'on les y oblige, nos législateurs votèrent sagement la mesure pour renforcer les sanctions déjà existantes.

Les excellents effets de cette loi se sont immédiatement fait sentir. A Montréal, à Québec, et dans les villes moins populeuses, les taxes de l'année ont rapporté plus que l'année dernière, et de forts montants d'arrérages ont été payés. Dans la Cité de Laviolette, par exemple, la perception des taxes municipales pour les dix premiers mois de l'année 1933, avait donné $987,663,76. Pour les dix premiers mois de 1934, avec les mêmes taux, la perception des taxes et arrérages a donné $1,180,238.46. Grâce à ce résultat, les administrateurs municipaux des Trois-Rivières, qui n'en croient pas leurs yeux, prévoient qu'ils bouclent le présent exercice par un surplus appréciable !

Pour nos anciens combattants

Quelques invalidés de guerre fleurissent tous les ans, à la veille d'un anniversaire auquel notre génération ne peut demeurer indifférente, plusieurs milliers de poitrines québecoises. Ils font éclore au bout de leurs pauvres doigts des fleurs écarlates, parentes des coquelicots qui ont jeté un peu de lumière et de couleurs dans les longues journées passées sous le ciel des Flandres, et qui nous sont devenues familières en même temps que des récits de souffrances et de douleurs inouïes.

La guerre est terminée depuis 16 ans. Les misères ne sont pas toutes disparues. Ces petits fleurs sont destinées à apporter encore la joie à l'âme de nos anciens combattants, comme le faisaient si tendrement les coquelicots de 1918, à adoucir pour ceux qui nous sont revenus invalidés, blessés plus ou moins gravement ou irrémédiablement voués aux privations, la vie qu'ils ont donnée pour les gloires de la patrie et qui ne leur a pas été toute prise.

Encore quelques sous à donner ! Mais, pour des concitoyens qui doivent nous être naturellement très chers et qui nous sollicitent avec tant de grâce. L'aumône n'appauvrit pas d'ailleurs, on le sait parfaitement. Puis nous avons si bien appris à ces anciens combattants à compter sur la charité des Québecois, depuis leur retour des champs de bataille, que nous ne saurions vraiment pas comment leur refuser. Les coquelicots attendent leurs preneurs habituels.

Les élections américaines

La lecture maintenant parfaitement établie du scrutin du 6 novembre accorde au président Roosevelt et à son *New Deal*, l'enjeu très clair et très net des élections nationales, une popularité à peine croyable. Le président domine toute la vie de la nation. Aucun de ses prédécesseurs n'a obtenu de triomphe aussi éclatant. Les pensées et les espoirs de la foule sont tournés vers lui comme vers l'unique artisan du salut du pays.

M. Roosevelt a doublé le cap habituellement périlleux des élections bisannuelles pour trouver une meilleure brise. Le scrutin de cette année a renforci la majorité que lui ont donnée les élections de 1932. Les démocrates groupent tant à la Chambre qu'au Sénat plus des deux tiers des représentants de la population. Faut-il s'en étonner quand on a vu, pendant la campagne électorale, les adversaires naturels du président démocrate, les républicains eux-mêmes se garder prudemment d'attaquer M. Roosevelt de front. Le président a dominé les élections, sans quitter la Maison Blanche. On le sentait partout, on lisait son nom sur toutes les lèvres, un nom respecté et aimé, le symbole de la renaissance économique. C'est autour de sa personne et des idées qu'il a jetées dans la population que se sont faites les élections. La campagne a été ouverte dans de bien meilleures conditions qu'il y a deux ans.

M. Roosevelt se trouve nanti d'une force morale qui le rapproche des dictatures. Les républicains n'ont pas osé l'attaquer devant les électeurs. Les démocrates du Congrès, si docile jusqu'ici et si empressé à entériner ses décisions, auront-ils même la velléité de lui résister ? Il n'est pas toujours nécessaire de marcher sur Rome ou de supprimer la présidence du Reich pour devenir maitre absolu d'un pays.

Cette puissance même impose des obligations au président. Il est permis de croire, à l'étranger, qu'il s'efforcera de faire passer dans la réalité les idées formulées par le candidat à la présidence Roosevelt et plus tard par le président Roosevelt sur la nécessité d'une collaboration de toutes les nations pour réparer les désastres de la crise. Les Canadiens attendent impatiemment (mais, ne faudra-t-il pas d'abord mettre fin à leur régime protectionniste ?) les ententes, les rapports de bon voisinage qui doivent naturellement régner entre le Canada et les Etats-Unis et assurer à notre production ses marchés les plus faciles. Le *"Times"* démocrate de New-York mettait ces jours-ci le président en face des réalités internationales. Les élections du 6 novembre auront eu un excellent effet pour nous si elles hâtent la réalisation des promesses faites par M. Roosevelt pendant la campagne électorale de 1932.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Aux listes!

Cultivons la fleur du souvenir.

L'émancipation n'a plus qu'un sens péjoratif.

Candeur de maire avec la naïveté va de pair.

Ce que le "vain" gagne en corps, il le perd en bouquet.

L'amour ne profite qu'en autant qu'il est désintéressé.

La musique du bal couvre un instant les bruits de guerre.

Le désappointement disperse ceux que la curiosité rassemble.

Le tact interdit qu'on demande à un auteur le sens de ses écrits.

Il en coûte peu, dit M. Stevens, de quitter une barque qui sombre.

L'ingénue n'ouvre les yeux à la lumière que quarante ans après sa naissance.

L'Armistice aura duré assez longtemps pour que chaque pays compte ses pertes.

Le sophisme

A raisonner comme l'économiste béat, de la "bonne presse", on en arriverait à des sophismes comme le suivant: "Si le tarif des offices religieux diffère d'une ville à l'autre, on exploite les fidèles qui ont à payer plus cher pour le même service." Décidément, le cher frère Eugène a besoin d'un repos plus que dominical.

En Amérique humide

Les vins reparaitront à la Maison Blanche, aux dîners officiels. On ne servira cependant que des vins légers et américains, en conformité avec les désirs de Mrs Roosevelt. Il n'y aura en outre que deux verres au plus devant chaque couvert. Limitera-t-on aussi la quantité accordée à chaque convive?

La lutte contre le cancer

Cancer et tuberculose inquiètent bien des gens et ont provoqué d'innombrables travaux de médecins. C'est pour assurer la continuation de la lutte qu'un riche polonais, le comte Potocki, a laissé toute sa fortune, cent millions de zlotys ($11,000,000), aux hommes et aux institutions qui s'acharnent à poursuivre partout les deux terribles fléaux.

L'indétruisible vie

On ne comprend pas, à Belgrade, la chance ou la malchance de ce menuisier qui a tenté 50 fois de se suicider depuis huit jours et a constamment raté son effet. La corde, le poison, l'eau et le couteau ne lui donnant rien, il a eu recours au revolver: la balle lui a éraflé le front et on l'a transporté dans un hôpital, toujours vivant.

La bonne histoire

A mettre à l'ordre du jour de la nation, avec le journal montréalais qui chantait l'union du cabinet fédéral moins d'une semaine avant le départ de M. Stevens, ce conservateur ontarien à l'imagination si subtile qu'il accuse les libéraux, et surtout M. King et M. Hepburn, d'être les auteurs de la démission du ministre du Commerce. Les libéraux faisant la pluie et le beau temps chez les conservateurs: le beau tableau!

Ironique?

Le président des Etats-Unis exprimait-il le fond de sa pensée intime quand il télégraphiait mercredi au président de l'U.R.S.S.: "Veuillez accepter, à l'anniversaire de la création du gouvernement soviétique, l'assurance des souhaits que je forme pour la prospérité et le bonheur de votre pays." Souhaiter le bonheur de l'U.R.S.S., passe encore. Mais le mettre en relations avec la création du gouvernement soviétique, le président des U.S.A. capitalistes peut-il s'y prêter sérieusement?

Guerres tarifaires

Berlin a imposé aux fabricants d'automobiles américaines l'obligation d'acheter en marchandises allemandes dix fois la valeur des voitures qu'ils expédient en Allemagne. Les Américains protestent, mais inutilement. Il y a quelques jours le secrétaire d'Etat américain, M. Cordell Hull, avouait que les Etats-Unis ont commis une grave erreur en aiguillant le monde sur la voie du protectionnisme. Ford et la General Motors sont probablement tout à fait de son avis.

Du sang . . .

Quelqu'un aperçut des taches de sang sur un trottoir mercredi soir à Montréal, peu après six heures. La rumeur publique s'empara du fait. A sept heures la police était alertée. Il y eut des interrogatoires hâtifs. On apprit qu'un passant avait été frappé par une automobile. Mais pas de trace du blessé ni de l'automobiliste, pas de matricule. Une affaire ténébreuse et qui présageait de difficultueuses recherches. Jeudi soir le mystère creva: un pharmacien a soigné un passant qui a saigné du nez sur le sinistre trottoir.

M. OLIVAR ASSELIN

Une note parue dans L'ORDRE annonce l'entrée de M. Olivar Asselin, dans sa soixantième année. En activité de service, c'est l'un des doyens du journalisme français en Amérique. Ses anciens camarades, témoins particulièrement intéressés sont heureux de constater que M. Asselin ne marque aucune fatigue intellectuelle ni le scepticisme que certains admirateurs lui trouvent. Lorsque la foi faiblit, on ne met pas tant d'énergie et de dévouement à créer.. Dans les initiatives où M. Asselin s'est engagé, il mène de front l'étude économique et politique, l'entraînement éducationnel, et une utile expérimentation administrative. Sans connaître au juste ses déceptions et ses succès, nous estimons qu'il y a compensation. Nous croyons en la fécondité de l'exemple et de l'oeuvre de cet artisan de la plume. Les importantes adhésions que M. Asselin reçoit, dans sa campagne de culture française, lui prouvent qu'on apprécie en haut lieu le magister qu'il exerce avec une compétence reconnue. A l'occasion de l'anniversaire de ce jeune sexagénaire, nous reproduisons volontiers l'article que lui consacre la nouvelle revue canadienne VIVRE, dans son quatrième cahier. En voici le texte complet :

LE SENS D'UN SOURIRE

Il m'arrive, en fin d'après-midi, de rendre visite à M. Olivar Asselin. Assis derrière une table chargée de paperasses, il travaille en manches de chemise. Une cigarette, adhérant comme par miracle à la commissure gauche des lèvres, se transforme graduellement en un petit rouleau de cendres sans qu'il paraisse s'en apercevoir.

Il jette rapidement sur le papier un de ces raccourcis, pittoresques et fulgurants qui, demain, fera la joie de plusieurs lecteurs et en fera rager nombre d'autres.

M. Asselin ne m'entretient jamais de la température, des rhumes qui flottent dans l'air, du danger qu'il y a à se mouiller les pieds et des épidémies possibles. Il semble étranger à ces hautes préoccupations qui constituent pour les esprits distingués de notre société (sic) de si passionnants sujets de discussion. Par ailleurs, il paraît avoir quelques vues personnelles sur la politique nationale et planétaire, quelques opinions de son cru sur la littérature, l'art, la philosophie et la sociologie.

Le plus sûr moyen de les lui faire exposer, c'est de le contredire, d'abord légèrement, puis en accentuant peu à peu l'accent contradictoire ; sans toutefois verser dans la contradiction absolue, ce qui indiquerait un esprit grossier et engagerait M. Asselin à conclure vivement l'entretien.

M. Asselin, semble-t-il, dédaigne l'indignation la colère, qu'il paraît tenir pour de vaines formes de la rhétorique, des effets déclamatoires. Et lui, qui sait ne pas aimer quand il le veut, n'aime pas du tout la déclamation, la boursouflure, l'emphase, ces trois stigmates qui dénoncent les esprits romantiques.

Le langage de M. Asselin se modèle sur son style ou, si l'on préfère, langage et style ne sont chez lui que deux rayons parallèles, issus d'une intelligence toujours aiguë pour pénétrer un problème complexe, toujours habile à le débrouiller, toujours claire pour l'exposer et le résumer lumineusement. Si vous avez lu sa prose—et qui ne l'a pas lue ? — vous serez vite habitués à sa conversation ; vous reconnaitrez en l'écoutant ce tour elliptique, cette faculté d'exposition, d'analyse et de synthèse qui confèrent à ses écrits un charme particulier et font qu'on lit toujours Asselin non seulement avec profit mais avec un profond plaisir...

Dans un entretien familier, M. Asselin parle sans presque desserrer ses lèvres minces, les paupières baissées, en continuant à couvrir les feuillets et comme absorbé par son travail d'écrivain. Tout le jeu de sa physionomie se ramasse dans une esquisse de sourire qui au coin des lèvres, abaisse un peu la cigarette. Ah ! ce sourire, quelle puissance et quelles nuances il ajoute à la phrase, au mot ! Je déplore que le récit littéraire ne me permette pas d'en rendre la ligne sinueuse et de montrer, par les fléchissements de cette ligne, combien de lassitude et de sagesse, de dédain et de cruauté, peuvent tenir dans un sourire **un et multiple.**

Ce sourire dit entre bien d'autres choses : "Je reviens de très loin dans le temps et dans l'espace. J'ai traversé beaucoup d'événements, observé un grand nombre d'hommes. Je me suis mêlé à la vie politique de mon pays et à deux guerres. J'ai interrogé avec passion les philosophies et les littératures. J'ai été admiré et aimé, haï et envié férocement. J'ai semé çà et là des idées et je les ai abandonnées à leur sort. D'autres les ont recueillies, exploitées, en ont tiré toute leur substance intellectuelle et en ont revendiqué la découverte.

"En somme, qu'importe tout cela ! L'affaire est qu'il faut vivre parmi les hommes, au sein de son peuple. Et agir comme si cinquante années d'expérience ne nous avaient pas enseigné combien les hommes sont invinciblement mesquins ou lâches, fourbes ou médiocres menés par de petits intérêts par de ridicules folies, et pitoyables dans leurs agitations de marionnettes qui croient régir les événements et que les événements emportent..."

Mince sourire, étonnant mélange de sagesse et de pitié, de dédain et d'ironie. Sourire parfois cruel qui, dans la conversation, correspond exactement à ecs traits de sagittaire que décoche le polémiste.

Sourire de résignation qui dit encore : "Il faut paraître croire ; croire à la possible grandeur, à la possible noblesse des hommes et que toute action n'est pas vaine pour améliorer ceux-ci. Paraitre croire aux destinées d'un peuple dont, depuis quarante ans, je dénonce les faiblesses, les insuffisances, la déchéance et ses causes."

Le sourire de M. Asselin traduit tout cela ; du moins je le comprends ainsi. Mais tel n'est pas l'essentiel du message qu'il transmet aux jeunes hommes.

Ce message, qui constitue un très précieux enseignement, le voici, je crois : "Gardez en toute chose le sens de la mesure. N'attachez pas à des gens et à des oeuvres une importance à laquelle ils n'ont aucun droit. Sachez voir clair, discerner rapidement et plutôt que de gaspiller vos énergies en de stériles colères, contentez-vous de sourire. Il est un art du sourire si parfait qu'il donne la mesure d'un homme et suffit à fonder une réputation."

"Mais enfin qu'a-t-il construit, votre Asselin, pour que vous l'admiriez tant ?" me demande un jour un crétin littérateur.

Je pourrais citer une longue liste de constructions de ce **démolisseur**, mais je préfère ne signaler que l'essentiel : "Monsieur, il a enseigné à quelques jeunes gens un certain sourire que les médiocres n'aiment pas." Mon interlocuteur juge la réponse une fumisterie.

Attendons quelques années. Il sera alors permis de constater que le sourire de M. Asselin a plus fait pour les Canadiens-Français que bien des discours, des tomes et des parades.

Rex Desmarchais.

L'U. R. S. S. ET LE IIIE REICH

Certains milieux nationaux-socialistes manifestent une tendance au rapprochement des deux pays.

Bien que la dictature hitlérienne soit officiellement anti-russe et que Hitler déclare avoir sauvé l'Europe du bolchévisme, bien qu'il soit impossible de trouver une bonne parole pour la Russie dans toute la presse allemande, il y a pourtant un fort courant favorable aux Russes parmi les Nazis.

Pour le moment, la politique allemande est russophobe, mais une certaine école politique, dans les rangs de la Reichswehr, est en faveur d'une entente avec la Russie. Tant que la Russie sera faible et que l'entente germano-polonaise durera, la politique allemande restera probablement anti-russe. Mais si la Russie peut éviter le conflit en Extrême-Orient et surmonter sa faiblesse intérieure, il n'est pas du tout improbable que Berlin étende ses antennes vers Moscou.

Les autorités allemandes ne considèrent pas avec sévérité les sentiments pro-russes de beaucoup de Nazis (surtout des étudiants). On encourage l'intérêt qu'on montre à la Russie, intérêt amical ou hostile. Quelques nazis prétendent que la Russie n'est pas réellement bolcheviste, que le bolchevisme est une forme d'anarchie que la Russie a dépassée, qu'entre le IIIe Reich de Hitler et l'Union soviétique de Staline il y a beaucoup de ressemblances et que le système qui prévaut maintenant en Russie est une forme de socialisme national. D'autres prétendent que la Russie n'est pas encore nationale-socialiste mais le deviendra avec le temps. Les Nazis ne formulent jamais de réflexion aussi amicale sur les systèmes politiques existants en France ou en Angleterre.

Cette préoccupation de la Russie se réflète dans les conférences et les cours professés à la "Hochschule für Politik" de Berlin. On évoque souvent la Russie en termes cordiaux, quelques fois enthousiastes. Le 27 juillet, une conférence sur la politique étrangère russe se termina sur un compte-rendu enflammé sur le district de Kouznetz, le coeur de l'Eurasie, où "la Russie peut développer des plans grandioses." On déclara que la politique étrangère russe était clairvoyante, bien qu'elle "coûtât d'innombrables vies". La "petite Allemagne", au contraire, ne peut pas déployer une politique si indépendante, si souveraine "étant donné qu'elle est coincée entre de puissants adversaires". L'Allemagne doit donc s'efforcer d'"émerger de son cadre étroit par la ruse."

Le 31 juillet, on discuta des affaires d'Autriche à la "Hochschule". On décrivit le coup d'Etat comme étant en grande partie l'oeuvre des nazis, mais pas du gouvernement allemand. On le compara avec le putsch communiste de Reval en 1924. "Le gouvernement russe avait alors certainement raison de dire qu'il n'avait rien à faire avec ce soulèvement — c'est le parti qui s'occupe des choses de ce genre". On fit ainsi un parallèle entre nazis et communistes à propos de leurs relations avec leurs gouvernements respectifs.

On informa ensuite les étudiants que les relations germano-russes deviendraient un sujet d'importance speciale dans le trimestre d'hiver, car "les deux pays se rapprocheront inévitablement". On les poussa à s'intéresser aux affaires russes, parce qu'"il viendra bientôt un moment où la presse et d'autres institutions demanderont des experts dans ce domaine".

Le 10 août, on annonça qu'on avait demandé aux étudiants nazis de faire une étude spéciale sur la politique orientale de Hitler et de Rosenberg en se référant spécialement au second volume des mémoires de Bismark.

(Manchester Guardian).

La T.S.F. et la belle musique

On rapporte que M. Walter Damrosch, le célèbre chef d'orchestre, directeur des cours de formation musicale du réseau NBC, a dévoilé le truc de certaines sociétés industrielles ou financières qui, pour annoncer leurs produits ou leurs services, s'adressent aux musiciens les plus renommés, ceux dont le talent ne se discute pas, mais leur commandent de ne jouer que de la musique commune, croyant satisfaire les goûts des délicats et ceux des sauvages.

Afin de convaincre ces gens de leur erreur, M. Damrosch cite le cas d'une importante maison de commerce américaine qui s'est engagée à payer la forte somme de $375,000, afin d'avoir le privilège de faire irradier en son nom toute la saison prochaine un certain nombre de représentations du Metropolitan Opera de New-York. L'ardent apôtre de la belle musique apporte à ce fait une condition qui lui semble péremptoire ; puisque des hommes d'affaires n'hésitent pas à débourser un tel montant pour faire entendre au public de la musique qui n'est pas choisie au goût des plus vulgaires, c'est que le nombre des personnes qui aiment la belle musique est beaucoup plus considérable qu'on ne le pense en plusieurs milieux.

(Le Canada)

—N'empêche pas que tu as reçu son pied quelque part devant trente personnes !

—Oh ! je dédaigne ce qui se passe

AU HASARD DE MES LECTURES

"Les massacres des prêtres sous la révolution 1792-93" (Pierre de la Gorce A. F.) — Quoique ce livre soit plutôt une étude documentaire, il saura néanmoins retenir l'attention du lecteur . Probablement ce qu'il y a de mieux écrit sur la Terreur et les massacres de septembre. Une portraiture d'horreurs, de meurtres, de boucheries et de la folie sanguinaire qui s'était emparée du peuple français. Le prêtre est la première victime de la révolution. C'est le martyrologe français; une épopée de sacrifices, de courage et de sainte résignation. Ce volume nous fournit de salutaires réflexions: Ne laissons pas se répéter dans l'avenir les horreurs de la révolution. De la Gorce a su décrire en maitre cette époque de l'histoire de France. Son Style est brillant, rapide et viril. Ce livre devrait pénétrer dans tous les foyers pour enseigner aux peuples l'intérêt qu'ils ont d'empêcher que de pareilles catastrophes se produisent de nouveau.

x x x

"Les chefs de file" (R. Rumilly) — Ce livre intéressera tous les Canadiens. L'élite de ce pays bilingue y est passée en revue. L'auteur a interviewé nos hommes et femmes en vue. Les entrevues sont d'une finesse psychologique et d'un style vivant et assuré. Ils composent un volume remarquable.

M. Rumilly nous présente: M. Henri Bourassa, M. le colonel Bovey, Mme Thérèse Casgrain, M. le sénateur Thomas Chapais, M. Robert Choquette, M. Paul Coze, M. Elphège Daignault, M. Raymond Denis, M. Gonzalve Désaulniers, M. Armand Dupuis, M. Aegidius Fauteux, M. Donatien Frémont, M. l'abbé Groulx, M. Ernest Laforce, M. Henri Laureys, M. Armand Lavergne, Mlle Marie Lefranc, le R. F. Marie-Victorin, M. E.-Z. Massicotte, M. Olivier Maurault, le docteur Léo Pariseau, M. Georges Pelletier, M. Marcel Rainville, M. Pierre-Georges Roy, Mlle Idola Saint-Jean, l'honorable L.-A. Taschereau, Mgr Turquetil et M. Guy Vanier.

Le livre est une innovation dans la littérature canadienne et c'est avec des oeuvres comme celle-ci que nous formerons à la longue une littérature de chez nous, sans toujours être obligé d'avoir recours à nos cousins d'outre mer pour nous en donner l'exemple..

x x x

"Edgar Allan Poe. A critical biography" (Dame Una Pope-Hennessey) — Cette monographie prendra place dans la littérature anglaise comme la meilleure consacrée au grand conteur américain. La biographie traite son sujet avec brio et fait ressortir l'influence posthume de Poe sur la littérature contemporaine américaine.

x x x

"His Worship the Mayor" (Walter Greenwood) — Par l'auteur de "Love on the Dole". M. Greenwood connait mieux que tout autre la tragédie de la grande pauvreté. Il connait les gens qui sont écrasés sous le fardeau de la misère et ceux qui prospèrent aux dépens du malheur des premiers. L'histoire de la famille Shuttleworth est une étude de la situation en Angleterre. Ecrite d'une façon superbe, cette oeuvre de M. Greenwood, tout comme sa précédente, fera sensation.

L. C.

Encore des promesses

A Ayer's Cliff, samedi, M. Weir a prononcé un long discours pour expliquer aux cultivateurs que les temps actuels sont en quelque sorte l'âge d'or du beurre et du fromage. Encore un peu, et le ministre aurait osé affirmer que ceux qui se livrent à cette industrie sont tous en train de devenir riches.

M. Robert Weir est un excellent garçon, voire un bon technicien agricole, mais c'est à peu près tout. En tout cas, comme économiste, il ne nous paraît pas très fort, et, comme politicien habile, il est plus faible encore .

Prétendre que les habitants qui fabriquent actuellement du beurre ou du fromage réalisent des profits alléchants sur la vente de leurs produits, c'est, à notre avis, se moquer d'eux. Ce n'est pas en un temps où les cultivateurs ont peine à joindre les deux bouts qu'il convient de leur servir une pareille colle. Et si M. Weir a voulu démontrer les bons effets de l'"Office des Débouchés Commerciaux" — un nom qui ne signifie rien — sur l'industrie du beurre et du fromage, il a bien mal choisi son endroit en venant dans les Cantons de l'Est, où l'on s'y connait en industrie laitière.

(La Tribune)

Entente anglo-nippone?

Le danger existe toujours Les Etats-Unis et le Japon se guettent anxieusement de chaque côté du Pacifique. Ni l'un ni l'autre ne veut de la guerre, et le conflit qui les mettrait aux prises présenterait des difficultés extrêmes. La naissance d'un conflit demeure tout de même une possibilité, et tant que cette possibilité persiste le Canada voit d'un très mauvais oeil toute alliance qui tendrait à jeter indirectement le Canada dans les hostilités. Il ne s'agit pas seulement d'épargner une guerre au Canada. Il est essentiel à la civilisation du monde que les deux grandes nations anglo-saxonnes restent amies. C'est une vérité admise par tous. Les Etats-Unis et l'Angleterre peuvent maintenir la paix dans leurs relations directes. La politique étrangère de l'une et de l'autre les y invite. Elles ne devraient pas prendre des engagements qui puissent les jeter l'une contre l'autre par ricochet.

(Vancouver Province)



Avant le Grand Tremblement de Terre

Avant que se produisit le glissement de terrain auquel Les Eboulements doivent leur nom, le tabac cultivé sur les pentes ensoleillées de la vallée du Saint-Laurent était populaire dans la région et au loin. Aujourd'hui, il est plus en demande que jamais parce qu'il n'y a rien pour égaler l'Alouette—le produit de la belle province de Québec.



10¢ *Conservez les Cartes Gagnantes*

LE TABAC À PIPE

ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

La Cie B. Houde Limitée—Québec

Economies incertaines

En théorie la fusion (de nos deux compagnies de chemin de fer) prêterait à des économies considérables; mais la pratique et la théorie ne vont pas toujours de pair. Il est parfaitement notoire que des fusions d'importance considérable n'ont pas toujours, ni même de façon générale, donné lieu à des économies. Les raisons étaient bonnes, en théorie; mais dans la réalité c'a été autre chose. On a plutôt tendance aujourd'hui à éviter les fusions, précisément pour obtenir un meilleur rendement. On aimerait entendre M. Beatty sur ce sujet, car en autant que nous nous y connaissons, il n'a pas une grande expérience pratique de la vie des chemins de fer.

(Halifax Chronicle)



AREX
CONTRE LE
RHUMATISME

Pourquoi souffrir ?

Quand la douleur vague et sourde s'intensifie, devient vive, *déchirante, perforante* . . . vous arrache des cris, — quand le sommeil est impossible ou agité, — recourez à AREX — qui dissipera tout cela, soulagera vos membres rhumatisés. AREX fait mieux encore — il prévient le rhumatisme — prenez-en au premier symptôme de récidive.



AREX fait s'évanouir aussi: mal de tête, névralgie, grippe, insomnie. *Très économique.*

THE AREX COMPANY - LÉVIS, P.Q.

Chez tous les pharmaciens.

Poste CKAC, mardis-vendredis soirs 7.45 hrs. Programme Arex. Ecoutez-le



Plaignez l'enfant qui mouille son lit

Plaignez-le — et soignez-le. Quand votre enfant mouille son lit, il est profondément humilié. Si vous le punissez il demeurera dans une surexcitation nerveuse qui augmentera la fréquence des accidents. Si vous en avez pitié et laissez votre enfant mouiller son lit croyant qu'il n'y a rien à faire, vous l'exposez, à cette saison de l'année, à des refroidissements dangereux dont les suites pourraient être très graves. Connaissez-vous **Sphincterine** ? L'avez-vous déjà essayée ? Savez-vous qu'une cure d'un mois à la Sphincterine aura pour effet de renforcir le muscle retenteur d'urine appelé "sphincter", de l'empêcher de se relâcher intempestivement et de lui permettre de fonctionner normalemnt ? L'iode et le fer que contient **Sphincterine** fortifieront l'enfant, apaiseront ses nerfs. Si donc votre enfant mouille son lit, c'est qu'il est faible, nerveux, incapable de réagir. Ne le punissez pas. Plaignez-le — et soignez-le. Dès aujourd'hui, donnez-lui de la **Sphincterine** d'un goût agréable et recommandée pour enfants de tous âges ainsi qu'aux adultes et vieillards atteints de cette affection



SPHINCTERINE

CONTRE L'INCONTINENCE D'URINE

Aux Pharmacies Couture, Québec.

A toutes les pharmacies.

L'ARGENT

que l'on gagne

devrait servir en premier au soin de notre santé.

Tout autre besoin peut attendre, mais l'aggravation de vos maladies n'attend pas.

Cette réflexion vous évitera foule de malheurs.



Par mes remèdes composés de plantes médicinales venant de pays lointains — aidez-vous mieux à améliorer votre santé.

Des milliers avant vous l'ont fait avec succès, ces remèdes soignent bien — soit les nerfs, le sang, la digestion, la constipation, les rhumatismes, les rhumes difficiles et les malaises dus à ces maladies.

Ces remèdes s'envoient par poste, partout au Canada et aux Etats-Unis — ou sont vendus directement à mon laboratoire — les mardi, jeudi de 9 h. a.m. à 4 h. 30 p.m.—le samedi de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Un livret expliquant tous les détails est envoyé gratuitement sur demande. De suite découpez cette annonce.

Un témoignage récent : —

Mme L.-B., de St-Grégoire, P. Q., âgée de 56 ans, souffrant depuis quelques années de mauvaise digestion de constipation, de rhumatismes et de faiblesse générale, choses qui avaient beaucoup miné sa santé. Après quelques mois d'usage de mes remèdes elle n'est plus la même, elle digère beaucoup mieux, elle est plus forte, plus encouragée, peut faire son ouvrage domestique, au lieu de voir empirer ses malaises, tout va pour le mieux.

Vous qui me lisez, en est-il de même pour vous ? Si oui, restez avec ce que vous employez, sinon, pourquoi ne pas faire un essai sérieux de quelques mois de mes remèdes. Tout un avenir meilleur peut couronner l'effort de cet essai.

Achetez ces remèdes directement de chez moi, à la semaine, au mois, etc., ou par la malle, pour 5 semaines, (poste payée), envoyez mandat-poste de $3.00.

F.-X. LACROIX

FABRICANT DE REMEDES BREVETES

438 rue St-Joseph Québec, Canada.

ARMY & NAVY VETERANS IN CANADA

Section de Québec No 33

Fête du Souvenir 1934

Tous les membres de l'association sont invités à prendre part à la célébration de la Fête du Souvenir dimanche 11 novembre 1934.

La cérémonie à la Croix du Sacrifice aura lieu dans l'après-midi. Les membres sont priés de se rapporter à la salle Cambrai à 1 h. 45 p.m.

Le président:
Lieut.-col. A.-W. Purcell

Funérailles de Mme Joseph Fortin

Jonquière, (D.N.C.).—Samedi, le 3 novembre, décédait à Kénogami, Louise Maltais, épouse de Joseph Fortin, à l'âge de 78 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son époux, Joseph Fortin; ses fils: Eugène, Oscar et Edmond Girard; sa fille, Mme Hormisdas Hébert; les enfants de son second mari: Joseph, Léo, Isidore Fortin, Mme Eugène Brassard, née Imelda Fortin; Mme Hidola Déry, née Yvonne; Mme Jean-Louis Harvey, née Blanche; Mlles Marie-Rose et Florida Fortin.

Son service fut chanté le 6 novembre, à 9 heures, en l'église de Kénogami. La levée du corps fut faite par M. le curé Henri Fortier, qui chanta aussi le service.

Portaient le corps: MM. Eugène Brassard, Hidola Déry, Henri Maltais, Edmond Maltais. Portaient les rubans: MM. Jos. Pedneault, Gaspard Bergeron, Philippe Rousseau et M. Perron.

La collecte fut faite par Mmes Chayer et Gagnon.

Suivaient le cortège funèbre: son époux, M. Joseph Fortin; ses fils: Eugène, Oscar et Edmond Girard, sa fille, Mme Hormisdas Hébert; les enfants de son second mari: Joseph, Léo et Isidore Fortin, Mme Eugène Brassard Mme Hidola Déry, Mme Jean-Ls Harvey, Mlles Marie-Rose et Florida Fortin; M. Alfred Girard, son beau-frère; Mme S. Fortin, de Chicoutimi, Mme Joseph Verreault et une foule considérable de parents et d'amis.

Nos sympathies à la famille.

St-Narcisse

Retraite et Quarante-Heures

Le 21 octobre, grande retraite paroissiale à l'occasion du jubilé, prêchée par M. l'abbé Ed.-W. Lavergne, curé de Notre-Dame-de-Grâce, Québec. Tous les fidèles ont suivi ces pieux exercices avec une piété accoutumée.

A ces jours de grâces succédaient les Quarante-Heures qui se sont terminées le 27, fête du Christ-Roi.

La Toussaint

Cette fête grandiose fut célébrée dignement dans notre paroisse avec tout l'éclat dû à la solennité de ce beau jour. Le sermon de circonstance fut donné par le révd Père Goudreault, des Père Blancs d'Afrique.

Le soir, l'église faisait taire ses chants d'allégresse pour se revêtir de ses vêtements de deuil, pour donner aux âmes du purgatoire leur part de prières et de souvenir. La cueillettes des enveloppes fut faite par le révd Père Goudreault.

GORGE DE FUMEUR
Fumez tant que vous voulez et gardez votre gorge libre avec les
BUCKLEY'S THROAT AIDS
A&F

Feu Monsieur Denis Blanchette

St-Hyacinthe, (D.N.C.).—D'imposantes funérailles ont été faites à M. Denis Blanchette, décédé ici à l'âge de 60 ans, en l'église paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire. La levée du corps fut faite par le R. P. Ferron, O.P., curé, qui chanta le service, assisté des RR. PP. Tague et Gauvreau.

Les porteurs étaient: MM. J.-E. Gaboury, D.I. Borduas, Delphis Proulx, Ernest Lemoine, Z. Délisle et Ovila Demers.

Le deuil était conduit par le Dr Alphonse Blanchette, de St-Albans, Vt., son frère; son neveu, M. R. Lacroix.

Le défunt était célibataire. Il laisse son frère, M. Alphonse Blanchette, de St-Albans, Vt; deux sœurs Mlles Elisa et Eva Blanchette, de cette ville; une nièce, Mme Roland Lacroix, aussi de cette ville.

Feu M. Blanchette était né à St-Hyacinthe, le 10 mai 1874, le fils de Maxime Blanchette et de Philomène Tarte. Il fit ses études classiques au séminaire de St-Hyacinthe et au petit séminaire de Marieville. Il étudia le droit à l'ancienne université Laval de Montréal où il fut reçu avocat. Après un court stage dans le journalisme à Montréal, feu M. Blanchette pratiqua sa profession pendant quelques années dans la métropole et à Saint-Hyacinthe pour être ensuite nommé membre du Bureau Fédéral d'enregistrement, à Ottawa.

Feu Mademoiselle Louise Girourd

St-Hyacinthe, (D.N.C.).—Les funérailles de Mlle Louise Girouard, décédée à l'âge de 75 ans, ont eu lieu en l'église du Christ-Roi. La levée du corps fut faite par M. le curé C.-H. Lafontaine et le service fut chanté par M. l'abbé Léonard Benoit.

Les porteurs étaient: MM. Camille Frédéric, O. Bélair, Adélard Maheu, François Ledoux, C. Lapointe et Albéric Arpin.

Le deuil était conduit par le frère de la défunte, M. Joseph Girouard; ses neveux: MM. Wilfrid, Willie et Henri-Paul Girouard, Henri Berthiaume, ce dernier de St-Ours sur Richelieu. La défunte laisse un frère, M. Joseph Girouard, ainsi que quatre sœurs: la révde Sœur Félicie, des RR. SS. de la Présentation de Marie: Mlle Ahastasie Girouard, Mme Wilfrid Berthiaume, née Rosanna et Mlle Imelda Girouard.

Nos sympathies à la famille.

St-Félicien

Incendie

Le 4 novembre durant la soirée, le feu se déclarait à la grange de M. Jos. Gagnon, dans la partie ouest du village. L'alarme étant donnée amena sur les lieux les pompiers volontaires qui sur les ordres de leur chef, M. Joseph Dufrense, évitèrent la destruction des bâtisses avoisinantes.

L'origine du feu est inconnue, la bâtisse qui est une perte complète représente quelques cents piastres de dommages partiellement couverts par les assurances.

Belle chasse

M. Haldaige Laflamme, commerçant, est de retour d'un voyage de chasse où il a abattu un superbe orignal à son club, en nemrod habile il reçut les félicitations de ses nombreux amis.

Recherches

Un groupe de jeunes gens de St-Félicien, sous la direction de M. le notaire Coulombe, fils, sont à faire des recherches sur les origines de la paroisse. Pour cela, ils questionnent les vieillards qui ont été les pionniers de la paroisse et le résultat des nquêtes est des plus intéresants.

L'INCOMPARABLE SEAL HUDSON --- ET --- SEAL ELECTRIQUE "MARANDA"



MESDAMES !

Soyez Prévoyantes !

Un manteau de seal est un article assez dispendieux pour que vous vouliez en avoir pour votre argent.

Par conséquent, si vous désirez un manteau en SEAL HUDSON ou SEAL ELECTRIQUE, exigez la marque "MARANDA".

- C'est la marque supérieure.
- C'est ce qu'il y a de mieux.
- C'est aussi votre garantie de pleine et entière satisfaction.

— LE SEAL QUI NE ROUGIT PAS, C'EST LE SEAL "MARANDA".

Voyez à ce que vos peaux soient marquées du sceau "MARANDA"

Assortiment complet des Seal Hudson "MARANDA"

Holt, Renfrew & Company Limited
35 rue Buade (Maison fondée en 1837)

Dites simplement SEAL HUDSON "MARANDA"

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
Rue St-Joseph, QUEBEC

Si vous tenez à obtenir satisfaction de votre fourrure

VOTRE PROPRE INTERET VOUS INCITE A ACHETER AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE



MESSAGE DU PERE NOEL

Tel qu'irradié hier soir — Poste CHRC

Bien chers petits enfants.

J'étais bien découragé hier soir, lorsque je vous ai laissés, mais la Providence a eu pitié de moi, et Elle a voulu que j'aperçoive un village d'esquimaux, et j'ai laissé descendre mon avion tranquillement, avec le résultat que j'ai pu atterrir sans accident — Ces pauvres esquimaux ne savaient pas trop quoi penser, car ils se demandaient ce qu'un avion pouvait bien venir faire dans leurs parages. Je ne fut pas lent à leur expliquer la cause de mon atterrissage, et je me mis immédiatement à examiner mon avion, et à ma grande stupéfaction j'ai découvert qu'il me sera impossible de continuer mon voyage par les airs, parce que le morceau brisé est de première importance, et pas besoin de vous dire qu'un tel morceau ne se trouve pas dans un camp d'esquimaux.

Devant mon air déconfit les esquimaux s'informèrent où j'allais et me demandèrent s'ils pouvaient m'aider de quelque manière. Je leur expliquai que j'étais le Père Noël des petits enfants et que je me dirigeais vers Québec. En entendant cela, ils levèrent les bras en l'air — Bigre, vous n'êtes pas rendu me dirent-ils, mais, tout de même, ça peut se faire — Si vous le voulez, me dirent-ils, nous allons vous prêter un traineau et notre meilleure équipe de chiens, et ainsi vous pourrez continuez votre voyage — Pas besoin de vous dire que j'ai accepté la proposition. Mais comme il se fait tard, et que je vois bien que ce ne sera pas avant demain que je pourrai compléter le transbordement de mes jouets, de l'avion dans le traineau, je me vois forcé de coucher ici ce soir — Mais je serai sur pied de bonne heure demain, car je commence à craindre d'être en retard et, du train que vont les choses, qui sait s'il ne m'arrivera pas d'autres désagréments. En tout cas, je vous dirai demain soir, à la même heure où j'en serai rendu.

Bonsoir donc, mes petits amis, et à demain — Bonsoir

Le Paradis des

JOUETS

EST OUVERT

Au Sous-Sol



Cette année, il est intéressant plus que jamais, et nous comptons sur la visite d'une multitude d'enfants et de grandes personnes.

Nous avons les plus beaux jouets que vous puissiez désirer et . . . . . avec ceux que le bon Père Noël emporte, il y en aura pour tous les petits enfants.

Le PARADIS DES JOUETS de PAQUET fera la joie de tout le petit monde cette année.

Tous les parents sont cordialement invités à le visiter en compagnie de leurs enfants.

DES PRIX POUR TOUTES LES BOURSES.

ACHETEZ DE BONNE HEURE, C'EST PROFITER DU MEILLEUR CHOIX.

4 AUBAINES *Au rayon des* TISSUS A LA VERGE

CREPE SATIN — il est la vogue pour les toilettes des élégantes. Toutes les teintes nouvelles. Largeur 38 pouces. Régulier $1.50. Très Spécial **98c**

CREPE RUGUEUX et CREPE PLAT, pure soie, le tissu populaire pour robes d'après-midi. Les plus belles couleurs. Largeur 38 pouces. TRES SPECIAL **69c**

CREPE MATELASSE, 38 pcs, la haute nouveauté pour robes d'après-midi ou de soir.— Teintes : **Petunia, Ambre, Bleu Gloria, Cuivre, Bronze, Noir, Blanc.** TRES SPECIAL **$1.25**

TISSUS A MANTEAUX, écorce d'arbre, diagonal, pure laine, 54 pouces. — **Brun, vert, bleu matelot, marine rouge-vin, noir.** — Régulièrement $1.98 et $2.25. TRES SPECIAL **$1.49 et $1.69**

NOTRE SALON DES FOURRURES



C'est le rendez-vous de tout ce qu'il y a de plus nouveau en **Styles, Qualité** et **Fourrures** de toutes sortes.

NOTRE IMMENSE POUVOIR D'ACHAT

nous permet de marquer nos marchandises à des prix **incroyablement bas.**

Nous avons un étalage à nul autre pareil. — Même si vous n'êtes pas immédiatement intéressée, vous vous devez de venir en faire l'inspection, afin d'être renseignée sur ce que vous pouvez vous attendre de trouver à nos magasins.

LA SAISON 1934 - 35

s'annonce pour être une saison de

MANTEAUX de SEAL

Dans cette sorte de fourrure, comme dans les autres, nous battons la marche, et nos prix défient toute concurrence : —

JUGEZ-EN

SEAL HUDSON. — Province de Québec, 1er choix
$150.00 $165.00 $185.00

SEAL HUDSON. — Rice Lake, Ont.
$210.00 $225.00

SEAL FRANÇAIS, traité à l'huile, cuir indéchirable, très fourni, d'un noir et d'un lustre rivalisant avec le plus beau Seal Hudson
$65.00 et $89.00

CARACUL RUSSE ou BROADTAIL brun, beige, gris, noir, RAT MUSQUE fini Kolinsky, CHAT SAUVAGE — canadien ou américain, ECUREUIL de Russie, naturel, ETC., ETC.
$38.25 à $345.00

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE

Le mouton de Perse n'a pas de supérieur pour la durée, et dans cette qualité de fourrure, nous avons un choix incomparable et dans les styles les plus nouveaux. — Nos prix sont aussi des plus raisonnables.

Si vous êtes intéressée dans l'achat d'un tel manteau, ne commettez pas l'erreur d'acheter avant de venir voir ce que nous avons à vous offrir. — Vous le regretteriez assurément.

NOS SPECIALITES

MANCHONS pour appareiller tous nos manteaux de fourrure ou les fourrures garnissant les manteaux d'étoffe. Prix **$2.95, $3.75** et plus

FORMES DE MANCHONS pour dames et fillettes **65c, 85c, $1.10, $2.25, $3.50**

ROBES en fourrure pour carrioles d'enfants. Prix **$5.50, $5.95, $6.95**

DOUBLURES — BOUTONS DE FANTAISIE, PEAUX DE TOUTES SORTES.

La Vie Sociale

LES DEBUTANTES DE LA SAISON

Environ trois cents personnes assistaient, hier soir, au bal de l'Armistice, qui a eu lieu au Château Frontenac sous les auspices du régiment Royal Rifles. La salle était décorée en vert et rouge, les couleurs du régiment. Sur la plate-forme où jouait l'orchestre du Château Frontenac, on pouvait voir plusieurs mitrailleuses et "Lewis guns" qui donnaient une atmosphère militaire à la fête. Dans le hall à l'entrée de la salle de bal, une sentinelle montait la garde devant les trophées gagnés par le régiment. Les drapeaux de différentes nations tapissaient les murs. L'ensemble des toilettes féminines et des uniformes resplendissants des officiers offrait un très joli coup d'oeil. On remarquait parmi les participants : l'honorable Lucien Cannon et madame Cannon; M. et madame R. Lemieux, M. et madame E.-M. Little, M. Laurence Cannon, le major et madame Fred Hill, le major et madame C. Scott, mademoiselle Elizabeth Gibson, le lieut.-colonel et madame W.-H. Draper, M. Alain Joly de Lotbinière, M. Horace Toussignant, mademoiselle Paulette MacWilliam, mademoiselle Elizabeth MacInnis, Mademoiselle Ernestine Ross, mesdemoiselles Madeleine Sévigny, Margaret Behm, Marthe Laliberté, Myrtle Sharpe, le major L.-A. Devine, M. James MacMillan, de Montréal, M. et madame John Lamont, jr, le lieut-colonel et madame C. Fages, M. et madame Georges Garneau, le major et madame H. Lamb, M. Howard Murphy, le lieut.-colonel et madame J.-M. Prower, le major et madame F.-C Hanogton, le major et madame Georges Bouchard, le lieut-colonel H. McGreevy, MM. John McGreevy, Lawrence Cassells, Reggie Simmons, le capitaine T.-A. Johnson, le lieutenant E. Meadley, M. André Delagrave, mademoiselle Brenda Davie, M. George Love, M. et madame A. Sissons, mademoiselle M. Hutchison, M. et madame Paul Champoux M. et madame Jean Champoux, le capitaine et madame E.-S. Stewart, de Toronto, mademoiselle A. Amyot, M. et madame B.-A. Ryan, de Montréal, M. Ernest LeSauteur, le capitaine F.-T.-G. Waghorn, de Montréal, et le lieutenant A. Althérr; mesdemoiselles Madeleine Sévigny, Françoise Sévigny, Louise des Rivières, Thérèse Laberge, Marthe Laliberté, Louise Drouin, Pauline LeMoine, Charlotte Fortier, Fernande Landry, Madeleine Delagrave, Madeleine Barnard, Charlotte-F. Turcotte; MM. Gavan Power, Alain Fortin, Jean-Robert Beaudoin, Guy des Rivières, Gérard Dorion, Louis Auger, le Dr Paul Giguère, Jimmie Clark, John Anderson, le lieutenant-aviateur Leopold Champoux, le lieutenant Stan Daly, M. et Mme H.-W. Sharp, M. Thomas Pope, M. Lionel Roussin, Mlle Georgette Amyot, Mlle Louise Vallerand, le capitaine H.-D. Kell, M. O Prent, Mlle T. Macauley, M. P.-R. Rolliston, Mlle Frances Parr, Mlle Betty Hanrahan, Mlle Kay Copeland, Mlle Nancy Staveley, Mlle Hazell Ross, Mlle Pauline Lemoine, le lieutenant Gérard Dorion, le capitaine B. Gendron, Mlle M. Watter, M. Basil Vermette, le lt-commandant et madame A. Pettigrew, le lt-commandant Paul Delâge, le lt-commandant et madame B. Lemieux, le lt-colonel et madame V. Boswell, le lieutenant James Phillips, mademoiselle Eileen Johnston, Mlle Betty Gall, le capitaine et madame P.-E. Millette, le lieutenant L.-G. Roberge, le lieutenant L. Bernatchez, le lieutenant Snead-Cox, le capitaine et madame P.-E. Poirier, le lieutenant G.-E.-Z. Boyle, M. et Mme Roy Whitehead, M. Paul Caouette, M. André Pelletier, M. et Mme H. Black, M. et Mme Clarke Ready, M. et Mme W.-F. Aves, M. et Mme Winthrop, M. et Mme A.-B. Scott, Mlle Doris Scott, M. et Mme W. Ross, Mlle G. Hillman, le lieutenant Louis Larue, le capitaine F. Thériault, Mlle E. Coote, Mlle B. Morissette, Mlle Madeleine Duclos, Mlle F. Baron, le lieutenant Jos. Blanchette, M. Lucien Duclos, M. J.-V. Delisle, M. Charles Durand, Mme Masse, le capitaine et Mme E. Boily, l'officier-aviateur R. Lacroix, M. K. Burns, Mlle Olive Smith, M. J.-H. Quart, M. Louis-V. Hunter, le lieutenant E. Meadly, M. George Love, M. et Mme A. Sissons, Mlle M. Hutchison, M. et Mme Jean Champoux, etc.

— o —

Le vicomte Duncannon, fils de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse de Bessborough, passe quelques jours au club de chasse de St-Joachim, l'invité de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec.

— o —

L'honorable Hector LaFerté, président du Conseil Législatif, a reçu, cette semaine, les félicitations de ses nombreux amis à l'occasion de son anniversaire de naissance.

— o —

Madame René Landry, qui a passé une quinzaine à Québec, chez son père, M. Charles Lanctôt, C.R., est retournée jeudi à Ottawa.

— o —

Mademoiselle Marie La pointe a reçu à l'heure du thé, hier, à la résidence de ses parents, M. et madame Simon Lapointe, Grande-Allée, en l'honneur de mademoiselle Renée Nizan, qui est en ce moment l'invitée de mademoiselle Lapointe.

— o —

Mademoiselle Cécile Giroux est au nombre des débutantes de la saison.

— o —

Mademoiselle Isabelle Gilbert, de Limoilou, est de retour de New-York, où elle a passé une couple de mois chez son beau-frère et sa soeur, M. et madame C.-H. Ouimet.

— o —

Madame Louis Deschênes, rue St-Cyrille, ainsi que ses filles, mesdemoiselles Thérèse et Clorinthe Deschênes, sont parties, dimanche, pour Tampa, Floride, où elles passeront les mois d'hiver. Elles font le trajet en automobile.

— o —

Madame Allen Boswell est de retour en ville après avoir visité sa mère, madame Fitzrandolph, de Montréal.

— o —

Mademoiselle Marjorie Barrow, de Montréal, sera à Québec en fin de semaine.

— o —

Madame J.-L. Apedaile, de Montréal est de passage à Québec, l'invitée de madame J.-V. Gale.

— o —

Mademoiselle Gill qui fut l'invitée de M. et de madame F.-W. Ross pendant quelque temps est retournée à Lennoxville.

— o —

Mademoiselle Louise Desrivières a reçu à dîner, hier soir, à la résidence de ses parents M. et madame Henri Desrivières, avant le bal de l'Armistice.

— o —

Madame P.-A. Choquette a reçu intimement au The, hier, pour sa belle-fille, madame Roddy Choquette (Lucile Poliquin).

— o —

Mademoiselle Criquette Samson est partie pour Trois-Rivières, où elle sera l'invitée de sa soeur, madame Lucien Morin.

— o —

Madame J.-T. Donohue a reçu intimement, hier, à l'heure du thé, en l'honneur de M. et de madame Roddy Choquette.

— o —

Madame J.-A. Gauvin est rentrée en ville après un séjour de quelques semaines à Montréal.

— o —

Mesdemoiselles Carmen et Liliane Déry sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines en Amérique du Sud.

— o —

M. et madame Raymond Lemieux ont reçu intimement à dîner, avant le bal de l'Armistice.

— o —

Mademoiselle M.-A. Champoux est de retour de Sherbrooke où elle a passé quelque temps.

— o —

Mademoiselle Marie-Blanche Bernier a passé quelque temps à Québec, l'invitée de mademoiselle Renée Bourget, chemin Ste-Foy.

— o —

M. J.-M. Dessurault, de Limoilou, est parti hier, pour New-York.

— o —

Mademoiselle Penneton, de Sherbrooke, est en visite à Québec, l'invitée de mademoiselle M.-A. Champoux.

— o —

Mlle Lumina Bouchard a reçu intimement à l'heure du thé, mercredi, à la résidence de ses parents.

— o —

Madame Gazoli Martin a reçu à un thé à la salle des Saints-Martyrs. La réunion fut des plus agréables.



Première rangée en haut de gauche à droite: mademoiselle Louise Archer, fille de M. et Mme Edward Archer, Grande-Allée; mademoiselle Yvette Bettesworth, fille de Mme Bettesworth, maintenant madame (docteur) Aimé Lantier, rue Ste-Ursule. En bas de gauche à droite: mademoiselle Colette Beaudry, fille de madame H. Beaudry, maintenant madame Charles Delagrave, rue Latour; mademoiselle Fernande Landry, fille du docteur et de madame Antonio Landry, rue St-Louis. (Studio Roy)

A OTTAWA

L'honorable Hugh Guthrie et madame Guthrie, qui sont revenus au Canada sur l'"Empress of Britain", sont de retour dans la capitale.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

M. et Mme Joseph Lessard, de Québec-Ouest, ont été l'objet d'une grandiose manifestation de la part de leurs nombreux parents et amis, samedi, le 27 octobre, à l'occasion de leur 25ième anniversaire de mariage. Le ralliement de cette distinguée famille groupa autour des jubilaires plus de trois cents personnes, venues de tous les coins de la province, leur rendre un témoignage d'estime et de considération en même temps que leur offrir des voeux.

La partie principale de la fête se déroula le soir, au cercle sportif, rue St-Vallier, où un magnifique banquet fut servi. M. Lorenzo Godin, ami de la famille, présidait ces joyeuses agapes et plusieurs orateurs portèrent la parole. L'orchestre Gingras, dont on s'était assuré les services, exécuta au cours de la soirée, un superbe programme musical.

Mlle Yvette Lessard, fille des jubilaires, fit la lecture d'une adresse bien sentie, préparée par les soins de la famille. Elle exprima les sentiments de gratitude et de filial attachement de leurs enfants et leur offrit les félicitations sincères et les bons voeux de tous. De beaux et riches cadeaux leur furent présentés et Mme Lessard reçut en outre une superbe gerbe de roses.



Plusieurs santés furent proposées. D'abord celles du Pape et du Roi, auxquelles répondirent MM. R. Cossette et Lorenzo Godin. M. Godin, un des principaux artisans du beau succès de cette fête grandiose, dit son admiration sincère pour le couple jubilaire et le proposa comme modèle à toute l'assistance. Il termina en déclarant que si notre gracieux souverain ne comptait que des sujets comme M. et Mme Lessard dans son vaste royaume, il aurait lieu de s'en féliciter. Les applaudissements unanimes qui soulignèrent le discours de M. Godin témoignèrent que tous partageaient ses sentiments à l'égard des héros de la fête.

M. Georges Delisle, avocat de cette ville, a répondu à la santé des jubilaires. M. Delisle a fait l'éloge de l'admirable carrière de M. et Mme Lessard qui sont à la tête d'une famille de quatorze enfants vivants. Il a souligné les exemples de vertu qu'ils ont donnés par leur vie chrétienne parfaite et a terminé en formulant le voeu qu'ils soient conservés encore longtemps à l'affection des leurs et à l'admiration de tous.

M. Rosaire Faucher a répondu à la santé des organisateurs qu'il a vivement félicités, faisant une mention spéciale de M. Lorenzo Godin, l'âme de l'organisation, pour l'esprit d'initiative qu'ils ont déployé et le magnifique succès qui couronnait leurs efforts. M. W. Tremblay a répondu avec beaucoup de brio à la santé des dames. Il s'est acquitté fort habilement de sa délicate fonction et a soulevé les applaudissements de toute l'assistance. Enfin, M. Jos.-Aimé Lessard, fils des jubilaires, a mêlé sa voix à celle des orateurs précédents pour réitérer à ses excellents parents ses sentiments de gratitude, leur dire l'attachement profond de leurs quatorze enfants et leur formuler les voeux les meilleurs.

M. Lessard remercia, en son nom et en celui de son épouse, tous les parents et les amis qui avaient bien voulu leur ménager cette agréable surprise. Il dit sa vive gratitude pour les bons sentiments qu'on leur avait exprimés, à lui et à sa compagne, ainsi que pour les magnifiques cadeaux qu'on leur avait offerts. Il eut un bon mot pour tous et se dit très sensible à la marque d'estime et de considération qu'on lui donnait.

La soirée se poursuivit dans une atmosphère de franche gaîté et le plus bel entrain ne cesse de régner. L'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée et ce n'est qu'à regret que l'on songea à se séparer, emportant de cette splendide fête un souvenir impérissable.

Il y eut chant, musique et sauterie.

Tous les enfants de M. et Mme Lessard participaient à la fête. Nous remarquions: MM. Paul, Maurice, Joseph-Aimé, Gérard, Charlemagne, Marcel, Dollard, Gaston, Raymond et Roger Lessard, ainsi que Mlles Ivette, Georgette, Jeannine et Pierrette Lessard.

Le "Soleil" unit sa voix à celle des nombreux parents et amis de la famille Lessard pour offrir aux heureux époux jubilaires ses plus sincères félicitations et ses voeux les meilleurs.

Quoi faire pour soulager l'"indigestion acide"



Voici qui détruit la cause en quelques minutes :

Aux dires des médecins, grand nombre de personnes qui croient avoir l'"estomac faible", souffrent tout bonnement d'*acidité stomacale*. Parce que le régime ordinaire comprend trop d'aliments acidifères, mais indispensables pour fournir l'énergie : viandes, féculents, sucreries, par exemple

Le résultat est très pénible... douleurs, gaz... "indigestions" après manger, toutes choses qui rendent la vie misérable. *Et dire qu'on peut y remédier dans l'espace de quelques minutes.*

Quoi faire

Si de temps à autre vous souffrez ainsi d'acidité stomacale, prenez un peu de Lait de Magnésie Phillipps après les repas. Cela fait de manière à *neutraliser* presque immédiatement l'acidité stomacale cause de vos malaises.

Vous avez moins de maux de tête et de "douleurs d'indigestion". Vous vous sentez une toute autre personne. Le plus beau, c'est que vous pouvez bientôt revenir au *régime normal*.

Essayez cela une fois. C'est réellement merveilleux. Prenez soit le "PHILLIPS" familier en liquide, ou le *nouveau* Lait de Magnésie Phillips en tablettes commodes. Ayez soin cependant d'avoir le *véritable* Lait de Magnésie *PHILLIPS*.

"SIGNES QUI DENOTENT SOUVENT L'"ACIDITE STOMACALE"

Indigestion acide	perte d'appétit
Auto-Intoxication	Fréquentes migraines
Nausées	Sensation de faiblesse
Aigreurs d'estomac	Insomnie
	Acidité buccale

QUOI FAIRE POUR CELA



PRENEZ—2 cuillers à thé de Lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau le matin au lever. Prenez-en une autre cuiller à thé trente minutes après manger. Et une autre au coucher.

Aussi en tablettes : Les tablettes de Lait de Magnésie Phillips sont en vente dans toutes les pharmacies. Chaque petite tablette vaut une cuillerée à thé de véritable Lait de Magnésie Phillips



FAIT AU CANADA

***Lait de Magnésie* PHILLIPS**

VOTRE INTERIEUR

—par—

Roger Dussault

199 rue St-Jean. Tél. : 2-5462

A l'Eglise de Beauport

Il y aura concert d'orgue annuel par M. Ch. Lapointe, professeur à l'Université Laval, avec le concours de madame Lucien Poulin, mezzo-soprano, à l'église de Beauport, dimanche soir le 11 novembre à 8 heures 15. Entrée gratuite.

A St-Jean Chrysostôme

EUCHRE-BRIDGE

Un euchre aura lieu le 15 novembre dans la salle du couvent, sous le distingué patronage de M. le curé, au profit des oeuvres paroissiales. Les cartes d'admission se vendent pour la modique somme de trente-cinq centins, y compris le succulent goûter qui y sera donné.

MARIAGE PRINCIER



Une surprise qui a été différente dans les cercles royaux européens et la société américaine a été la nouvelle des fiançailles de l'Infante BEATRICE, dans la photo supérieure, fille de l'ancien roi d'Espagne, et de Don ALESSANDRO TORLONIA, photo du bas, fils de Mme Elsie Moore Torlonia, de Park Ave, New-York. On ne croit pas que le mariage ait lieu d'ici quelque temps.

LES ENGAGEMENTS DANS L'ARMEE

Le maréchal Pétain, ministre de la guerre, vient de faire signer deux décrets importants relatifs aux engagements dans l'armée et au recrutement des spécialistes.

Le décret relatif aux engagements a pour but de pallier dans une certaine mesure les graves inconvénients qui pourraient résulter d'une diminution sensible des militaires de carrière au moment des classes creuses. ces dispositions permettent d'admettre à nouveau, si besoin est, les engagements sans limitation de nombre.

Le décret relatif aux spécialistes simplifie le mode de recrutement en vigueur jusqu'à ce jour. Les militaires du service armé déjà sous les drapeaux peuvent entrer au cours d'élèves-spécialistes sans examens préalable, à la seule condition d'être liés au service jusqu'à la fin du cours.

De même, pour les jeunes gens et les militaires libérés qui désirent entrer ou rentrer dans l'armée comme élèves spécialistes, les conditions d'admission ont été réduites au strict nécessaire pour constater leurs aptitudes à suivre les cours avec fruit. Le contrat d'engagement ou de rengagement qu'ils ont à souscrire est d'autre part résiliable, dans certaines conditions, au bout de dix-huit mois de service pour les engagés, au bout d'un an pour les rengagés.

Enfin, une disposition nouvelle qui va être prochainement publiée simplifiera les formalités de rengagement des militaires récemment libérés.

En dehors de l'intérêt militaire évident qui s'attache à ces dispositions nouvelles, l'attention est particulièrement attirée sur les avantages matériels et moraux qui doivent en résulter pour le pays dans les circonstances de la crise économique qui sévit actuellement.

Il est en effet particulièrement intéressant pour les jeunes gens qui n'ont pas encore fait leur service et pour les militaires prochainement libérés ou déjà libérés d'éviter le risque du chômage, soit en tentant de faire une carrière dans l'armée, soit en attendant, par un rengagement à court terme, le moment où ils pourraient plus aisément trouver à s'employer avantageusement dans la vie civile.

LA MAISON

P.-A. ALAIN LIMITEE

Est heureuse d'informer les Eleveurs de Renards de la Province qu'elle s'occupera cette année de l'expédition des renards argentés sur les marchés de Londres à

FRED'K HUTH & CO.

LONDRES

Sans aucune commission supplémentaire.

La Maison Alain tiendra aussi un marché local permanent pour l'accommodation des Eleveurs.

Elle fera elle-même le drummage des peaux.

Envoyez donc vos renards, ou venez nous voir à

77-79 DE L'EGLISE

ST-ROCH, QUEBEC.

LE COEUR DE TURENNE

M. Paul Laurent, ancien archiviste des Ardennes, fait dans le "Petit Ardennais" une suggestion qu'on souhaiterait de voir accueillie :

"Le testament de Turenne est ainsi conçu :

"Je désire que mon corps soit enterré dans l'église de la paroisse où je mourrai, et que mon coeur y demeure aussi".

"Vu les circonstances imprévues de la mort de Turenne en pays ennemi, sa dépouille ne pouvait être laissée à Salzbach.

"Après avoir reposé successivement à Saint-Denis, au Muséum d'histoire naturelle, et au Musée des monuments français, le corps de Turenne est, définitivement, dans l'église des Invalides.

"N'en résulte-t-il pas que, conformément au testament de Turenne, son coeur devrait juridiquement, et malgré l'ordonnance royale de 1818, se trouver dans l'église où son corps est déposé, c'est-à-dire aux Invalides ?

"La réponse ne semble pas douteuse. Mais qui amorcera l'entente désirable ?

"Un classement, par décret, parmi les monuments historiques ne suffirait pas. N'est-il pas plus juste que les dernières volontés de Turenne soient respectées ?"

LISEZ LES ANNONCES

Faites valoir votre dollar.

CANADIENNE PRISONNIERE DES NAZIS



Le consulat américain à Berlin n'a pu réussir à faire libérer Mlle STEELE, une jeune fille autrefois de Toronto et maintenant une étudiante en musique à Hollywood, Californie. Il y a près de trois mois qu'elle est en prison en Allemagne pour avoir dit-on, fait de l'opposition au régime Nazi. Sa mère, demeurant avec sa fille à Hollywood, a demandé au département d'état de bien vouloir intervenir

GROS CLOUS ROUGES CAUSE DE SOUFFRANCE

BURDOCK BLOOD BITTERS

Les clous sont simplement une éruption de mauvais sang. Ils vous rendent triste et misérable. Règle générale ils sont très douloureux et le pis c'est que lorsqu'il en disparaît un, un autre semble prêt à prendre sa place.

Pourquoi ne pas vous purifier le sang avec les Amers de Bardane (B. B. B.) qui chassent les impuretés hors de l'organisme et alors les clous ne tardent pas à disparaître.

LA VEUVE JOYEUSE

KIWANIS FROLICS

THEATRE CAPITOL - 30 NOV

AVOCAT

Achille Pettigrew, C. R.

111, Côte de la Montagne, Québec

TEL. 2-3360

DENTISTE

Dr Alph. DION

24 Côte du Palais, Tél. 2-2153

Bureau: 9 h. à midi et 2 à 5 h. le soir sur appointement.

A MONTREAL

Madame F.-L.-C. Bond et mademoiselle Theodosia Bond sont de retour de New-York, où elles ont passé une semaine au Waldorf-Astoria.

— o —

M. et madame Robert de Massy sont partis pour l'Europe, hier matin, à bod de l'"Alaunia".

— o —

Madame Donat Raymond recevra à dîner ce soir, avant la réception que donneront le consul-général d'Italie et madame G. Brigidi, à l'occasion de l'anniversaire de Sa Majesté le roi d'Italie.

— o —

Mademoiselle Jacqueline Dorais recevra à dîner, ce soir, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Cummings, débutante, avant le souper-dansant de la Ligue de la Jeunesse Féminine. Les invités sont : mesdemoiselles Pauline Boyer, Marcelle Dalbec, MM. Paul Galibert, Yvon Tassé, le Dr Paul Dumas et William-P. Charlebois

— o —

Mademoiselle Madeleine Surveyer recevra à dîner, ce soir, avant le souper-dansant de la Ligue de la Jeunesse Féminine, en l'honneur de mademoiselle Kay Palm, de Toronto.

Le manteau en rat-musqué naturel



réunit les qualités suivantes:

beauté,

confort,

durée,

Les riches couleurs de brun naturel du rat-musqué du Québec, sont celles que l'on donne aux fourrures teintes de grand choix, comme le kolinsky, le vison japonais et certaines martres.

Le rat-musqué a une fourrure abondante et résistante, un cuir fort et souple.

Le manteau de bon rat-musqué est parmi ceux qui exigent le minimum de dépenses d'entretien. Sa durée est longue, même à l'usage rude.

Choisissez vous-mêmes les peaux de votre manteau, le modèle qui vous va.

Et faites faire votre manteau, en faisant adapter la coupe et tout modèle à votre personnalité physique. Un patron personnel vous assure ces qualités, toujours recherchées des femmes qui s'habillent bien.

● **Cette vignette** reproduit le dessin d'un de nos modèles de manteaux en rat-musqué naturel.

Ce modèle et plusieurs autres, que vous pouvez voir à notre magasin, ont été créés pour des manteaux en vison.

J.-B. Laliberté (limitée)

MANUFACTURE DE FOURRURES

(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté)

145, rue St-Joseph

VOTRE PAGE MADAME

LE COURRIER

La vie, l'amour et la bonté

D. — Madame. — Je suis lassée et fatiguée de la vie qui ne nous apporte que peines et désillusions. Il faut croire que je suis née sous une mauvaise étoile car, depuis que je suis au monde, jamais rien ne m'a réussi. Une méchante fée a présidé à ma naissance : je suis plutôt laide, d'intelligence moyenne, de minime instruction. Et pour comble de malheur je ne mesure que quatre pieds et sept pouces: cela c'est le cauchemar de ma vie. Qu'ai-je fait pour mériter un tel supplice ! Je suis pauvre et orpheline de père. J'ai vingt-quatre ans. Je suis sage. Tout dernièrement, j'ai rencontré quelqu'un que j'aime et dont je ne suis pas aimée. C'est épouvantable comme je souffre. Je suis complètement démoralisée. Je voudrais mourir. Je n'ai jamais eu de si grande peine dans ma vie. Jamais, jamais je n'aimerai, je me le jure. Je m'aperçois que pour se faire aimer il faut être méchante et extravagante, et faire les cent pas pour les jeunes gens. Celui que j'aime est un veuf de 29 ans. Il a deux mioches. Un conseil me ferait un grand bien. — MILDRED.

R. — Au lieu d'une pauvre enfant lassée et découragée de la vie, j'aimerais voir une jeune fille brave et de belle humeur, les dents serrées, les yeux clairs, bien décidée à triompher de la méchante fée dont elle subit la hantise morbide. Ne sont heureux que ceux qui savent prendre leur vie dans leurs mains et s'en servir. Non pas se laisser asservir.

J'aimerais voir chez vous un tel amour de la vie et une telle confiance en elle — car aucun amour n'existe sans confiance — que loin de la bouder vous la recherchiez partout, en vous, autour de vous, cette vie qui ne se fait belle que pour ceux qui savent la deviner et qui croient en elle. Au lieu de vous anémier dans ses ombres, je voudrais vous voir mettre toute votre volonté et votre activité à découvrir les régions ensoleillées qu'elle vous ménage. Vous en avez sûrement votre part comme tout être humain. Il faut la découvrir, cette part, et savoir l'apprécier.

Votre personne est petite, toute petite, dites-vous. Ne croyez-vous pas qu'elle grandirait étrangement si, au lieu d'être recroquevillée sur elle-même, elle se déployait en bonté, en charité, en oubli de soi ? Comme elle grandirait, votre charmante petite personne, si elle voulait se servir bien du coeur ardent que la "méchante fée" a oublié de lui enlever !

A la place d'un coeur de pauvre vieille désabusée, vous avez sans le savoir un coeur jeune, tout gonflé d'amour prêt à se dépenser. Et vous semblez dédaigner ce trésor ! Ce coeur vibrant, pourquoi ne s'épanouirait-il en véritable amour de la vie, de tous les êtres qui vivent autour de vous; à tel point que cet amour transparaisse dans la limpidité de votre regard, dans la vivacité et la tendresse de votre sourire, dans la grâce et la douceur, la sympathie de tous vos gestes, dans le charme de votre voix et de vos paroles ? Vous en seriez toute transfigurée, embellie.

Alors, vous verriez s'accomplir des miracles. Plus de désespoirs mortels de désirs stériles ! Votre coeur, en s'oubliant pour les autres, accueillera la paix et le bonheur. Plus calme, plus gaie, plus ouverte, vous serez plus attirante. Vous aurez cette attirance mystérieuse des êtres qui "habitent leurs demeure profondes". Et qui sait si celui que vous aimez ne subira pas le charme nouveau ?

Les hommes n'épousent pas que la beauté. Regardez un peu autour de vous, vous serez convaincue. Ce qu'ils cherchent toujours — même sous de fausses apparences — c'est de la bonté. Ils restent toute leur vie de grands enfants. Et leur idéal féminin demeure celui qu'une mère, une soeur leur a fait connaitre ou rêver : la compagne qui soit le port de la tendresse et de la sérénité avant et après les dures traverses de la vie. C'est pourquoi ils vont vers celles qui savent leur promettre cette réalité ou leur en donner l'illusion. La beauté est un grand dispensateur d'illusion, j'en conviens; pas toujours si efficace qu'on le croit, cependant. Le charme en est un autre, irrésistible celui-là.

Mais pourquoi la bonté vivante qui met dans tout l'être, dans sa démarche, dans ses gestes, dans son visage, un rayonnement éblouissant, pourquoi la bonté tendre et généreuse ne se ferait-elle pas sa place en conquérante sûre de sa victoire ?

CLAIRE

D.—Je suis courtisée par un jeune homme qui est très gentil. Mais il a un défaut, si c'en est un, que j'ai remarqué aussi chez plusieurs autres jeunes gens que j'ai connus : il a la manie d'être trop prévoyant et de trop faire voir qu'il aime. Je n'aime pas ce genre. J'aimerais qu'il soit plus maître de lui et qu'il ne se laisse pas conduire comme un enfant. Je ne sais si je pourrais le lui dire sans le blesser. Ce n'est pas que je sois très jolie ni que j'accorde mes baisers à tout chacun car il est bien rare que je lui accorde un baiser. Je ne comprends pas ces jeunes gens qui ne savent pas être maîtres d'eux-mêmes et avoir une volonté et non pas une nonchalance.

2.—Lorsqu'un jeune homme accompagne son amie et une autre jeune fille, doit-il aller reconduire les deux jeunes filles ? — MIMI PINSON.

R.—Ainsi vous préférez la manière forte. Vous reprochez à votre ami de trop s'oublier dans son amour, de n'être pas assez égoïste, quand tant d'autres se plaignent du contraire. Il est trop bon, trop gentil : vous avez sans doute peur qu'il ne soit un peu bonasse, pas assez homme. Vous avez raison, ce serait là un grave défaut de caractère. Cela nous donne une fois de plus l'occasion de constater que l'excès en tout est un défaut. Certainement, vous pouvez le lui dire, et vous le devez même si vous l'aimez un peu : c'est lui rendre service. Une femme peut tout dire à un homme qui l'aime, et sans le blesser si elle a la bonne façon. Tout est dans la manière. Parlez-lui de votre admiration pour les hommes volontaires, très masculins, qui trouvent toujours le moyen de faire ce qu'ils veulent et qui ne manquent pas d'audace dans toutes les circonstances de leur vie.

2.—Oui, sans doute. Il doit du moins l'offrir.

D.—Je désirerais beaucoup lire de beaux livres contenant la vie des saints et je ne puis me les procurer moi-même. Pourriez-vous m'enseigner quoi faire ?

2.—Pouvez-vous me dire si un grand pécheur peut être appelé à la vie religieuse et pouvez-vous me nommer quelques grands saints qui ont été de grands pécheurs ? BRUNETTE.

R.—Abonnez-vous ou faites-vous abonner à une bibliothèque ici en ville. D'après la suscription de votre lettre je vois que vous ne demeurez pas loin de Québec. Vous pourriez sans doute venir changer vos livres au moins une couple de fois durant l'hiver. Il y a les bibliothèques des Jésuites, rue d'Auteuil des Franciscains, Maison Ste-Marguerite, de l'Institut Canadien, au Palais Montcalm.

2.—Mais oui, cela s'est vu souvent. Mon Dieu ! de mémoire je pense à S. Pierre, à S. Paul, à S. Augustin, à S. Ignace, à S. François de Borgia. Mais il y en a des centaines.

AMOUREUSE DE MARCEL.—Quand vous serez un peu plus vieille, vous aurez appris que tout s'arrange avec le temps. Ce n'est sans doute pas tant à cause de votre jeunesse qu'à cause de celle de votre ami que vos parents s'opposent à ce que vous le receviez à la maison. Soyez patiente, obéissante et douce avec vos parents, ayez confiance en eux. Comme ils ne veulent que votre bonheur, si dans quelques années ils se rendent compte que ce jeune homme est digne de vous, vous verrez, toutes les barrières tomberont. Et si vous aviez changé tous les deux — ce qui est plus que possible quand on n'a que 16 et 17 ans — comblen vous bénirez leur vigilance !

COEUR BRISE.—Vous m'avez écrit une lettre bien touchante et qui fait du bien. Malgré sa mélancolie, elle m'a apporté le parfum d'un bonheur rare brusquement interrompu par la mort. Si vous pouviez lire toutes les pauvres lettres éplorées que je reçois, vous vous rendriez compte qu'il y a bien des peines dans la vie qui sont pires que la mort. Et malgré votre chagrin respectable vous sentiriez que vous avez été une privilégiée. C'est votre bien le plus intime que votre union d'âme avec votre cher défunt. Personne au monde n'aurait le droit de vous reprocher d'y rester fidèle et de refuser un second mariage, surtout si vos enfants sont suffisamment pourvus pour qu'il n'y ait pas à s'inquiéter de leur avenir. Quant à la question du plus ou moins de mérite : qui sait si en vous remariant vous accumuleriez vraiment des mérites pour le Ciel ? Si vous étiez malheureuse, auriez-vous la force de le supporter, avec vos beaux souvenirs ? Et si vous étiez très heureuse, alors, où serait le mérite ? Je crois que ce qui fait notre plus vrai mérite, c'est le degré de pureté et de sincérité de notre amour pour Dieu, et c'est Lui seul qui en est le juge. Les diverses circonstances de notre vie ont souvent à cet égard une influence à l'encontre de nos prévisions.

Pour votre deuxième question : Non seulement vous le pouvez, mais vous le devez.

D.—J'ai 19 ans. Je possède une très bonne éducation et aussi une bonne instruction. Suis assez sérieuse. J'ai beaucoup de connaissance en violon et piano. J'ai envoyé plus de 20 lettres à des correspondants et personne ne m'a répondu. Allons, Mlle Claire, vous qui avez plus de connaissances que je puis en avoir, dites ce qui manque pour faire plaisir à ces jeunes gens et les attirer vers une correspondance qui veut se distraire ?—SUZY.

R.—Cela veut dire, ma petite amie, tout d'abord que vous vous êtes sans doute adressée à des jeunes gens à qui vous ne convenez pas ou plutôt qui ne vous conviennent pas. Un certain degré d'éducation et d'instruction vous met vite en ce pays au-dessus de la majorité. Ecrire ainsi à l'aveuglette à ceux qui demandent des correspondantes par la voix d'un journal, peut vous réserver bien des surprises, pas toutes agréables. Je ne serais pas du tout étonnée que les jeunes gens à qui vous vous êtes adressée vous aient trouvée trop bien pour eux et qu'ils n'aient pas osé vous répondre. Qui sait ? Même pour ceux qui sont un peu futés, vous avez peut-être trop volontiers — parce que vous êtes jeune — fait étalage de vos divers talents : vous les avez effarouchés. La vie vous apprendra la diplomatie de la coquetterie.

PETITE DECOURAGEE.—Pour vous donner un conseil efficace, il faudrait que je connaisse mieux les personnes dont vous me parlez. Le jeune homme en question est-il bien le compagnon de vie qu'il vous faut ? Vous me paraissez d'un rang social et d'un degré d'instruction plus élevés que lui. Là est peut-être la grande et véritable cause de l'opposition de vos parents. Croyez-moi, votre vie actuelle, si terne qu'elle soit, vaut encore mieux qu'un mariage malheureux. Et qui vous dit que vous n'en rencontrerez pas un autre qui vous conviendrait mieux, dans quelques mois, l'an prochain ? Si vous l'aimez vraiment et qu'il est pour vous le compagnon rêvé, c'est une autre affaire alors. Pourquoi ne pas demander conseil à votre curé ?

D.—Pourriez-vous me donner l'adresse de M. John-D. Rockefeller ? — ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—4 W., 54th Street, New-York City. Il passe l'hiver à Miami.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

TAQUINERIES

Je ne peux pas toujours avoir la face épanouie de la pleine lune.



Un sourire apporte plus de lumière dans la maison que des centaines d'ampoules électriques.

Dessinatrice de ponts



Miss EDITH REED

On construit à l'heure actuelle un superbe pont de $2,000,000 au-dessus du Missouri à Omaha, dans le Nebraska. Si jamais quelqu'une de vous y passe, il lui faudra remarquer et admirer l'architecture ornementale de ce pont : elle est due à l'habile crayon d'une frêle jeune étudiante de 21 ans, Miss Edith Reed, dont nous publions la photographie ci-dessus. Et je vais vous raconter un peu de son histoire pour encourager celles qui ont de l'ambition, le goût du travail, et qui sont poursuivies par ce qu'elles appellent la malchance.

Le printemps dernier, Miss Reed, qui étudie l'architecture d'intérieur à l'université du Minnesota, eut un grave accident d'automobile qui interrompit ses études et l'immobilisa à sa chambre pour de longs mois. Elle se mit alors, pour tromper le temps, à jeter sur le papier des idées qui lui venaient et fit de nombreux dessins de projets décoratifs.

Or, un jour, un ami de son père, M. Oliver-T. Mattison, qui se trouve être le président de la compagnie qui construit le pont d'Omaha, vint à la maison et monta à sa chambre pour prendre de ses nouvelles. Tout en causant, ses yeux tombent sur les dessins épars. Il s'y intéresse à tel point qu'il en emporte plusieurs pour les soumettre à ses ingénieurs, lesquels s'en montrent enthousiasmés et les acceptent.

Cette jeune fille a déjà d'ailleurs prouvé beaucoup de courage et de ténacité. Depuis son entrée à l'université, elle gagne ses cours en travaillant dans une petite boutique de nouveautés ouverte sur les terrains de l'université par l'un des grands magasins de Minneapolis. L'an dernier, elle devenait gérante de la boutique. Elle est aussi présidente de l'association des étudiants en architecture de son université. Elle doit graduer en juin.

On dit que plusieurs des dessins de Miss Reed pour le pont du Missouri sont tout à fait originaux et ouvrent de nouveaux horizons dans cette branche de l'architecture.

Fêtes gastronomiques à Rouen

Dans "L'Hôtellerie", la très intéressante revue montréalaise de tourisme, nous trouvons un savoureux compte rendu des fêtes gastronomiques annuelles de Rouen auxquelles on a donné le nom rabelaisien de "Fêtes du Ventre". Dans la plus pure tradition française du "bien vivre" et du "bien manger", ces fêtes réunissaient des gastronomes de toutes les provinces de France et des littérateurs de renom qui, avant de se séparer, conclurent que "l'esprit et l'estomac sont intimement liés". (Cette réflexion rappelera aux ménagères l'axiôme qui veut que les hommes aient le coeur bien près de l'estomac).

Comme ces fêtes évoquent avec infiniment de pittoresque la petite patrie et les joyeuses façons de vivre de nos ancêtres normands, nous croyons que nos lectrices parcourront ces lignes avec autant de vif plaisir que nous en avons eu nous-même: —

"Le courrier de France nous apporte de très intéressants échos des fêtes gastronomiques de la capitale normande.

Maintenant il est de tradition que chaque année, vers la fin de l'été, toutes les sommités culinaires de la ville-musée, prises d'une excellente émulation, offrent au public et à des juges qualifiés, des plats et recettes culinaires. Une véritable exposition s'ouvre pendant trois jours, les produits normands sont à l'honneur et des manifestations, non seulement oratoires mais aussi artistiques, accompagnent ces fêtes "du bien vivre".

Cette année, les "Fêtes du Ventre" de Rouen ont eu lieu les 28, 29, 30 septembre dernier et elles ont rencontré le plus magnifique succès.

La ville de Rouen, en cette occasion, reçoit des milliers de visiteurs, ce qui ne manque pas de développer puissamment l'industrie touristique et de permettre au commerce rouennais de faire d'excellent commerce.

Un des principaux animateurs

SALON DE LA GASTRONOMIE

Le salon de la gastronomie se tenait sous une tente dressée sur la terre-plein du vieux marché; il abritait les choses les plus succulentes et les plus délicates que puisse rêver un gourmet et même un simple mortel.

Citons : la poularde rose de mai — le caneton glacé à l'orange — la truite à l'amiral — la côte de veau Bellevue — le carré de veau à la gelée et mille autres délicatesses de bouche.

Dans un vaste décor, représentant un port avec ses barques et ses pêcheurs, s'étalaient les huitres les plus appétissantes, on voyait aussi la vendeuse normande qui distribuait les huitres aux amateurs.

Les vingt et un fromages de Normandie étaient représentés ainsi qu'une bibliothèque gastronomique et bien d'autres choses artistiques que l'espace ne nous permet pas de mentionner.

A la halle au poisson on y voyait tout ce que l'océan et la mer sont capables d'inventer pour distraire votre palais, des poissons gros comme ça, puis, d'autres et d'autres. . . .

Les fruits, les légumes et les fleurs étaient de la fête, certainement, ainsi que le Calvados, le cidre pétillant, jusqu'à la confiture et la moutarde d'Yvetot.

Les réjouissances populaires eurent lieu sous la présidence d'un gigantesque Gargantua sous l'oeil bienveillant de M. et Mme Beulemans.

La danse, la retraite aux flambeaux, les flons flons d'une musique gaie, soulignaient le succès de ces fêtes gastrononiques.

COMBATS GASTRONOMIQUES

Imaginez quatre gros mangeurs, réunis sur une estrade, des laquais essoufflés, vaincus par l'appétit de "ces messieurs", apportant, en courant, mets sur mets. Ce furent les mangeurs qui vainquirent les maîtres d'hôtel.

Le menu, dû à Lucien Dorin, était établi à l'échelle des appétits de ces messieurs. Chacun d'eux se vit servir une barbue, sauce hollandaise; une poularde, un gigot, qui ne pesait pas moins de trois livres, entouré de flageolets; des fromages à discrétion ; des tartes, des fruits ; du café, des liqueurs le tout était arrosé du vin d'Alsace de Richebourg, de Charles Viennot et d'un "Trou normand" offert par André Simon.

Une foule considérable assistait à ce combat pacifique ; commencé à une heure, il ne devait se terminer que trois heures plus tard.

Ajoutons que deux cents portions de morue furent distribuées par le Comité de Propagande de Fécamp, au restaurant des chômeurs, à l'occasion de cette manifestation gastronomique."

(L'Hôtellerie)

Quand vous aviez son âge.



Vous vous souvenez, n'est-ce pas? — mamans d'aujourd'hui — de ces malaises qui vous assiégèrent et vous rendirent l'existence si misérable à l'approche de vos quinze ans: faiblesse, nervosité, lassitude, mauvaise humeur, maux de tête, vertige, douleurs dans le dos, les reins, les aines, etc.

Votre mère vous expliqua, dans le temps, que vous passiez par une période de transition de la fille à la femme, une période particulièrement susceptible d'accidents et de maladies sérieuses.

Votre jeune fille atteint cette période, c'est à votre tour de veiller sur elle, de bien considérer les changements importants qu'elle subit, les périls qui la menacent afin d'y remédier à temps.

Aujourd'hui ceci est facile — Grâce aux Pilules FEMOL, la jeune fille peut passer sans danger cette période critique et éviter aussi de nombreuses maladies féminines dont la plupart y ont leur origine.

Les PILULES FEMOL se vendent partout $1.00 la boîte, ou nous seront expédiées poste payée sur réception du prix.

Institut Cazo — Place Royale — Montréal

LES PILULES FEMOL
Soulagent les Femmes Malades

NOTRE ENQUETE SUR LES BUDGETS FAMILIAUX

Une Trifluvienne m'envoie l'intéressant budget que je publie ici. Elle est économe puisqu'elle trouve le tour de mettre de côté plus d'un cinquième de son revenu... Cependant, j'aimerais bien qu'elle nous explique comment elle peut arriver à ne dépenser que $78 d'habillement et d'entretien pour cinq personnes, quand, d'après le calcul normal, la seule dépense des chaussures doit prendre déjà presque la moitié de ce montant. Le reste me parait s'équilibrer en tenant compte du petit jardin qui fournit les légumes et les desserts pour l'année. Je remarque aussi que, très sagement, ce jeune ménage fait des sacrifices pour porter des assurances efficaces.

Je trouve dans une revue française l'histoire d'une jeune femme qui divise son budget dans les proportions suivantes:

Loyer	2-10
Alimentation	3-10
Vêtement et entretien	1-10
Eclairage et chauffage	1-20
Service	1-10
Soins de santé	1-10
Argent de poche madame	1-20
Argent de poche monsieur	1-20
Imprévus	1-20

La proportion allouée pour l'item "Service", surtout pour un petit budget, est évidemment un peu forte, et rien n'est prévu pour les assurances, sauf peut-être à l'item "Imprévus". Tel quel, il fait tout de même une excellente suggestion.

Ma chère Claire,

Je suis tout à fait intéressée par la lecture des différents budgets que vous soumettez à notre approbation dans "Le Soleil".

Voici le mien, qui n'est pas équilibré à demande, mais bien le résultat d'une comptabilité que mon mari tient à date.

J'ai trois enfants, de 15, 11 et 9 ans. Mon revenu annuel, salaire de mon mari, est de $1,475.72, soit $122.98 par mois.

J'ai adopté le système de mettre de côté chaque mois, un montant défini, ce qui me permet d'arriver à un résultat pratique.

Je paie un montant assez élevé pour les assurances car nous sommes tous assurés ($11,000.00 pour les vies et $1,500.00 pour le feu.)

J'ai un petit jardin qui me permet d'épargner et je fais toute la couture des enfants, à l'exception des pardessus d'hiver pour les garçons.

	Annuel	Mens.
Loyer	$180.00	$15.00
Eeau	18.00	1.50
Assurances vie et feu	378.00	31.50
Chauffage	47.75	3.98
Poêle électrique	36.00	3.00
Lumière	12.75	1.06
Laitier	73.00	
Boulanger	77.00	150.00 12.55
Epicier	104.00	
Boucher	60.00	164.00 13.67
Ecoles, livres, contributions	18.10	1.51
Vêtements et chaus pour 5	78.00	6.50
Dépenses diverses, Aumô. récréa.	57.96	4.83
Epargne en banque pour 12 mois	308.36	25.69
TOTAL	1475.72	122.98

Votre toute dévouée,
UNE TRIFLUVIENNE

Encolures nouvelles, jour et soir



Voici quelques idées pour les ingénieuses qui, avec un petit détail, trouvent le moyen de nous donner l'illusion de la nouveauté et du dernier cri. En haut, à l'extrême gauche, un jabot en papillon s'attache dans le dos par un bouton; au centre, une étoile en paillettes d'or ou d'argent, à droite, un simple biais de bengaline, de satin ou de piqué blanc posé sur un col retourné. En bas, à gauche, une large bande de taffetas échiffé entoure le buste et se termine par un noeud volumineux sur l'épaule, au centre, des épaulettes de deux tons de velours, et à droite, la boucle et les larges bandes de velours qui s'allongent, dans le dos, jusqu'à former une traine. Avec ces quelques idées, vous pouvez accomplir des miracles.

Présidente



Miss Reba Hummel

Cette jolie jeune fille est présidente du conseil d'Agriculture de l'université d'Etat en Ohio. Le conseil surveille toutes les activités du collège d'agriculture de cette université. La charge à laquelle vient d'être appelée Miss Hummel avait été jusqu'ici exclusivement réservée aux hommes.

GLADYS VOUS CONSEILLE

SOURIRE

La bouche, même silencieuse, est expressive. La forme de son arc la rend tour à tour intelligente, moqueuse, rieuse, désabusée, maussade ou bonne.

La femme qui minaude et fait souvent la "bouche en coeur" plisse ses lèvres; celle qui a mauvais caractère et fait la moue ne les plisse pas moins. Ces deux habitudes arrivent ainsi à la rider rapidement. La femme qui bâille, qui rit à tout propos, distend le muscle des lèvres, fait naître des rides au coin de la bouche, rides qui descendent sur le menton et donnent au visage une expression triste et vieillie.

La politesse s'accorde ici avec l'hygiène pour nous faire jolies, puisqu'elle nous conseille de bâiller discrètement, de remplacer le rire par le sourire, de ne pas crier. Avec ces précautions, on garde à la bouche sa fermeté de contour.

Pour combattre les rictus et les petites rides rayonnantes autour de la bouche, faire quelques massages avec un bon "cold-cream". Ce massage fait transversalement à la direction des rides, déplisse et assouplit la peau en lui incorporant un corps gras.

Pour garder croustillant laitue et céleri, les plonger dans l'eau froide, laisser faire un peu puis enlever l'eau et recouvrir d'une assiette toute la journée ou la nuit au besoin. En les reprenant on les trouve tout rafraichis et croustillante.

Pour remédier aux taches humides que laissent sur nos tables ou nos fenêtres les jardinières qui contiennent nos plantes d'appartement, il est bon de plonger les pattes du vase ou le fond dans le parafine.

Mère Piché sera décorée lundi

Ottawa.—Mère Piché, supérieure générale des Soeurs Grises de la Charité, de Montréal, sera à Ottawa, le 12 novembre, et se rendra à Rideau Hall où elle recevra des mains de lord Bessborough, gouverneur général du Canada, la décoration de Dame commandeur de l'ordre de S.-Michel et de S.-Georges. Cette rare distinction a été accordée à l'éminente religieuse par sa Majesté le roi George V, le 4 juin dernier, sur recommandation du très hon. R.-B. Bennett. Le premier ministre sera présent à la cérémonie.

SALADE A LA MENTHE



Coupez en dés la pulpe de trois oranges, ajoutez une boite d'ananas en dés puis un quart de livre de "after dinner mint" brisés en parcelles. Gardez au frais jusqu'à l'heure de servir. Vous aurez ainsi un délicieux coquetel à la menthe à servir avant un déjeuner ou un diner.



"Ma chère, je n'ose plus sortir avec le bébé . . . Elle est insupportable depuis quelques jours. Je ne sais pas ce qui la rend si hargneuse!"

"Elle a mauvais teint, Louise. Tout comme Pierrot, qui était si insupportable le mois dernier. Elle a probablement besoin d'un laxatif. Donnez-lui donc du Castoria . . ."



"Regarde la mignonne . . . le Castoria lui a fait un bien énorme!"

C'est évident, Louise. Des milliers d'enfants ont bénéficié du Castoria. Il est surtout indiqué contre l'acidité stomacale. Il ne contient aucune de ces substances nocives qui se trouvent dans les purgatifs préparés pour les adultes. Et, chose qui a son importance, le Castoria a bon goût . . ."

CASTORIA
Le Laxatif des Enfants
De tout premiers jours à la 11ième année

25F

Propos féminins

LE COURRIER

(Suite de la page 7)

PALE ETOILE—Continuez à prier le bon Dieu pour qu'il envoie à votre mari une grâce spéciale. Faites prier vos petits enfants. A l'heure actuelle je ne vois pas d'autre issue que ce que je vous avais d'abord conseillé, et puis la Providence de Dieu. bon courage !

JEAN X.—Prenez garde que la jalousie ruine votre bonheur. Puisque vous avez épousé cette femme beaucoup plus jeune que vous et que vous l'aimez, faites le sacrifice de sortir avec elle quand elle le désire, autrement vous la perdrez de toutes façons. Vous savez le vieux proverbe "Avec les loups....." Il ne faudrait à aucun prix qu'elle vous trouve vieux jeu, cela vous serait fatal. La sagesse serait donc de renoncer à vos soirées au coin du feu, quoi qu'il vous en coûte.

UNE QUI DESIRE CONNAITRE—Il faut, dans la circonstance, que vous fassiez votre part mais discrètement : encouragez-le par un sourire spécial, faites naître une raison de lui adresser la parole, quand ce ne serait que de laisser choir un gant, ou votre mouchoir, ou un livre pour qu'il se précipite pour le ramasser et vous le remettre. C'est la vieille recette classique mais elle a toujours et bien réussi aux femmes des autres générations ! Pourquoi ne pas continuer à nous en servir, surtout dans un cas comme le vôtre.

R. T.—Mille mercis pour votre très gracieuse obligeance. Je me permets de transcrire votre lettre :

"Je lisais dans votre courrier il y a quelque temps qu'une de vos lectrices se demandait d'où venait l'origine du gâteau de noces. Comme vous en demandiez l'explication à vos lecteurs, me serait-il permis de vous rendre le service de vous en donner l'explication qui à mon point de vue semble être l'origine la plus certaine.

Je crois que cette coutume du gâteau de noces vient des Romains, car chez eux, il y avait une sorte de mariage entre patriciens qui s'appelait "MANUS" et dans lequel la condition était que l'on devait le faire suivant un rite que l'on appelait "CONFARREATO". Cette cérémonie consistait dans l'offrande aux dieux d'un gâteau de farine. Cette coutume s'étant modifiée quelque peu s'est conservée jusqu'à nos jours dans son essence, et voilà pourquoi, il y a aujourd'hui ce qu'on appelle le "GATEAU DE NOCES".

Veuillez agréer, Mademoiselle, toutes mes civilités.

D.—Ma jeune fille reçoit depuis quelques semaines la visite d'un ami, jeune homme très respectable appartenant à une excellente famille. Je ne le connais pas encore mais j'entends bien qu'à la prochaine visite il me soit présenté. En cette circonstance, comment me présenterais-je et quelles bonnes paroles devrais-je lui adresser ? L'inviterai-je à visiter ma fille ? — JOBETTE.

R.—Votre fille pourra vous amener son ami dans la pièce où vous vous tenez d'habitude. Vous lui tendrez la main, sans vous lever bien entendu, vous lui offrirez de s'asseoir, et vous causerez quelques minutes avec lui en lui témoignant beaucoup de bienveillance, vous informant discrètement de la santé de ses parents et de ce qui peut l'intéresser. Vous lui donnerez ensuite son congé en lui souhaitant la bienvenue chez vous et en lui disant que cela vous sera agréable de le revoir ou temps en temps. Si l'entrevue est au salon, vous y serez avant son arrivée et vous quitterez la pièce à votre convenance.

D.—Mes cheveux ne frisent pas et je n'ai pas le moyen de me faire coiffer. Actuellement je me fais deux ondulations d'un côté de la tête. Comment pourrais-je me coiffer ? Je suis brunette, j'ai la figure un peu grosse mais plutôt longue.

2.—Aussi, pendant l'hiver j'ai toujours les mains rouges, ce que je déteste. Donnez-moi donc un moyen d'y remédier. Je travaille aux travaux du ménage. Et aussi le moyen pour empêcher mes ongles de casser ? — A. B.

R.—Vous pourriez porter vos cheveux très courts, comme c'est la mode actuellement, et vous faire des bouclettes avec des papillottes comme autrefois quand vous étiez petite fille. Ces bouclettes, comme vous le voyez dans les gravures de mode ou même dans la page féminine de la semaine dernière, sont portés haut sur la tête et plutôt sur le front. Si cela ne vous va pas et que vous préfériez vos cheveux longs, nouez-les très simplement dans le cou et contentez-vous d'une vague ondulation si vous tenez absolument à être frisée. Mais une brune se passe facilement d'avoir les cheveux frisés.

2.—Cela peut dépendre d'une mauvaise circulation. Alors, il faudrait voir le médecin. Mais ayez donc toujours une bonne lotion pour les mains non seulement sur votre table de toilette mais sur la tablette de la chambre de bain et sur celle de l'évier de la cuisine afin de vous en servir régulièrement à chaque fois que vous vous lavez les mains. La meilleure est encore la glycerine avec l'eau de rose. Cette pratique peut contribuer à beaucoup améliorer leur apparence. Pour les ongles cassants, on recommande de ne pas les porter longs, et puis de leur donner souvent un bain d'huile d'olive chaude.

D.—Je suis une jeune fille de 16 ans. J'ai beaucoup de boutons à tête noire dans le visage. Pouvez-vous m'enseigner un remède pour les faire disparaître ?

2.—Je désire avoir les Nos 9, 15, 30 du feuilleton "Toute seule"—Mlle M. B.

R.—Ces boutons passeront d'ici quelque temps à condition que vous voyiez votre médecin : ils sont dûs sans aucun doute à l'état de votre santé. Seul votre médecin peut vous renseigner là-dessus.

2.—Je les demande pour vous.

JUSTINE—Cette jeune fille fait évidemment fausse route et si elle pratique encore sa religion, ce ne sera pas long avant qu'elle soit obligée de s'en éloigner, si elle veut au moins rester sincère. Allons, vous n'êtes pas sérieuse. Vous savez bien que cette jeune fille se met de toutes façons dans une situation fausse et que ce n'est pas comme cela qu'on trouve le bonheur auquel on rêve quand on a 18 ans. N'y a-t-il vraiment personne autour de vous avec qui vous pourriez discuter sérieusement de la proposition que vous me soumettez. Pourquoi alors ne pas venir me voir ?

D.—Où Lionel Daunais, Anna Malenfant et Ludovic Huot demeurent-ils à Montréal (résidence privée) ? — SUZETTE.

R.—Demandez ce renseignement en écrivant au poste de radio CRCM, à Montréal.

MARGOT AUX YEUX BLEUS—Oui, envoyez-lui une carte de bons souhaits pour le jour de son anniversaire et profitez-en pour l'inviter le lendemain.

RODOLPHE—La meilleure chose est de ne plus du tout vous intéresser à lui. Tâchez de vous faire d'autres amis. De toutes façons, dans un cas comme le vôtre, l'attitude la plus satisfaisante est celle de l'indépendance.

D.—Je voudrais savoir l'adresse d'Henry Ford. Est-il catholique ?

2.—Pour clore une discussion : le temps des visites de la Portioncule des Morts se termine-t-il le midi ou le soir du 2 novembre pour gagner l'indulgence ?—JEANNE MANCE.

R.—Adressez M. Henry Ford, Détroit, Mich. Il n'est pas catholique.

2.—La Portioncule en faveur des défunts commence le midi de la Toussaint et se termine à minuit le 2 novembre.

D.—Je vous envoie la recette du vin de raisin bleu demandée dans votre courrier du 27 octobre : 4½ lbs de raisin bleu, 3 lbs de sucre blanc, ½ gâteau de levain. Laver les raisins avec soin puis les mettre dans un crock avec un gallon d'eau froide et le sucre ; couvrir le dessus du crock avec un linge très mince et placer dans un endroit chaud pour six semaines en prenant soin de brasser le tout deux fois par semaine. Au bout de ce temps, couler et laisser encore à la chaleur 2 semaines, puis embouteiller et garder au frais.

2.—Quelle est la signification des noms Yvon Léonard, Paulo, Edouard, Laurentio, René, Martha, Germaine, Louise, Irène, Georgette, Simone, Anita ? — MERCI A L'AVANCE.

R.—Mon meilleur merci pour la recette que je publie.

2.—Dans l'ordre des noms, voici leur signification : Archer, comme le lion, petit, riche sentinelle, gai, né de nouveau, dame, l'enfant de son père, brave déesse de paix, agriculteur, obéissante, gracieuse.

D.—Auriez-vous la bonté de publier la recette du cidre ?

2.—Quelle est la signification des noms suivants : Raymond, Jeannette, Paul, Roger et Louis-Philippe ? — JEANNOT.

R.—Je la demande pour vous.

2.—Dans le même ordre, voici ce que veulent dire ces noms : Sage, protecteur, gracieuse, petit, tireur d'épées, guerrier fameux et qui aime les chevaux.

COEUR EN PEINE—Vous n'êtes pas tenue de rendre ces visites de sympathie. Vous remercierez d'ici quelques semaines en envoyant votre carte avec un mot de gratitude écrit de votre main. On met d'habitude "remerciement pour sympathies".

UN GRAND COEUR—Ecrivez à l'une ou l'autre de nos oeuvres de bienfaisance. La Ligue de la Jeunesse Féminine fait admirablement ce genre de charité. Je lui ferai volontiers parvenir votre lettre. Je ne comprends pas bien votre deuxième question : de quoi s'agit-il ?

NINON—Maintenant que votre ami est parti, vous devez pouvoir mieux juger par vous-même de la situation. Vous reconnaissez vous-même qu'il est volage et vous ne savez même pas s'il vous aime. J'espère que vous lui avez fait des souhaits de bon voyage et que vous n'y pensez plus, petite Ninon. D'autres viendront bientôt, plus dignes de vous et c'est pour un garçon sage, sérieux et bon que votre maman vous garde. C'est là le but de sa sévérité apparente et je vous assure, moi, que dans l'avenir, vous nous donnerez raison à elle et à moi.

CLAIRE

ECHANGES DE CORRESPONDANCE

N.D.L.R.—Quelques mauvais plaisants s'étant servi de notre colonne d'échange de correspondances pour causer des ennuis à certains lecteurs et lectrices—et comme nous sommes dans l'impossibilité de contrôler les sources de ces vilaines farces,—nous nous voyons forcés de faire disparaître cette colonne qui avait cependant une grande popularité, afin d'éviter à nos lecteurs des désagréments de ceux qui nous forcent à publier les insertions suivantes:

Personne n'a jamais demandé de correspondants à 166 rue Prontenac, Québec.

M. Paul Paradis, St-Joseph d'Alma, Lac St-Jean, n'a pas pour le moment l'intention de correspondre avec qui que ce soit et ce pour aucune considération.

M. Pierre-Paul Sansfaçon, 306 rue Richardson, Québec, n'a jamais demandé de correspondantes.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE



A la façon dont bien des vieux garçons s'occupent des toutes jeunes filles, on dirait qu'un attendrissement du coeur correspond au durcissement des artères.

Feu M. Edm. Tremblay

Kénogami, (D.N.C.).—Le jour de la Toussaint, décédait à Kénogami, M. Edmond Tremblay, époux de Diana Truchon. Il était âgé de 76 ans. Il succombait après une très longue maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Diana Truchon; ses enfants: Ernest, Armand, Evague, Joseph, Ernest, Maria, Emelda, Laurette, Stella, Anita, Emma, Alberta, Lucienne-Emma, Cécile et Bernadette.

Son service eut lieu samedi, le 3 novembre, à 11 heures. La levée du corps fut faite par M. le curé Henri Fortier. M. l'abbé Michel Lavoie chanta le service.

Portaient le corps: ses fils: Ernest, Armand, Evague, Joseph et Ernest, son gendre, Albert Lapointe. La collecte fut faite par ses gendres: MM. Paul-Emile Bouchard et Louis Dagneau.

Suivaient le corps: les membres de la Ligue du Sacré-Cœur, son épouse et ses enfants; M. Hilas Tremblay, de Jonquières; M. et Mme J.-A. Truchon, de Chicoutimi; M. et Mme Joseph Boudreault, de Grande-Baie; Mme Pitre Truchon, de Chicoutimi; M. E.-R. Truchon, de Jonquières; M. René Delisle, de Chicoutimi; M. Bruno Germain, de St-Joseph-d'Alma ainsi qu'un nombre important de parents et d'amis.

A la famille éprouvée, "Le Soleil" offre ses sincères sympathies.

Feu M. D. Tardif

Jonquières, (D.N.C.).—Samedi dernier, le 3 novembre, décédait à Kénogami, Delvas Tardif, époux de dame Adèle Dufour. Il était âgé de 75 ans et 4 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, Adèle Dufour; ses fils: Willie Tardif, de Chicoutimi; Albert, de Mistassini; Léon, de Roberval; Frs-Nil, de Kénogami; Auguste, de Kénogami; Jean-Marie, de Kénogami; ses sœurs: Marie Tardif, de Montréal; Mme Georges Ouellet; son frère, M. Joseph Tardif, de Montréal;

Son service eut lieu mardi, le 6, à 10 heures et demie. La levée du corps fut faite par M. le curé Henri Fortier. Le service fut chanté par M. l'abbé Thomas Dufour, curé de N.-D. d'Hébertville, beau-frère du défunt, assisté par M. l'abbé Michel Lavoie, comme diacre et M. l'abbé Antoine Grenier, comme sous-diacre.

On remarquait au chœur: M. l'abbé Henri Larouche, vicaire à N.-D. d'Hébertville.

Les coins du poêle étaient portés par ses fils: François-Nil, Willie et Auguste Tardif, son beau-frère, Nil Dufour.

Suivaient le cercueil: ses fils: Albert et Jean-Marie Tardif; son petit-fils, Guy Claveau, de Chicoutimi; sa petite-fille, Elise Claveau, de Kénogami et une foule d'autres parents et amis.

Nos sympathies à la famille.

Feu M. N. Lampron

Grand'Mère, (D.N.C.).—Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Napoléon Lampron, père de M. l'échevin E.-A. Lampron, de cette ville, survenue hier soir. Le défunt est décédé à la résidence de son fils, M. l'échevin Lampron, à l'âge de 76 ans et 10 mois.

Le défunt laisse pour le pleurer quatre enfants dont Mme Omer Bernard (Emma), de Grand'Mère; Mme Vve Wilfrid Hamel, de Marlboro, Mass et MM. Adolphe Lampron, de Marlboro, Mass., et M. l'échevin Ephrem-A. Lampron, de Grand'Mère.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Paul de Grand'Mère, jeudi, le 8 novembre, à 8 h. 45 a.m.

A M. l'échevin Lampron et à toute la famille, nous offrons nos plus sincères sympathies.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

SI VOUS AVEZ un BEBE

Guide pratique pour les mères affairées envoyé gratis

Un guide concis sur le traitement de toutes les maladies chez les bébés est d'une valeur inestimable pour la mère affairée, harassée qui porte sur ses épaules tant de responsabilités et qui a tant à faire.

Qu'est-ce que signifient ces symptômes? Que faudrait-il faire? Un médecin est-il nécessaire? Advenant un accident ou une maladie grave, que convient-il de faire en attendant le médecin? Réponse est donnée à toutes ces questions d'une façon claire dans le fameux petit livre rouge intitulé: "Suggestions aux Mères", qui est venu en aide à trois générations de mères.

Disposée par ordre alphabétique pour pouvoir y référer plus facilement, chaque maladie de l'enfance est traitée le plus brièvement possible, de telle façon qu'on a tout de suite devant soi, les faits essentiels. La brochure "Suggestions aux Mères" est publiée par les fabricants des fameuses Poudres Steedman, le laxatif le plus sûr et le plus doux à donner aux enfants depuis l'époque de la dentition jusqu'à l'âge de quatorze ans.

Préparées spécialement pour les enfants, les Poudres Steedman assurent des selles régulières, bannissent la constipation et les maux qui en découlent et mettent fin aux coliques et aux fièvres bénignes. Les Steedmans sont spécialement recommandées pour prévenir les complications à l'époque de la dentition.

Nous enverrons à toute personne qui en fera la demande un exemplaire gratuit de "Suggestions aux Mères" ainsi qu'un échantillon des Poudres Steedman. Adresse : John Steedman & Co., 504 boulevard Saint-Laurent, Montréal. Ecrivez DES AUJOURD'HUI. 43P

Feu M. Euclide Nadeau

St-Hyacinthe, (D.N.C.).—Un vieux citoyen de cette ville, M. Euclide Nadeau, est décédé à son domicile, à l'âge de 77 ans. Outre son épouse, née Marie-Louise Martel, il laisse six fils: MM. Cléophas, de Gravelbourg; Sask.; Alfred, de New-Bedford; Mass.; Télesphore, Adolphe, Hormisdas et Georges, de Messena, N.-Y.; trois filles: Mmes John Laliberté, née Anna, de Toronto; Léo Laliberté, née Yvonne et Raoul Bienvenue, née Rose, de Granby; ses frères: MM. Joseph Nadeau, de Ste-Christine et Oscar de New-Bedford, Conn.; sa sœur, Mme Joseph Bélanger, née Alménézine, de St-Théodore d'Acton.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame-du-Rosaire. La levée du corps fut faite par le R. P. N. Ferron, O.P., curé de la paroisse, qui chanta également le service. Il était assisté des RR. PP. Paul Monty et Arthur Granger.

Nos sympathies à la famille.

Rivière Bleue

Fête intime

Ces jours dernier une fête intime, préparée par les élèves du couvent, "Hommage à Cartier", sous la direction des RR. SS. du St-Rosaire, eut lieu dans une des classes du couvent. M. le curé qui était présent à cette fête goûta si fort cet esprit d'initiative qu'il fit repéter cette séance à la salle paroissiale.

Mariage

Mercredi, le 31 octobre, M. Maurice Tremblay unissait sa destinée à celle de Mlle Florence Giguère, de Sully. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Feu Mme Eug. Gagnon

Jonquières, (D.N.C.).—Le jour de la Toussaint, décédait à l'hôpital d'Arvida, Mme Eugène Gagnon, née Auréa Tremblay, à l'âge de 33 ans. Elle a succombé à la suite d'une maladie des plus brèves.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, neuf enfants dont les noms suivent: Maurice, Fernande, André, Fleurette, Simonne Antoinette, Charlotte, Gérard et Xavier; sa mère, Mme Vve Hypolite Tremblay.

Son service eut lieu samedi matin, à 10 heures à l'église de Kénogami. La levée du corps fut faite par son cousin, M. le curé Jos. Lapointe, de Jonquières. Le service fut chanté par M. le curé Fortier, assisté comme diacre, de M. l'abbé Ernest Bergeron et comme sous-diacre, de M. l'abbé Michel Lavoie. Les messes, aux autels latéraux étaient dites par MM. les abbés Antoine Grenier et Jean-Baptiste Saulnier.

Portaient le corps: MM. Roméo Perron, Ernest Gagnon, Hector Langevin, Albert Brassard. Portaient les rubans: Mmes Ernest Gagnon, Henri Girard, Rémi Aubut, Arthur Labrecque, Adjutor Côté, Jos. Chayer Henri Bourassa et Jos. Potvin.

Quêtèrent durant le service: Mmes Pitre Lapointe et Adélard Jean.

Toute la chorale de Kénogami était au chœur de chant.

On remarquait au chœur: M. l'abbé Jos. Lapointe, curé de Jonquières.

Suivaient le corps: son époux, M. Eugène Gagnon; ses enfants: Maurice, Fernande, André, Fleurette et Simonne Gagnon; ses frères et sœurs: Eugène, Antonio, Ls-Henri, Anne, Marie-Laure Tremblay; ses beaux-frères: Patrick et Adjutor Gagnon, de Bathurst; ses oncles et tantes ainsi qu'une foule considérable de parents et d'amis.

Les dames de Ste-Anne faisaient partie du cortège. Leur bannière était portée par MM. Adjutor Côté et Eugène Lavoie.

A la famille éprouvée, "Le Soleil" offre ses sincères sympathies.

Aubaine pour **BLONDES!**

GRATIS--un paquet de 35c de FIXE-ONDES BLONDEX
Avec chaque flacon de $1 de **SHAMPOO BLONDEX**



LES DEUX fameux adjuvants de beauté pour blondes au prix d'un seul ! Le Fixe-Ondes Blondex, qui moule les cheveux en souples ondulations brillantes sans les faire bruire ni coller. Et Blondex, ce merveilleux shampooing qui fait ressortir tous les séduisants reflets d'or. Procurez-les vous sans tarder. Fabrication canadienne.

TOUTES BONNES PHARMACIES ET MAGASINS A RAYONS

UNE PETITE FILLE MILLIONNAIRE ES T EMBARRASSEE



La petite GLORIA VANDERBILT, âgée de 10 ans, est comme toutes les fillettes. Elle préférerait être laissée à ses poupées et à ses jouets plutôt que de se voir traînée devant les tribunaux. Mais elle est millionnaire et fait l'objet d'une ba taille légale pour sa possession. Elle est actuellement sous la garde d'une de ses tantes et sa mère vient de demander aux tribunaux de lui remettre son enfant. On voit ici la jeune fille portant une poupée et se dirigeant vers une automobile.

VOUS AVEZ DÉJÀ PRIS LES BONNES PILULES ROUGES?



Alors, vous savez combien elles sont efficaces pour supprimer les malaises suivants, qui sont les symptômes ou conséquences de l'ANEMIE :

Pâleur	Fatigues	Troubles internes essentiellement féminins
Faiblesse	Douleurs de dos, de reins	Périodes douloureuses
Manque d'appétit	Irrégularités	

Cependant, la machine humaine s'use; personne ne rajeunit. N'attendez pas d'être à bout pour vous soigner. Plus on remet un traitement, plus il risque, et c'est logique, d'être long et coûteux.

"Je faisais des études comme garde-malades dans un hôpital et j'ai dû y renoncer, cause de manque de force. J'étais nerveuse, je manquais de sommeil et surtout, je m'énervais et quelque fois m'impatientais après mes patients. J'avais une douleur dans le milieu du dos qui me faisait souffrir continuellement. Je suis retournée chez mes parents à la campagne et maman me trouvait si changée, déprimée et amaigrie qu'elle était découragée. Après avoir suivi les conseils et pris les toniques de mon médecin durant quelque temps, sans résultat, on me conseilla les PILULES ROUGES. Après un traitement assidu de quelques semaines, je me suis complètement rétablie. Je me suis mariée depuis et suis mère de trois enfants. Après chacune de mes maladies, je me suis toujours rétablie avec les PILULES ROUGES. Mes enfants, comme moi-même, jouissons d'une parfaite santé, grâce aux PILULES ROUGES. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus, ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été."

(Signé) — Mme L. Hébert,
4845, rue Garnier,
MONTREAL.

Témoin : (Signé) — Mme PAUL LEGAULT,
Montréal, octobre 1934.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le Médecin de "LA FRANCO" au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.
Pilules Rouges, partout ou par la poste : 50c la boîte ou 3, $1.25

PRENEZ LES
bonnes PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570 rue S.-Denis, Montréal.

COMBIEN MALHEUREUSE

est la maman, qui voit ses chers petits pâles, chétifs, ne pouvant jouer comme les autres, à côté d'autres enfants gais, forts, resplendissants de santé.

OVONOL

le tonique au goût de bonbon

est un remède par excellence, préparé d'après une formule du médecin des PILULES ROUGES, pour les enfants pâles, faibles, nerveux, pleurards, manquant d'appétit, de sommeil, souffrant de maux d'yeux, d'oreilles, de gorge, de rifle et autres éruptions. OVONOL refait, aussi, rapidement les forces après la rougeole, la scarlatine, etc. Partout ou par la poste : $1.00 la bouteille ou 3, $2.50.

Un nouvel honneur à nos cadets

(Suite de la page 3)

développer le physique de ces enfants en même temps que leur intelligence.

Voici le texte de la lettre par laquelle le lt-colonel J.-M. Prower apprenait l'heureuse nouvelle au Rév. Frère Germain, directeur de l'Académie:

Ministère de la Défense Nationale

Québec, Qué., le 8 novembre, 1934.

Révérend frère directeur,
Académie Commerciale,
QUébec, Qué.

Révérend frère,

Il me fait plaisir de vous dire que votre corps de cadets ayant été jugé le plus efficace du 5e district militaire pour l'année scolaire 1933-34, a remporté le trophée "Earl Grey".

Je suis très heureux de vous transmettre à vous-même, à votre instructeur ainsi qu'à vos cadets les félicitations du grand état-major pour ce nouveau succès que vous avez remporté.

Je vous prie en même temps d'accepter mes compliments très sincères pour ce nouvel honneur qui rejaillit sur votre maison.

Veuillez croire, révérend frère directeur, à l'assurance de ma haute considération.

(J.-M. PROWER) Lieut.-Colonel
Temp. Commanding M.D. No 5.

La cause de Phillips et le cas de R. Pitre

(Suite de la page 3)

point à la croyance populaire qui disait : Un prévenu ne peut subir deux procès sur le même chef d'accusation.

Cette disposition du code criminel qui avait pour but la protection de l'accusé pouvait permettre une injustice aussi grande que celle qui aurait résulté de la persécution d'un prévenu tenu de subir plusieurs procès successifs puisqu'elle pouvait donner lieu à une erreur judiciaire à rebours où un criminel se serait ri de la loi impuissante à venger la société outragée.

En 1931 une sage législation du Parlement Canadien amenda la loi et à l'article 1013 du code criminel, inséra le paragraphe suivant : "Le procureur-général a toujours le droit d'en appeler à la Cour d'Appel de tout jugement ou verdict d'acquittement d'une Cour Criminelle, dans le cas d'un acte criminel, pour tout motif d'appel qui comporte une question de droit."

L'application est la pierre de touche à laquelle se peut reconnaitre l'opportunité d'une loi. Dans le cas qui nous occupe une occasion ne tarda pas à se présenter qui démontra clairement la sagesse dont avaient fait preuve les législateurs en amendant la loi dans le sens indiqué plus haut.

Le 19 août 1932, Norman Joseph (Rufus) Pitre accusé de meurtre, subissait son procès devant un jury, en Cour d'Assises, à Bathurst, Nouveau-Brunswick. Au cours de ce procès plusieurs points de droit furent soulevés; les principales questions que le juge président du tribunal eut à résoudre, — (le jury est le seul maitre de l'appréciation des faits, mais il appartient au juge de le diriger sur toute question de droit.) — furent les suivantes : un jury peut-il légalement prononcer un verdict de coupabble en se basant sur le témoignage non corroboré d'un complice ? ; l'opinion d'un expert peut-elle être admise comme preuve ? ; le témoignage d'une personne qui n'est pas experte en la matière peut-il être admis pour établir qu'un spécimen d'écriture fut bien écrit de la main de l'accusé ?

Sur toutes ces questions, le juge s'était formé une opinion négative et dans sa charge il instruisit le jury dans le sens de ses opinions avec le résultat que Pitre fut acquitté à l'unanimité.

La Couronne convaincue de la culpabilité de Pitre porta la cause en Cour Suprême du Nouveau Brunswick, division des Appels, (Tribunal correspondant à la Cour d'Appel de la province de Québec) et celle-ci renversant le verdict d'acquittement du jury, ordonna que l'accusé subisse un second procès .

Les procureurs de Pitre portèrent la cause en Cour Suprême du Canada qui rejetait l'appel de Pitre et confirmait le jugement rendu par la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, jugement ordonnant un nouveau procès.

"Le jugement de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, division des Appels, renversant un verdict d'acquittement du jury sur une charge de meurtre contre l'appelant et ordonnant un nouveau procès," est-il écrit dans les rapports de la Cour Suprême du Canada, année 1933, page 69 "a été confirmé sur le motif que le juge président du procès a adressé le jury de telle façon qu'il lui a donné l'impression qu'il ne pouvait rendre un verdict de coupable sur le témoignage non corroboré d'un complice, et qu'à moins de trouver une preuve corroborative il se devait d'acquitter l'accusé. C'était là assurément une mauvaise direction en droit et sous les circonstances cette direction a eu probablement un effet matériel sur l'esprit du jury.

On aurait dû dire au jury qu'il était dangereux de condamner sur le témoignage non corroboré d'un complice mais non pas qu'il était illégal de faire. L'appel porte aussi sur le motif que le juge a erronnément refusé d'entendre le témoignage d'un expert en balistique, le docteur Rosario Fontaine, que la Couronne entendait faire témoigner pour établir si oui ou non la balle qui avait causé la mort avait été tirée par le revolver trouvé sur l'accusé le lendemain du meurtre et produit comme exhibit. Le troisième motif d'appel était basé sur le fait que le juge refusa le témoignage d'un certain témoin au sujet de lettres écrites de la main de l'accusé et qui furent retrouvées cachetées dans sa cellule. Le juge prétendit erronément que le témoin, — une femme à laquelle l'accusé avait écrit à plusieurs reprises,—n'était pas qualifié pour déterminer si les lettres produites avaient été écrites par l'accusé.

En se basant sur ces considérations la Cour Suprême du Canada composée des cinq juges Rinfret, Lamont, Smith ,Crocket et St-Jacques, renvoya l'appel et confirma le jugement de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick division des appels. En conséquence de ce jugement de la Cour Suprême, l'accusé Joseph Norman Rufus Pitre subit un nouveau procès qui se termina par un verdict de coupable et par une sentence de mort. Son recours en grâce fut rejeté et il fut pendu pour satisfaire la vindicte de la société offensée par son crime.

L'analogie que présente la cause de Nelson Phillips avec celle de Rufus Pitre est que la Couronne en appelera également sur une question de droit, du verdict d'acquittement prononçé par le jury. Cettefois il ne s'agira pas de la question de la corroboration du témoignage d'un complice mais bien de celle, non moins controversée, de l'admissibilité des aveux.

Devant la Cour d'Appel de Québec, et peut-être même jusque devant la Cour Suprême du Canada, la Couronne tentera de démontrer que le juge président du Tribunal au procès de Phillips a erré en droit en déclarant que les déclarations faites par l'accusé Nelson Phillips dans une confession écrite faite en présence du substitut du procureur général, Mtre Maurice Brasset, du chef Lemire et de plusieurs détectives, que celles qu'il fit en présence de plusieurs personnes sur la grève de Penouille et que celles qu'il fit à son père à l'issue de l'enquête du Coroner tenue à Gaspé le 7 novembre 1933 ne devaient pas être soumises au jury ni admises en preuve.

Dans cette attitude du procureur-général signifiant son intention de porter la cause Phillips en appel il convient de voir le souci de servir la justice et celui de régler d'une façon définitive l'épineuse question de l'admissibilité des aveux.

Sentences à la Cour de police

(Suite de la page 3)

fraction. L'enfant est apparemment le chef d'une bande de jeunes voyous de son âge qui ont pris l'habitude de s'introduire avec effaction dans les wagons du C.N.R. stationnés sur les vois d'évitement à Charny et d'y faire main basse sur tout ce qu'il y a. La plupart du temps ils ne trouvent pas grand'chose de valeur mais n'empêche que la compagnie des Chemins de Fer Nationaux subit de sérieux dommages du fait de l'effraction.

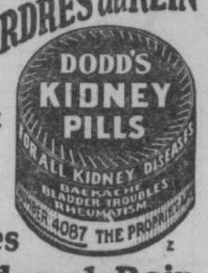
A plusieurs reprises, on avait constaté ces vols sans pouvoir jusqu'ici pincer les auteurs quand hier les constables spéciaux Masse et Lajoie, du C.N.R., prirent le jeune bandit sur le fait. Il fut immédiatement conduit en Cour des Sessions où il avoua sa faute devant Son Honneur le juge Roy. Il indiqua aussi à la police deux de ses compagnons de hauts faits qui ont dû être arrêtés hier soir ou ce matin.

Le juge semonça vertement l'enfant et déclara le condamner à huit jours de prison. Le petit bonhomme partit tout en larmes, convaincu qu'il allait passer huit jours en prison, mais le juge par considération pour son âge n'inscrivit qu'une condamnation d'un jour sur la sentence écrite, si bien que l'enfant pourra retourner à son foyer dès aujourd'hui. Quant à ses compagnons leur sort sera fixé dès qu'on les aura arrêtés.

GARCON ARRETE

Un garçon qui essayait de s'introduire dans l'Aréna en brisant une porte, a été arrêté par le gardien et remis aux mains de la police, hier.

Pour tous les DÉSORDRES du REIN prenez les



Pilules Dodd pour le Rein

UNE GROTTE



Grotte à la Ste-Vierge, érigée par M. Alphonse Roberge sur sa propriété à St-Romuald. La bénédiction solennelle en fut faite il y a quelques semaines. La chronique locale a donné les détails complets.

L'Allemagne fabrique des avions par milliers

(Suite de la 1ère page)

grès du désarmement.

Touchant la florissante industrie aérienne le journal dit :

"Tous les efforts sont faits pour accroitre les forces aériennes de l'Allemagne. Ce mois-ci on va parachever à Dessau, ville située à 70 milles de Berlin, la plus grande fabrique d'avions du monde. Elle va employer jusqu'à 30,000 hommes se relevant par équipes de jour et de nuit et travaillant même le dimanche.

"De vastes usines sont en construction à Rostock et sur d'autres points de la Baltique, où elles seront aussi à l'abri que possible des bombes d'un ennemi éventuel.

"Le centre le moins important de la production aéronautique allemande n'est sûrement pas Friedrichshafen où, il y a quelques mois, les constructions s'accéléraient au point que chaque soir un avion parachevé, et parfois deux, décollaient pour une destination inconnue. Un observateur estime que, à l'heure actuelle, pas moins de 150,000 hommes travaillent en Allemagne à la fabrication de divers types d'appareils".

Au sujet de la visite de von Ribbentrop le journal exprime l'opinion que, pour rendre son offre plus attrayante, Hitler promettait l'adhésion de l'Allemagne au Locarno oriental, proposé par feu Louis Barthou, dès qu'on lui assurerait l'égalité dans les armements. Si cette visite était couronnée du moindre succès à Londres, Ribbentrop devait se rendre à Paris pour y exposer les vues de l'Allemagne au Quay d'Orsay.

L'"ALAUNIA"

L'"Alaunia", de la Cunard-White Star Line, a fait une escale de quelques heures, dans le port de Québec, hier, avant de reprendre sa route, à destination de l'Europe. C'est le dernier voyage de ce paquebot, dans notre port, cette année. Dès son arrivée à Londres, il entrera provisoirement en cale-sèche pour y subir quelques réparations, puis commencera son service d'hiver, entre Halifax, New-York et l'Angleterre. Comme le "Soleil" l'annonçait brièvement, c'est le commodore de la réserve navale de la Cunard, le capitaine Peel, qui avait la direction de ce voyage. Il remplaçait le capitaine Borne, décédé presque subitement, à l'issue de l'avant-dernière traversée de l'"Alaunia". Nous avons appris, hier, que la rumeur à l'effet que le commodore Peel devait prendre le commandement de la nouvelle unité de la Cunard-White Star, le "Queen Mary", était sans fondement et que, lorsque ce dernier sera en service, au printemps de 1936, le capitaine de la flotte sera à sa retraite.



AUX ANCIENNES ELEVES DE L'AC. BON-PASTEUR

Toutes les anciennes élèves de l'A. Bon-Pasteur sont invitées à une représentation donnée par une troupe de jeunes japonaises Montréalaises, dimanche à 2 heures 30 à la Maison-Mère, 74 Lachevrotière.

Le Rév. Père Séraphin O.F.M., l'auteur du drame Namiko, illustrera de sa parole la vie des missions.

Cette invitation est faite à chacune personnellement, aucune autre ne sera envoyée. Les anciennes des divers pensionnats du Bon-Pasteur seront les bienvenues.

Puissent, les anciennes élèves du Bon-Pasteur prouver leur fidélité à leurs anciennes maitresses et à leurs anciennes compagnes, par une assistance nombreuse à cette fête de famille qui comportera un programme très original et très récréatif.

Portes ouvertes à 1 heure 30.

La Secrétaire-Correspondante.

Pour coupures et contusions, entorses et foulures.

OLYMPENE
LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

4 onces 50c. *Chez Votre Pharmacien* 10 onces $1.00

Un nouvel attentat à la Banque Provinciale

Trois bandits pénètrent dans la banque, maîtrisent les employés et les clients et s'enfuient avec une somme de $1,300 — Quatre arrestations.

Montréal, 10.—(D.N.C.)—Pour le second vendredi consécutif, des bandits armés se sont hier après-midi attaqué à une succrusale de la Banque Provinciale du Canada et se sont emparés de $1,300. La semaine dernière, à 3 hrs précises, vendredi ,deux bandits armés s'emparaient de $2,700 à la Banque Provinciale, rue Bernard-ouest après avoir enfermé trois employés dans la cave.

Cette fois les escarpes se sont présentés à la succursale située au numéro 6045 rue Christophe Colomb à 2 heures 30 et ils enfermèrent deux employés et trois clients dans la voûte pour ensuite s'emparer de $1,300 et prendre la fuite.

Trois clients, MM. Charlemagne Groulx. 453 Est, rue Laurier; le Dr E. Hurtubise, 6043 rue Christophe Colomb; et Mme M. Blair 5090 rue de Normanville, étaient dans la banque, ainsi que deux employés, MM. Noël Normand, gérant et Raoul Ree, comptable.

Les apaches, au nombre de trois, étaient tous armés de revolvers et, pendant que l'un d'eux se rendait à la caisse, les deux autres forçaient les trois clients et les deux employés à entrer dans la voûte dont ils refermèrent la porte sans la fermer à clef, se contentant de dire à leurs victimes: "N'essayez pas de sortir et faites attention ou vous êtes les morts."

Pendant ce temps le troisième apache faisait main basse sur tout l'argent qu'il trouva dans la caisse, soit environ $1,300.

Immédiatement après le vol, les bandits sortirent et prirent la fuite, pendant que leurs victimes, sortant de la voûte, donnaient l'alarme à la police.

Les sergents détectives Laroche Gursky, Delanielle, Lavallée et Sylvestre, firent enquête et après une heureet demie de recherches ils appréhendaient, dans une automobile, rue Notre-Dame, quatre individus suspects qui sont détenus à la Sûreté pour identification.

Ce matin les cinq victimes de l'attentat se rendront à la Sûreté où ils tenteront d'identifier les détenus.

La police croit que, ci ce sont là les bandits, ils eurent le temps de cacher l'argent et leurs armes après l'attentat. Ils auraient, croit-on, pris la fuite dans l'auto dans lequel ils furent arrêtés.

Montréal, 10. (D.N.C.) — A trois heures, hier après-midi, le secrétaire-trésorier d'une compagnie manufacturière de confections pour dames, de l'édifice Sommer, rue Mayor, se rendait à la banque où il retirait une somme de $2,500 devant servir à la paie des employés de l'établissement. L'employé, après avoir enveloppé l'argent dans du papier brun, le plaça sous son bras et retourna aux bureaux de sa compagnie. Rendu dans le corridor de l'immeuble il fut soudainement attaqué par deux individus, qui lui demandèrent de leur remettre son argent s'il ne voulait pas qu'ils lui fassent un mauvais parti. Le trésorier, n'ayant aucune crainte de ses assaillants, fit mine de se défendre et de les frapper et ceux-ci, n'étant pas armés, jugèrent prudent de prendre la fuite pendant que leur victime, toute fière de son succès, allait déposer l'argent en sécurité dans le bureau.

FETE AUX HUITRES DE L'ASS. DE LA SALLE

Les membres de l'Association de la Salle, Inc (Anciens de l'Académie Commerciale), donneront leur 10ème partie d'huitres, mardi le 13 novembre à 8 heures p.m. dans leur salle. L'Intendant habituel, qui a l'organisation de cette fête saura plaire à tous. Il invite donc les membres et leurs amis.

MORT DE Mlle ESTHER DORE

On apprendra avec regret la mort de Mlle Esther Doré, survenu dimanche dernier à Montréal et qui a été inhumée mercredi. Deux soeurs lui survivent, Madame Philippe Blais (Louisette) et Mlle Agathe Doré auxquelles le Soleil présente ses sincères sympathies.

ASSAUT CRIMINEL

Un individu d'une quarantaine d'années aura à répondre à une accusation d'assaut criminel sur la personne de Camille Sozio originaire de St-Eleuthère de Kamouraska et employé de l'Anglo Canadian. Sozio a été frappé à coups de couteau par l'individu en question. Il a eu l'oreille presque arrachée et souffre d'autres blessures. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, mais son état n'est pas considéré comme grave. L'attentat s'est produit dans un hôtel du quartier du Palais vers huit heures et demie, hier soir. Sozio qui réclamait à l'individu un veston qu'il s'était fait voler, fut assailli à coups de couteau et l'auteur de l'attentat prit la fuite, mais la police l'arrêta quelques heures plus tard, quand il revint pour chercher son linge à l'hôtel.

DE RETOUR



A voir cette photographie prise au moment où le voyageur revenait d'un voyage de cinq mois en Europe, on pourrait croire qu'il n'est pas heureux d'être revenu. Pourtant c'est le contraire et on voit ici Buster Keyton, exprimant à sa manière sa joie de son retour au pays.

PRESIDENT



Le lt-col G.-F.-C. POUSETTE, de Winnipeg, qui a été élu président de la Canadian Association of Tourist and Publicity Bureau à la cinquième convention de la troisième assemblée générale annuelle tenue à Ottawa. Le lt-col Pousette succède à C.-C. Heele, de Toronto, qui s'est retiré. Dans son discours, le président Pousette a dit que le but principal de l'association, la formation d'un bureau touristique canadien, a été réalisé au cours de l'an dernier.

Prenez Courage



SI VOUS VOUS SENTEZ ABATTU ...prenez Sal Hepatica

● Pourquoi traîner partout cette sensation d'abattement? La cause la plus commune de ce malaise, au dire des médecins, c'est l'accumulation, dans l'intestin, de déchets qui répandent leur poison dans tout l'organisme.

Sal Hepatica lave rapidement et sans violence votre système de tous ces poisons. Vous serez surpris de voir s'évanouir si rapidement votre malaise. Vous retrouverez l'entrain que donne un cerveau enfin libéré.

SAL HEPATICA
Le Sel Minéral Laxatif
Fait en Canada

ARRESTATION DE VOLEURS DANS QUEBEC

La Sûreté Municipale arrête trois individus qu'elle accusera d'avoir perpétré de nombreux vols dans notre ville.

Cinq vols avec effraction, dont la police recherchait les auteurs depuis plus de quatorze mois ont été éclaircis hier après-midi quand le lieutenant détective Lauréat Lacasse et les détectives Oscar Tanguay, Aimé Guilmette et Adélard Gaulin ont arrêté trois hommes qu'ils traduiront ce matin devant l'un des juges de la cour des Sessions de la Paix. Deux des prévenus sont accusés d'un vol considérable de fourrures à la maison privée de M. P.-A. Alain, en septembre 1933, et l'autre appartenant à une famille dont presque tous les membres ont fait une visite au pénitencier, devra répondre à quatre accusations de vol avec effraction dans le quartier St-Sauveur depuis un an.

Au cours d'une absence de la famille Alain, les deux premiers prévenus entrèrent avec effraction dans la résidence de notre concitoyen et firent main basse sur de magnifiques manteaux de fourrure et disparurent sans laisser de traces. Pendant longtemps, les détectives municipaux travaillèrent à découvrir les voleurs mais sans trop de succès. Il est de tradition, dans la police de Québec, de ne jamais abandonner les recherches et cette semaine le chef Lacasse et ses hommes voyaient leurs troubles récompensés Hier après-midi, une piste qu'ils suivaient depuis quelques jours, les conduisit dans une maison du quartier Champlain, à la hauteville, et ils trouvaient les deux oiseaux au nid.

A St-Sauveur, plusieurs vols avec effraction avaient été pratiqués, principalement à l'épicerie Ratté, à la boucherie St-Malo, à la charcuterie Côté, et l'on avait vainement cherché l'auteur de ces rapines. Hier il tombait entre les mains de la police et il comparaitra aujourd'hui avec les deux autres devant ses juges.

La fête du Souvenir sera célébrée demain

(Suite de la page 3)

de se rapporter au sergent-major régimentaire R. Keiller, D.M.C. La coiffure légionnaire, les décorations et les coquelicots sont requis.

Tous les Légionnaires sont priés de porter un coquelicot spécial pour les vétérans, ainsi que le brassard de la Légion. Le désir du président, J.-D. Brousseau, est que chaque vétéran porte un coquelicot et si ce dernier ne peut le payer, le secrétaire général de la succursale No 13 le lui fournira gratuitement.

Tous les vétérans se rendront en parade à la Croix du Sacrifice où une prière sera faite pour les camarades morts durant la grande guerre et tous les vétérans décédés depuis leur retour du front. Il y aura des couronnes de fleurs déposées au pied du monument par les différentes unités militaires, les différentes associations et par les parents des vétérans décédés.

Demain matin, à onze heures, on observera aussi dans toutes les villes du Canada deux minutes de silence en mémoire de ceux qui sont morts au cours de la guerre 1914-18.

Du Manège Militaire, les vétérans et les membres de la milice active et des autres régiments se rendront à la Croix du Sacrifice, où aura lieu, tout d'abord, une inspection des vétérans par S. Ex. le Gouverneur de la province de Québec, l'hon. E.-L. Patenaude. Puis, on entendra le "Dernier Appel" suivi de deux minutes de silence. Après le "Réveil", des prières seront récitées pour les soldats morts et des couronnes seront déposées. La cérémonie se terminera par l'hymne national. Les militaires se rendront ensuite au monument de l'Esplanade et y déposeront une couronne au nom des Dames Auxiliaires de la section locale de la Légion Canadienne.

Voici la liste des associations, institutions ou personnes qui déposeront des couronnes à la Croix du Sacrifice:

Le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec; le représentant du gouvernement fédéral; Son Eminence le Cardinal Villeneuve Archevêque de Québec; l'Evêque Williams, de Québec; le Premier Ministre de la Province de Québec; le Commandant du 5ème District Militaire; le maire de la ville de Québec; le bâtonnier du Barreau de Québec; le consul des Etats-Unis; les mères de ceux qui sont restés au champ d'honneur; les parents de ceux qui ont donné leur vie durant la Grande Guerre; les associations de vétérans, Army & Navy Veterans, L'Amicale du 22ème, The Canadian Legion of the British Empire Service League ; le R. C. N. V. R.; le R. C. N. R.; la 13e Field Brigade, C.A.; le 6ème (Q. & L.) Cost Brigade, C.A.,; le corps des Ingénieurs Royaux; le 5ème Signaleurs; le Contingent de l'Université Laval, C.O.T.C.; le Royal 22ème Régiment; la 13ème Infantry Brigade; le Royal Rifles du Canada; les Voltigeurs de Québec; le Régiment de Québec; le Régiment de Lévis; le Royal Canadian Army Service Corps; le Royal Canadian Army Medical Corps; le Alumini of Nurses Assn. of Jeffery Hale's Hospital; le Royal Canadian Ordnance Corps; le Ministère des Travaux Publics; l'Institut Militaire de Québec; l'Association Canadienne d'Infanterie de Québec; La Caisse d'Ecoromie de Notre-Dame, Québec; R. C. M. P.; la Sûreté Provinciale; No 14 High School de Québec; le Corps des Cadets de l'Académie Commerciale de Québec; les Cadets de St-Patrick; No 905, Commissionners' High School Cadet Corps ; les Scouts ; la Ligue Navale ; la Croix Rouge ; The Imperial Daughters of the Empire; The Last Post Fund; la Société Française de Bienfaisance de Québec et les anciens combattants français; St. Andrew's Society; The Irish Protestant Benevolent Society; Le Kiwanis; La St. George's Society; Le Rotary; Benevolent Protective Order of Elks (Lodge No 71); La Société St-Jean-Baptiste de Québec; la paroisse St. Patrick; The Bais Israel Congregation; la Colonie Grecque de Québec; La Chambre de Commerce de Québec; la Commission du Havre; la ville de Lévis; le Département de la Marine; l'Armée du Salut; l'Association Conservative de Québec-Sud; l'Association des femmes conservatrices de la Cité et du District de Québec ; la Ligue des Femmes Catholiques; Les Girl Guides; Les Chevaliers de Colomb; L'Independent Order of Odd Fellows; Les Masonic Lodges of Quebec and Levis; le Y. M. C. A.; La G. A. P. A. Sparta Lodge; Le Victoria Chapter of the Order of the Eastern Star; Le Cercle des Voyageurs de Commerce de Québec; L'Association Générale des Etudiants de Laval; l'Association des élèves de l'Ecole Technique; The Canadian Girls in Training; Le Club Musical des Dames; le Club Canadien; Le Quebec Winter Club; Le Club des Femmes Canadiennes; le Club de la Garnison; le Quebec Snowshoe Club; le Royal Quebec Golf Club; le Quebec Curling Club; le Victoria Curling Club; le Quebec Power Company; le Château Frontenac; l'Anglo Pulp & Paper Mills Ltd; le C. G. S. — N. B. McLean.

MOLLE [Jamais dure



Tout le monde en veut— Tout le monde en prend!



Pourquoi souffrir de mal de peau lorsque l'onguent Cuticura

calme et soulage si efficacement ? Rougeur, rudesse de peau; sensibilité, démangeaison, cuisson aux pieds ; échauffaisons, gerçures, éruptions, irritations, coupures et brûlures — de tout cela on vient rapidement à bout par des applications d'onguent CUTICURA. Il devrait y en avoir dans toutes les familles.

Savon, onguent et talc CUTICURA se vendent dans toutes les pharmacies.

Fabrication canadienne

Construction d'entrepôts dans le port

(Suite de la page 3)

gueur de 1,290 pieds et remplaceraient deux vastes hangars qui furent la proie des flammes.

M. Delphée Maranda, interrogé, hier après-midi, par un représentant du "Soleil" a déclaré que le contrat que les autorités fédérales viennent de lui accorder n'a pas encore été signé par lui. Il devra se rendre à Ottawa et ce n'est qu'après la signature de ce contrat que les travaux autorisés pourront être commencés.

M. Maranda ajouta qu'il espère pouvoir entreprendre ces travaux dès la semaine prochaine. Il est évident que cette construction donnera de l'emploi à un certain nombre d'ouvriers et, depuis que la nouvelle fut publiée que M. Maranda avait des chances d'obtenir ce contrat, un grand nombre de personnes se sont rendues solliciter un emploi.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
de Notre-Dame de Québec

Etes-vous maître de vous-même ?

De cette question dépend probablement votre succès et en grande partie votre bonheur. Une fois que vous avez pris la décision d'épargner un pourcentage fixe chaque semaine, il faut dresser votre volonté comme l'athlète dresse ses muscles, en restant fidèle à votre résolution.

Ainsi, non seulement vous faites un grand pas vers la fortune en amassant un capital, mais vous cultivez des qualités de détermination qui vous mèneront au succès.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE
· de Notre-Dame de Québec ·

Protection Hivernale Assurée par l'Huile de Foie de Morue

PLUS UNE PLUS GRANDE RÉSERVE DE VITALITÉ

L'hiver est une période dangereuse pour beaucoup d'entre nous. Le froid et l'humidité menacent constamment notre santé, et nous avons besoin de toute notre énergie pour les combattre.

L'Emulsion Scott vous assure une plus grande protection pour l'hiver parce que *c'est une Huile de Foie de Morue Emulsionnée* dans une solution d'hypophosphites de chaux et de soude, éléments toniques de l'organisme humain — PLUS-values que vous obtenez avec l'Emulsion d'Huile de Foie de Morue Scott.

EMULSION SCOTT
HUILE de FOIE de MORUE avec la PLUS-VALUE
En vente chez votre pharmacien

BUREAUX A LOUER



au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

DEMAIN: JOUR DU SOUVENIR



Nous
nous souvenons
de ceux
qui

ont
bien
fait

J.B. Laliberté (limitée)

(Capital entièrement contrôlé par la succession de J.-B. Laliberté)

145, rue St-Joseph

IL EST VENU

Les relations entre M. Mussolini et le poète Gabriel d'Annunzio, ces deux vieux amis des temps héroïques, n'étaient pas très, très chaudes. Mais, comme il se trouvait à Crémonne, le Duce est monté jusqu'à la villa du poète, qui s'est écrié "Enfin, tu es venu!" Et les deux amis se sont embrassés. Le Duce a dîné chez Gabrielle d'Annunzio, avec lequel il est resté jusqu'à une heure tardive de la nuit.



"Je me souviens"

Cultivons
le culte
du souvenir

A L'EGARD DE NOS
HEROS CANADIENS

Sachons prouver que la nation canadienne sait se souvenir de ceux qui succombèrent pour la défense de sa liberté et de ses droits.

O. COUTURE
PHARMACIEN

51 rue Saint-Joseph :—: Québec



"Je
me Souviens"

Comme Canadiens, et Québecois, nous devons par-dessus tout comme toujours nous rappeler le sacrifice consenti par nos soldats durant la guerre.

C. W. LINDSAY
LIMITEE
210 rue St-Jean HENRI DROLET, gérant Québec

16e année de PAIX

Nous nous unissons, aujourd'hui, pour honorer nos

Glorieux Morts !

Ceux qui nous ont valu la Paix ! Nous ne saurions jamais oublier les grands sacrifices qu'ils ont dû faire pour nous.

Aux parents de ces glorieux défenseurs, nos plus sincères sympathies.



Le populaire magasin

T.-D. DUBUC

214-218 rue St-Jean - Québec

Le concours du prix David l'an prochain

(Suite de la page 3)

toire littéraire ou de critique d'art, les ouvrages traitant de la correction du langage, les mémoires ou les relations de voyage.

En 1937, ce sera le tour des concours 3 et 6: "C" pour les ouvrages de sciences historiques et "F" pour les ouvrages non prévus ci-dessus et traitant de quelque art ou science.

Un arrêté ministériel signé hier par S. Excellence le lieutenant-gouverneur en Conseil refond la loi originale passée en 1925. Il n'y a que peu de changement. Ainsi, pour le concours "F", le texte original portait que le concours traiterait des ouvrages de sciences pures ou de vulgarisation scientifique, tandis que le texte refondu porte sur tous les ouvrages non prévus dans les autres concours et traitant de quelque art ou sciences, nous disait hier après-midi M. L.-P. Geoffrion, secrétaire du jury du concours du prix David. Le reste est de la phraséologie.

On sait que le jury se compose de neuf personnes, dont huit nommées par le gouverneur en conseil et la neuvième par le secrétaire provincial, l'hon. Athanase David.

LA VENTE DU TIMBRE DE NOEL

Avec la saison des fêtes, le Timbre de Noel nous revient. Il symbolise le secours que nous devons apporter à la misère et à la maladie, quelles que soient les ressources dont nous disposons.

Sous son humble apparence, il apporte tous les ans, des revenus substantiels aux tuberculeux. Dans le monde entier, il fait partie de l'armement anti - tuberculeux, puisqu'il est le nerf de la guerre, l'argent prélevé par petites sommes et qui réuni dépasse des millions.

L'aide aux tuberculeux n'a jamais été plus nécessaire, puisque le chômage et les privations augmentent considérablement le nombre des malades.

Si vous étiez à même de visiter des taudis, de contempler des visages émaciés, de voir s'étioler de belles jeunes filles, de pauvres mères de famille vous seriez touchés de compassion, vous donneriez de votre superflu, peut-être de votre nécessaire.

Vous n'aurez pas l'occasion de frôler ainsi la maladie et la pauvreté, puisque vous n'êtes pas en contact immédiat avec les tuberculeux, n'oubliez pas qu'ils existent et que votre obole peut contribuer à les guérir.

Accueillez avec bienveillance la lettre qui vous apportera le timbre de Noel, répondez-y tout de suite afin de ne pas risquer de l'oublier dans vos tiroirs. Servez-vous de l'enveloppe de retour pour envoyer le prix des timbres, à Mademoiselle Raymond, 305 Grande Allée

ACHETEZ LE TIMBRIE DE NOEL —COMBATTEZ LA TUBERCULOSE.

AVIATION

Mardi soir dernier a eu lieu le cours régulier d'aviation. Le sujet traité était de la navigation aérienne. Des problèmes sur l'application de la variation et la déviation ont été donnés et tous les élèves semblent vouloir se familiariser avec toutes les difficultés que présente la boussole.

Comme le soir des cours avait été changé et que tous les membres n'avaient pu être informés à temps, le nombre des présences se portait à trente-cinq.

Lundi soir prochain aura lieu, en plus d'un très court programme d'études, une causerie par M. Robert Lacroix, officier du R. C. A. F. M. Lacroix a bien voulu nous offrir ses services et de plus, il veut mettre à la disposition de tous les connaissances qu'il a acquises dans l'aviation. Le sujet qu'il traitera sera "les lois qui régissent l'aéronautique au Canada", et un exposé sur l'aviation commerciale en général. Tous sont donc priés de se rendre à la Chambre de Commerce lundi soir prochain, le 12 du courant, à huit heures.



"Je Me Souviens"

--- la reconnaissance est devise provinciale

Aussi, est-il du devoir de tout Canadien-français de se souvenir, au moins une fois l'an, du sublime sacrifice des nôtres, il y a 16 ans.

ZELLERS

Dimanche, 11 novembre, tombe le seizième anniversaire

de la fin des hostilités de la grande guerre



1914 - 1918

Dix-neuf-cent-quatorze et dix-neuf-cent-dix-huit . . . Quel cruel rapprochement ne sommes-nous pas portés à faire de ces deux époques dont l'une, la première, rappelle à nos mères canadiennes la douleur déchirante ressentie jadis au départ de leurs chers fils qu'on arrachait de leur tendre sollicitude pour les jeter dans la fournaise des souffrances et de la mort. Deux dates qui nous racontent toute une époque d'horreur, d'anxiété et de destruction.

Redisons donc au Ciel une fervente prière d'action de grâces pour les seize années d'apaisement que vient de goûter notre beau Canada. Et demandons-lui de mettre dans le coeur de nos gouvernants, comme dans celui de chaque habitant de la terre, cet esprit pacificateur, si nécessaire à la paix universelle.

Ayons aussi une pensée de reconnaissance pour nos milliers de Canadiens tombés quelque part là-bas pour la défense de la liberté du monde.

L'hon. Ernest Lapointe vient siéger à Québec

(Suite de la page 3)

compagnie fit savoir à la cité qu'elle n'avait plus l'intention de vendre au détail dans Westmount. A la suite de pourparlers, la cité acheta l'électricité de la compagnie. A ce moment, celle-ci vendait à ses clients l'électricité à raison de 2 sous le cheval vapeur, alors que la cité demandait 2½ sous. Pour éviter la concurrence, la cité accepta l'offre de la compagnie.

Le major Kemp déclara que l'usine a été pratiquement tout payée et que la commission a un fond de réserve plus considérable que sa dette. Il ajouta cependant que ces résultats ont été obtenus parce que la cité a vendu son pouvoir à 10 cents le cheval vapeur; si elle avait vendu seulement à 2½ sous, elle n'aurait pu obtenir les mêmes résultats.

Le Dr Geoffrion et M. Lavallée prétendirent que les taux de 8 sous le cheval vapeur étaient trop élevés à l'Assomption. M. Guillet affirme que les taux d'électricité rendent la vie difficile aux industriels de la vallée du Richelieu.

A tous les parents et amis



de nos Héros
de 1914-1918

nous offrons nos plus vives sympathies ; et à la mémoire de leurs défunts, qui sont aussi les nôtres, l'expression de notre plus sincère reconnaissance.

A.-A. CANTIN & FILS
MARCHANDS-GENERAUX
555 rue ST-VALLIER



Accordons-leur
le
Souvenir . . .

Souvenons-nous du sublime sacrifice des nôtres, de 1914 à 1918, au champ d'honneur des Flandres !

S.-S. KRESGE LTD
731 St-Vallier —248 Saint-Jean —177 Saint-Joseph

LA PREPARATION DES OEUFS POUR LE MARCHE

La qualité des œufs offerts au public consommateur est assurément bien meilleure qu'elle n'était il y a quelques années. L'amélioration effectuée sous ce rapport est indéniable. Elle est, du reste, le résultat de longs efforts de la part des inspecteurs et des agents du ministère de l'agriculture ainsi que des collèges et des écoles d'agriculture; campagnes de propagande instructive, articles de presse, causeries par radio, organisation de coopératives, installation d'établissements de triage, tout a été mis en œuvre pour obtenir ce résultat, et cependant, si tous ces efforts nous ont valu une grande amélioration, il suffit d'une simple visite sur les marchés locaux pour se convaincre qu'il s'offre au public encore beaucoup trop d'œufs non triés.

Par qui donc ces œufs non triés sont-ils apportés au marché? Généralement par ces cultivateurs qui ont un petit poulailler et qui apportent de temps à autre au marché un panier ou une caisse d'œufs. Les aviculteurs qui tirent le plus gros de leurs revenus de leur basse-cour sont en général plus scrupuleux, ils comprennent mieux l'importance du triage, qui est une garantie pour les clients et une protection pour les deux parties intéressées.

Le consommateur veut avoir des œufs à blanc épais, ferme, clair, et à jaune rond, de couleur uniforme. Il faut que la couleur du jaune soit uniforme, non tachetée ni rayée; il ne faut pas qu'il y ait le moindre symptôme du développement du germe qui est causé par la chaleur ou l'incubation. On obtient des œufs inféconds, sans germes, en évitant de mettre le coq avec les poules. Si les poules reçoivent une ration bien équilibrée, les blancs sont épais, fermes et clairs. Si les œufs sont toujours tenus frais jusqu'à ce qu'ils soient offerts au consommateur, leur qualité ne se détériore pas beaucoup.

La première chose que l'on exige d'un œuf c'est la bonne qualité du contenu, mais la grosseur et la couleur de l'œuf aident aussi beaucoup à obtenir un bon prix, car il faut plaire aux yeux aussi bien qu'au goût du consommateur. Ne mettez donc que des œufs de bonne apparence dans des emballages attrayants.

Vous n'attirerez certainement pas le consommateur si vous lui offrez des œufs souillés, par suite de la saleté des nids dans lesquels pondent les poules. Il ne faut pas songer dans ces circonstances à obtenir les plus gros prix du marché.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Benjamine Carl vient d'obtenir de l'Université Laval son diplôme cours moyen. Elle est élève des révérendes Soeurs du Bon-Pasteur de l'Académie Ste-Marie. Elle a été empêchée de se présenter aux examens au mois de mai à cause d'une opération chirurgicale.

LES SUCRES DU MIEL

Le miel est le nectar des fleurs butiné par les abeilles et mûri par elles dans leurs ruches. Ce procédé de maturation consiste en l'évaporation de l'excès d'eau du nectar et en certains changements dans la nature chimique des sucres qu'il renferme. Un miel bien mûri contient environ 18.5 pour cent d'eau, 75 pour cent de sucres et de petites quantités de protéine, de dextrine, de substances minérales et de certaines substances volatiles qui lui donnent son arome et son goût. Le miel peut donc être classé comme une solution concentrée de sucre ayant un goût et un arome distincts et puisqu'il en est ainsi, il appartient à cette catégorie des aliments qui fournissent au corps de la chaleur et de l'énergie et ne doit pas être comparé à certains aliments comme la viande, les œufs, etc., qui sont employés pour réparer les tissus du corps. Les sucres trouvés dans le miel sont: le sucre de fruit (lévulose), le sucre de raisin (dextrose), et le sucre de canne (sucrose). Ce dernier n'est présent qu'en petites quantités. La lévulose et la dextrose sont des sucres investis, parfois appelés sucres prédigérés. Les sucres invertis sont le résultat de la décomposition ou de la digestion du sucre de canne (sucrose), un procédé qui doit être fait par l'appareil digestif avant que ce sucre puisse être assimilé par le corps. Dans le miel, ce procédé de digestion a été complété, et c'est pourquoi les sucres du miel peuvent être assimulés immédiatement sans imposer une lourde taxe à l'appareil digestif. Pour toutes ces raisons, le miel convient tout spécialement pour la nourriture des enfants et pour ceux qui digèrent malaisément. — Feuillet du ministère fédéral de l'Agriculture: Le Miel et quelques façons de l'utiliser.

16e anniversaire
de
l'ARMISTICE

Nous inclinons nos fronts en signe de solennel hommage aux fils du Canada qui ont sacrifié leur vie au cours de la Grande Guerre.

La Vogue
178 SAINT-JEAN



HONNEUR
au mérite sublime

des nôtres tombés au Champ d'Honneur, au cours de la Grande Guerre.

René Talbot
LIMITEE
205 rue St-Paul, Québec



Le Jour du Souvenir
en 1934

Ce jour anniversaire de l'Armistice nous rappelle l'émotion ressentie à l'heureuse nouvelle qui a circulé, nous annonçant le retour de la paix !

Mais au renouvellement de cette émotion, nous sommes forcés de nous arrêter un moment, chapeau en main, devant la mémoire de ces Grands Morts qui nous ont valu cette paix.

Tout honneur à ceux qui dorment dans le champ des Flandres

T. HETHRINGTON, Ltd
BOULANGERIE MODELE
364 RUE ST-JEAN - - QUEBEC



JOUR
DU
SOUVENIR
1934

Nous venons respectueusement ajouter nos hommages à la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie dans la grande lutte pour la liberté . . .

THE
CANADIAN IMPORT
COMPANY LIMITED
83 rue Dalhousie





Requiescant
in pace...

Qu'ils reposent en paix, ces Héros qui sont justement morts pour nous gagner cette paix dont nous jouissons depuis, aujourd'hui, seize ans.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

DEMAIN: JOUR DU SOUVENIR



Nos fils de 1914-1918

ont droit à jamais à notre entière Reconnaissance, pour le sublime sacrifice qu'ils ont consenti, en défendant notre Liberté au prix de leur vie.

André Dorion
OPTICIEN-OPTOMETRISTE
62 rue Saint-Joseph Québec

Aux Mères
de nos
HEROS

qui sont morts — nous offrons nos plus sincères sympathies.

MAISON LUCILLE
121 St-Joseph INC

101 ANNIVERSAIRE

Halifax, 10. — Mme Fanny Lenoir, a tranquillement fêté son 101e anniversaire chez elle hier. Elle a vécu sous le règne de quatre souverains anglais. Née à Wineworth, N.-E., en 1833, elle épousa Peter Hudsor Lenoir le 16 juin 1855. Ses deux enfants et son mari sont morts il y a des années. Son père se nommait Jesse Smith. Le lieut. Hart, récemment transféré à Halifax pour le service naval, est son arrière-petit-neveu.

Ces 16 Années
de Paix
dont nous avons joui

C'est à ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur que nous les devons.

NOUS DEVRONS LEUR EN ETRE ETERNELLEMENT RECONNAISSANTS

MOZART LTEE
310 rue St-Joseph Voisin des American Stores Québec

"Je me souviens"

Rappelons-nous ceux qui sont tombés au champ d'honneur !

Holt, Renfrew & Company Limited
35 RUE BUADE

CONSERVEZ LES PAQUETS VIDES BUCKINGHAM POUR PROCURER DES JOUETS DE NOEL AUX ENFANTS PAUVRES



Comme par le passé, la Cie Tuckett Tobacco Limited, fait cette année, le concours "Buckingham" pour cadeaux de Noël aux enfants pauvres. L'illustration ci-contre nous montre le camion de la Cie Tuckett, arrivé ce matin à Québec. L'immense boite Buckingham spécialement construite représente exactement les petites boites Buckingham dans lesquelles les nombreux fumeurs de cigarettes, tabac à cigarette, ou tabac haché, déposeront les paquets vides. Près du camion, nous voyons de gauche à droite, M. E.-J. West, surintendant pour la province de Québec pour cette compagnie, M. O. Lagrenad, chauffeur, et M. Albert Latour, représentant de La Cie Tuckett Ltd, pour la ville de Québec.

Un appel de l'honorable Ad. Godbout

(Suite de la page 3)

duction, et, car tout s'enchaine dans cette ligne comme dans les autres branches du commerce, nous verrons les cultivateurs améliorer leurs troupeaux, livrer plus de lait aux fabriques, retirer de meilleurs bénifices et contribuer par des achats plus importants et plus fréquents au développement du commerce urbain. Car nous somme solidaires dans cette question économique. La ville a besoin de la campagne pour vivre, et la campagne a besoin de la ville pour se procurer la majorité des nécessités de la vie et de l'entretien des fermes. Si on laisse le cultivateur végéter, il ne sera pas le client du commerce urbain.

"A plusieurs reprises nous avons insisté sur la nécessité d'un interéchange commercial plus intense entre la ville et la campagne, et il nous fait plaisir de souligner ici que chaque fois que nous avons adressé un tel appel, le public a su y répondre. Nous avons recommandé l'achat plus intense de nos produits de l'érable, de notre miel et de trèfle blanc, de nos excellentes conserves, et nous constatons, par des rapports qui nous parviennent, que ces produits québecois sont en meilleure demande Toute la communauté y trouve son avantage.

"Nous joignons aujourd'hui notre voix à celle des organisateurs de la Semaine Nationale du Fromage. Il n'est pas question d'imposer la consommation forcée du fromage, mais d'habituer les gens à mieux apprécier ce produit sain, hygiénique et fortifiant sous quelles que formes qu'il se présente : fromage canadien, fromage pasteurisé, fromage raffiné, et de donner la préférence aux fromages du pays reconnus comme non moins bons que les fromages importés et moins dispendieux que ces derniers.

"Je crois pouvoir dire que si nos fromages canadiens n'ont pas la clientèle qu'ils devraient avoir chez nous, la faute en est, dans bien des cas, aux marchands qui ne se soucient pas de les annoncer comme ils le devraient. Alors qu'ils placent bien en vue sur le comptoir divers fromages étrangers, ils reléguent nos fromages à l'arrière-plan. Par contre les épiciers qui annoncent les fromages du pays, soit en les mettant à l'étalage, soit en les recommandant à leurs clients lorsque ceux-ci donnent leur commande du samedi, sont satisfaits des résultats qu'ils obtiennent. Il faut faire appel au consommateur qui, bien souvent, ne pense pas à tel ou tel article auquel il n'est pas suffisamment habitué. C'est ce que l'on néglige trop souvent.

"Nous invitons donc tous les épiciers de la province de Québec, ceux de la campagne et ceux des villes, à faire des étalages spéciaux de nos fromages au cours de la Semaine Nationale du Fromage, à les annoncer au moyen de pancartes appropriées, et même, chaque fois que la chose leur sera possible, à réduire légèrement leurs prix afin d'inciter l'acheteur à donner une meilleure commande. Le débit fera le profit. Que l'on n'oublie pas que le fromage ne doit pas être considéré comme un article de luxe, mais un produit alimentaire de nécessité courante qui devrait se vendre à un prix populaire.

"Et au public acheteur nous dirons : Prenez l'habitude d'acheter chaque semaine du fromage de fabrication canadienne; mettez-en chaque jour sur la table familiale; donnez-en aux enfants pour leur collation, et vous verrez quels heureux résultats vous retirerez de cette pratique : économie dans le budget, meilleure santé, et dans un autre ordre la satisfaction d'avoir fait votre devoir de citoyen en contribuant au développement d'une industrie canadienne".

LES MAUX DE JAMBES
Les varices et les ulcères variqueux cèdent comme par magie à MOONE'S EMERALD OIL le merveilleux traitement domestique qui fait désenfler et enlève promptement la douleur. Soulagement garanti ou argent remis. Chez votre pharmacien.
Distribuée au Canada par W. K. Burkley Limited, Toronto 2.

Imposante bénédiction d'une croix

(Suite de la page 3)

enfants de respecter la Croix et de la saluer partout comme l'objet de notre Rédemption. "Dans vos joies comme dans vos peines", dit-il, "regardez toujours la Croix, et à votre dernier jour, l'image de votre Sauveur sous les yeux, vous vous endormirez dans le Seigneur".

Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, avait bien voulu accorder une indulgence à ceux qui assisteraient à cette cérémonie. M. l'abbé Ferland a récité les prières nécessaires pour l'obtention de cette faveur spirituelle.

DEUX BELLES FAMILLES ONTARIENNES



CHARLES-W. MILLER, un citoyen de Toronto, a laissé en mourant une fortune de $500,000 et exprima le désir de voir organiser un concours de familles nombreuses. Il a voulu laisser cette fortune à la mère de famille qui aura eu le plus d'enfants depuis octobre 1926 à octobre 1936. On voit ci-dessus deux familles d'Ontario. En haut, c'est la famille de Mme AMBROSE HARRISON, en bas, c'est celle de Mme FLORENCE BROWN.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

M. Léo Pelland, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, a prononcé une vibrante allocution au cours de laquelle il a rappelé le souvenir de Cartier. M. Pelland a d'abord déclaré que la Société St-Jean-Baptiste de Québec aime les enfants et que c'est à cause de l'intérêt qu'elle porte à la jeunesse qu'elle n'a pas hésité à souscrire pour l'érection de ce monument sur les terrains de jeux du Parc Victoria. Le président de la Société Nationale a noté que cette croix était semblable à celles érigées un peu partout dans la province, suivant le mot d'ordre donné par le Conseil de l'Instruction Publique. Il a évoqué la grande figure du découvreur du Canada qui, le premier sur cette terre canadienne, a planté la croix. Il a terminé en exhortant les enfants à ne pas oublier la leçon de la Croix que leur avait si bien expliquée M. l'abbé Ferdand.

Après les discours, deux petits marins de Jacques-Cartier déposèrent une couronne de fleurs au pied du monument pendant que l'assistance chantait le superbe refrain: "Jadis la France sur nos bords jeta sa semence immortelle". La cérémonie se clôtura par le chant de l'hymne national.

Ce monument dont a été doté le Parc Victoria est de 13 pieds de hauteur. Les bras de la croix ont six pieds de largeur et le pied repose sur de la pierre cimentée. Elle porte à sa base l'inscription suivante: "A Jacques Cartier, découvreur du Canada, 1534-35, toujours fidèle".

Voici les noms des personnages ecclésiastiques que l'on remarquait à cette démonstration, outre ceux déjà mentionnés: M. l'abbé J. Ferland, curé de St-Roch; M. l'abbé Ouellet, vicaire au Sacré-Coeur, M. l'abbé F.-X. Côté, aumonier de l'Hospice St-Charles; M. l'abbé Proulx, de l'Action Sociale Catholique; M. l'abbé Deschesnes, vicaire à St-Roch; et plusieurs autres. M. l'échevin F.-X. Martel, M. Mastaï Patoine, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, section de St-Roch, et d'autres personnages distingués étaient aussi présents.

JOURNEE REMISE

La Société St-Jean-Baptiste de Limoilou a décidé de remettre à plus tard la journée d'action patriotique qu'elle avait fixée au 9 décembre prochain, vu que la Société St-Jean-Baptiste de Québec a décidé de faire un congrès d'étude le 3 décembre. Elle invite tous les intéressés à vouloir en prendre note.

A l'exemple
de nos
Glorieux Ancêtres

NOS FILS de 1914 partirent, le coeur tout plein de ce courage qui fit jadis la gloire de notre passé.

Ayons, en ce jour, une pensée commune de reconnaissance pour ceux qui ne sont plus.

PEOPLE'S 5c to $1.00 LIMITED STORES
290 St-Joseph SUCC. 65 de la Couronne SUCC. 324 St-Jean

Rheumanex
"Rheumanex"
Contre toutes les affections rhumatismales.
Soulagement rapide contre : RHUMATISME. GRIPPE. NEVRALGIE.
En vente partout
Standard Drug Specialties Reg.
35, Sault-au-Matelot. Tél.: 2-6207

COURRIERS EUROPEENS

Les courriers européens seront expédiés comme suit, dans la semaine se terminant le 17 novembre 1934.

Le 13 nov. à 11. a.m.—Lettres spécialement adressées pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne par le vapeur NEW YORK via New-York .

Le 16 nov à 11 a.m.— Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne par le vapeur DUCHESS OF ATHOLL via Québec.

Le 15 nov. à 9 p.m.—Lettres spécialement adressées pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne par le vapeur CHAMPLAIN via New-York.

Le 17 nov. à 9 p.m.— Courrier de correspondance pour la Grande-Bretagne et pays desservis par la Grande-Bretagne par le vapeur CAMERONIA via Halifax.

S. TANNER GREEN
Pour le Directeur de la Poste.

CAPTIVANTE
TULIPE NOIRE
Chénard
Paris
PARFUM-LOTION-POUDRE
LE CHOIX DES ELEGANTS
Un parfum qui charme
Demandez-le
Parfum étui d'essai 35 cts; de Luxe $1.00, $2.00; Lotion : $1.50. Poudre 60 cts et $1.00 (avec étui de parfum gratis)
Dépositaire pour le Canada
CANADA DRUG CO
857, St-Maurice - - - Montréal

A ST-PATRICE

La tombola de la paroisse St-Patrice qui s'est ouverte hier a reçu la visite d'un distingué visiteur dans la personne de Son Excellence Mgr Gerald Murray, évêque de Saskatoon. Son Excellence était accompagnée du R. P. Kelz, curé de St. Patrick, du R. P. George Daley et du R. O'Sullivan. La tombola de St. Patrick se continue jusqu'à samedi prochain.

ALAMBIC SAISI

Un alambic a été découvert par des officiers de la Gendarmerie Royale du Canada dans une maison de St-Sauveur hier soir. Une personne a été arrêtée en même temps qu'on a saisi l'alambic et a déclaré qu'il servait seulement à son usage personnel.

Moins de journées perdues maintenant à cause des maux de tête ou autres douleurs

Traitement qui soulage en quelques minutes

VOICI TOUT BONNEMENT QUOI FAIRE :



Quand la douleur menace de gaspiller votre journée débarrassez-vous-en par le simple traitement suivant

La science a découvert un moyen pour soulager la douleur *rapidement* . . . qui calme même le gros mal de tête, la torture de la névrite ou du rhumatisme souvent *en quelques minutes!* Les médecins de partout le recommandent, des millions de personnes l'emploient. C'est l'*Aspirin* — comptée au nombre des remèdes inoffensifs qui soulagent la douleur de la façon la plus rapide qui soit connue.

La pastille d'*Aspirin* commence à se dissoudre — ou se désagréger *deux secondes après avoir touché quelque chose d'humide.* L'illustration du verre (ci-contre) en fournit l'explication. La pastille d'*Aspirin* commence à "maîtriser" la douleur, autant dire, dès que vous l'avalez.

Grâce à cette découverte, l'*Aspirin* constitue un *soulagement rapide* pour vous et pour les vôtres. Vous perdez moins de journées à cause de la douleur, moins d'heures par suite des maux de tête, de la névralgie ou des élancements ordinaires du rhumatisme.

Et c'est du soulagement *sans danger.* Les épreuves scientifiques ont, en effet, démontré que l'*Aspirin ne fait pas tort au coeur.*

Aussi, faites-vous bien *livrer l'ASPIRIN* lorsque vous la demandez, et non quelque autre préparation soi-disant "semblable" à elle. L'*Aspirin* est fabriquée au Canada et se trouve chez tous les pharmaciens du pays. Voyez le nom Bayer en forme de croix sur chacune des pastilles d'*Aspirin.*

L'ASPIRIN AGIT TRES VITE, VOICI POURQUOI :
Jetez une pastille d'Aspirin dans un verre d'eau. Notez comme AVANT d'arriver au fond elle a déjà commencé à se désagréger . . .
Ce qu'elle fait dans le verre elle le fait dans votre estomac. D'où son action rapide.



Procurez-vous-en une boite de 12 pastilles ou la bouteille économique de 24 ou 100. Toutes pharmacies.

"ASPIRIN" EST LA MARQUE DE FABRIQUE DE LA BAYER COMPANY, LIMITED.

Voulez-vous du soulagement rapide? Demandez et faites-vous bien livrer l'Aspirin.

ELLE N'AFFECTE PAS LE COEUR

DANS NOS THEATRES

CANADIEN

Comm. AUJOURD'HUI

Deux Grands Films en primeur



Pas coupable . . . Son avocat le savait . . . . Mais l'accusé du meurtre lui avait volé la femme qui aimait... Alors . . . .

ASSEZ D'EVIDENCE POUR PENDRE UN HOMME —

avec Ricardo CORTEZ Barbara ROBBINS John BEAL

2ième Film



JOEL McCREA—SALLY BLANE —BERTON CHURCHILL

Trois étrangers se rencontrent dans une ville . . . Le Joyeux "Gambler". La jeune fille mystérieuse . . . Le jeune homme audacieux . . . et c'est là que les cartes se mêlent . . . .

3ème ATTRACTION

"AT THE MIKE"

Le vaudeville sur l'écran présentant

AUNT JEMIMA

"BABY ROSE MARIE"

et autres

Mat. : 1.30 .21 SOIR : 7.15—8.20 .21 .30

2ème Jour: Rep. continuelle

MEMES PRIX

LA SEMAINE PROCHAINE

Le plus grand film musical depuis des années

THINE IS MY HEART

La vie de Franz Schubert.

"THINE IS MY HEART" BIENTOT A QUEBEC

Richard Tauber, l'un des ténors les plus populaires à l'heure actuelle, y tient le principal rôle.

Nous sommes en mesure d'annoncer à nos lecteurs cinéphiles, la venue, pour dans un avenir très prochain d'un des plus grands succès du cinéma. Nous voulons parler du "Thine Is My Heart", avec Richard Tauber, le ténor à la voix d'or, dans le premier rôle.

Cette production que tout Québec voudra voir sera montrée dans une de nos salles locales à partir de samedi prochain, le 17. "Thine Is My Heart" est en train de briser tous les records si l'on considère qu'on le montre à Londres pour la septième semaine ; qu'il fut montré à Toronto, pendant trois semaines consécutives; 2 semaines à Winnipeg et qu'il est actuellement à l'affiche du Palace de Montréal.

Ce film illustre de façon saisissante la vie de Franz Schubert. Plusieurs chansons sont intercalées dans la production, chantées par Tauber et la musique de chacune est de Franz Schubert. Au nombre de celle-ci se trouve sa fameuse sérénade.

C'est en quelque sorte à un concert d'oeuvres de Schubert que le public cinéphile québecois sera convié, la semaine prochaine. Le temps et l'espace nous manquant pour vous donner plus de détails sur ce super-film, aujourd'hui, nous nous reprendrons la semaine prochaine et dans des articles subséquents, nous vous donnerons une idée plus complète de cette pellicule qui fera accourir tout Québec. — Communiqué.

AU CINEMA FRANCAIS

Encore un autre intéressant programme au Cinéma Français. D'après les derniers programmes la direction semble être bien disposée à donner une suite de beaux films d'action et s'attirer la réclame de sa clientèle.

DEVIL'S MATE" qui se traduit aussi: "La Compagnie du Diable" est un film qui tiendra l'attention du public pour trouver l'intrigue qui s'y dégage. C'est encore une vue en primeur dans le bas de la ville. La merveilleuse Peggy Shannon s'attire les grâces du public dans son rôle.

KING KONG

A la demande générale le public de Québec pourra voir les péripéties inoubliables de cette vue gigantesque. N'oubliez pas que c'est une copie nouvelle, et que par conséquent elle ne peut manquer d'intérêt.

WHISPERING SHADOW (4e épisode)

Chaque épisode apporte une augmentation d'assistance. Demandez-le à ceux qui la suivent. C'est du mystère, de l'action, des intrigues. Qui dit Bila Lugosi dit mystère car c'est l'étoile de cette série.

En plus quelques sujets courts.

Orchestre de 10 musiciens pour une journée seulement. (Comm.)

AU CANADIEN

"HAT, COAT & GLOVE", avec Ricardo Cortez et "HALF SINNER" avec Joel McCrea, commencent aujourd'hui.

Le théâtre Canadien présentera commençant aujourd'hui en matinée un autre grand programme double de vues en primeur.

Le premier grand film au programme, HAT, COAT & GLOVE est l'histoire d'un jeune homme accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis. Son avocat sait qu'il est innocent mais il sait aussi que son client lui a volé la femme qu'il aimait. Le défendra-t-il aussi sincèrement ? Toutes les preuves de circonstances sont contre l'accusé et il y en a assez pour le faire pendre. L'avocat n'est autre que le fameux artiste RICARDO CORTEZ dans son meilleur rôle et il est assisté de Barbara Robbins et John Beal.

Le deuxième film "HALF A SINNER" nous présente un homme surnommé "THE DEACON" (le ministre qui est le plus grand joueur de cartes que l'on puisse trouver sur la terre. Il se permet souvent de tricher mais c'est toujours pour utiliser son gain pour des bonnes oeuvres. Il rencontre deux jeunes amoureux dont l'idylle est menacée et dans une de ses fameuses parties de cartes en jouant quatre as il réunit deux coeurs. JOEL McCREA, SALLY BLANE et BERTON CHURCHILL sont les principaux artistes.

Comme troisième attraction; un autre de ses films présentant les meilleurs numéros de vaudeville du monde. Ces films ont attiré un nombre considérable d'appréciations flatteuses à la direction du Canadien. Cette semaine "AT THE MIKE" présentant AUNT JEMIMA ET BABY ROSE MARIE et plusieurs autres numéros.

Commençant la semaine prochaine un grand spécial; le plus grand film musical depuis des années; la vie du grand musicien Franz Schubert; THINE IS MY HEART. (Communiqué)

LA "BAGOSSE"

Nous employons ici le mot **bagosse** pour désigner l'alcool provenant de liqueurs fermentées que l'on distille en cachette. Le nom importe peu pourvu que l'on s'entende sur la chose, qu'elle se nomme **bagosse, boucane** ou **moonshine** selon la localité d'origine.

Ne vous attendez pas à ce que je vous donne une recette pour fabriquer cette liqueur dangereuse. Le procédé n'est pas difficile et je connais bien des gens, à qui les agronomes ne réussissent pas à faire confectionner de la bouille bordelaise, qui réussiraient du premier coup, si j'avais la maladresse de leur donner quelques principes de physique ou de chimie utiles pour la fabrication de la boisson clandestine.

Pourquoi ces boissons sont-elles qualifiées de dangereuses ! Essayons de l'expliquer brièvement.

Lorsqu'on fait bouillir une liqueur fermentée, que l'on recueille les vapeurs qui en sortent et que l'on condense ces vapeurs par le refroidissement, on obtient de l'alcool ou plutôt des alcools différents. Je dis **des alcools** parce que, ordinairement, cela dépend de la nature du liquide fermenté, il en sort plusieurs au lieu d'un. Celui que l'on veut avoir et pour lequel on se donne tant de peine est l'alcool **bon goût** que les chimistes nomment **éthylique,** mais il passe non seulement celui-là, par le serpentin, mais d'autres alcools d'une nature moins civilisée. Ces derniers, en mélange avec les autres et convenablement **baptisés** avec de l'eau, perdent de leur piquant en proportion de la réduction qu'ils ont subie.

Si l'alcool **bon goût** est toujours un poison, que dire de celui mélangé à du véritable poison ?

Avec les stocks dont on se sert habituellement pour faire de la **bagosse,** surtout lorsque cette matière contient des pommes de terre, on obtient une très petite quantité de **fort,** et c'est déjà décourageant de ne pas en avoir plus. Si maintenant, par un traitement convenable, on séparait l'alcool **bon goût** de ce liquide très fort, cela ne vaudrait pas la peine d'en fabriquer, tant la quantité serait petite. Pour faire cette séparation, il faudrait, au moyen d'un thermomètre de précision, recueillir les vapeurs qui s'échappent à la température requise pour obtenir l'alcool éthylique et jeter le reste.

Sur les bouteilles de **bonne boisson** que l'on paye si cher, on voit inscrite la remarque qui suit: "Distillé trois fois." Cela veut dire que le fabricant, au lieu d'avoir extrait l'alcool de la liqueur par une simple distillation, a répété cette dernière trois fois pour enlever toute trace d'alcool étranger à l'alcool éthylique; c'est ce qu'on appelle de l'alcool rectifié.

On peut trouver la loi sévère pour ceux qui vendent de l'alcool en contrebande. Après tout, ce produit, souvent de qualité douteuses et dont on ignore trop souvent la provenance, ne jouit pas du commerce libre parce que l'Etat veut en contrôler la vente, mais il n'en est pas ainsi pour l'alcool fabriqué en cachette dont l'usage est toujours un danger, s'il n'est pas surveillé par des experts lorsqu'il est distillé.

Je sais bien que les fabricants de bagosse qui liront ces lignes sont fort peu nombreux et que, même s'ils l'étaient, j'ai bien peu de chance de les convertir en leur faisant abandonner cette dangereuse habitude de fabriquer et de consommer du poison. Cependant, d'autres les liront et pourront peut-être rectifier les idées à ce sujet en faisant voir le danger là où il existe.

OMER CARON, botaniste.

DEUX GRANDS FILMS AU CANADIEN



JOEL McCREA et SALLY BLANE dans une scène de "HALF A SINNER" qui passe au Canadien.

AU CLASSIC

"PECHEURS D'ISLAND"

Cette superbe production que présente le Classic à partir d'aujourd'hui, fut tirée du célèbre roman de Pierre Loti, que tous connaissent pour l'avoir lu ou en avoir entendu vanter les mérites.

Les scènes de tout le film ont été tournées à Paimpol, sur la côte bretonne. A part les rôles principaux confiés à des artistes reconnus, les interprètes sont tous des marins bretons que l'objectif a saisis dans leurs véritables attitudes. C'est donc la vie de tous les jours des braves pêcheurs qui partent ou reviennent d'Islande que le cinéma nous fait voir. Aucune pose, rien qui appelle le théâtre et ses décors fictifs.

D'un genre triste qui n'est pas sans charme ce film devait conserver à l'écran ce style gris et cette atmosphère de tristesse qu'on connait au roman, il n'en est que plus exclusif et l'accueil que lui fit le public partout où il fut montré est le garant de son succès.

Il fallait avant tout indiquer le grand rôle de la mer dont la vengeance constitue le dénouement dramatique du roman et du film à la fois. C'est ce que le cinéaste a réussi. Par des images bien éclairées, saisissantes, adroites, il nous présente d'abord les deux héros du drame: Yann, grand, fort, timide et fier et Gaud, demoiselle un peu hautaine mais malheureuse devant l'indifférence de Yann qu'elle adore.

Puis à mesure que l'action s'enchaîne, nous faisons connaissance avec les autres personnages du roman: Sylvestre, le petit cousin de Gaud, qui ira mourir sous les balles d'un chinois, sa mère que cette perte rendra folle, le père de Yann dont ce sera le pénible devoir d'avertir Gaud qu'il n'y a plus d'espoir et qu'elle devra prendre le voile de veuve car Yann a péri en mer. Les interprètes se servent souvent du texte même du roman, ce qui confère à la pellicule une qualité littéraire qu'on ne trouve pas dans tous les films, même français.

La poésie qui se dégage de l'oeuvre de Loti, le cinéma a su la conserver. L'objectif a percé le coeur des personnages sans violence. Il a su rendre avec amertume sans cruauté, en des images fugitives la désespérance de Gaud, l'indécision de Yann. Le roman est une source profonde d'émotion humaine, le film l'est autant puisqu'il nous fait voir ce qu'il y a de tragique au fond de toute vie.

Thomy Bourdelle et Catherine Weinterberger rendent justice aux héros de Loti. Yvette Guibert, dans le rôle de la mère est superbe. La scène où elle apprend la mort de son fils est d'une simplicité tragique qui touche au génie.

Le second film, "Hips, Hips, Hooray", présente les étoiles comiques, Bert Wheeler et Robert Woolsey, dans une "extravaganza" musicale qui surpasse tout ce qu'ils ont réalisé auparavant.

Pour compléter ce magnifique programme, on montrera les Nouvelles de Fox et un sujet musical de la série "Melody Masters", intitulé "Hisham Jones et son orchestre", au cours duquel on verra des numéros de vaudeville qui ne le cèdent en rien à ceux de la scène. — Communiqué.

AU CINEMA VICTORIA

Le film "Vive la Compagnie" à l'affiche du cinéma Victoria, cette semaine, est une comédie comme il s'en voit rarement. Fine, légère, spirituelle, pleine de piquant et de fantaisie elle est en quelque sorte le prototype excellent de l'esprit français dans tout ce qu'il peut offrir de meilleur et de plus rigolo. Le thème du film est déjà amusant : on y fait voir les difficultés d'un homme de science à s'adapter au régime militaire. Imaginez que ce brave Noël-Noël doit être militaire. Ce rôle ne lui va pas du tout car dans le civil il est cosmographe... il vit dans les étoiles. Rien d'étonnant qu'au régiment il soit un peu dans la lune...

D'ailleurs il y est toujours mais il a trouvé en Raymond Cordy un camarade aussi intelligent que sympathique qui lui facilite des tas d'aventures les unes plus compliquées que les autres. Elles sont à faire mourir... les spectateurs. Quant aux interprètes du film ils sont à ce point intéressés à leur jeu que c'est à croire que dans la vie le premier est aussi stupide et le second pas moins entreprenant. Il faut ajouter que Paulette Dubost apporte sa grâce espiègle et fine avec duo comique et s'empare d'une bonne part des honneurs du film. Et c'est bien mérité.

La direction de ce cinéma recommande hautement ce film. Il mérite d'être vu. Il fera faire au plus neurasthénique des hommes une pinte de bon sang. Cela est toujours appréciable. Le second film à l'affiche sera un documentaire fameux, "Missions Polaires". Il s'agit d'un grand reportage filmé sur les Esquimaux. Le film est vivant, lumineux, instructif et d'une tenue remarquable. — Communiqué.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Soyez sûr d'être satisfaits

"LE DUEL"

Drame en trois actes, par Henri Lavedan, de l'Académie Française, représenté par le THEATRE CHEZ SOI, lundi soir, à 8 heures, au poste CKCV; par MARCONI.

A la demande générale des radiophiles, cette pièce qui connut tant de succès le printemps dernier, sera répétée au poste CKCV par les artistes du THEATRE CHEZ SOI.

Le DUEL est l'un des drames les plus puissants du répertoire d'avant-guerre. Son intrigue très forte et très simple, son style direct et châtié, en font un chef-d'oeuvre austère qui s'apparente aux classiques. Ce sera donc un régal pour les personnes cultivées, surtout pour les amateurs de beau théâtre qui réclament toujours des pièces plus solides au lieu de la production trop légère et insignifiante qui forme en partie le répertoire contemporain.

Dans le "duel" que se livrent deux frères, l'un prêtre et l'autre athée, (et qui finit par le triomphe de l'Idée sur la matière, de la religion sur le scientisme), certains auditeurs pourront peut-être trouver que quelques répliques sont sensiblement différentes du style à l'eau de rose que l'on entend fréquemment dans les pièces radiophoniques, même dans celles présentées par le THEATRE CHEZ SOI. Un accusé ayant droit de se faire entendre jusqu'au bout avant d'être condamné, nous prions les auditeurs de nous accorder leur attention jusqu'au troisième et dernier acte, avant de se prononcer catégoriquement sur Henri Lavedan, de l'Académie Française et sur sa pièce LE DUEL dont le premier acte sera joué par le THEATRE CHEZ SOI, lundi soir, à 8 heures, au poste CKCV.

CINEMA DE PARIS

Dès aujourd'hui on peut voir au Cinéma de Paris un grand programme double en français comprenant les films "Fedora" et "Un Jour Viendra".

Le grand film "Fedora" tiré de la célèbre pièce de Victorien Sardou. Le rôle titre qui fut l'un des plus grand triomphe de Sarah Bernhardt a été confié à une des pensionnaires de la Comédie Française, Marie Bell, secondée par Ernest Farney, Henri Bose, Jean Toulout, Edith Méra et autres. L'histoire de la princesse Fédora qui pour mieux se venger d'un homme s'en fit aimer et se fit prendre à son propre piège est l'une des plus palpitantes que le cinéma n'ait jamais exploitée. Elle a pour cadre la Russie d'avant la révolution rouge. C'est dans ce monde farouche mais policé que Fédora cherchera l'assassin de son fiancé. Elle croira l'avoir trouvé en la personne de Lorie Ipanoff (Ernest Ferny) et cherchera, après lui avoir joué la comédie de l'amour, à le perdre. Hélas, de cet homme elle deviendra follement amoureuse et le jour où elle reconnaîtra s'être trompée et avoir fait tuer la mère de celui qu'elle aimait vraiment, Fédora n'aura plus qu'une issue. C'est le dénouement de ce film d'un pathétique violent et auquel les spectateurs reconnaîtront des qualités de première grandeur.

Marie Bell est tout simplement superbe. C'est peut-être le rôle le plus parfait de sa carrière cinématographique. Vibrante, amoureuse, farouche et méchante Marie Bell (Fédora) sait être tout cela avec fierté, avec naturel avec une puissance surprenante. En M. Ernest Ferny elle trouve un support comme une artiste de cette envergure pouvait en espérer un. Tous les autres personnages sont composés par des artistes rompus aux difficultés du métier. Le film en est donc, pour cela d'un bel équilibre. Il marque vraiment une date significative dans l'histoire du film parlant français.

Edith Méra, Jean Toulout, Enri Bosc campent des types de Russes fiers avec une sûreté qui les honore. Cette production dont la mise en scène est du maître Louis Gornier suscitera dans le public les commentaires les plus élogieux. C'est un film qui se recommande par lui-même et qu'il importe de voir.

Le second film au programme est "Un Jour Viendra" avec Kate de Nagy et Jean-Pierre Aumont. — Communiqué.

AU RIALTO

"LA BELLE AVENTURE", le grand succès du théâtre Français, est mis à l'affiche aujourd'hui avec Kate de Nagy et Lucien Baroux comme principaux protagonistes.

"La Belle Aventure", un film que le Rialto met à l'affiche aujourd'hui, est sûrement la meilleure comédie que l'écran français nous ait apportée à date. Voilà un film pour ceux qui sont jeunes et pour ceux qui l'ont été.

On sait le triomphe que remporta voici quelques années la célèbre comédie de Flers, Caillavet et Etienne Rey. Il n'est pas audacieux de prévoir que le succès du film dépassera encore celui de la pièce.

La grandiose cérémonie du mariage chez le Comte d'Eguzon, l'arrivée d'André à Paris, la fuite d'Hélène et d'André vers le Périgord, les magnifiques extérieurs limousins où se passe la seconde partie de l'action compteront parmi les plus remarquables passages du film. La mise en scène allie la finesse et la sensibilité au luxe et au mouvement.

Quant à l'interprétation, elle présente cette particularité que les moindres rôles ont été confiés à des acteurs de tout premier plan dont chacun eut pour prétendre, en d'autres occasions, à la vedette. Les principaux rôles sont tenus par Kate de Nagy qui est une ravissante Hélène, Lucien Baroux, l'inénarrable Valentin, Marie Laure ,Daniel Lecourtois, Le Gallo, Arletti.

L'histoire de "La Belle Aventure" est si jeune, si fraîche, si gracieuse qu'elle promet de faire un gros, un très gros succès. Kate de Nagy et Lucien Baroux n'ont jamais trouvé de rôles plus à leur taille.

Le second film Janet Gaynor dans "Carolina" avec Robert Young est une production remarquable par la richesse et la beauté de ses scènes et par l'émotion intense qu'elle développe dans l'auditoire. (Comm.)

AU CAPITOL

CLAUDETTE COLBERT FAIT UNE DELICIEUSE CLEOPATRE.

Ce n'est pas une mince tâche que de reconstituer à l'écran des scènes qui se sont passées il y a une vingtaine de siècles, aux temps de la splendeur de la Rome et de l'Egypte anciennes. Cecil-B. DeMille, le grand réalisateur d'Hollywood, l'a portant menée à bien et les trois premiers jours de la semaine les foules admireront au Capitol, un nouveau chef-d'oeuvre de ce génie de l'écran, "CLEOPATRA".

En plus d'avoir réussi, grâce à un travail acharné de plus d'un an, à reproduire quelques-unes des scènes grandioses qui ont marqué la carrière extraordinaire de la célèbre reine d'Egypte, DeMille a le mérite d'avoir choisi pour le rôle-titre celle qui pouvait le mieux lui donner le relief voulu, Claudette Colbert, dont le charme explique jusqu'à un certain point les faiblesses successives de deux grands chefs romains devant la petite reine d'Egypte, qui sait allier la fermeté et la ruse à sa beauté.

On reprochera peut-être à DeMille de n'avoir pas été assez scrupuleux quand il s'agit de l'histoire. Il est vrai, par exemple, que le film ne prête pas à Ptolémée, le frère de Cléopâtre, le même genre de mort que nous décrit l'histoire. Mais ces lacunes n'enlèvent rien à la beauté du film, et la splendeur des spectacles offerts à Marc-Antoine par Cléopâtre, à bord de son bateau princier, ne perd rien du fait que les danseuses égyptiennes évoluent un peu trop à l'américaine.

Dans l'ensemble des faits, on reconnait bien la belle reine égyptienne que nous fait connaître l'histoire dans ses relations avec César et ensuite Marc-Antoine.

Ces trois personnages principaux vivent et meurent dans le film comme le veut l'histoire, et cela suffit à ceux qui vont au cinéma pour s'amuser plutôt que pour vérifier les récits des savants.

L'appréciation ne serait pas complète si l'on ne reconnait le talent de Warren William et de Henry Wilcoxon, les interprètes si fidèles de Jules César et de Marc-Antoine. —Communiqué.

"CLEOPATRA" AU CAPITOL



Henry Wilcoxon et Claudette Colbert dans "CLEOPATRA" qui passera au Capitol les trois premiers jours de la semaine.

AU CARTIER

Pour quatre jours commençant aujourd'hui le cinéma Cartier présente la grande production "WONDER BAR". C'est un spectacle varié et d'une richesse incomparable que présente ce film: l'ouie est charmée par une musique entraînante et des chansons appelées à connaître une grande popularité. La charmante idylle brochée sur cet enchantement y gagne aussi par le talent de ceux qui l'interprètent: Kay Francis, Al Jolson, Dolorès, Del Rio, Ricardo ,Cortès Dick Powell, Louise Fazenda, Pifi Dorsay, Merna Kennedy, Guy Kibbee. Al Jolson est particulièrement remarquable en propriétaire d'un cabaret parisien. Il est le boute-en-train qui anime tout sur son passage. Kay Francis est l'épouse d'un haut fonctionnaire qui s'éprend d'un beau danseur aventure qui aurait pu lui coûter cher. Dolorès Del Rio est l'amoureuse incomprise de ce danseur «Ricardo Cortez», et Dick Powell fait un souple chef d'orchestre.

Le second film au même programme est intitulé "The Pride of the Legion" avec Barbara Kent, Matt Moore, Sally Blane et Glenn Tryon. (Comm).



CLASSIC à partir d'aujourd'hui

L'immortel roman de PIERRE LOTI

"Les Pêcheurs d'Islande"

avec Thomy Bourdelle et Marguerite Weinterberger

Hisham Jones et son orchestre Fox News

avec Ruth Etting, Thelma Todd

Mat. : 10c. Soirée : 15c.

SALLE DES ZOUAVES
Mercredi, 14 nov., 8.30 P.M.
REVUE C.K.C.V.
"Le Soldat COMTOIS"
DAMASE et NORRINE
Billets (J.-U. DEMERS, 430 St-Jean, chez (J.-L. DUSSAULT, 350 St-Jean

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
COMMENÇANT AUJOURD'HUI
Un film pour ceux qui sont jeunes et pour ceux qui l'ont été
KATE DE NAGY
et LUCIEN BAROUX dans
'LA BELLE AVENTURE'
—aussi—
JANET GAYNOR
et Robert Young dans
"CAROLINA"
Une belle histoire d'amour
MATINEE : 10c. SOIREE : 15c.

Cinéma Français
AUJOURD'HUI POUR 4 JOURS
"DEVIL'S MATE"
LA COMPAGNIE DU DIABLE
avec
PEGGY SHANNON et PRESTON FOSTER
GRANDE VUE POLICIERE
"KING KONG"
Sur demande générale. C'est une copie nouvelle.
WHISPERING SHADOW
ORCHESTRE DE 10 MUSICIENS
(4ième Episode)
SUJETS COURTS

VICTORIA
CETTE SEMAINE
Prix Réguliers
SUR SEMAINE
En matinée
21c
plus taxe 4 cts.
En soirée
30c
plus taxe 4 cts.
VIVE LA COMPAGNIE
Une comédie militaire avec deux gais lurons
NOËL NOËL et RAYMOND CORDY
SAMEDI le 17 Nov. La Porteuse de pain
Second film à l'affiche
Un Documentaire Fameux
'Missions Polaires'

Cinéma de PARIS
Commençant Aujourd'hui Programme double Entièrement français
Un drame d'un pathétique violent!
MARIE BELL et ERNEST FERNY
une autre révélation de l'écran parisien dans
FEDORA
de VICTORIEN SARDOU le rôle qui immortalisa la grande SARAH BERNHARDT avec HENRY BOSC EDITH MERA JEAN TOULOUT
AUSSI
"UN JOUR VIENDRA"
Avec Kate de NAGY et Jean-Pierre AUMONT
ADMISSION: Mat. : 1 h. p. m. .20 Soir : 7 h. p. m. .20 et .30
Taxe comprise

CAPITOL
3 JOURS
Journée d'ouverture: de 1 à 11 h.
Lun., mar.: 1—2.40; 7—8.40
L'INTRIGUE D'AMOUR QUI A SECOUE LE MONDE MISE EN SPECTACLE DE GRANDE MAGNIFICENCE !
L'immortelle roman de la Sirène du Nil et d'Antoine le Romain raconté en scènes d'une splendeur sans pareille . . .
Adolph Zukor présente la vue de
CECIL B. DeMILLE
"CLEOPATRA"
Un film Paramount avec
CLAUDETTE COLBERT
WARREN WILLIAM
HENRY WILCOXON
Ian Keith • Joseph Schildkraut
et une distribution de 8,000 acteurs
Des scènes qui éblouissent l'imagination humaine !
Géantes galères de guerre, armées d'hommes portant des tonnes d'armures, la danse sur le dos du Taureau Sacré, la Barque d'Amour de Cléopâtre, l'entrée de César à Rome, les beautés romaines, les piscines de natation parfumées à la rose.
Spectacle merveilleux !
Mat.: — 25c. Soir: 30c. 40c. Jour d'ouverture jusqu'à 5 p.m. 25c. 35c.
Dernier jour à 1 — 2.20; 7 — 8.20
WILL ROGERS dans "JUDGE PRIEST", aussi "PURSUED" avec ROSEMARY AMES et VICTOR JORY

CARTIER
COM. AUJOURD'HUI
SENSATION IRRESISTIBLE !
10 grandes étoiles — 4 comédiens hors ligne — 600 magnifiques jeunes filles — 5000 acteurs — 5 belles chansons à sensation, y compris "Goin' to Heaven on a Mule".
WONDER BAR
DEUXIEME VUE
Un émouvant mélodrame
The Pride of the Legion
avec
Barbara Kent, Glenn Tryon
Sally Blane et Matt Moore
—EXTRA—
'AXE ME ANOTHER'
et autres sujets
MATINEE .15 SOIREE .25

Nombreux témoins à l'enquête municipale

(Suite de la page 3)

les underwriters.

—Oui tous étaient approuvés sauf pour ce qui a déjà été dit pour les appareils de Leyland.

Par Me Cannon :

—Si les soumissions avaient été acceptées d'après le rapport que vous aviez préparé combien auriez-vous fait d'argent ?

—$2,500 à $2,800, sur $44,000 dollars de soumissions.

Par Me Lortie :

—Si les soumissions de Lafrance avaient été acceptées auriez-vous fait plus ou moins d'argent ?

—Beaucoup plus.

Par Me Cannon :

—Si je ne me trompe pas la ville avait demandé l'autorisation d'acheter des appareils à incendie pour un montant de 71,000 dollars. Vous dites que vous auriez 2,500. à 2,800. pour 44,000. de soumissions. Que faites-vous de la marge qu'il y a entre le 44,000. et le 71,000. ?

Ici le témoin explique que la somme de 44,000. est le prix de la plus basse soumission faite par Bickle et à une nouvelle question de Me Cannon, M. Plamondon déclare qu'il y avait une différence de 7,046. entre cette soumission et celle de Lafrance.

Par Me Cannon :

—En plus de la différence du prix il y avait la différence de qualité ?

—Je n'avais pas à considérer cela étant donné que les appareils étaient acceptés par les underwriters.

M. François Morisset est le témoin suivant.

Par Me Lortie :

—Vous connaissez le rapport dont M. Plamondon vient de parler ?

—Oui. J'ai remis la copie à chaque échevin mais pas au maire.

Par Me Drouin :

—Pourquoi n'en avez-vous pas remis une copie au maire ?

—Je supposais que M. Plamondon lui en donnerait une.

—C'est la seule raison ?

—Oui, monsieur.

M. Jean-Charles Lacroix, secrétaire-trésorier de la maison P.-L. Lortie est ensuite appelé dans la boite.

Par Me Drouin :

—Quand vous achetez de la compagnie Réo des camions de deux tonnes, deux tonnes et demie et trois tonnes est-ce que le camion est complet ou s'il y a quelque chose à ajouter ?

—Il y a la carrosserie, les pneus supplémentaires et divers accessoires. Le témoin explique ensuite d'après les spécifications des demandes de soumissions ce qu'il y a à ajouter aux camions pour rencontrer les demandes de soumissions.

—Combien payez-vous à la compagnie Réo pour un camion tel que demandé par les soumissions ?

—Je ne peux pas donner de prix. les directeurs s'opposent à ce que les prix soient rendus publics.

—Est-ce que vous savez quels sont ces prix ?

—Non je ne le sais pas. Les directeurs s'opposent à la production de ces listes de prix.

—Quels sont les directeurs qui s'opposent à cette production des listes de prix ?

—Ceux de la maison Lortie, M. Lortie, M. Racine et moi.

Me Drouin insiste pour avoir cette liste de prix et le témoin réplique que sa maison a une échelle de prix établie, qu'elle s'occupe de ce commerce depuis douze ans, que si les profits qu'elle faisait étaient exhorbitants cette maison ne pourrait subsister et qu'enfin cette maison opère légalement. M. Lacroix dit encore plus loin que de tels camions se vendent à Montréal $2,300 et que le prix de vente à Québec devrait être de $2,620 tandis que la maison Lortie a soumissionné pour $2,585. Le témoin continue en disant que ce sont les seuls chiffres qu'il peut donner; que sa maison a vendu dans le passé une couple de camions au gouvernement provincial et qu'ils ont été vendus sur la base du même prix.

—Voudriez-vous dire à la cour quels sont les prix des articles supplémentaires qu'il faut ajouter à ces camions pour rencontrer les demandes de soumissions ? Quel est le prix de l'installation de la double ignition ?

—Je ne le sais pas, mais Monsieur Racine pourrait vous le dire.

—Quel serait le prix du pare-vent pliant ?

—$175.00 avec le siège spécial.

—Quel est le prix de la sirène ?

—$80.00. Il y a aussi la peinture rouge qui coûte $30.00.

Me Lucien Cannon ouvre ici une discussion s'objectant à ce que le témoin soit ainsi obligé de donner la liste des profits réalisés par cette maison québecoise quand les représentants des compagnies étrangères n'ont pas été inquiétés sur ce point, dit-il. Son Honneur le maire réplique que, suivant lui, cette question est une extrême importance étant donné que la ville pourrait savoir par ce témoignage si on lui a fait exactement des prix raisonnables. Me Cannon répond au maire que le point de vue auquel il se place regarde plutôt le côté administratif de la ville, qu'il n'a pas l'intention d'entraver le travail du maire mais qu'il se place seulement au point de vue de la question même qui, si on la pose à M. Lacroix, pourrait bien après tout être posée à tous les représentants des compagnies qui ont soumissionné ce qui nécessiterait une nouvelle comparution de tous les témoins étrangers entendus précédemment.

Me Drouin explique sa situation en disant que très peu de faits lui ont été soumis à titre de procureur de la ville et qu'il ne fait que se servir de ceux qu'il a sous la main, assurant par contre qu'il n'a pas l'intention d'aller loin avec cette question à Monsieur Lacroix.

Le recorder permet la question.

Par Me Drouin:

—Pouvez-vous nous dire les profits que vous avez réalisés sur une vente comme celle-là ?

—Je ne peux pas le dire exactement.

—Est-ce que vous ne pouvez pas ou si vous ne le voulez pas ?

—Personnellement je n'ai pas d'objections mail il faudrait que je fasse des calculs.

—Nous vous avions demandé hier d'apporter les copies de compte et tous les documents à cette fin, vous ne les avez pas ?

—Non, les directeurs s'objectent à la production de ces documents.

M le recorder Desrivières donne alors ordre au témoin d'avoir à produire ces documents pour la séance de l'après-midi.

Le témoin suivant est Monsieur Eugène Dussault, secrétaire de M. le maire.

Par Me Drouin :

—Depuis quand occupez-vous la charge de secrétaire du maire ?

—Depuis le mois de mars.

—Connaissez-vous Monsieur Lucien Plamondon ?

—Oui, depuis sept ou huit ans.

—Depuis que vous êtes secrétaire de M. le maire l'avez-vous rencontré ?

—Quelques fois.

—Où l'avez-vous ainsi rencontré ?

—A mon bureau et en divers autres endroits.

—Pouvez-vous préciser le nombre de fois que vous l'avez rencontré ?

—Non, mais je l'ai vu assez souvent.

—Est-il allé à votre bureau en rapport avec l'affaire des appareils à incendie ?

—Pas très souvent, une fois ou deux. Une fois il m'a dit que les demandes de soumissions étaient faites de manière à ce que des compagnies pouvaient être éliminées.

—Quand vous a-t-il dit cela ?

—Je crois que c'est avant la demande officielle des soumissions.

—Lorsqu'il allait ainsi à votre bureau, était-ce pour vous voir ou pour voir le maire ?

—Cette fois-là, il s'adressa à moi mais je lui ai répondu d'aller voir le maire.

—Savez-vous s'il en a parlé au maire ?

—Il a dû voir le maire car M. Grégoire m'en a parlé et il a demandé de faire venir le chef Beaulieu à son bureau pour discuter de l'affaire.

—Est-ce que à votre connaissance le maire a vu M. Beaulieu à ce sujet ?

—Je ne pourrais pas préciser mais j'ai eu connaissance que le maire a déclaré à M. Beaulieu que les soumissions devaient être faites de manière à ce que toutes les compagnies puissent soumissionner.

—Connaissez-vous M. Jaspar ?

—Je ne le connaissais pas avant cela.

—Voulez-vous dire ce que vous avez déclaré à ce Monsieur Jaspar quand il est allé vous trouver à votre bureau ?

—J'ai dit à M. Jaspar que M. Plamondon m'avait demandé de lui dire qu'il désirait le voir à son bureau. La veille ou l'avant-veille j'avais reçu un téléphone de M. Plamondon me demandant si M. Jaspar était à l'hôtel-de-ville. Je lui demandai qui était Monsieur Jaspar. M. Plamondon me dit que c'était le représentant de la compagnie American Lafrance, qu'il devait passer à l'hôtel-de-ville et que si je le voyais de lui dire d'aller voir Monsieur Plamnodon à son bureau.

—Avez-vous dit à Jaspar qui était Plamondon ?

—Non.

—Avez-vous vu Jaspar dans la suite ?

—Quelques fois.

—Qui vous a dit que M. Jaspar voulait voir le maire ?

—C'est lui-même. Je suis allé voir le maire et je lui ai annoncé qu'un monsieur Jaspar voulait le voir. Le maire me répondit qu'il était bien occupé. "Faites-le passer au salon et demandez-lui d'attendre". J'ai donc reconduit M. Jaspar au salon du maire mais comme il allait ouvrir la porte M. Jaspar déclara qu'il était pressé et qu'il repasserait plus tard.

—Avez-vous revu Monsieur Jaspar dans la suite ?

—Oui. M. Jaspar venait attendre à mon bureau dans l'antichambre quand il était question des appareils à incendie au comité administratif. Une autre fois il est venu me porter une lettre pour le comité.

—Monsieur Jaspar vous a-t-il parlé des appareils à incendie ?

—Non.

—Vous a-t-il parlé de Monsieur Plamondon ?

—Non.

—Est-ce que M. Jaspar vous a fait part de son entrevue avec Plamondon ?

—Non.

—L'avez-vous rencontré ailleurs qu'à l'hôtel-de-ville ?

—J'ai pu le voir dans les corridors ici et là ainsi qu'à la gare du Palais à l'arrivée du maire d'Europe.

—Avez-vous rencontré Jaspar chez Monsieur le maire ?

—Non.

—Avez-vous été au bureau de Monsieur Plamondon ?

—Oui, une ou deux fois.

—Vous n'avez pas rencontré Jaspar au sujet des appareils à incendie ?

—Non, ni aucun autre vendeur.

—Plamondon vous a-t-il parlé de son entente avec Jaspar ?

—Non.

—Il ne vous a jamais parlé de ses conventions avec lui ?

—Non, jamais.

—Avez-vous eu connaissance d'entrevues entre Plamondon et Dandurand ?

—Non.

—Plamondon vous a-t-il parlé de ses entrevues avec Dandurand ?

—Non.

—Avez-vous vu Monsieur Tremblay, le représentant de la compagnie Bickle ?

—Oui, de la même manière que les autres, c'est-à-dire comme un secrétaire qui introduit les visiteurs à son chef.

—Avez-vous vu Monsieur Morisset ?

—Oui, une fois je crois, à mon bureau après l'ouverture des soumissions.

—Pourquoi ?

—Il est venu voir s'il y avait un rapport de la séance du comité.

—Plamondon ne vous a jamais mis au courant de ses conventions avec les vendeurs des appareils à incendie ?

—Non, il ne m'a jamais mis au courant de rien.

—Est-ce que quelqu'un vous a demandé d'user de votre influence auprès du maire pour faire approuver telle ou telle soumission ?

—Non.

—On ne vous a jamais fait de promesses ?

—Non.

Par Me St-Laurent :

—Permettez-moi de vous poser une question qui n'est pas très pertinente à l'enquête mais à laquelle il serait tout de même bon de répondre parce qu'il se dit toujours tant de choses dans le public. Mme Dussault est une demoiselle Plamondon. Voulez-vous nous dire si elle est parente avec monsieur Lucien Plamondon ?

—Non, il n'y a aucun lien de parenté.

Par Me Lucien Cannon :

—Vous dites que lorsque M. Plamondon a été vous trouver c'était avant la demande officielle de soumissions. Pouvez-vous dire comment il se fait que Plamondon qui n'est pas un employé de la ville était au courant de la demande de soumissions ?

—Je n'en sais rien. Lui pourrait le dire.

—Il vous a demandé de voir le maire pour que des changements fussent faits aux formules de soumissions ?

—Non, il prétendait que les formules de soumissions de la manière qu'elles étaient faites pouvaient éliminer des compagnies. Je lui ai répondu d'aller voir le maire.

—Avez-vous eu connaissance de la conversation entre M. Plamondon et le maire après cela ?

—Je me souviens que le maire m'a demandé de lui amener le chef Beaulieu.

—Vous vous rappelez que l'objet de la visite de M. Plamondon était de voir le maire au sujet des soumissions ?

—Les soumissions n'étaient pas alors demandées.

—Quand M. Plamondon vous a téléphoné pour vous dire d'avertir Jaspar de passer à son bureau vous a-t-il dit pourquoi ?

—Non.

Par Me Onésime Gagnon :

—Vous ne connaissiez pas Jaspar avant cela ?

—Non.

—Vous rappelez-vous si c'est avant de conduire Jaspar au maire que vous lui avez dit que Monsieur Plamondon voulait le voir ?

—Je lui ai fait part du message de Monsieur Plamondon quand il passa à mon bureau.

—Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans ce témoignage de M. Jaspar disant que vous l'aviez reçu à bras ouverts, lui déclarant qu'on l'attendait et qu'il était tellement surpris de cette réception qu'il se pinçait pour voir s'il ne rêvait pas ?

—Il n'y a rien de vrai là-dedans.

M. Georges Emond, commis et comptable au département du feu, est le témoin suivant. Me Paul Drouin le questionne sur la préparation des demandes de soumissions et il dit qu'il les a écrites lui-même sur une copie que le chef Beaulieu lui a remise après avoir consulté M. France Paré, du garage municipal, et M. Georges Plamondon, mécanicien du département du feu. Une première copie fut préparée et envoyée au comité adminstratif pour approbation et au retour de cette dernière la rédaction définitive fut faite et transmise aux journaux officiels de la ville. Le témoin déclare que, au meilleur de sa connaissance, ni vendeurs ni échevins n'ont rendu visite au chef quand il préparait le brouillon des demandes de soumissions avec M. Paré et Plamondon. M. Lucien Plamondon, dans le cours de mars, a vu le chef à son bureau mais il n'était pas question des soumissions dans le temps.

A l'honorable Lucien Cannon, le témoin dit qu'il n'a communiqué à personne les demandes de soumissions avant quelles soient publiées dans les journaux. Me Louis St-Laurent transquestionne ensuite M. Emond au sujet de la force des moteurs et le témoin déclare que depuis 1924 il a toujours mis dans les soumissions 72 S.A.E. et que cela n'a jamais empêché qui que ce soit de soumissionner.

L'échevin François Jobin fut le dernier témoin à la séance du matin et il déclara, en réponse aux questions de Me Paul Drouin, qu'il a reçu la visite de trois vendeurs, MM. Lortie, Boulet, de la maison Motors Ltd et Bickle. Tous les trois voulaient vanter leurs marchandises mais ils n'en eurent pas le temps car l'échevin Jobin était pressé et il leur déclara qu'il ne se prononcerait pas avant l'ouverture des soumissions et qu'alors il prendrait une décision avec le seul intérêt de la ville en vue. Au sujet de M. Bickle, l'échevin Jobin a dit que le président de la Cie Bickle semblait arriver à coup sûr dans le bureau de M. Jobin et il avait l'air de croire que parce qu'il connaissait M. Cadidal, de la General Motors, dont M. Jobin vend les produits à Québec, il obtiendrait facilement l'appui de l'échevin de Belvédère. Mais à M. Bickle, comme aux autres, M. Jobin répondit qu'il ne promettait pas d'appui à personne et qu'il jugerait les appareils à leur mérite lors de l'ouverture des soumissions.

En réponse à une question de Me Louis St-Laurent, M. Jobin déclare qu'il croit se rappeler avoir dit à M. Bickle qu'il serait même en faveur de demander de nouvelles soumissions afin d'éliminer les agents d'occasion. Il n'a pas eu connaissance d'un caucus des échevins au cours duquel on aurait discuter la question des achats d'appareils à incendie. Il se peut qu'il y en ait eu mais il n'en a pas entendu parler parce qu'il n'assiste pas aux caucus des échevins. Me Drouin fait ensuite préciser à M. Jobin ce qu'il entend par agents d'occasion et le témoin, en réponse à une question directe de l'avocat de la ville, nomme M. Plamondon et Morisset et déclare qu'il les considère comme des agents d'occasion, parce que la maison Morisset vend seulement des camions et des voitures de promenade. L'échevin Jobin profite de l'occasion pour rendre un témoignage à M. Morisset et dit qu'il l'a toujours considéré comme un très honnête homme.

La séance est alors ajournée jusqu'à 2 h. 45 de l'après-midi.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

M. Alfred Hardy, chroniqueur municipal de l'Action Catholique a été le premier témoin entendu hier après-midi et il déclare qu'il a rencontré plusieurs fois M. Jaspar au département du feu et une fois à la galerie de la presse. Il s'agissait de rencontre au cours desquelles on se donnait la main et tout consistait en l'échange des politesses ordinaires. Le témoin dit qu'il n'a jamais eu connaissance de conversations entre les vendeurs, soit M. Jaspar, soit M. Dandurand, et ses confrères journalistes ou avec des échevins.

Il a rencontré M. Dandurand avec les autres journalistes et les échevins à bonne heure cet été lors d'une démonstration de la pompe Leyland à Québec et il a rencontré, au Château, M. Bradley, M. Humphreys, M. Dandurand, M. Ferdinand Guilmette et le chef Beaulieu.

En réponse à Me St-Laurent, M. Hardy déclare qu'il a vu les documents Jaspar et Dandurand quelques heures avant la séance et qu'il les a vérifiés au cours de la séance.

Le Dr P.-H. Bédard, leader du conseil, est le témoin suivant et déclare qu'il a reçu la visite de tous les agents, Dandurand, Jaspar, Lortie et Talbot. Ces gens ont vanté leurs marchandises respectives, comme la chose se fait toujours mais ils n'ont pas demandé de favoriser leurs machines. Personne non plus ne lui a offert de commission et il n'a pas eu connaissance de conversations entre des vendeurs, des échevins ou le maire. Il n'a pas rencontré Plamondon non plus.

Le Dr Philippe Hamel est entré quelques instants dans la boite aux témoins pour dire qu'il ne connait pas M. Jaspar et qu'il ne l'a jamais rencontré, ni chez le maire, ni ailleurs. Le Dr Hamel déclare que l'histoire racontée par M. Jaspar à propos d'un dîner chez le maire est fantaisiste et qu'il n'a jamais eu connaissance de cela. D'ailleurs, pendant quinze jours avant le 17 août, il n'a pas vu le maire et n'est pas allé chez lui car il se préparait au congrès des dentistes à Toronto.

"En tous les cas, a dit le Dr Hamel, en terminant son témoignage, si j'ai vu M. Jaspar c'était sans le savoir car je ne le connais pas."

M. Jean-Charles Lacroix, de la maison P.-L. Lortie est alors rappelé dans la boite par Me Drouin qui lui demande de répondre à la question qu'il lui avait posée le matin au sujet des profits de sa compagnie sur la vente des camions Réo que le comité administratif et le conseil ont achetés mais qui n'ont pas encore été livrés parce que le contrat de vente n'est pas signé. Me Ernest Drolet comparait à ce moment pour la maison Lortie et s'oppose à ce que le témoin réponde à cette question non pertinente à l'issue et de nature à livrer aux concurrents de M. Lortie un secret commercial que l'on garde jalousement dans toutes les maisons de commerce. Me Drolet dit que M. Lortie a comparu comme témoin et qu'il a déclaré qu'il n'y avait rien eu de louche dans les transactions de sa maison avec la ville, qu'il n'a pas payé de commission à des échevins ou à des employés de la ville. Il n'y a eu aucune manoeuvre de prouvée et on veut maintenant savoir quel est le profit d'un vendeur. Me Drolet déclare que l'intérêt public serait parfaitement satisfait si on apprenait le prix de la même marchandise vendue à d'autres clients, dans le commerce ordinaire. De plus, on pourrait faire établir le prix de la même marchandise vendue à Montréal ou à Toronto.

Me Drouin rétorqua qu'il voulait savoir si le profit avait été assez considérable pour induire certains échevins ou employés à voter ou à favoriser la maison Lortie. L'avocat de la ville déclare que sa question est légale et il insiste pour que le témoin réponde.

Son Honneur le recorder a rendu tout de suite sa décision et ordonné à M. Lacroix de répondre parce qu'on a posé la même question à M. Morisset et que ce dernier a été obligé de dire que sa commission était de 15 pour cent.

"Alors quel est votre profit ?" demande Me Drouin au témoin.

"$475. sur chaque camion" dit M. Lacroix.

Le témoin dit ensuite qu'il ne s'est pas occupé de la transaction et qu'il n'a visité aucun des échevins. Au bureau, il a vu les échevins Trépanier, Poulin et Gosselin mais c'était pour leurs affaires personnelles. Me St-Laurent demande ensuite à M. Lacroix si sa maison a fait un profit additionnel sur les accessoires et M. Lacroix répond qu'il ne peut pas le dire et que M. Racine pourra répondre à cette question.

Au maire qui l'interroge, le témoin dit que le prix de liste du châssis du camion avec le coût du fret et du pneu supplémentaire est de $1810. et que la ville avait demandé des accessoires au coût additionnel de $300. Me Paul Drolet demande au témoin de dire le prix du même camion vendu à d'autres clients de la compagnie Lortie et il cite deux cas, le premier celui d'un camion vendu $2300. et l'autre celui d'un camion vendu $2150. La différence était dans le nombre des accessoires.

Le maire veut savoir si la Cie Réo fabrique des camions de 2 tonnes et demie et le témoin dit qu'elle fait un camion de 2 tonnes et demie mais marqué 2 tonnes "Heavy duty". Le maire et le témoin discutent longuement à ce sujet, le premier prétendant que la maison Lortie avait voulu tromper la ville en soumissionnant pour un camion de 2 tonnes et demie tandis que la Cie n'en fabrique pas et le second affirmant que le 2 tonnes Heavy Duty est l'équivalent de 2 tonnes et demie. On produit de part et d'autres des magazines pour prouver les avancés faits puis le témoin produit la liste officielle des produits Réo et dans laquelle on mentionne un camion de 2 tonnes et demie au coût de $2,175.

Le témoin suivant, M. Racine, de la maison Lortie, déclare que la maison ne fait aucun profit sur les accessoires et que le profit net de la transaction est de $75. par camion.

MM. les échevins Morin, Trépanier et Martel furent les derniers témoins à être entendus à la séance de l'après-midi. A chacun Me Drouin demanda s'ils avaient reçu la visite de vendeurs et si on leur avait fait des promesses quelconques contre l'influence qu'ils voudraient bien apporter à voter pour leur marchandise.

A ces questions les trois témoins ont déclaré qu'ils avaient reçu la visite de plusieurs vendeurs, que tous les vendeurs qui allèrent les trouver, leur vantèrent seulement leur marchandise et qu'on ne leur fit jamais des promesses de ce genre.

L'enquête est ensuite ajournée à 11 heures ce matin.

INTERNATIONAL

Nouveaux modèles 1935

de Camions INTERNATIONAL

en montre à nos

SALLES DE VENTE : **371 rue St-Paul**

INTERNATIONAL HARVESTER Company
OF CANADA LIMITED

371 rue Saint-Paul :-: **Tél.: 4-2445**

UNE REUNION DE LA SAUVEGARDE

Le congrès annuel de la Sauvegarde, tenu récemment à bord du luxueux vapeur "New Northland", de la Clarke Steamship, a remporté un magnifique succès. Les invités d'honneur du voyage étaient les officiers et les membres du club Ducharme, auxquels s'étaient joints le Conseil d'Administration, les officiers et le personnel de cette florissante compagnie d'assurance-vie. De nombreux amis ont également pris part à cette intéressante croisière sur la côte nord, jusqu'à Per-



M. J.-C. PAQUIN

cé. M. Narcisse Ducharme, président et gérant-général de la Compagnie, ouvrit l'assemblée annuelle du Club Ducharme, dans l'une des spacieuses salles du vaisseau de la compagnie Clarke. Il avait à ses côtés, MM. L.-M. Lymburner, premier vice-président M. Robert Bachand, M. P. P., 2ième vice-président, M. Adjutor Côté, N. P. et l'honorable sénateur Gustave Lacasse, M. D., l'un des directeurs de la compagnie. Après que M. Lucien Pasquin, secrétaire, eut lu les minutes de la dernière convention, M. Ducharme fit remise aux vainqueurs du club des coupes et insignes attachés à leur position et présenta à titre gracieux un prix en argent à chaque membre. MM. J.-Oscar Ducharme et J.-H. Langevin, agents spéciaux à Montréal, furent proclamés président d'honneur et vice-président du Club, cependant que M. Jos. Ostigny, de St-Hyacinthe fut choisi à l'unanimité secrétaire.

Au cours de ce congrès, plusieurs travaux des plus intéressants furent successivement présentés par le gérant-général, M. Ducharme, M. le Dr E.-P. Benoit, directeur médical Mtre Gagné, directeur du service légal, M. Pierre Camu actuaire, M. J.-A. Mirault, comptable et M. Napoléon Laplante, du service de la Conservation des Affaires. C'est à la séance suivante que le populaire gérant de la Sauvegarde, à Québec, M. J.-C. Paquin, prononça une intéressante causerie sur la "réintégration des polices abandonnées".

Après avoir eu des paroles élogieuses à l'adresse du gérant-général de la compagnie, M. Paquin exprima que le problème de la réintégration est un des aspects de la conservation. Il ajoute que la réintégration est devenue, de nos jours, un problème très fréquent, qu'en conséquence, elle doit faire partie des préoccupations d'un véritable agent d'assurance. En terminant, le gérant de la Sauvegarde à Québec, invite ses confrères de l'assurance à déployer le plus d'activités possibles, soulignant que c'est là le facteur élémentaire du succès. Il met ses confrères en garde contre le pessimisme, la crainte et le découragement, et cite comme exemple le bel enthousiasme déployé par leur président et gérant-général.

Plusieurs autres orateurs étaient au programme au cours de ces intéressantes réunions, et l'agréable que l'on a su mêler à l'utile a fait de cette convention un événement inoubliable qui marquera les annales de cette florissante compagnie.

LE RECENSEMENT DES CIGOGNES

L'Aisace n'est pas le seul pays des cigognes, il y en a également une grande quantité en Prusse orientale.

Les Allemands, qui sont gens d'ordre, ont eu l'idée d'établir un recensement de ces volatiles. Le service de documentation a enjoint à tous les fonctionnaires de remplir un questionnaire contenant des demandes sur le nombre des cigognes établies sur leur territoire, le nombre des jeunes nouvellement éclos, la position et le mode de construction des nids, etc.

Dans la région d'Insterbourg, où les cigognes abondent, la station ornithologique a eu l'ingénieuse idée d'appliquer à toutes les jeunes cigognes un anneau avec un numéro d'ordre. Les grands oiseaux se trouvent ainsi embrigadés tout comme de vulgaires nazis et inscrits sur un registre spécial.

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec, 680 kilocycles — 517.9 mètres)

SAMEDI, 10

12.00 p.m.—Pour les petits enfants.
12.15 p.m.—Chansonnettes.
12.30 p.m.—Programme de choix, courtoisie J.-B. Laliberté Ltée.
12.45 p.m.—Comédie musicale, présentation Mozart Ltée.
1.00 p.m.—Musique de danse, courtoisie Quebec Modern Clothing Co.
1.15 p.m.—Programme de choix, présenté par la Laiterie Laval.
1.30 p.m.—Nouveauté.
1.45 p.m.—Programme des Radios Majestic.
2.00 p.m.—Rapport maritime.
2.02 p.m.—Suspension des émissions jusqu'à 4.30 hrs p.m.
4.30 p.m.—L'Heure.
4.31 p.m.—L'Horaire des programmes.
4.32 p.m.—La chanson française.
4.45 p.m.—Pour les enfants.
5.00 p.m.—Brin de vie, présentation Sels Kruschen.
5.15 p.m.—Fantaisie de l'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—Le Théâtre Capitol.
5.31 p.m.—Futilités.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—Les gars de chez-nous.
6.10 p.m.—Le programme Raz-Mah Templeton.
6.15 p.m.—Message du Père Noël, courtoisie La Cie Paquet Ltée.
6.45 p.m.—Musique instrumentale.
7.00 p.m.—Chansonnettes.
7.15 p.m.—Soli.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
8.15 p.m.—Causerie, sous les auspices de la Ligue de Sécurité.
8.30 p.m.—Drames de la première page.
8.45 p.m.—Programme.
9.00 p.m.—Récital de violon
9.15 p.m.—Voyage autour du monde.
9.30 p.m.—Les montagnards Laurentiens.
10.00 p.m.—Récital d'orgue de M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham.
11.10 p.m.—O Canada, fin des émissions.

DIMANCHE, 11

12.00 p.m.—L'Heure.
12.01 p.m.—Armistice, présentation La Pharmacie Brunet & Cie.
1.00 p.m.—Programme.
1.15 p.m.—Fantaisie, courtoisie Universal Auto Limited.
1.30 p.m.—Nos vétérans.
1.45 p.m.—Programme St-Cyr & Frère.
2.00 p.m.—L'Heure.
2.02 p.m.—Le défilé des nations.
3.00 p.m.—Les cloches de Corneville, avec poèmes.
4.30 p.m.—Récréations, courtoisies des Radios Rogers, Majestic & DeForest Crosley.
5.00 p.m.—L'Heure Catholique.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Variétés.
6.15 p.m.—Message du Père Noël, courtoisie La Cie Paquet Ltée.
6.45 p.m.—Jacky & Mado.
7.00 p.m.—Opérettes.
7.15 p.m.—Souvenirs de l'armée, présentation Pharmacies Rexall.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Programme.
8.00 p.m.—Les veillées canadiennes du Dr Lambert.
8.30 p.m.—Souvenirs d'autrefois, présentation Vitalex.
8.45 p.m.—A mon violon.
9.00 p.m.—Radio Théâtre.
9.30 p.m.—Récital concert.
10.00 p.m.—Récital d'orgue de M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Le vaisseau de la romance.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham.
11.15 p.m.—Récital de piano.

LUNDI, 12

8.00 a.m.—L'Heure.
8.01 a.m.—Le Théâtre Capitol.
8.15 a.m.—Récital d'orgue et nouvelles.
9.00 a.m.—T.-D. Dubuc, Club du Cou-Cou de CHRC.
10.00 a.m.—L'Horaire des programmes.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 a.m.—Musique d'orchestre, présentation P.-L. Frenette.
10.30 a.m.—Musique Hawaienne.
10.45 a.m.—Les souhaits de bonne fête.
10.50 a.m.—Extraits d'opéras.
11.00 a.m.—Variétés.
11.15 a.m.—Fantaisie de l'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Programme.
11.45 a.m.—Pour vous, mesdames, courtoisie Lait Borden.
12.00 p.m.—Autour de la table, présentation Maurice Pollack Ltée.
12.15 p.m.—Musique instrumentale.
12.30 p.m.—La chanson française.
12.45 p.m.—Comédies musicales, présentées par Mozart Ltée.
1.00 p.m.—Nouveauté.
1.15 p.m.—Chansonnettes.
1.30 p.m.—Programme de choix, présentation Radios Rogers.
1.45 p.m.—Régal artistique.
2.00 p.m.—Rapport maritime.
2.02 p.m.—Suspension des émissions jusqu'à 4.30 heures p.m.
4.30 p.m.—L'Heure.
4.31 p.m.—L'Horaire des programmes.
4.32 p.m.—Variétés.
5.00 p.m.—Brin de vie, présentation Sels Kruschen.
5.15 p.m.—Fantaisie de l'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—Orchestre et chant.
5.45 p.m.—Chansonnettes.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—Les gars de chez-nous.
6.10 p.m.—Le programme T.R.C. Templeton.
6.15 p.m.—Message du Père Noël, courtoisie La Cie Paquet Ltée.
6.45 p.m.—Rêvons d'amour.
7.00 p.m.—Musique instrumentale.
7.15 p.m.—La chanson de Paris, présentation les Pastilles Valda.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.40 p.m.—Drame de la vie réelle.
7.45 p.m.—Les folles Noxzema.
8.00 p.m.—Syrup Symphonies, courtoisie Canada Starch Co.
8.30 p.m.—Radio Théâtre Frontenac.
9.00 p.m.—Trio instrumental de CHRC.
9.30 p.m.—Programme.
9.45 p.m.—Le rouet qui chante.
10.00 p.m.—Récital d'orgue de M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Emission.
10.45 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham.
11.10 p.m.—O Canada, fin des émissions.

CKAC

SAMEDI, 10

10.30 a.m.—Ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—Petite Symphonie.
11.00 a.m.—Orchestre.
11.30 a.m.—Concert pour les enfants. — C.B.S.
11.45 a.m.—Pièces de concert. — C.B.S.
12.00 p.m.—Chez Grand'Maman.
12.30 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre. — C.B.S.
1.30 p.m.—L'ensemble d'Ether Velas. — C.B.S.
1.15 p.m.—Causerie agricole de l'U. C. C.: "Cours à domicile", par M. R.-M. Pucet.
2.00 p.m.—Discours de l'hon. Fernand Rinfret, au Club de Réforme.
2.45 p.m.—"Pour vous, Mesdames".
3.00 p.m.—Chansonnette. — C.B.S.
4.00 p.m.—Ann Leaf, organiste. — C.B.S.
4.30 p.m.—Variétés Mus-Kee-Kee.
5.00 p.m.—Une page d'histoire.
5.05 p.m.—Programme d'orchestre.
5.20 p.m.—Programme du foyer.
6.15 p.m.—Orchestre.
6.30 p.m.—Chansons françaises.
6.45 p.m.—La Société du bon parler français
7.00 p.m.—Le trio de concert du Queen's.
7.15 p.m.—Croyez-le ou non.
7.30 p.m.—Programme Maple Leaf Milling.
8.00 p.m.—"Roxy Revue".
8.45 p.m.—Duo de piano et de chant.
9.00 p.m.—Variétés Mus-Kee-Kee.
9.30 p.m.—Le théâtre canadien.
10.00 p.m.—Les Troubadours de la Volga.
10.30 p.m.—Revue du samedi.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES
Soyez sûr d'être satisfaits

CRCK

SAMEDI, 10

5.30 p.m.—Variétés musicales.
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse.
6.00 p.m.—Programme du foyer.
6.30 p.m.—Gilbert Watson et son orchestre.
7.00 p.m.—Causerie, sous les auspices de L'U. C. C.
7.15 p.m.—Récital d'orgue.
7.30 p.m.—Emerson Gill et son orchestre.
7.45 p.m.—Revue Littéraire, par Jacques LaRoche.
8.00 p.m.—Musical Etchings.
8.30 p.m.—Cotter's Saturday Night.
9.00 p.m.—Sérénade Acadienne.
9.30 p.m.—Harvest Hoedown.
10.00 p.m.—Programme des Nations.
10.30 p.m.—Chas. Dornberger et son orchestre du Mont-Royal.
10.45 p.m.—Nouvelles de la Presse Canadienne.
11.00 p.m.—Clôture.

DIMANCHE, 11

3.00 p.m.—Orchestre Philharmonique de N.-York.
4.00 p.m.—Programme International de la Paix.
5.00 p.m.—L'Heure Catholique.
6.00 p.m.—Causerie.
6.30 p.m.—Trio de Beethoven.
6.45 p.m.—La Revue des Evénements de la Semaine.
7.00 p.m.—Trio de concert du Château Laurier.
7.15 p.m.—Gizi Szanto, pianiste.
7.30 p.m.—Les Joyaux de la Scène Lyrique. Dir. J.-J. Gagnier.
8.00 p.m.—Trio de concert du Ritz Carlton.
8.30 p.m.—Band Box Revue.
9.00 p.m.—Journée du Souvenir. Légion Canadienne.
10.00 p.m.—Appel en faveur des Federated Charities, par Mgr Deschamps.
10.05 p.m.—Christ Church Cathedral Choir.
10.30 p.m.—Présentant: Ischel Campbell et Vera Lago. Duo de piano.
10.45 p.m.—Nouvelles de la Presse Canadienne.
11.00p.m.—Clôture.

LUNDI, 12

5.30 p.m.—Variétés musicales.
5.45 p.m.—Cotes de la Bourse.
6.00 p.m.—Programme du foyer.
6.30 p.m.—Sur les Steppes Tziganes.
7.00 p.m.—Rex Battle et son orchestre du Royal York.
7.15 p.m.—Prélude du soir.
7.30 p.m.—Billy et Pierre.
7.45

Les Castors infligent une seconde défaite aux Cubs

Canadiens et N.-Y. Rangers feront leurs débuts ce soir

Les Habitants visiteront les Toronto Maple Leafs et les N. Y. Rangers débuteront contre les Aigles de St-Louis — Canadiens et Rangers comptent sur leurs jeunes recrues.

Montréal, 10. (P.C.) — Réorganisés, les "Flying Frenchmen" commenceront leurs activités régulières dans la N.H.L., ce soir, à Toronto. Pendant ce temps, les Rangers, alignant une ligne formée de jeunes amateurs, débutera contre les St-Louis Eagles. On rapporte que les gens de St-Louis sont devenus très enthousiastes du hockey majeur dès la première joute qui eut lieu jeudi soir.

Les Canadiens feront leur départ sans la figure d'Howie Morenz: ce sera la première fois depuis 11 ans. Ils mettront de nouvelles lignes à l'essai et aligneront une défense reconstruite de même qu'un nouveau gardien de buts. Le cerbère, Wilf. Cude, ne demande cependant pas beaucoup d'essai car il fut la sensation de la N.H.L. l'hiver dernier alors qu'il jouait pour les Detroit Red Wings. Pete Lépine occupera le centre d'une nouvelle ligne et sera flanqué de Wildor Larochelle et du rusé Aurèle Joliat.

Jack Riley, Joe Lamb et Georges Mantha formeront la seconde ligne d'attaque tandis que Nels Crutchfield, Jack McGill et probablement Tommy Filmore composeront la troisième ligne.

Roger Jenkins prendra la place de Marty Burke sur la défense: ce sera là l'unique changement important à la défensive.

Les Toronto Maple Leafs aligneront les mêmes joueurs que jeudi alors qu'ils battirent les Boston Bruins.

Les Rangers se sont adjoint une nouvelle ligne de jeunes formée de Lynn Patrick, fils de Lester Patrick, gérant du club. Charlie Mason et Bert Connolly, tous trois amateurs l'an dernier. Voilà un bon apport à leur puissante mais vieillissante équipe. Ils se verront servir une forte opposition de la part des hommes d'Eddie Gerard qui feront leur possible pour éviter une seconde défaite consécutive sur leur propre terrain.

DEUX JOUTES D'EXHIBITION

DEMAIN

Demain après-midi, les amateurs auront l'opportunité d'assister à deux parties d'exhibition.

La première à 2 heures, mettra aux prises le Silver Granite, de la ligue des Bons Sports, et l'Hebdo-Laval, de la Railway-Paper. Dans la seconde joute, le St-Grégoire de la ligue Junior, aura le Carignan, de la ligue des Bons Sports, comme adversaire. Cette seconde partie débutera vers les 3 h. 30.

Ce sera la première fois que les fervents du hockey auront l'occasion d'assister à une partie le dimanche.

A L'ACADEMIE

Les clubs de Ballon-au-Panier de l'Académie jouèrent les parties suivantes, au cours de la semaine:

Vendredi le 2, le club de Plourde était vainqueur sur le club de Prévost, par un score de 14 à 12.

Scoreurs: Blais 7, Bourbonnais 4, Jarvis 1. Fafard 5, Parent 4. Rainville 3, Gagnon 2.

Samedi le 3, le club de Prévost était vainqueur sur celui de Racine, par un score de 20 à 12.

Scoreurs: Blais 11, Prévost 9. Desautels 4, Racine 3, Côté Ls., 3, Godbout 2.

Lundi le 5, le club de Pettigrew était défait par celui de Racine, par le score de 20 à 7. Le club de Pettigrew en était à sa première défaite cette année.

Scoreurs: Desautels 6. Turcotte 6, Côté 5, Jalbert 3. Thibault 2, Desautels 2, Roy 3.

Jeudi le 8, le club de Pettigrew subissait sa deuxième défaite consécutive aux mains de Prévost qui le battait par un score de 25 à 23.

Scoreur: Blais 15, Prévost 5. Corriveau 2, Dion 3. Thibault 10, Roy J. 13.

Léo Bourgault enregistra le premier point du Québec en 16.48 minutes — Lowrey et McCully venaient d'exécuter de durs lancers sur Benny Grant — Dans les cinq premières minutes de la deuxième période, Hub Wilson scorait le second point des Castors — Joe Jerwa sauva son club d'un blanchissage, dans la troisième période — Venne a brillé dans les filets du club local. — Grant effectua des arrêts sensationnels — La défense des Castors fut héroïque — Exhibition de pugilat qui dégénéra presque en mêlée générale.



BOURGAULT



WILSON



JOE JERWA

Les Castors ont remporté une deuxième victoire consécutive au score de 2 à 1 cette fois-ci, terminant glorieusement leur série d'ouverture de la Canado-Américaine avec les Oursons. On se souviendra, nul doute, que les hommes d'Albert Leduc remportaient les honneurs de la première joute par 4 à 1, mercredi dernier.

Ce fut presqu'un blanchissage.

Nous nous imaginons quelque peu l'accolade, ou le vigoureux "shakehand" dont bénéficia Joe Jerwa à la suite du point qu'il enregistrait dans les onze minutes et cinquante-neuf secondes de la troisième période, alors que tout semblait désespéré pour les Cubs de Boston.

Les Castors ont joué à merveille, surtout en fin de première période et au début de la seconde. Brisant tout ce qui s'objectait à leurs montées, déjouant leurs adversaires à volonté tant sur l'attaque que sur la défensive, ils ont démontré une fois de plus qu'ils étaient en voie de figurer dignement dans le circuit Dooley, cette saison-ci, comme équipe des plus difficile à battre.

Le jeu fut passablement rude à certaine phases des première et deuxième périodes, et peu s'en est fallu que la mêlée devint générale. L'avertissement d'Albert Leduc semble avoir porté fruit. Dès que les hommes de Lionel Hitchman se mirent à faire de la casse, les Castors y répondirent sans hésiter. Ce qui explique le nombre élevé de punitions distribuées par l'arbitre Odie Cleghorn

Près de 4,000 spectateurs furent témoins de la joute. Les Millionnaires furent comme toujours, à la hauteur de la situation.

Première période

Selon sa bonne habitude, l'équipe du Québec est la première à envahir le territoire ennemi. Wilson lance contre Grant qui bloque habilement. Leduc fait une superbe montée, mais il est reçu durement par la défense des Oursons qui le bouscule. Hub tente une montée qu'il réussit, tant que Joe Jerwa ne lui eût pas appliqué un rude "body-check". Jerwa prend le chemin du pénitencier. Le trio Toupin-Wilson-Lowrey fait une trouée dans les rangs des Cubs. Benny Grant est appelé à se surpasser. McInenly retient Raymond à l'instant même où il allait lancer. Les Castors continuent leur attaque et leurs adversaires font voyager le "puck" à l'autre bout de la patinoire.

Puis c'est au tour des Cubs à forcer l'attaque, mais Bourgault brise leur élan. Il monte avec Runge alors que Bretto est seul sur la défense. Paul lance un boulet que Grant a beaucoup de difficulté à bloquer. Shill traverse la défense des Castors et vient près de compter. Venne a fait un arrêt sensationnel. Heximer passe à Davie en avant de Venne qui sauve la situation en bloquant sans hésiter. Changement d'alignement. McCully, Lafrance et Lowrey sont les avants; Bourgault et Doran protègent des filets des Castors. Doran fait un beau solo, mais il est arrêté en chemin. Shill passe à Besler qui lance. Venne effectue un autre bel arrêt. La rondelle s'est logée dans l'une de ses jambières, et Besler.... s'impatiente. Léo Bourgault est seul sur la défense alors que les Cubs font une montée à l'emporte-pièce. Cleghorn rappelle le jeu.

Hitchman envoie quatre joueurs de l'avant. Bourgault et Doran les arrêtent. Lowery transporte la rondelle jusqu'en territoire adverse. Shill passe entre Bourgault et Doran, suivi de Heximer. Venne sort pour attraper le disque, mais Shill s'en empare avant lui, et manque un but ouvert. Heximer "atterrit" dans le filet du Québec. Wilson tricotte dans la défense adverse, mais Grant bloque son lancer. Le jeu est très ouvert. Lowery, Toupin et Doran descendent, mais se

(Suite à la page 15, 1ère col.)

LA LUTTE

North Bergen, N. J., 10. (P. A.)— Joe Savoldi, 202, Three Oaks, Mich., a annulé avec Sandor Szabo, 212, Mongrie, 60:00.

Détroit, 10. (P. A.) — Earlt McCready, 230, Amulet, Sask., a tombé Pat O'Shocker, 222, Colorado, 55:50.

Des moines, 10. (P. A.) — Abe Kashey, 205, Warren, O., a défait Joe Dusek, 212, Omaha, deux chutes contre une.

COURSE A PIED A ST-ROMUALD

Vu la mauvaise température, la course à pied de 10 milles qui devait avoir lieu à St-Romuald, dimanche dernier, a été remise à demain après-midi, à 2 heures.

Les concurrents devront s'adresser à M. Lucien Brousseau, 262 Boulevard Charest, de 5 à 7 heures, ce soir. Voici les noms de quelques-uns des compétiteurs qui ont déjà procédé à leur inscription: Evariste Boucher, rep. la maison T.-D. Dubuc; Georges Bois, maison Olivier & Frère; Antonio Beaulieu, maison Georges Marcoux; Almonzor Hardy, maison Galichant Boucher; Arthur Newton, rep. Ernest Robitaille; Lucien Hardy, Raymond Nadeau, Marcel Tremblay, Paul-Henri Huard, R. Garneau, A. Linteau, G. Bergeron, Georges Kelly, tous sans représentants.

LE PICHENOLLES

Voici le résultat du Championnat du jeu individuel classe "A" du restaurant LaRose, le 28 octobre dernier. M. L. Godbout gagna les deux parties sur M. Art. St-Hilaire. M. L. Godbout est l'heureux possesseur de la coupe classe "A" individuel de pichenolles, don de M. E. Falardeau.

Le champion de la classe "B" est M. M. Chabot sur M. Ed. Dion qui avait 58 points d'avance sur la première partie de la finale. Nous offrons des remerciements aux organisateurs, donateurs et amateurs pour leur présence aux parties, et les autres concurrents des deux clases pour les parties intéressantes et les coups d'adresse.

	L. Godbout	Art. St-Hilaire
1ère partie	250	231
2ème partie	250	118
	500	349
	M. M. Chabot	M. Ed. Dion
1ère partie	192	250
2ème partie	259	144
	451	394

1er COUP DE CIRCUIT DE RUTH AU JAPON

Sendai, Japon, 10. par câble à la P.C.)—Vingt mille amateurs ont fait une ovation à Babe Ruth lorsqu'il effectua son premier circuit depuis qu'il prend part à une série d'exhibition, au Japon. Il cogna la balle dans les gradins du champ droit, hier, dans la troisième manche. Le club américain gagna 7 à 0 contre les "all stars" nippons.

Le bambino en cogna un autre dans la suite, de même que Foxx, Gehrig et Miller. Voici le sommaire :

Americans . . . 202 000 030— 7 8 3
Nippon . . . . 000 000 000— 0 4 1

Whitehill, Brown et Berg, Foxx ; Takeda et Ihara.

Birno, Mara et Kelly lutteront contre les nôtres au National

La séance de lundi, au Gymnase National, sera l'une des plus intéressantes de la saison — Deux des lutteurs montréalais ont déjà figuré ici — Des joueurs du Québec seront présents.

La direction du National veut prouver à son public qu'elle entend donner satisfaction à tous ceux qui seront présents à sa soirée de lundi au Gymnase National, 431 rue St-Joseph. C'est pourquoi elle a préparé le programme suivant, lequel parle par lui-même:

FINALE.—2 dans 3, limitée à 1 h. Bob Birno, champion italien de Montréal, vs Lucien Sansfaçon, de Giffard.

SEMI-FINALE.—2 dans 3, limitée à 45 minutes: Nick Mara, de Montréal vs Irénée Roy, champion des Voltigeurs de Québec.

PRELIMINAIRES.—Lou Kelly, de Montréal, dans un 30 minutes ou une chute, vs Piton Thivierge.

Birno et Mara, de Montréal, étaient sur le programme du National la semaine passée et ceux qui les ont vus à l'oeuvre savent qu'ils peuvent donner aux amateurs une attraction de toute beauté. Lou Kelly viendra à Québec pour la première fois. Il saura sûrement faire plaisir aux amateurs car il est en grande demande à Montréal, ce qui prouve sa capacité sur le matelas.

Avec des adversaires comme Birno, Mara et Kelly, il est certain que Sans façon, Roy et Piton Thivierge devront faire un travail ardu s'ils veulent remporter la victoire.

Un autre numéro sera ajouté à ce programme et il sera annoncé lundi.

Les joueurs du Québec qui sont des enthousiastes de la lutte, seront présents avec Alb. Leduc, leur coach.

CONCERT-BOUCANE A LA SALLE BERTHELOT LUNDI

Un concert-boucane aura lieu à la salle Berthelot, lundi, le 12 courant, à 8 h. 30, sous les auspices du Québec Curling Club.

Quatre numéros de boxe et un de lutte seront à l'affiche : Jos. Villeneuve sera opposé à Young Burns; Aurélien Lamothe rencontrera Young Leblanc ; Joe Dundee boxera contre Paul Boivin et Kid Lessard sera l'adversaire de Bouchard. Maurice Bertrand luttera contre Maurice Gosselin.

Les amateurs pourront se procurer des billets dès leur entrée à la salle Berthelot.

LA RAQUETTE

AU FEUILLE D'ERABLE

On ne devra pas oublier que le euchre du club de ski Feuille d'Erable aura lieu lundi et mardi, les 12 et 13 novembre, au chalet du club, avenue des Chênes. Les prix sont actuellement exposés à la pharmacie Perreault.

RAQUETTEURS DE L'U. C.

Dimanche matin, à 10 heures, il y aura assemblée générale des amateurs de raquettes de l'Union Commerciale de Québec à nos salles, 110 rue du Pont. Les membres sont instamment priés d'être présents. Des questions très importantes seront discutées.

Le Secrétaire.

LA CANADO

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Québec	1	0	0	6	2	4
N.-Haven	0	0	0	0	0	0
Philadelphie	0	0	0	0	0	0
Providence	0	0	0	0	0	0
Boston	0	2	0	2	6	0

PICHENOLLES

Avis est par la présente donné qu'une assemblée de la Ligue de Pichenolles de Québec sera tenue dimanche matin, le 11 novembre à 10 heures, au No 111 rue St-Germain.

Que les équipes intéressées se fassent un devoir d'y assister.

CHEZ LES CHICAGO BLACK HAWKS



Voici deux des officiers des Chicago Black Hawks, détenteurs de la coupe Stanley. De gauche à droite, FREDERICK McLAUCHLIN, propriétaire, et CLEM LOUGHLIN, ancien joueur de défense et gérant des champions mondiaux. Loughlin a bien dirigé les London Tecumsehs durant deux saisons; il se fit déjà remarquer comme joueur pour l'un des clubs de l'Ouest canadien.

HOCKEY A CHICOUTIMI

Chicoutimi, 9.—(D.N.C.)—La Ligue de hockey Inter-Cités de Chicoutimi a tenu sa deuxième réunion lundi soir, à 8 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb. Cette réunion fut très intéressante. Disons-le de suite, il fut de nouveau question de la fameuse affiliation à la Q. A. H. A.

Etaient présents des délégués de L'Isle Maligne, Kénogami, Jonquière, Arvida et des représentants du club Chevaliers de Colomb qui n'opérera pas cet hiver, et du champion de l'an dernier, le St-François-Xavier.

M. Denis LeFrançois officia comme président pro-tempore de cette assemblée.

Trois clubs formeront, cette année, le circuit de la ligue Inter-Cités : le St-François, le club d'Arvida et le Kénogami-Jonquière. Le club de Port-Alfred, à notre regret, ne peut opérer, vu que la route Chicoutimi-Bagotville ne sera pas entretenue cet hiver. Ces trois clubs joueront dans la Ligue Inter-Cités de Chicoutimi. Au lac St-Jean, un circuit nouveau est en voie de formation, lequel serait composé des clubs Isle Maligne, River-Bend et St-Joseph d'Alma; ces derniers vont faire partie de l'association. C'est alors que l'on discuta l'opportunité d'affilier la ligue Inter-Cités à la Q. A. H. A., afin de pouvoir détailler à la fin de janvier avec la ligue du Lac St-Jean. Après de longs pourparlers, l'on en vint à un vote contre cette affiliation à la Q. A. H. A. et la ligue Inter-Cités demeurera encore telle quelle cette année, c'est-à-dire Ligue Indépendante. L'état financier des clubs ne permettant pas un détail aussi hâtif avec le club champion du Lac St-Jean faisant partie de l'Association, et des remboursements et cotisations aussi élevés à faire avec cette dernière.

La séance fut ajournée à la semaine prochaine pour procéder à l'élection du président sortant de charge, M. Denis LeFrançois, lequel, disons-le en passant, nous remercions pour le dévouement inlassable qu'il a apporté à cette cause depuis plusieurs années, et aussi pour faire le choix des directeurs et officiers, la nomination des arbitres et l'étude d'une cédule pour la saison qui va bientôt commencer.

LORETTEVILLE AMATEUR

Le club de hockey "Loretteville Amateur" est à terminer sa grande patinoire. Les dimensions sont de 180 x 80 pieds.

Nous donnerons prochainement des détails sur l'équipe de hockey. Une grande rafle est actuellement en marche au profit de ce club.

Le président de cette organisation sportive est M. Lucien Plamondon.

LA RAQUETTE

LE ZOUAVE

Les membres du comté du club de raquetteurs Le Zouave auront une réunion demain matin, à 10 heures, à la résidence du président Alexandre Déry.

On préparera l'ouverture ainsi que le programme de la saison.

RAQUETTEURS DE L'U. C.

Les raquetteurs de l'Union Commerciale tiendront une importante assemblée demain avant-midi, à 10 heures précises, à 110, rue du Pont. Comme l'on discutera des questions de haute importance, tous les membres du club sont priés d'être présents.

FRONTENAC

Le club de Raquetteurs Frontenac aura une grande assemblée demain matin, au chalet du Parc Victoria. C'est une réunion générale des membres et le meeting commencera à 10 heures 30. Le corps de clairon pratiquera à 9 heures 30, avant l'assemblée générale.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.

UN QUATUOR DES TORONTO MAPLE LEAFS

Voici un quatuor des Toronto Maple Leafs acceptant un peu de liqueurs des mains de leur entraineur, TOMMY DALY au cours d'une récente pratique. De gauche à droite, RED HORNER, KING CLANCY, ANDY BLAIR et HARVEY "BUSHER" JACKSON. — Dans leur première partie de la N. H. L., jeudi, les Maple Leafs disposaient des Boston Bruins au score de 5 à 3. Clancy enregistra un point et Jackson y alla de deux assists.



Commencez-vous la journée

FATIGUÉ ?



Vous levez-vous appesanti, nonchalant; êtes-vous facilement enclin à la fatigue, aux courbatures ? Comment pouvez-vous faire une bonne journée ? Prenez les PILULES MORO, lesquelles vous donneront la force et l'énergie qu'il vous faut pour votre labeur quitidien; elles vous éviteront aussi l'épuisement avec ses symptômes ou conséquences : troubles d'estomac, maux de reins, rhumatisme.

"Depuis plusieurs semaines je souffrais beaucoup du mal de reins. La nuit je m'éveillais et les douleurs me faisaient souffrir énormément. J'ai commencé à prendre les Pilules Moro et en peu de temps mes douleurs disparurent, mes forces revinrent et je dormais mieux. Je faisais mon ouvrage avec plus de courage, et en peu de temps je fus complètement rétabli, grâce aux PILULES MORO."

(Signé) — J.-F. BOISVERT,
Nicolet, P.Q.

DECLARE DEVANT MOI A NICOLET,
ce 11ème jour de septembre 1933.
(Signé) — H. R. DUFRESNE, N.P.
C.C.S.

Pilules Moro, partout ou par la poste : 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1586, rue Saint-Denis, Montréal.

Du temps de Champlain

¶ On remplaçait le vin qui manquait souvent à la colonie, par de la bière brassée à l'habitation.

¶ Alors, comme aujourd'hui, la bière était considérée comme un breuvage sain, reconstituant et réconfortant —un véritable pain liquide. L'histoire ne nous dit pas quel goût avait la bière que buvait Champlain; mais si vous voulez savoir combien savoureuse, forte et réconfortante est la

Bière Champlain

la bonne vieille bière de Québec, goûtez-y; vous l'aimerez et l'adopterez certainement.



Bière Champlain

ALLEZ-Y VOIR ! -:- -:- PAR R.-J. SCOTT



On dit que le remplissage d'aiguilles de radium est la plus dangereuse tâche au monde. Après trois mois, celui qui en est chargé doit prendre un congé de trois mois, parce que son corps a été exposé aux émanations du radium.

Le 29 mars 1848, il n'y eut pas d'eau qui coula dans les Chutes Niagara.

Les Castors infligent une seconde défaite aux Cubs

(Suite de la page 14.

font enlever le disque à la défense adverse. Shill descend pour se faire couper par Wilson puis Toupin descend avec Lowery, mais Bretto arrête leur élan. Lowery passe en arrière de Wilson, et Grant fait un arrêt chanceux alors qu'il est à terre. Lowery est envoyé encore une fois sur le banc. Les Millionnaires protestent. Shill descend, passe à Heximer, mais Venne l'empêche de scorer. Venne a un autre arrêt brillant contre Blake, puis Raymond descend avec Runge pour aller donner du fil à retordre à Davie et à McInenly. Quatre joueurs du Boston sont dans le territoire des Castors. Le Québec n'a plus qu'une défense, et Venne sauve un point certain alors que Heximer est seul avec lui. On applaudit à tout rompre l'exploit d'Emmett. Doran descend, mais c'est McCully qui se paie le luxe d'une excursion. Il y a hors-jeu, et Bourgault vient remplacer Doran. Bretto descend pour se faire arrêter par Leduc. Il y a une mêlée devant la cage bostonnaise, et Grant arrête par chance un lancer de Lowery. Bretto bouscule Jerry, et va au pénitencier. Quatre Castors sont dans la zone des visiteurs. McCully, Lowery et Runge lancent sans succès, puis Bourgault réussit à loger le disque en arrière de Grant, pour compter le premier point de la partie. Leduc descend à son tour pour aller lancer de près sur Grant.

Bourgault vient près de scorer un autre point. Shill descend et Leduc le fait tomber avec son bâton. Albert est expulsé. Bourgault et Doran sont sur la défense. Wilson et Toupin sur les avants. Toupin et Hub cherchent à garder le "monopole" du disque. McInenly vient lancer de près sur Venne mais sans succès.

DEUXIEME PERIODE

Le trio Ranger-Raymond-Runge est sur la glace, et tient le jeu presque constamment dans la zone des visiteurs, contre Shill, Cunnigham et Heximer. Lowery, Wilson et Toupin arrivent ensuite sur la glace pour les Castors. Doran passe à Lowrey qui arrive en vitesse devant Grant. Benny se frotte la mâchoire pendant quelques minutes ! Le jeu est arrêté. Quatre Castors ont un "break", et se font arrêter à la ligne bleue des visiteurs. Besler et Blake descendent en territoire québecois, mais Bourgault enlève le disque à Blake, et passe à Toupin qui glisse le disque à Wilson. Hub contourne le grand Davie, et déjoue Grant avec un haut lancer de côté, en 4 minutes et 37 secondes. Hub fait une autre course mais Davie l'arrête à temps. Ranger a une belle ouverture avec Doran, mais Joe Jerwa arrête leur élan. Leduc descend à son tour, flanqué de McCully et de Lafrance. Grant est forcé de se coucher sur la rondelle pour empêcher Lafrance de prendre le retour. Shill donne un mauvais coup à Ranger, et prend le chemin du pénitencier. Lowery vient remplacer Ranger. Raymond et Runge viennent relever Lafrance et McCully. Raymond fait le signe de la croix, puis s'empare du disque pour le transporter jusque dans un coin du teritoire bostonnais où Joe Jerwa le rudoie sur la rampe. Jerwa est expulsé. Le Québec a l'avantage de cinq joueurs contre trois. Raymond descend.

Raymond, Runge, Wilson, Bourgault et Leduc forcent l'attaque. Shill monte et bouscule Runge sur la rampe, et son bâton frappe un spectateur qui veut frapper Shill à son tour. Boston n'a encore que trois joueurs, et Grant est obligé de se surpasser. Joe Jerwa revient, mais les Castors continuent d'attaquer. Leduc monte jusqu'à 10 pieds de Grant où Davie a un joli crochet pour lui enlever le disque à temps. Ranger, Wilson et Toupin font leur apparition sur la glace. Doran charge Hergesheimer, et décroche une punition. Bourgault vient rôder dans la zone des Bostonnais, et enlève le disque à Bretto. Leduc et Bourgault bloquent bien, et Venne n'a pas un seul arrêt à effectuer. Doran revient et Bourgault joue au centre. Ranger fait une passe à Léo, mais elle est trop courte. Léo aurait été seul avec Grant. Les avants du Québec font un "back checking" fort effectif. Lowery descend avec Doran et passe à Runge qui lance à travers un tas de joueurs, mais Grant fait un autre arrêt miraculeux. Il y a une bataille entre Raymond et Heximer en arrière de la cage du Boston. Leduc accourt et s'assure d'une prise de tête sur Heximer pour terminer la bataille. Ils sont envoyés sur le banc et la bataille recommence à cet endroit. Shill descend en vitesse jusqu'à Venne mais Doran le fait tomber à temps. Le jeu est arrêté et les Millionnaires tirent du papier sur la glace. Doran reçoit une mineure et Boston a quatre hommes contre trois. Raymond et Heximer ont reçu chacun une majeure. Leduc, Bourgault et Lowery restent sur la glace pour le Québec.

Venne sauve contre Besler qui a reçu le disque à quelques pieds de lui. On l'applaudit. Lowery, Bourgault et Leduc tiennent le coup, et Venne ne fléchit pas sous le bombardement. Doran revient et le Québec mène toujours par 2-0. Hergesheimer fait tomber Ranger et prend le chemin du pénitencier. C'est maintenant au tour des Castors d'avoir quatre hommes contre trois. Runge feint la défense des visiteurs et lance haut du revers sur Grant. Il ne reste plus qu'une minute de jeu à peine dans cette période. Besler s'échappe mais Bourgault l'arrête à temps. Runge descend flanqué de Bourgault, passe à Léo, mais Grant bloque pour voir le disque passer à Ranger. Wilfrid mesure son coup mais Grant fait un autre arrêt sensationnel.

TROISIEME PERIODE

Raymond et Heximer quittent le pénitencier quelques instants après le début de la période. Bretto vient lancer sur Venne après que Heximer a été arrêté par Leduc et Emmet bloque froidement. Ranger descend au centre et se fait arrêter par Bretto. Ranger reprend le disque, feint un lancer à la défense pour passer à Raymond qui force Grant à faire un brillant arrêt. Leduc monte à son tour et se rend jusqu'à Grant mais est forcé de lancer à la hâte. Bretto s'en va à la chambre des Cubs, Lowery, Toupin et Wilson prennent la glace. Toupin descend jusqu'à l'extrémité nord de l'Arena où McInenly l'écrase contre la rampe. Leduc descend avec Toupin, mais ils ne peuvent lancer sur Grant. McInenly descend, veut passer à Cunningham, mais Toupin plonge par-dessus. Bill Doran vient remplacer Leduc. Hergesheimer le fait tomber. Toupin tricotte dans la défense bostonnaise et Besler le fait tomber au bon moment, Besler est expulsé. Les Castors attaquent, mais pas aussi furieusement que dans les deux périodes précédentes. Ils jouent prudemment pour blanchir Boston. Ranger embarque avec Lafrance et McCully. Adélard a un bon lancer sur Grant, puis Shill essaie de faire du tricottage au centre. McInenly descend pour se faire bousculer par Doran. Bourgault et Doran descendent.

Léo passe à Red qui glisse le disque à Lafrance. Grant fait un arrêt miraculeux. Heximer descend, mais Leduc le réduit promptement à l'impuissance. McCully monte, mais se fait enlever le disque sur la rampe, près du filet de Grant. Leduc monte, passe à travers la défense bostonnaise, mais Grant bloque son lancer de près. Ranger fait tomber Cunningham et est envoyé sur le banc. Davie veut bousculer Bourgault sur la rampe, en arrière de la cage de Venne, mais ne peut y réussir. Venne fait pirouetter Davie, et arrête un boulet de Heximer. Finalement, Lowery s'échappe, mais est rejoint par Shill qui ne peut rien faire dans le secteur de Bourgault. Venne sort de son filet pou rempêcher Joe Jerwa de scorer. Finalement, Boston compte un point, Québec proteste parce que le disque a été pris dans la zone de Venne, mais le point compte quand même. Lafrance joue au centre maintenant, et Joe Jerwa le bouscule. Cet incident vient près de provoquer une mêlée générale. Joe Jerwa est expulsé. Joe Jerwa qui a compté le point du Boston, avec l'aide de Cunningham.

Lafrance monte avec Doran, et lance rapidement sur Grant qui protège à temps le coin de son filet. Hergesheimer monte pour se faire recevoir par Doran, puis Lafrance descend pour se rendre jusqu'à Grant. La mise en échec est joliment rude du côté des Bostonnais. Leduc rappelle le jeune Lafrance qui vient de fournir une belle performance. McCully est forcé d'aller se faire panser et Lafrance part lui aussi pour se rendre à la chambre du Québec. Doran descend, et se fait bousculer par Davie et McInenly. Doran arrête Shill et Venne sort pour nettoyer son territoire. Toupin reçoit une passe de Venne, à la ligne bleue, et monte avec Lowery et Runge, Leduc monte à son tour, mais Grant arrête son lancer. Shill joue une grosse partie pour les Bostonnais. Doran allonge sa jambe gauche pour faire dévier le lancer de Shill qui était destiné pour Venne. Doran et Joe Jerwa viennent près de se battre et Cleghorn les expulse ensemble. Leduc reçoit une passe de Lowery, et monte pour lancer entre les jambes de McInenly, mais Grant veillait. Bourgault et Leduc lancent la rondelle à l'autre extrémité de la patinoire. Il est évident que les Castors veulent seulement protéger leur avance. Venne est très attentif, et arrête tout ce qu'on lui envoie. Grant va chercher la rondelle dans un coin et est obligé de se coucher dessus pour empêcher Lowery de la lui enlever. Doran revient. Boston a cinq joueurs à l'attaque, mais la cloche sonne. La partie est gagnée pour le Québec à 2-1.

SOMMAIRE

Première période

1—Québec, Bourgault (Lowery-McCully) 16.48

Punitions: Joe Jerwa, Lowery (2), Bretto et Leduc.

Deuxième période

2—Québec, Wilson 4.37

Punitions: Shill, J. Jerwa, Doran (2) et Hergesheimer, mineures; Raymond et Heximer, majeures.

Troisième période

3—Boston, Joe Jerwa (Cunningham) 11.57

Punitions : Ranger, Joe Jerwa (2), Doran.

Lancer

Boston	19-15—34
Québec	14-12-12—38

ALIGNEMENTS :

Québec :		Boston :
Venne	buts	Grant
Leduc	défenses	Bretto
Bourgault	défenses	J. Jerwa
Lowery	centres	Shill
Toupin	aile d.	Cunninghham
Wilson	aile g.	Heximer

Subs. Québec : Doran, Ranger, Runge, Lafrance, McCully, Quenneville et Raymond.

Subs: Boston: Davie, McInenly, Besler, Blake, Shill.

Arbitre: Odie Cleghorn juge des lignes: Alphonse Martineau.

Interviewé à l'issue de la joute, Albert Leduc nous a témoigné son grand contentement. "Nous possédons un club combatif qui fera sensation dans la Canado. Un pour tous, tous pour un ; n'est-ce pas là notre devise", dit en souriant, le gérant des Castors.

CHARLIE CONACHER A SIGNE SON CONTRAT

Toronto, 10 (P.C.) — Charlie Conacher, l'as d'aile droite des Maple Leafs de Toronto, a signé un contrat avec son club ce soir après une entrevue avec Frank Calder, le président de la N. H. L. Il était dans l'alignement contre Bruins hier soir.

Conacher avait précédemment refusé de signer aux conditions que lui faisait Conny Smythe; à son tour Smythe avait demandé à Calder de suspendre son joueur mais l'entrevue a mis fin à tout cela.

Conacher a subi une amende de $100 pour n'être pas allé à un match exhibition à Syracuse.

LES MAROONS ONT BLANCHI RANGERS

Minneapolis, 10 (P.A.) — Les Maroons, de Montréal, ont semblé avoir trop de vitesse pour leurs adversaires les Rangers, de New-York, qu'ils ont défait 4-0.

Les Maroons n'ont pas été lents à se mettre au travail, et leur rapidité avec en plus une cohésion parfaite dans les lignes d'avant ont maintes fois déconcerté leurs rivaux, qui ont dû, dans les circonstances, jouer un jeu défensif.

Le première période s'est terminée sans aucun but de part et d'autre, Robinson, sur une superbe passe de Trottier, a réussi à déjouer Aitkenhead huit minutes après la seconde période

Robinson, Haynes, Ward et Robinson ont compté chacun un but au dernier quart, sans que les Rangers ne puissent avoir raison de Connell.

La Gorge toujours prise

Pharyngites — Laryngites
Enrouements

LES rhino-pharyngites, laryngites, sont toujours précédées d'un rhume de cerveau qui s'accompagne bientôt d'enrouement, plus marqué le matin, de sensations de sécheresse, de picotements de la gorge, etc... Le timbre de la voix est plus bas, voilé, puis rauque.

Les laryngites chroniques ont pour cause les répétitions des laryngites et des rhumes de cerveau, les catarrhes du nez et de l'arrière-nez, etc.

Puisque ces malaises ont tous une origine nasale, on ne peut les faire disparaître que par les soins du nez. Les malades sont immédiatement soulagés par la Nazinette, baume nasal composé d'essences végétales volatiles, qui assainit et dégage le nez, l'arrière-nez et la gorge, qui fait cesser les rhumes et préserve des maux de gorge, amygdalites, etc.

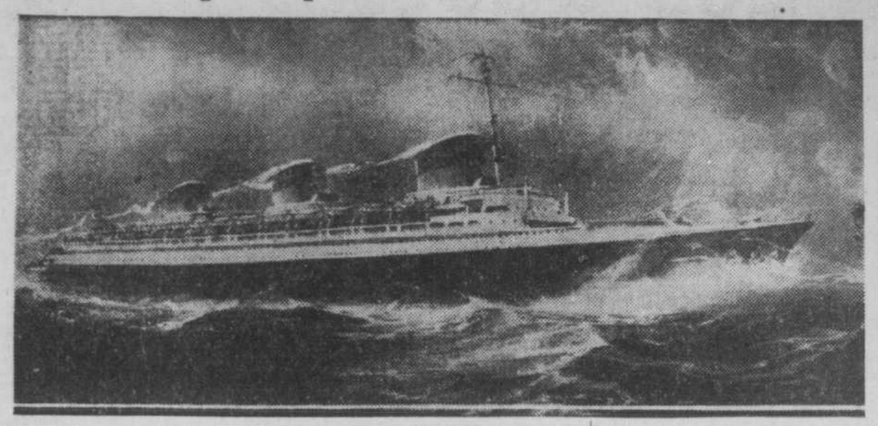


Le maladie entre par le nez, c'est dans le nez qu'il faut la vaincre.

Procurez-vous un tube de 65c de Nazinette chez votre pharmacien ou écrivez à l'agent canadien: G. A. Lapointe, 1690 blvd Saint-Joseph, Montréal. 6T

Le plus grand paquebot du monde

Renseignements intéressants sur la "S. S. Normandie" de la Compagnie Générale Transatlantique.



Le paquebot "Normandie", qui a été lancé le 29 octobre 1932, et qui doit rentrer en servire sur la ligne de N.-Y., au mois de mai 1935, a les caractéristiques suivantes :

Longueur hors tout : 1,029 pieds.

Longueur entre perpendiculaires : 963 pieds.

Largeur au fort hors membres : 117 pieds et 9 pouces.

Largeur au pont-promenade en encorbellement : 119 pieds et 6 pouces.

Creux sur quille au livet du pont-promenade : 91 pieds et 4 pouces.

Hauteur, du dessous de quille au plafond de la timonerie : 128 pieds.

Tirant d'eau moyen en charge : 36 pieds et 7 pouces.

Déplacement en charge : 67,500 tonnes.

Port en lourd total : 12,000 tonnes.

Volume des réservoirs à mazout (soutes, W. B., caisses de décantation) : 398,980 pieds cubes.

Volume des cales et entreponts à marchandises : 123,295 pieds cubes.

Capacité des W. B. : 258,356 pieds cubes.

Jauge brute approximative : 79,280 tonnes.

La coque est divisée dans sa longueur par onze cloisons étanches transversales, et, transversalement, par des cloisons longitudinales placées en abord formant double coque et régnant sur toute la longueur occupée par l'appareil moteur et évaporatoire. Dans le sens de la hauteur, le navire possède onze ponts, dont cinq s'étendent sans interruption de l'extrême arrière à l'extrême avant.

Su le pont du sundeck est installé : à l'avant, un roof renfermant les appartements du Commandant, des locaux de T. S. F., les chambres des cartes et des appareils de navigation, l'abri de navigation et la passerelle ; à l'arrière est installé un roof renfermant les logements des officiers mécaniciens, plus deux appartements de grand luxe avec pont-promenade privé.

Le W. B. régnant sur toute la longueur du navire est fractionné en 42 compartiments étanches (vingt pour l'eau douce, quatre pour l'eau salée et dix-huit pour le combustible mazout).

La double coque latérale est subdivisée en cinquante-quatre compartiments étanches (trente pour le combustible, vingt-deux pour l'eau douce et deux vides).

A l'arrière sont installées quatre grandes citernes à eau potable.

La coque métallique, dont le poids est d'environ trente mille tonnes, comprend des pièces de poids et de dimensions particulièrement considérables. Le poids total de l'étambot dépasse cent tonnes ; il est en deux tronçons, dont l'un atteint soixante-quatorze tonnes. Les quatre supports d'arbres pèsent individuellement une cinquantaine de tonnes; le poids du gouvernail et de sa mèche atteint cent vingt-cinq tonnes. Cependant, dans un but d'allègement, il a été fait usage, dans une très large mesure, d'acier à haute résistance, permettant d'obtenir la même solidité avec des épaisseurs et par conséquent des poids sensiblement inférieurs. Cet acier, dont la résistance à la rupture atteint soixante kilos par millimètre carré, au lieu de quarante-cinq environ, pour l'acier ordinaire, a été utilisé pour les parties du navire qui jouent le rôle principal dans la résistance à la flexion longitudinale, c'est-à-dire le bordé extérieur des fonds et les ponts supérieurs. Il entre dans la construction du "Normandie" environ cinq mille tonnes d'acier à haute résistance.

Malgré un emploi assez étendu de la soudure électrique, il n'a pas été utilisé, dans la construction de la coque, moins de onze millions de rivets, qui, si on les plaçait bout à bout, dépasseraient une longueur totale de quatre cent six milles. Ajoutons d'autre part que le volume d'air comprimé nécessaire à la mise en place de ces rivets est de l'ordre de six millions de mètres cubes, pris à la pression atmosphérique.

Le navire possède cinquante-six embarcations de sauvetage, placées sous trente paires de porte-manteaux du système Maclachlan. Ce système permet la mise à l'eau de ces embarcations sans qu'aucun effort soit nécessaire et sans l'intervention d'aucune puissance mécanique, par la simple manoeuvre d'un levier qu'un enfant pourrait exécuter, même si le navire était privé de toute énergie mécanique. Parmi ces embarcations, deux sont munies de moteurs puissants leur permettant de réaliser une vitesse de 10 noeuds et d'appareils de T. S. F. à grande portée.

Il y a naturellement à bord un nombre convenable de bouées de sauvetage, dont douze, à déclanchement automatique, réparties sur la longueur du navire, peuvent être déclanchées automatiquement de la passerelle.

Le paquebot est, en outre, muni de tous les appareils des types les plus modernes et les plus récents, susceptibles de porter à son maximum la sécurité de la navigation, soit à la mer, soit à l'entrée et à la sortie des ports.

Il possède en particulier un compas gyroscopique, muni d'un enregistreur de route et d'angle de barre, actionnant un certain nombre de répétiteurs, permettant de contrôler la route suivie par le navire, dans tous les points où cette indication peut avoir de l'intérêt. Ce compas gyroscopique peut commander automatiquement le servo-moteur du gouvernail à l'aide du dispositif connu sous le nom de gyro-pilote, le navire suivant automatiquement la route fixée sans l'intervention d'un timonier.

Il y a un enregistreur automatique d'angle de barre et des répétiteurs d'angle de barre, renseignant à tout instant sur la position du gouvernail, le personnel placé sur les divers points de la passerelle et dans le compartiment des machines.

Un sondeur par ultra-sons, système Langevin,Chilowsky-Marty, pourra donner instantanément et avec la plus grande précision, la profondeur d'eau à l'endroit où se trouve le navire. Il sera muni d'un enregistreur donnant graphiquement le tracé de ces profondeurs tout le long de la route suivie.

Un radiogoniomètre donnera avec la plus grande précision la direction des émissions de T.S.F., reçues par le navire, permettant de situer toujours exactement la position, même par temps de brume.

Il y aura ,en outre, bien entendu, un sondeur électrique de secours et des sondeurs du type ordinaire.

Des appareils indicateurs de tirants d'eau permettront de connaître sur la passerelle, et à tout instant, le tirant d'eau avant et arrière du navire, sans avoir à aller les relever directement sur les échelles marquées sur l'étrave et sur l'étambot.

Deux projecteurs de grandes puissance seront établis aux deux bouts de la passerelle et permettront, entre autres choses, d'éclairer avec intensité la flottaison dans le voisinage du navire, soit en cas d'abandon de ce dernier, soit pour la recherche d'un homme tombé à la mer.

Une des nouveautés les plus importantes que le navire présentera, c'est le type de son appareil moteur.

Pour la première fois, en France, un navire de gros tonnage sera muni de la propulsion électrique. Quatre turbines, alimentées par des chaudières à vapeur, actionneront quatre alternateurs analogues à ceux qui existent dans les grandes centrales de production d'électricité à terre. Le courant électrique triphasé fourni par ces alternateurs, à la tension de cinq mille volts, mettra en action quatre moteurs électriques attelés aux arbres d'hélices.

Ce système, expérimenté avec succès sur un certain nombre de paquebots anglais et américains, est appliqué pour la première fois en France ; il présente, entre autres avantages, celui d'une grande souplesse de manoeuvre et surtout permet d'obtenir la réduction de vitesse nécessaire entre la turbine et l'hélice, sans l'intervention d'engrenages dont le fonctionnement donne souvent lieu à des trépidations ou tout au moins à des bruits désagréables pour les passagers.

Les turbines seront alimentées par vingt-neuf chaudières à tubes d'eau produisant de la vapeur à une pression de vingt-huit kilos et à une température de trois cent cinquante degrés, chaudières d'un type étudié et mis au point par les Chantiers de Penhoët et qui ont fonctionné dans des conditions très satisfaisantes sur le "Champlain".

Les turbines, les alternateurs, les moteurs hélice et les appareils de manoeuvre électrique qui sont étudiés et construits par l'Alsthom, permettront de réaliser une puissance pouvant atteindre 160,000 H P.

Il y aura, dans le compartiment des turbo-alternateurs, six turbos-dynamos fournissant du courant continu à 220 volts d'un débit total de soixante mille ampères, pour actionner les appareils auxiliaires des machines et pour fournir l'énergie nécessaire à l'éclairage, à la ventilation et aux divers services du bord.

La puissance de l'appareil moteur a été prévue suffisante pour permettre au navire d'assurer, dans toutes les conditions de temps, la traversée du Havre à New-York, avec escale à Plymouth, dans une durée de moins de cinq jours, permettant de réaliser un départ dans chaque sens toutes les deux semaines. Les vitesses des navires antérieurs ne permettant aux navires de repartir que toutes les trois semaines, le service hebdomadaire, qui nécessitait antérieurement l'utilisation de trois paquebots pourra être réalisé avec deux navires du type de la "Normandie".

Pour être assuré d'obtenir ce résultat, on a, d'une part, établi l'appareil moteur aussi largement que possible, tant au point de vue de la puissance que de l'endurance, et on s'est attaché également à donner au navire des formes permettant de réaliser le maximum de vitesse avec le minimum de puissance et, par conséquent, de consommation de combustible, tout en offrant les meilleures garanties au point de vue de la bonne tenue à la mer et de la possibilité de maintenir la vitesse par le mauvais temps.

Dans cet ordre d'idées, nous signalerons seulement qu'il a été fait, au bassin de carènes, plus de soixante essais de modèles, portant sur des formes différentes et dans des conditions d'immersion variées.

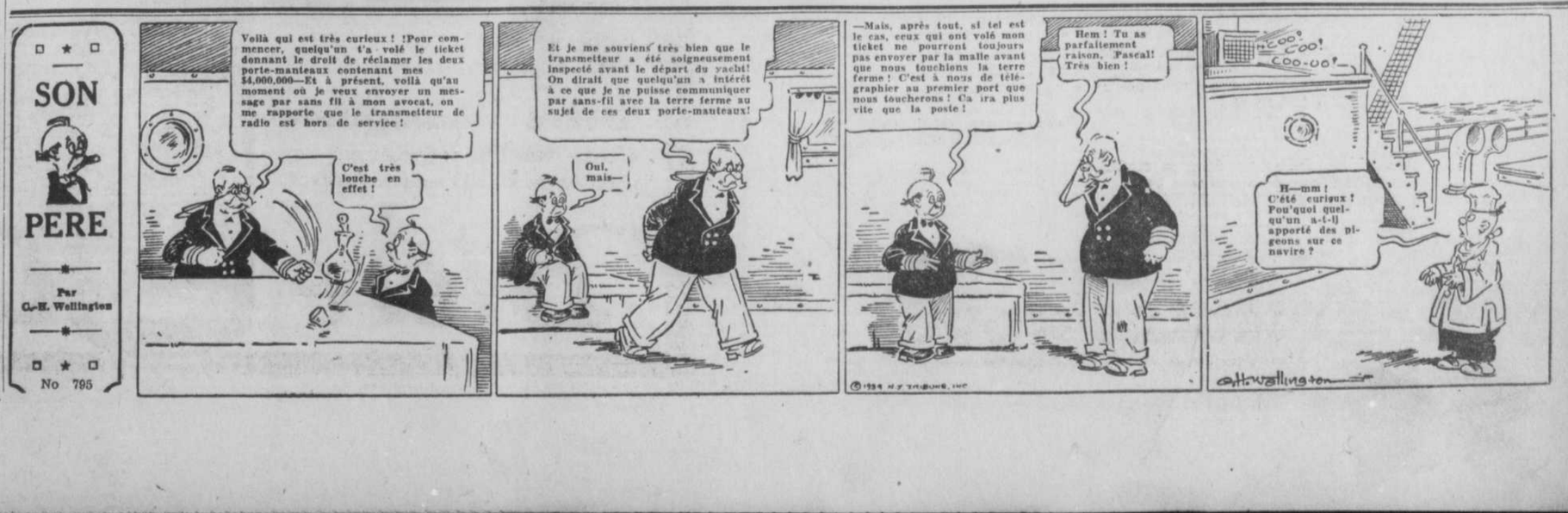
Les formes auxquelles on s'est arrêté comportent à l'avant un bulbe, peut-être un peu moins prononcé que celui des paquebots allemands et italiens, mais adapté aux dimensions du navire. La grande hauteur du bâtiment à l'avant, le dévers spécial de la muraille au-dessus de la flottaison, reculeront beaucoup le moment où les lames déferleront sur le pont supérieur ; d'ailleurs, ce pont est établi sur un grande longueur, à partir de l'avant, en forme de carapace arrondie et appuyé sur une charpente solide : la surface de cette carapace est entièrement nue, dégagée de tous apparaux ou manches à air susceptibles d être démolis par la mer; elle est limitée à l'arrière par un brise-lame en forme d'éperon, de sorte que les paquets de mer qui retomberont sur la carapace ne pourront y séjourner et seront rejetés à la mer avant d'avoir pu occasionner des dégâts sérieux ; le moment où l'on sera obligé de ralentir la marche du navire, de peur de subir des avaries, sera ainsi reculé à sa limite la plus extrême.

CHEZ LES BISONS

Fort Erié, Ont., 10 (P.A.) — Deux jeunes joueurs de hockey amateur de Kitchener, Karl Kunt, un avant, et Red Kampman, une défense, se sont rapportés à Mickey Roach, des Buffalo Bisons de la ligue Internationale, hier après-midi. On a décidé de leur donner un essai avec ce club.







Chauffage pour l'hiver: Bois, charbon, huile; vous trouvez tout cela dans ces colonnes

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant

Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette 6719
ASSISTANT, SERVICE DES ABONNEMENTS,
M. Roland D'Anjou 3-2024
IMPRESSIONS,
M. Ferdinand Lachance . . 4-3968

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

42 Succursales

A QUEBEC où vous pouvez donner vos annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 3e rue Tél.: 4-0581
AUCIER, JULES 1,141 1-4 St-Vallier, Tél.: 9397
BEAULIEU, EUCLIDE, 371, St-Luc, Tél.: 6050
BLAIS, DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse, Tél.: 4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier, 884, chemin Ste-Foy, Tél.: 5882
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier, Tél.: 7840
JOS COTE, (Ltée.) :
Suc. No 1, 50, de la Couronne, Tél.: 4-0243
Suc. No 2, 26, St-Jean, tél.: 4-0574
Suc. No 3, 332, St-Jean, tél.: 2-0203
Suc. No 4, 15, Buade, tél.: 2-0288
Suc. No 5, 459, St-Joseph, tél.: 4-0592
Suc. No 6, 331, St-Joseph, tél.: 4-0682
Suc. No 7, 435, St-Jean, tél.: 4-0431
Suc. No 8, 103, St-Joseph, tél.: 4-0454
Suc. No 10, 95, St-Paul, tél.: 2-0341
Suc. No 11, 176, 3e Ave, tél.: 4-0523
Suc. No 12, 27, St-Joseph, tél.: 2-0395
Suc. No 13, 15, chemin Ste-Foy, tél.: 4-0262
Suc. No 14, 355, St-Paul, tél.: 2-0117
DELISLE, ALEX., restaurant, 117, de la Couronne, Tél.: 4-0553
DERY, CHARLES-AIME, Beauport, Tél.: 4-5033
DION, RENE, 786, St-Vallier, Tél.: 4-0473
DUBE, J.-EDM., 152, St-Jean, Tél.: 2-0190
DUBE, MAURICE, pharmacien, 243, St-Joseph, Tél.: 4-3423
DUBUC, P.-X.-LEON, 114, 1ère rue, Tél.: 4-1962
FORTIN, Mme E., 74, 4ème Ave., Québec-Ouest, Tél.: 2-4790s11
GAGNON, J.-EDG., 766, St-Vallier, Tél.: 4-0432
GARNEAU, L.-P., 470, St-François, Tél.: 3-0032
GAUVIN, Mme W. 1,251B, St-Vallier, Tél.: 4-0421
GIGUERE, J.-E tabaconiste, 223, St-Joseph, Tél.: 3-0738
357, St-Joseph, Tél.: 4-0562
GIROUX, ADELARD, 15, la Canardière, Tél.: 4-4481
GOSSELIN, J.-EMILE, 84, de la Canardière, Tél.: 4-1330
LEVESQUE, J.-A., 148 1-2, 3e Rue, Tél.: 4-0320
MARTEL, ALEX., Loretteville, B. P., 129 Tél.: 112
TROTTIER, MATTY, 595, de la Canardière Tél.: 4-0051
RODERGE, OMER, St-Romuald. Tél.: 159
ROGER, RENE, 297 1-2, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY, Mlle B., 193, Des Franciscains, Tél.: 6941
ROYER, épicier, 117, rue Victoria, Tél.: 2-2083
BOUCY, PAUL-H. pharmacien, 81, Ave. Cartier (coin St-Cyrille). Tél.: 6763
BOULEAU, GEO., 120, St-Patrice, Tél.: 2-4833
TALBOT MAURICE, 11 Haldimand, Tél.: 2-0116
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. DU "SOLEIL" Tél.: 7131

Agence

AGENCE — Nous donnerons l'agence exclusive d'un produit pharmaceutique, tonique sous forme de pilules, sur le marché depuis 1920. Pour les comtés de Lotbinière, Lévis, Dorchester, Montmagny, Bellechasse, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé, Montmorency, Charlevoix, Portneuf, Saguenay, Lac St-Jean et les autres comtés de la province. Les agents ne devront vendre et annoncer que dans leur propre comté. Le capital requis est de $24.00. Seuls les personnes ayant de l'expérience dans la vente de produits pharmaceutiques devront faire application. La proposition est attrayante en ce sens qu'elle comporte un bonus en marchandises de 25% sur vos achats des quatre (4) premières semaines. Le profit de l'agent est de 40% sur ses ventes au gros. L'agent doit faire l'annonce dans chaque ville et village pour un pharmacien ou marchand général, s'il n'y a pas de pharmacie. Faites application si vous êtes qualifié et nous vous dirons où rencontrer notre gérant de route, ce sera une place centrale, pas très éloignée de votre résidence. Adresser toute correspondance à Casier 988, "Le Soleil", Québec. 1B

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix vous permettant de faire 100% commission. Ecrire aujourd'hui pour échantillons gratis et détails. Ontario Neckwear Company, Dept. 505, Toronto, 8, Ont. 3-10-17-24nov-1B

Agents

AGENTS DEMANDES. Agents $5.00 à $8.00 par jour en vendant "Sani-Bowl Mystic" et 12 autres produits de vente rapide. Ecrivez à Scientific Mfg., Co. Montréal. 13-20-27oct-3-10-17-24nov.-1déc-2B

20% COMMISSION.—Agents demandés, pouvant se faire $20.00 à $25.00 par semaine. Articles se vendant facilement pour le temps des Fêtes. Ouvert de 9 heures et 2 heures P.M. 234, 3e Ave. Limoilou. 7T

AGENTS DEMANDES pour la vente d'un remède à domicile. Vente facile. Grosse commission. Pour plus d'informations écrivez à Casier 954 "Le Soleil". 2B

CRAYONS qui additionnent automatiquement. Invention récente. Se vend à première vue. Agents demandés au Canada immédiatement. Add-O-Graph Co., dépt. 6, Saltillo, Miss. 10-14-17-21nov-2B

AGENTS POUR VILLE ou campagne, plusieurs lignes faciles à vendre et très payantes. Agents désirant lignes supplémentaires. Ecrire Boîte Postale, 111 St-Roch, Québec. 7-10nov-2A

AGENT GENERAL pour chaque comté, gros profits. Metalmatch l'allumette métallique s'allume mille fois. Echantillon quinze centins pour Metalmatch et proposition. Metalmatch Co., Edna Ave, Toronto. 8nov-6fs-2B

Animaux domestiques

SERINS TOUTES COULEUR — Garantis chanteurs, $1.75 et $2.75. Valent le double. Aussi perroquet gris africain, garanti bon parleur, etc., bon marché. Horloge "Regulator" comme neuve, valeur $18.50 pour $6.50 pour magasin. S'adresser Reprisage Invisible d'habits et pardessus, etc. Royal, 170½, d'Abraham, tél.: 2-6285. 4R

SERINS, mâles et femelles, cages. Garantis bons chanteurs. Aussi machine de vues animées avec 400 pieds de vues. S'adresser E. Bigaouette, 90-90½ Arago, coin Voltigeurs. 4A

Les petites annonces du "Soleil" rapportent toujours quelle que soit l'annonce que vous publiez.

Appartements à louer

APPARTEMENTS MEUBLES à louer de 2-3-4 et 5 pièces, cuisinettes et salles de bain, douches. Possession immédiate. S'adresser à La Maison La France, 144 rue St-Cyrille. 6nov-6fs-6b

A LOUER un appartement "Flat", en plus chambre double, eau chaude à l'année. S'adresser à la concierge 40 rue Desjardins, en face Palais de Justice. 9nov-6fs-5R

A LOUER.—Appartements McMahon, 10 rue McMahon, suite d'appartements modernes à louer, service de frigidaire, concierge, ascenseur, interphone. S'adresser au concierge, tél.: 4-0208. 13oct-26fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450. Résidence: 4-3312. 30oct-26fs-7a

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed Boisseau Picher, notaire, 846 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161 10oct-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No. 473 rue St-Jean, tél.: bureau: 4-2918, rés.: 3-2459. 9nov-26fs-7R

DIVERS MONTANTS à prêter sur 1ère hypothèque, s'adresser à de La Bruère Fortier, notaire, 37 rue de la Couronne, tél.: 3-0755, le soir Rés., 200 des Erables, tél.: 3-2589. 26fs-mar-jeu-sam-2jan.7A

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 10nov-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tél.: bureau: 4-2918, rés.: 3-2459. 10oct-26fs-7r

Paul Grenier, Notaire

Argent à prêter sur première hypothèque en la cité de Québec. Aussi bureau à louer avec usage du téléphone et d'un sténographe. S'adresser à 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1531. jeu.sam.mar.-24nov.-7A

Argent demandé

ON DEMANDE à emprunter $2,500.00 à 5½% sur première hypothèque. Ecrire Casier 957 "Le Soleil". 10nov-2fs-8B

LA FABRIQUE DE ST-MALO désire faire un emprunt pour remboursement au taux de 4 p.c. S'adresser M. l'abbé Groleau, curé, Presbytère St-Malo, rue Marie de l'Incarnation. 7nov-6fs-8B

Argent demandé

JEUNE HOMME sérieux, bilingue, trouvant bonne opportunité d'investir capital dans entreprise sérieuse désirerait emprunter $1,000.00, intérêt 7%. S'adresser Casier 960 "Le Soleil". 8B

Articles de ménage

MACHINE A COUDRE, marque White, en très bonne condition, à vendre très bon marché. S'adresser tél.: 4-4590. 7nov-3fs-9B

AURELE DENIS, 10 Des Fossés, tél.: 2-8503, Matelas, gramophone, commode, bureaux, table toilette, radio, habillements, outils, moulin à coudre, brûleurs à l'huile. Bon marché. Petit set d'outils pour accordeur piano. Allons à domicile. 7-10nov-9A

ALLONS A DOMICILE. — Haut prix payé, à vendre rug-prélarit, coffre d'outils, bureaux, tables, set de jardin, réfrigérateurs, meubles passe-partout, vanity à toilette, poêle à gaz, antenne de radio, set salon, lits, fournaises, vitrine, poêle-fournaise, à l'huile, etc. G. Brousseau, 26 St-Nicolas, tél.: 2-0196. 10nov-4fs-9R

POELES DE CUISINE.—Meubles usagés de toutes sortes, laveuses électriques, machine à coudre, bureau toilette, lavabo, buffet, set de salon, etc. Aussi stock de manteaux fourrures neuf au prix du manufacturier. Achetons meubles et poêles usagés. S'adresser J.-Roméo L'Heureux, magasin 441 St-Joseph, tél.: 5793. mar-jeu-sam-12déc-12fs9a

CARFETTE "WILTON" A VENDRE — 1½ x 2 Aussi chaise Morris. S'adresser 68, St-Cyrille. 9B

FOURNAISE TORTUE, pour passage, 12 pcs de diamètre avec dôme et côtés nickelés. Aussi 3 chaufferettes à gaz, à vendre bon marché. S'adresser 17 St-Réal. 9R

MEUBLES de toutes sortes, balance, brûleurs à l'huile, couchettes, commodes, table acajou, moulin à coudre, clarinette, banjo, violon. J. Simard, 11½ Ancien Chantier. 9R

A VENDRE, laveuse électrique, couchettes brunes, moulins à coudre, table, glacière, habits, bureau, set de chambre à coucher, set salle à diner, radio Brunswick, Rogers. Aussi je suis acheteur de toute marchandise. S'adresser M. Savard, 177 du Pont. 9T

POELES ET MEUBLES, chaises, set à diner, poêle de camp, moulin à coudre, valise, ortophonique, ameublement de salon, outils de toutes sortes, laveuses et tordeur. Plates d'acier, fer, angle. S'adresser F.-X. Lamarre, 148 du Pont. 9T

ALLONS A DOMICILE. Achetons meubles, lingerie. Vendons; caisse enregistreuse Nationale, set salle, fournaise, harnais, moulin à coudre, $5.00 et plus, fournaise air chaud, brûleurs à l'huile $5.00. Jos. Bourget, 11 Lacroix, tél.: 2-0415. 7nov-4fs-99R

LAVEUSE électrique usagée, marque Beatty, très propre, en bon ordre à prix $35. Raison: quitte la ville pour la campagne. S'adresser à 16 Berthelot, Québec. 7nov-4fs-9B

Achetons, vendons, échangeons

MEUBLES et effets de ménage, neufs et d'occasions, vitrines, balances, coffres-forts, clavigraphes, tentes, selles, etc. Encan à domicile. Recevons marchandises à commission. Prompt retour. L.-J.-A. Demers & Cie, encanteurs, 183 de la Couronne, tél.: 2-2685. l.mer.vend.sam.21nov-16R

POELES.—Plus grand assortiment poêles en ville, bois, charbon, gaz. Achetons vieux poêles et articles de ménage. Pièces et réparations tous genres poêles par experts, ici et à domicile. Brûleurs à huile usagés. Quantité de poêles à gaz et autres poêles cuisine usagés. Le Poêle Enrg., 449 St-Joseph, tél.: 3-1086. Lun.mer.sam.-7jan-9T

BEL ASSORTIMENT robes usagées, 30c, 35c, manteaux d'hiver pour dames, 75c, pardessus d'hiver pour hommes, $1.00, pantalon 35c. Attention spéciale aux commandes par malle. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 8nov-3fs-9A

ACHETONS à domicile linge et meubles toutes sortes, typewriter Remington, Empire, machine Singer, fournaise, pharmacie neuve $1.00, poêle à l'huile, bicycle garçon, table carriole, bureaux, commodes, lits, laveuse électrique, manteaux bâptêmes, balances, civanette, $6.00. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 8nov-3fs-9a

ACHETONS MEUBLES USAGES, acceptons également tous meubles usagés en accompte sur meubles neufs. Prix raisonnables payés. Ces meubles d'occasions seront revendus à notre magasin de gros et détail 411 rue St-Paul ou 33 Blvd Charest. J.-A. Roy, 188 rue St-Jean. 7nov-26fs-9R

Achetons, vendons, échangeons

MEUBLES ET EFFETS de maison, toutes sortes, Chesterfield, set à déjeuner, set chambre à coucher, set de boudoir, pupitres, matelas, poêles, manteaux de fourrures, capots de chats, etc. Achetons à domicile, plus haut prix. Pierre Denis, 188 du Pont, tél.: 4-0388. md.j.sam.24déc.-9T

Associés

Chance exceptionnelle

HOMME actif, financier, avec capital demandé comme associé dans commerce garage et automobiles, établi depuis plusieurs années, bonne clientèle, gros débit de gazoline, bon revenu avec l'huilerage chauffé. Aussi vendrait, échangerait ce commerce avec ou sans immeubles pour propriété commerciale ou de rapport. Raison: cause de santé. Toutes négociations confidentielles. Ecrire Casier 946, "Le Soleil". 7nov-12fs-10T

Automobiles à louer

TAXI PRIVE 25c en ville, Beauport, Charlesbourg, Hôpital Laval, 75c, Cap-Rouge, Loretteville, $1.25, compérage, mariage, enterrement $1.00 long voyage 6c du mille. S'adresser tél.: 4-0183—3-0993. 12oct-26fs-11A

Automobiles à vendre

FORD COUPE, Chevrolet coupé spécial, Chrysler sedan, Nash sedan, 7 pass., Packard sedan, 7 pass., avec et sans licence. Camion Dodge, roues double, licence. Aussi parties neuves pour Hudson Essex, Nash. Un Dodge Sedan Spécial. Parties usagées toutes sortes. Tél.: 4-1246. 6nov-26fs-12A

CHEVROLET DODGE 1934, Chevrolet coach 1932, Plymouth coach 1932, Ford coach 1932, Pontiac sedan 1931, DeSoto roadster 1930, Essex coach 1929, Buick coach 1927. S'adresser Morisset & Frère, 337 Prince-Edouard 10nov-6fs-12T

Automobiles à vendre

PLYMOUTH 1930, réparé à neuf, 4 pneus et 4 tubes neufs. Aucune offre raisonnable pour prompt acheteur sera refusée. S'adresser M. E. Grimard, 104 Marquette. 9nov-2fs-12R

1 DODGE SEDAN, 5 passagers, Victory 6, licence 1934, 1 Ford Coach 1929, 1 Chrysler Sedan, 5 passagers, 6 cylindres, licence 1934. S'adresser General Automobile Supply Reg'd' Ed. Poulin, prop., 133-135 du Pont, tél.: 4-2262. 12oct-26fs-12T

BEAU PETIT PLYMOUTH Coupé, rumble seat, très propre, en bon ordre, à vendre à bonnes conditions pour du comptant. S'adresser Bureau Poste, 34 Côte d'Abraham, tél.: 2-4825. 12R

MODELE 1934, Chrysler Sedan, Chevrolet Sedan, Plymouth Coupé, modèle 1933, Plymouth Sedan, Ford Coupé, De Soto Sedan, modèles 1931, Chrysler et Plymouth rouge marron, Ford Sedan et coach, Hupmobile, 7 passagers, modèles 1930, Nash Sedan et Coupé, Buick, 2 Essex Sedan, Dodge Sedan, modèles 1929, Chevrolet Coach et Sedan, Réo et Durant Coupé, Paige Coupé, Cadillac Limousine. Tous ces chars sont licenciés. Universal Auto, 27-33 de la Couronne, tél.: 5112. 24oct-26fs-12A

CHEVROLET COUPE $250.00, Dodge Coupé, $250.00, Ford Tudor $300.00, Durant Sedan, $325.00, Buick Coach $50.00, Hudson Coupé, $350.00 Ford Tudor $125.00 Falcon Knight, Sedan $150.00, Hudson Sedan $550.00, Chevrolet Tudor $125.00, Chevrolet Truck avec dompeur. J.-A.-T. Lambert, Inc., 27 rue Arago. 23oct-26fs-12A

BUICK SEDAN de luxe, 1930, et Essex coach de luxe 1931, à vendre. S'adresser à Roméo Roy, surintendance Banque Canadienne Nationale, 71 St-Pierre. 18oct-26fs-12B

CHEVROLET Landeau, très propre, modèle 1927, quatre portes, roues pleines, moteur en bon ordre, licence de l'année. $50.00 pour prompt acheteur. S'adresser tél.: 4-5887. 8nov-3fs-12b

HUPMOBILE 1930, 8 cylindres, très peu de millage, belle apparence à sacrifier pour $250.00 à prompt acheteur. S'adresser 31 la Canardière, tél.: 2-0496. 9nov-2fs-12B

FORD TUDOR 1929, en bonne condition à vendre. S'adresser le jour 38½ Ste-Marie. 10nov-2fs-12R

LIQUIDATION. — Ford 1931, cabriolet Ford, Panel, Pontiac 1932, Franklin sedan, Marmon 6 et 8, Hupmobile convertible 1932. Ancien poste Quebec Motor Sales. J.-M. Petitclerc, 83 N.-D. des Anges, tél.: 5102. 18oct-26fs-12A

PLYMOUTH Coupé 1932, Ford Coach 1932, Chevrolet Sedan 1932, Plymouth Sedan 1930, Essex Sedan 1929, Nash Cabriolet 1929, Camion Reo 1½ tonne, Camion International, 1 1-4 tonne. S'adresser Morisset & Frères, 337 Prince-Edouard. 8nov-6fs-12T

PLYMOUTH sedan dernier 1930, très propre, à vendre à conditions, ou échangera pour roadster ou coupé. S'adresser à C. Léveillé, 55 rue St-Jean, tél.: 4-0583. -12B

VRAIE OCCASION Pontiac 1929, 4 portes, Essex, 4 portes avec licence, $60.00, char ouvert, 4 bons pneus $25.00. Tous ces chars en parfait ordre. Propriété et garage contenant 18 machines à vendre. S'adresser 300, 2e Avenue, tél.: 4-3132. 19-21-22-25-27-29sept-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30oct-2-3-6-8-10nov-12T

CHEVROLET Touring en parfait ordre avec licence à vendre $25.00. S'adresser 20 Carillon, tél.: 5233. 12A

OCCASION 2 chars, 1 Willys sedan de luxe modèle 34, neuf. Frontenac sedan 1932, millage 5,000 milles, prix d'occasion, considérera échange. S'adresser G. Brousseau, Lorettieville, tél.: 101. 3nov-12fs-12B

BARGAIN—Essex 1931 de luxe, état de neuf, prix de liste $410.00 ,sacrifier pour $325.00. S'adresser 197½ la Couronne, tél.: 3-2692. 9nov-2fs-13T

Automobiles à vendre

BUICK Sedan et Coupé.
ESSEX Coupé 1929.
CHRYSLER Huit Royal Sedan, 5 passagers.
FORD Cabriolet.
GRAHAM Sedan.
HUDSON Huit Sedan.
TERRAPLANE, 1933.
NASH Sedan de Luxe.
OLDSMOBILE Sedan.
PONTIAC Coupé Routière.
STUDEBAKER Sedan.
prix exceptionnellement réduits. Termes faciles. Automobile Inc., 466 St-Vallier, coin Dorchester, tél.: 6883. 26oct-26fs-12A

Automobiles demandées

AUTOMOBILE demandé. Un particulier a besoin d'un auto tel que Chevrolet, Plymouth, Ford ou autre petit char, modèles 1932, 33 ou 34, à prix d'occasion. Payera argent comptant. Ecrire avec détails et prix. Casier 945, "Le Soleil". 7nov-6fs-13T

LE MEILLEUR ENDROIT pour vendre votre automobile argent comptant. Pouvons aussi le vendre à commission. Avons grand choix de chars usagés à vendre à prix de débarras. Pour renseignements, tél.: 3-1915, Quebec Used Car, Ltd., 230 de la Couronne, près Marché St-Roch. 15oct-26fs-13T

A vendre ou à échanger

MAISON de 3 logements, 7-8 pièces, bien située rue Fraser, maison récente, échangerait contre maison 2 logements de 6-7 pièces. S'adresser 30 Crémazie, tél.: 5224. 7nov-26fs-14R

A vendre ou à louer

COUR ET SHED à 2 étages, pouvant servir d'entrepôt, garage ou autres fins, situées coin rues St-Dominique et Blvd Des Fossés, place centrale, loyer $12.00 par mois. S'adresser par téléphone à 4-4876. 15A

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planches, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 12oct-26fs-R

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

BUREAU ET LOGEMENT pour professionnel ou compagnie, occupés présentement et depuis 8 ans par médecin, bureau, logement, construction moderne, 8 chambres, plus chambre bain, chauffé. Situé St-Roch, 129 St-Joseph, entre Du Pont et Laliberté. S'adresser Pharmacie Barry, 122 St-Joseph. 18T

Chambres et pensions

364 ST-JOSEPH, angle St-Anselme, deuxième étage, chambre à louer avec ou sans pension, maison tranquille, bien éclairée et bien chauffée. Bas prix, tél.: 3-3477. Autre entrée 50 St-Anselme. 18oct-26fs26T

BELLE GRANDE CHAMBRE ensoleillée avec pension pour une ou deux personnes, bain, téléphone, lavage, repriage compris, prix modérés, maison tranquille. S'adresser 31½ St-Luc, paroisse Sacré-Coeur. 6nov-5fs-26B

38B STE-JULIE, près du Parlement, grande chambre à louer, dans une famille privée avec pension si désirée, téléphone 2-5508. 8nov-3fs-26B

CAFE "L'AIGLE CANADIEN"—Ceux qui désirent avoir chambres et pension dans maison honnête, chauffée à vapeur, chambre de bain avec eau chaude, Emile Boivin, Prop., 28-30, rue St-Nicolas. 13oct-26fs-26r

CHAMBRE DOUBLE et simple, très bien chauffée, chambre bain, même étage, eau chaude et froide, bonne pension, maison très respectable. S'adresser 22 Couillard, tél.: 2-1022. 7-10nov-2fs-26R

CHAMBRE MEUBLEE avec excellente pension, prix modéré, bain, téléphone, eau chaude à l'année, quartier résidentiel pour monsieur. Famille anglaise parlant français. S'adresser 15 Salaberry, tél.: 3-1207. 8-10nov-2fs-26r

HOTEL ST-MALO.—Chambres et pension, première classe, eau courante dans toutes les chambres, prix très réduit pour saison d'hiver, bain chaque étage. Usage du téléphone. S'adresser 1066 St-Vallier, J.-Frank Gosselin, Prop., Jacques Auger, gérant. md.j.sam.10nov.-6fs-26a

A L'ANCIENNE RESIDENCE de feu J.-B. Laliberté, nouvellement remise à neuf, chambres simples ou doubles avec pension. Améliorations modernes. S'adresser Mme Dupuis, 264 Blvd. Charest, coin Laliberté. 26A

PENSION ET REPOS. Toute personne désirant prendre un repos dans une maison tranquille près de la ville. S'adresser par téléphone 4-5575. 26A

CHAMBRE avec pension si désirée pour couple ou personne seule, usage du téléphone. Prix modéré. S'adresser 79 St-Michel, tél.: 2-8044. 26B

Chambres et pensions

236½ ST-JEAN, grande chambre bien ensoleillée, pour une ou deux personnes. Bonne pension, prix très modéré. Aussi dîner, souper régulier pour 40 les deux. S'adresser Mme Boutin, tél.: 2-4336. 26B

CHAMBRE A LOUER avec ou sans pension au No. 502 rue St-Jean, tél.: 2-4314. 26R

JOLIE CHAMBRE sur rue, avec bonne pension à $6.00. Accomodations du boudoir, bain, téléphone, chez jeune ménage sans enfants, entretien du linge si désiré. 69½, St-Olivier, tél.: 2-5518. 10nov-2fs-26R

CHAMBRE et pension si désirée dans famille privée, pas d'enfants, près des Moulins Anglo Pulp, centre de Limoilou, confort et tranquilité. S'adresser 88, 2e Rue. 26T

Chambres à louer

2 FLATS à louer un libre immédiatement et l'autre à la fin du mois avec gaz, meubles, eau chaude et froide. Aussi petite chambre. S'adresser 83 Richardson. 27T

FLAT A LOUER, 2 appartements avec gaz, système à eau chaude. Aussi grandes et petites chambres, usage du téléphone, chambre de bain. S'adresser 129 du Pont. 27T

BELLE CHAMBRE boudoir avec eau courante, bien éclairée, bain sur le même plancher, usage téléphone. S'adresser sur les lieux à 18 Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 7nov-6fs-27r

2 FLATS à louer un libre immédiatement et l'autre à la fin du mois avec gaz, meubles, eau chaude et froide. Aussi petite chambre. S'adresser 83 Richardson. 8nov-2fs-27b

CHAMBRE SIMPLE ou double, fenêtre sur la rue, usage bain, téléphone, Préférence pour monsieur. Aussi prendrait élèves pour conversation anglaise, sténographie bilingue. S'adresser 432 St-Jean, 3ème étage à gauche. 8nov-3fs-27b

CONVIENDRAIT bien pour 2 personnes, belle grande chambre, vue sur la rue, 2 fenêtres, améliorations modernes, famille sans enfants, conditions les plus avantageuses. S'adresser 261 St-Jean, 2e étage, tél.: 2-3756. 8nov-3fs-27B

A 561 RUE ST-VALLIER. Belle petite chambre pour personne seule, poêle à l'huile dans la chambre, eau, bain sur même plancher, prix $2.00, libre dans le moment, tél.: 9321. S'adresser 2ème étage. 8nov-3fs-27b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, deux châssis sur rue, coin Dorchester et du Roi. Aussi garage à louer. Mme P. Bouchard, 329 du Roi, Québec. 8nov-6fs-27b

HOTEL VICTORIA 56 St-Jean tél.: 2-4081. Chambres à prix réduits. Pour l'hiver retirez-vous à l'hôtel Victoria et assurez-vous une bonne chambre, de bons repas. Chambres avec ou sans pension au mois ou à la semaine. 15oct-26fs-27r

RUE ST-JEAN, quelques belles chambres à louer à très bon marché, usage bain et téléphone. Aussi chambre boudoir avec cuisinette. S'adresser 572 St-Jean. 8-9-10-13nov-27R

CHAMBRE RICHEMENT meublée, eau courante, matelas à ressorts, 39 Ave Ste-Geneviève. 3-10-17-24nov-4fs-27B

CHAMBRE SPACIEUSE, luxueuse, chauffée, belle maison, confort, aisance, central pour modiste, tailleur, coupe, bain, repas, gens sociables distingués. Informations téléphone 8482 ou 208 Colomb. 27B

GRANDE CHAMBRE meublée à louer, immédiatement avec cuisinette, poêle à gaz installé, usage du bain, téléphone, maison tranquille, prix raisonnable. S'adresser 101 Artillerie. 10nov-2fs-27R

CHAMBRE et cuisinette à louer, meublées confortablement, avec gaz, usage du téléphone, eau chaude et froide. S'adresser 56 Richardson, tél.: 4-3975. 27T

GRANDE CHAMBRE à louer bien éclairée, chauffée, usage bain, téléphone. S'adresser 38 Laliberté. 27A

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville. Chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension, $30, $32 et $35 par mois. Chambres doubles sans pension $18., $20 et $25. par mois. Chambres simples sans pension $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bains privés si désiré. Bière et vins. Service d'ascenseur. Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 6nov-26fs-27r

GRANDE BELLE CHAMBRE à louer, chauffée pour modiste, tailleur ou couple avec ou sans repas, plus 2 autres meublées, bain tout confort, tél.: 8482, 208 Colomb. 27A

CHAMBRES DOUBLES, meublées, avec eau courante, chambre de bain sur même étage, usage du téléphone. A la semaine ou au mois. S'adresser 593 St-Jean. 27R

CHAMBRE MEUBLEE avec garde-robes, usage du bain et téléphone, prix modéré, bien chauffée. S'adresser 375½ St-Jean. 10nov-2fs-27R

PETITE CHAMBRE très confortable avec garde-robe, toutes accommodations désirées, chambre de bain, téléphone, etc., famille privée, bon marché. S'adresser 67½ St-Augustin. 27R

20 FERLAND, grande chambre boudoir, gaz, eau courante dans la chambre, autres plus petites avec ou sans gaz, usage du bain et téléphone, prix modéré. 27R

40½ COUILLARD, près St-Jean, grande chambre boudoir, eau courante, gaz dans chambre, bain, toilette, même étage, pour 2 ou 3 personnes, maison tranquille. Autre petite chambre avec installation gaz si désiré. 27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27b

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi cuisinette, eau courante, usage bain, téléphone. S'adresser 24½ Couillard, tél.: 2-2639. 7nov-26fs-27r

BELLE GRANDE CHAMBRE boudoir, meublée, Chesterfield, conviendrait pour 2 personnes. Lits séparés si désiré. Téléphone et chambre de bain sur même plancher. 18 Garneau. 9nov-3fs-27R

CONVIENDRAIT bien pour 2 personnes, belle grande chambre, vue sur la rue, 2 fenêtres, améliorations modernes, famille sans enfants, conditions les plus avantageuses. S'adresser 261 St-Jean, 2e étage, tél.: 2-3756. 9nov-3fs-27R

CHAMBRE A LOUER avec eau, gaz si désiré, usage du bain, téléphone, prix $3.00 par semaine. S'adresser 6 de Brébeuf, près du Château 9nov-2fs-27B

GRANDES ET PETITES CHAMBRES à louer, eau froide et chaude dans les chambres. Aussi appartement de 2 chambres. Privilège de la cuisine, gaz, etc. Prix raisonnable. S'adresser 1 Collins. 7nov-6fs-27r

CHAMBRE MODERNE à louer, 1ère Avenue, près Hôpital St-François d'Assise, Aussi garage, radio Victor, 8 lampes, en bon ordre, prix d'occasion, 424, 1ère Avenue, tél.: 4-4814. 8nov-8fs-27T

CHAMBRES en avant propres, ensoleillées, pour une ou deux personnes, famille privée, sans enfants, eau chaude à l'année, Préférence dames, demoiselles, tél.: 3-2671, 198 St-Cyrille. 9nov-2fs-27B

SUITE deux magnifiques chambres, 3 fenêtres sur rue, ensemble ou séparément, accommodations cuisine, étage du bain, chambres avec eau courante, maison tranquille. S'adresser 593 rue St-Jean. 9nov-2fs-27B

GRANDE CHAMBRE à louer avec cuisinette, meublée, bien chauffée, place tranquille. Aussi garage à louer $1.00 par mois. S'adresser 86 Lavigueur. 9nov-2fs-27R

FLAT à louer avec gaz, eau courante, bain, téléphone, meublées en neuf. S'adresser 28 Couillard, tél.: 3-4382. 9nov-2fs-27B

Chambres demandées

CHAMBRE demandée, pas meublée de préférence, dans maison-chambres et dans les quartiers St-Sauveur ou Jacques-Cartier, à prix réduit, pour l'hiver. Ecrire Casier 955 "Le Soleil". -28B

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau

ERABLE, merisier 10 pcs, $2.25, 12 pcs $2.75. Croûtes bouleau, $2.25, croûtes bois mou, $1.90 corde. Slabs bois franc. Charbon toutes sortes, poche, tonne. Livraison partout en ville, 112, 3ième Rue, tél.: 3-1978. 17oct-26fs-34T

CHARBON ET HUILE à brûleur. Coke grosse poche, 35c, 3 poches $1.00. Stove et Chestnut 80c la poche, aussi à la tonne. Huile à brûleur par 5 gallons et plus. A Falardeau, 161 Dorchester, tél.: 3-3795. mer-sam-lun-28nov-13fs-34T

COUR A BOIS ECONOMIQUE, 4, 1ère Rue. Bois de chauffage, érable, merisier, bouleau, slabs bois franc, slabs bois mou. Coke, charbon de bois, très bas prix. Satisfaction garantie, service prompt. Prix spéciaux par quantité pour provision, tél.: 4-2310. md.j.sam.29nov.-34T

LE SOIN DE VOTRE AUTOMOBILE PO

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon

IMMEUBLES ET ASSURANCES
6 COTE D'ABRAHAM , Tél.: 5169
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terres ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue. Commerce : Tels que Hôtel, épicerie, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 7nov-6fs-114r

Emile Brousseau

IMM. & ASSURANCE
255, ST-JEAN — Tél.: 2-5768
A QUI LA CHANCE — Ave. Murray, maison 2 logements, 8 chambres, très propre, 2 garages, brique solide, 5,000 pieds terrain, aucune rente. Prix $7,800. ?
PARTIE HAUTE de la rue St-Jean, maison 3 logements, grande cour, entrée seule, évaluation municipale $4,000. Prix $2,000.
10nov-6fs-114R

Rosaire Drolet

EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de poste d'épicerie, licenciée, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone 3-2417.
23oct-26fs-114r

Divers

GARDEZ LA CHALEUR, laissez le froid dehors, procurez-vous la moulure "Dugal pour portes et fenêtres La moulure spéciale "Dugal" est celle qui assure la meilleure satisfaction, manufacturée et vendue par Achille Dugal, contracteur général, 186 1-2 du Roi, tél.: 3-4226. 3nov-26fs-44T

Immeuble à vendre

IMMEUBLE commercial en plein rapport, à Québec. Façade, 42 pieds, rue St-Joseph, avec deux magasins. Profondeur 100 pides, avec sortie, rue N.-D.-des-Anges. Trente bureaux ou salles d'échantillons. Information, écrire Casier 917, "Le Soleil".
7-10nov-44A

HORLOGER. — Si vous avez une montre ou horloge qui ne marchent pas bien confiez-la à E. Lecours, expert horloger, ouvrage garanti. Toutes pièces défectueuses du mouvement vous seront montrées et un prix très raisonnable vous sera chargé. E. Lecours, horloger, 43 Arago.
11oct-26fs-44A

Elèves demandés

INSTITUT J THOMAS, 25 St-Stanislas, (à l'angle de la rue St-Jean), tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été. 2nov-26fs-46R

MISS ALLEN, de Toronto et Londres. Apprenez à parler l'anglais commercial et l'anglais pratique, 17 ans d'expérience, heures de bureau: 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Pour renseignements consultez Miss Allen, 196 St-Jean, Appt. 9, tél.: 2-3331. 18oct-26fs-46R

COURS COMPLET de sténographie $10.00, enseignement : français, anglais, dactylographie, correspondance, etc., par professeur d'expérience, cours d'ensemble ou strictement privé, succès assuré. Prix modique. S'adresser 26½ Couillard. 9nov-2fs-46R

ECOLE COMMERCIALE BLUTEAU. Les matières commerciales sont enseignées en anglais, français sur demande seulement. Cours séparés garçons, filles. Diplômes aux finissants. Admission partir 12 ans. Entrée 4 septembre, 105 de la Canardière, tél.: 4-3215.
md.j. sam.6déc.-46T

MLLES NOEL DE TILLY, cours privés français, anglais, cours commercial complet, dactylographie, sténographie bilingue. Spécialité: diplômes accordés, mathématiques, tenue de livres, conversation anglaise, sous par professeur de langue anglaise, 253, rue St-Jean. md.j.sam.22nov-46R

T.-W. Gagnon

PROFESSEUR Guitare Hawaïenne, Banjo, tous genres. Mandoline, Guitare Espagnole, etc. Leçons à domicile. Ecrivez pour liste complète de nouveaux morceaux. M. Gagnon ne fait plus partie du Conservatoire de Musique Hawaïenne, tél.: 4-2802, 54 Ave Parent. Représentant autorisé pour Lévis, P.-E. Larose 31 du Plessis, Bienville.
mar.jeu.sam.-12fs-46A

Guitare Hawaïenne

ENSEIGNEE par correspondance. Cours complet, Guitare fournie gratis. Aussi leçons privées tous les jours. Examens diplômes. Ecrivez au Conservatoire de Musique Hawaïenne, 251 St-Joseph, Québec. Pour appointement, téléphonez : 3963. 46A

STENOGRAPHIE : cours insurpassable de sténographie bilingue, donné individuellement par experte de l'Institut sténographique Perrault, Montréal, prépare sténographes pour hautes fonctions : Palais de Justice, Parlements, Secrétariats, etc. Mlle Eva Bédard, 51 St-Pierre, tél.: 2-3112. 46R

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Les cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 31914. 15oct-26fs-46N

INSTITUTRICE ANGLAISE sera prête à prendre des élèves pour l'anglais, conversation une spécialité, prix raisonnable. Pour plus de renseignements tél.: 7313 ou 164 Maisonneuve, Appt. 1. 3nov-6fs-46R

BUREAU DE PLACEMENT. — Une trentaine de nos finissants ont été placés cette année. Cours commercial anglais, cours préparatoire à notre cours de finissants, latin, grec, mathématiques, préparation aux brevets, etc. Désirez-vous une bonne position ou améliorer la vôtre? Venez nous voir. Bart School, 221 rue St-Jean, tél.: 2-5889 ou 7317. 17oct-26fs-46R

Cours d'Anglais

SUR DISQUES "International Correspondance School" à vendre. S'adresser à M. Gérard Blanchet, 11 Haldimand.
9nov-4fs-43B

Emploi demandé, homme

JE DONNERAI récompense à quiconque me trouvera position comme plombier, électricien, concierge, chauffeur de fournaise ou gardien. Je fais les réparations de chauffage. Casier 956 "Le Soleil". 47B

MECANICIEN DENTISTE, 18 ans d'expérience, demande position chez dentiste ou laboratoire. S'adresser E. T., aux soins de M. A. Grignon, 60½ St-Joseph. 47T

AVIS AUX PROPRIETAIRES d'automobiles. Faites conduire votre automobile par un chauffeur courtois, à l'heure, à la journée ou la semaine, à prix très bas. Pour appointements tél.: 4-4016. 10nov-26fs-47A

PRENDRAIS tapissage et peinturage à l'heure ou au contrat. Peut fournir référence. Information s'adresser 75 Crémazie, tél.: 8893. 9nov-12fs-47B

Emploi demandé, femme

VOUS TROUVEREZ une personne fiable pour faire le ménage, peut fournir références, tél.: 4-3975. 9nov-2fs-48B

ENGIN ET GENERATEUR Delco-Light, usagés, en bon order, à vendre très bon marché, pouvant très bien servir pour éclairer église et presbytère. S'adresser à Jos. Côté, St-Ephrem, Co. Beauce. 10nov-4fs-43B

Mlle RODRICK, Couture pour dames et garçons, réparations tous genres, fait sur mesure. Enseignement cours complet, garantie, coupe tailleur américaine, copie tout modèle. Satisfaction, tél.: 4-1172, 86 St-Joseph. 48T

JEUNE FILLE aiderait dans famille privée, l'avant-midi, exigerait petit salaire, mais désirerait demeurer dans la maison. Ecrire Mlle A. B. C., Poste Restante, St-Sauveur, Québec. 7 nov-4fs-48b

Entrepôt à louer

ENTREPOT à louer, grandeur 50 x 90. S'adresser Elzéar Savard, Ave. Pont Scott, tél.: 9417. 8-10-12-13-15-17nov-49B

Femmes demandées

DEUX FEMMES demandées d'environ 25 ans avec expérience dans la marchandise sèche. Références exigées. Prière de s'adresser à chambre 306, Edifice "Le Soleil".
9nov-2fs-52B

NOUS AVONS BESOIN de femme ayant une machine à coudre, pour coudre pour nous, chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Company, Dépt. 182, Toronto 8, Ontario.
3-10-17-24nov.-52B

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payé. National Manufacturing, Co., Dépt. 31, Montréal. 3-10-17-24nov.-52B

Femmes et filles demandées

NU-BONE CORSET demande filles ou femmes de bonne apparence pour travail facile et rémunérateur dans la ville; occasion sérieuse. Ecrire Casier 959 "Le Soleil".
10-13nov-2fs-53B

Filles demandées

COUTURIERE d'expérience dans les robes de toilette, manteaux, costumes ainsi que toute couture pour dames et enfants. S'adresser au No 10 rue Bon Pasteur. -57B

Fourrures

DEUX MANTEAUX de fourrure à vendre : un mouton de Perse avec collet martre de roche ; l'autre seal court avec collet mouton de Perse. Grandeurs 40 à 42. Téléphoner 4-2997. 10nov-2fs-59R

CAPOT DE CHAT en ordre, grandeur 40, prix de bargain. S'adresser entre 7 et 8 heures le soir au No. 76 rue Casot.
10nov-4fs-59A

A VENDRE, manteau en mouton de Perse. Très bonne occasion pour prompt acheteur. Aussi manteau court en rat musqué pour fillette. S'adresser à Mme L. Lachance, 28 Ste-Madeleine, Québec. 10nov-6fs-59A

A VENDRE, beau manteau mouton de Perse, long, collet et poignet Alaska, grandeur 40. Excellente occasion pour acheteur sérieux, Téléphone 4-3276 ou Casier 927, "Le Soleil". 59R

Manteaux de fourrures

PARTANT POUR LA CALIFORNIE, nous avons trois manteaux de fourrures à vendre. Exceptionnelle valeur pour prompt acheteur. S'adresser 260, 1ère Ave., Limoilou, tél.: 4-3245. 9nov-2fs-59B

A VENDRE manteau caracul russe, teinture Leipzig, porté quatre fois seulement, coûté $700, vendrons moins de la moitié du prix. S'adresser le matin ou le soir à 77 Bougainville. 7nov-4fs-55b

Manteau Rat Musqué

MANTEAU Rat Musqué, à vendre, cause n'ayant plus besoin. S'adresser 456½, 3ième Avenue, Limoilou. j.n.o.-59B

Garage à louer

ATTENTION, garage privé à louer pour hivernement d'auto, planchers en ciment. Prix $1.50 par mois. S'adresser 2-8460 ou 3-4316. 6nov-6fs-60B

2 GARAGES à louer pour l'hiver, 1 non chauffé, 1 pouvant être chauffé par petite fournaise, situé rue Fraser, tél.: 5224. 8-10nov-60R

A LOUER garages chauffés dans la ruelle "Aberdeen" entrée Bourlamaque. S'adresser à 120 St-Cyrille ou tél.: 3-1603. 29oct-26fs-60B

GARAGE A LOUER, chauffé, $5.00 par mois. S'adresser 295, Chemin Ste-Foy, Appt 2, tél.: 3-3191. 20oct-26fs-60b

Hommes demandés

BONS VENDEURS pour série calendriers, carnets de vente, nouveautés, etc. Seuls hommes possédant bon record et relations avec détaillants. Bonnes commissions. Renseignements et références à International Lithographing Co., Ltd., Bathurst St., Toronto. 5nov-6fs-65B

ON DEMANDE un barbier d'expérience. S'adresser M. W. Tremblay, 268 rue du Roi. 9nov-3fs-63T

HOMMES DEMANDES immédiatement d'environ 30 ans, ambitieux et intéressés dans l'avenir de se créer une position permanente. Références exigées. S'adresser en personne, chambre 307, Edifice "Le Soleil".
9nov-2fs-65B

HOMME DEMANDE pour route Rawleigh de 600 familles. Bons profits pour gens actifs. Nous vous instruisons et aidons. Ecrire immédiatement, Rawleigh Co., Dept. CNK-83-SA, Montréal, Canada.
vend.sa.-30nov-9fs-65B

ON DEMANDE vendeurs dans chaque paroisse. Spécialité, tabac en feuilles, set d'échantillons "6 variétés", liste de prix fournie sur réception de $1.00, frais de malle compris. Gros profits pour hommes travailleurs et ambitieux. Ecrivez dès maintenant à La Cie de Tabac Laurentienne, Saint-Basile, P. Q. 65B

VIEILLE MAISON D'EDITION bien cotée désire prendre contact avec représentants pour distribution cette province d'un système records taxes simplifié se vendant déjà beaucoup depuis 17 ans dans autres provinces. Nouvelles lois fédérales et provinciales forcent marchands à tenir bons records affaires. Immense demande maintenant pour notre record Liberty taxes simplifié. Toute maison—affaires petite ou grande ville remplie d'acheteurs assurés. Preuves portant noms et adresses au long seront mises entre vos mains montrant les grands profits actuellement faits dans autres provinces canadiennes, en même temps que dignité et nature permanente de cette occupation. Commonwealth Publishing Ltd., Dept. E, 508 So. Dearborn St., Chicago, Ill., U.S.A. 65B

HOMMES, garçons, qui désirez apprendre le métier de barbier, vous perfectionner, commission payant en apprenant. Diplômes et plaçons. Accessoires de barbier à vendre. Ecole Barbier de Québec, Amédée Delisle, 60 rue Ste-Marguerite, coin Grant, tél : 5474. 27-29oct-3-5-10-12-17-19nov.-65a

VOYAGEUR à commission demandé pour vendre produit pharmaceutique en grande demande. Bonne commission. Excellent side-line. Ecrire Casier 947, "Le Soleil".
8-10-17nov-65B

Inspecteur - Assurances

COMPAGNIE D'ASSURANCES désire les services d'un jeune homme d'ambition, capable de développer assurances feu et accident. Ecrire Casier 950, "Le Soleil".
8-10nov-65B

Détective

HOMMES ET JEUNES GENS. Apprenez la profession de détective. Occasions de voyages. Bons salaires, profession honorable. Chances de récompenses. Informations confidentielles. Adressez à Maurice Julien, Casier 42, St-Roch, Québec. 65A

HOMMES, Garçons. — Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir ayant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878 St-Vallier, tél.: 3-2254.
mar-jeu-sam-22déc-24fs-65a

LIMOILOU TAXIS, demande 2 taxis de 5 passagers. S'adresser 136, 2e Rue, Limoilou. 65B

HOMME DE CONFIANCE — bilingue — pour prendre commandes d'arbres et plants garantis, attirail gratis. Nouvelles méthodes. Paye hebdomadaire. E.-D. Smith & Sons, Limited, Dept. 7, Kinona, Ont.
3-10-17-24nov-65B

VENDEUR RADIOS EN GROS demandé à commission, de préférence homme connaissant bien distribution Québec et bas Saint-Laurent et y ayant relations. Réponses confidentielles. Donner renseignements complets et références. Ecrire Case 941, "Le Soleil".
6-10nov-65B

AYEZ UN BON revenu régulièrement chaque semaine. Vendez nos arbres et arbrisseaux garantis, aux propriétaires. Coopération réelle entre la Compagnie et ses représentants. Equipement gratis avec toutes les instructions requises. S'adresser: Luke Frères Limitée, Pépiniéristes, Montréal.
3-10-17-24nov.-65B

VOULEZ-VOUS POSITION stable payante, ouvrage propre, chez vous, succès garanti. Proposition sérieuse, offre avantageuse. Pas de sollicitation Ecrivez immédiatement. Envoyez 10c en timbres pour détails. F.-X. Lavoie, Hébertville, Qué. 7nov-4fs-65b

UN HOMME d'apparence distinguée pour voyager dans la ville, automobile fourni par la compagnie. Pale hebdomadaire. S'adresser A. Thibault, 87 Dorchester, 8.00 à 9.00 a.m., 5.00 à 6.00 p.m. 7nov-6fs-65T

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Gros profit très peu de capital requis. Pour plus de détails écrivez à 58, St-Dominique, Québec. 30oct-26fs-65a

Hommes et femmes

LA PROPAGANDE RELIGIEUSE ENR. Vendez seulement 40 médailles de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus à .05. Demandez catalogue primes haute valeur. Répandez la dévotion à la Petite Sainte. Bureau Poste Monument, Québec. mer-sam-24nov-8fs-66a

Information

AVIS. A partir de cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, à moins que je ne signe moi-même. John Scott, ci-devant connu sous le nom de John Scott City Express, 73 Saint-Michel.
9nov-3fs-71B

Logements à louer

Haute-Ville

29, JEANNE D'ARC, logement 9 pièces, plus chambre bain et garage. S'adresser sur les lieux ou tél.: 6534. 3-7-10-14nov.-73R

- AUTOMOBILISTES-ATTENTION -

Hivernement d'Autos — Hangarage de Batteries — EQUIPEMENT D'HIVER —

GERARD GUAY.—99, Côte d'Abraham, tél.: 2-3707. Confiez le soin de votre batterie pour l'hiver à une maison responsable Service à domicile. Vendeur autorisé des batteries Willard. 2nov-26fs-spec-R

GARAGE A. BISSON, 91 côte d'Abraham, tél.: 2-8384. Vendeur des produits Shell. Lavage, graissage, réparations générales, mécanique, anti-freeze, chaines, pneus et tubes. Garage chauffé, espace au mois pour 40 machines. 2nov.-26fs-Spéc.-A

J.-A -T. LAMBERT, 27 Arago, Hudson — Terraplane Essex Service. Espace pour 100 machines, garage chauffé, et espace pour 200 machines garage pas chauffé, hivernement seulement Vendrons votre char à commission ou prendrons en échange sur modèle 1935 2nov-26fs-spec-A

GARAGE LEVESQUE AUTOMOBILE. Protégez votre char durant l'hiver, nous avons un bon garage chauffé. Venez faire changer votre huile pour de l'huile qui ne gèle pas et remplir votre radiateur avec de l'anti-congelant Satisfaction garantie. 77 1ère Avenue, tél.. 4-4561 2nov-26fs-spec-A

GARAGE CHAUFFE, REMISAGE chars pour hiver, bas prix, accessoires toutes sortes, usagés & neufs pour autos, anti-congelant 1ère qualité, station service huile, graisse, gazoline, storage de batteries, etc. Auto Pars Sales & Exchange, Reg., 65, 1ère Avenue, Limoilou, tél.: 4-2200. 2nov-26fs-spec-T

L'HIVER APPROCHE. Nous pouvons vous donner le confort d'été pour votre char, si vous utilisez l'anti-congelant Preston, les chaufferettes et super chargeurs de batteries Dodge & autres accessoires d'hiver que nous avons toujours en mains. Morisset & Frères, 337, Prince-Edouard, tél.: 7158. 2nov-26fs-spec-A

BARMA & BEGIN LTEE Pièces de rechange véritables pour toutes marques de chars. 88 Boulevard Charest, tél.: 6063. Service de nuit, fêtes et dimanches, tél.: 8494-4-3662 2nov-26fs-spec-A

AUTOMOBILISTE, pour vos pièces de rechange, écrivez ou appelez toujours Auto Service Reg'd, 1971½ de la Couronne, tél. : 3-2692. Satisfaction garantie ou argent remis. mar.jeu.sam.2jany-26fs-Spec.

GARAGE BLAIS, 2841½ du Roi. Réparations générales faites par mécanicien d'expérience. Ouvrage garanti. Lavage d'automobiles. Réparations de carrosseries. Prix très bas. md.j.sam.29nov.C.D.T.

ASSORTIMENT considérable de pièces d'autos usagés de toutes marques, batteries, pneus, tubes, etc. Spécialité: engins d'autos pour moulin à battre et sciage de bois. Toujours plus bas prix. Achète aussi chars usagés de toutes marques. J.-A. Cadorette, 41, 1ère Avenue, tél.: 2-5143. j.m.sam.5déc.C.D.T.

Garant Service Enr.

ROUES DE BROCHE, de bois, d'acier, jantes (rimes), chronium nickelé, vulcanisation, pneus Seiberling. Garant Service Enr., 612 St-Vallier, tél.: 9351. Acc.-Autos-A

Le problème du chauffage pour l'hiver est vite résolu: suivez les petites annonces du "Soleil" et votre tâche sera simplifiée.

Haute-Ville

11 AVENUE JOFFRE, près Hôpital St-Sacrement, logement à louer, 6 chambres, plus chambre bain, grande dépense, cave, verandas, complètement remis à neuf. S'adresser 205 Richardson, tél.: 3-6892. 9nov-6fs-73B

PAROISSE NOTRE-DAME du Chemin, logement à louer de 6-7 et 8 chambres, plus chambre bain, très modernes S'adresser Les Habitations Manrèse, 114 Dolbeau, tél. 6681. 15oct-26fs-73R

RUE ST-OLIVIER, St-Jean-Baptiste, beau logement de 6 chambres, 2e étage, avec bain et gaz, très éclairé et facile à chauffer. Réduit à $20. par mois. S'adresser 140 St-Olivier, coin Ste-Marie. 73R

LOGEMENT A LOUER. 5 chambres demi-chauffé, situé 67 Ave Cartier. S'adresser Blouin Fils 121, rue Crémazie, tél.: 3-2143. 9nov-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER de cinq pièces, plus chambre de bain, système de chauffage. Bon marché pour l'hiver. S'adresser à Louis Carreau, 127 rue Scott, tél.: 2-3088. 73R

49 ST-GABRIEL, 5 chambres et chambre de bain, demi chauffé, pour deux ou trois personnes avec garage, clair de neige, réparé à neuf. S'adresser 51 St-Gabriel. 3-5-7-10nov-4fs-73B

LOGEMENT A LOUER, 6 appartements bien éclairés et bien chauds, possession immédiate. Informations s'adresser par téléphone 3-3082 - 4-5610. -73A

LOGEMENTS, 4 chambres, $12.00 par mois, autre de 5 chambres, $15.00 par mois. Possession immédiate. S'adresser 138 1-2 Richelieu. 3-10-17-24nov-4fs-73R

226 LATOURELLE, logement, possession immédiate si nécessaire, 4 chambres réparées à neuf, prix raisonnable pour bon locataire. S'adresser J.-A Gauin, 298½ St-Joseph, tél.: 9618. 9nov-2fs-73T

44 DOLBEAU, logement 5 chambres plus chambre de bain, réparé à neuf, libre dans le moment. Pas chauffé. S'adresser 32 Dolbeau. 8nov-3fs-73r

LOGEMENT A LOUER 3 chambres demi-chauffé, situé 67 Ave Cartier. S'adresser Blouin Fils 121, rue Crémazie, tél.: 3-2143. 9oct-26fs-73F

Coquerelles, Punaises ?

ET AUTRES INSECTES domestiques.—Vous pouvez vous en faire débarrasser, en vous adressant à J.-H.-J. Gosselin, 18 rue Ste-Ursule, Québec, P.Q tél.: 2-4902. Depuis 15 ans à votre service ! Nous entreprenons du plus gros édifice au plus petit, et garantissons. Nous vendons aussi les produits pour ces vermines et livrons à domicile. sam-mar-jeu-6déc-12fs-73R

Basse-Ville

LOGEMENT 4 chambres, très propre situé 26 St-Pierre, $7.00 par mois pour balance de saison. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, téléphone 2-5768. 6nov-6fs-73R

Saint-Roch

RUE ARAGO 7, près édifice "Soleil", plain-pied, 4 grandes pièces, plus cuisine d'été, cave, cour, No. 9, maison seule, 6 pièces, plus bain, réparé à neuf, garage si désiré. S'adresser 5 Arago, tél.: 3-3325. 73A

RUE DE LA REINE No 83, 2e étage, 4 chambres, possession immédiate, garage si désiré. S'adresser tél.: rés. 4-1969 ou magasin 4-0528. 6nov-6fs-73T

JACQUES-CARTIER, logement à louer, 4 chambres, avec garage chauffé si désiré. S'adresser 183 Arago, tél.: 3-0556. 10nov-2fs-73A

RUE DAULAC, No. 33, 2e étage, 7 pièces, plus chambre de bain. S'adresser Dr V. Plamondon tels.: bur.: 2-8352; rés.: 2-2977. 26oct-26fs-73R

32 DAULAC, 2ème, 7 chambres, plus chambre de bain. S'adresser V. Plamondon, tél.: 2-2852 — 2-2977. 26sept-26fs-73R

Saint-Sauveur

LOGEMENTS 146 St-Léon, 2e étage, 4 chambres, très propre. Aussi garage à louer, 146 St-Léon. A 75 Ave Renaud, 2e étage, 4 chambres. Aussi shed et écurie à louer à 75 Ave Renaud. Bonne condition pour bons locataires. S'adresser U. Girard, 157, 8e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1992 et 66 St-Joseph, tél.: 4-1533. 8fs-Mer-sam-26nov.-73T

LOGEMENT, 5 chambres, situé coin Montcalm et St-Germain, bien éclairé, hangar, cour, en bonnes conditions. S'adresser 93 rue Montcalm, tél.: 3-0065. 73A

Expert Fumigateur

PUNAISES, COQUERELLES, vermines, etc., complètement débarrassées, dans 8 heures, par des experts renommés, ouvrage garanti un an . Sure Destroyer Products, 251 rue St-Joseph. Suite 505, tél.: 3-2622. sam.mar.jeu-6déc-73A

Limoilou

LOGEMENTS de 4-5-6 chambres, ce dernier avec bain, garage Limoilou sur 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier Prix $13.00 et plus S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039 20oct-26fs-73T

LOGEMENT de 5 pièces, refait à neuf, 2 minutes de l'Anglo Pulp, bel endroit dans Limoilou, cour, dépense dehors. S'adresser 26 St-Honoré. 73T

25 ST-MARTIAL, St-François d'Assise, logement de 5 pièces, plus bain, très bien fini, très propre possession immédiate. S'adresser 1, St-Martial. 10nov-6fs-73R

LOGEMENT à louer 354½, 3ième Avenue, 6 chambres et chambre bain, hangar même étage. Pour visiter, s'adresser 421, 1ère Avenue, W. Laframboise, tél.: 4-4731. 8nov-6fs-73T

Quartiers Divers

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4 chambres, et plus, situés à Limoilou et St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 9nov-3fs-73R

Désinfections

COQUERELLES, PUNAISES, etc., exterminées au moyen des "Insecticides Mystérieux" reconnus depuis 1917. Désinfection rapide, inodore, sûre, garantie incontestable et économique. Estimés gratuits, tél.: 8380. Maheu & Maheu, Cie, 145 du Pont.
mar-jeu-sam-27déc-26fs-73t

Maisons demandées

ON DEMANDE à louer pour le mois de mai, une maison seule ou 6 chambres, un bas de maison. Ecrire Casier 915 "Le Soleil". 74B

Machineries à vendre

MEULES spéciales pour aiguiser les patins gardées en magasin. Canadian Fairbanks-Morse Co., Ltd., 337 Boulevard Charest. 20-27oct-3-10nov-75A

MOTEURS ELECTRIQUES 1.10 à 35 H.P. 2 fils et 3 fils, 5 H. P. 550c, 3 phases, $35.00. Poulies et starter. Eventails réparations et refilons tous moteurs. H. Roberge, 29 Colomb. 75A

MOTEURS ELECTRIQUES, scie ronde, soufleur à buckwheat, tour à bois, compresseurs, poulies, etc. C.-A. Dorval, 132 Côte d'Abraham, Québec Réparation et refilage de moteurs électriques. 75R

BEAMS DE FER, tuyaux, chaines, shaft, poulies, engins à gazoline et vapeur, assortiment de cloches d'écoles. A vendre à bon marché Nous achetons machineries usagées. Quebec Machinery & Supply, 19 la Canoterie, tél.: 2-7662. 6nov-6fs-75R

Magasin à louer

93 COTE D'ABRAHAM, magasin à louer, grandeur 35 x 35, chauffé, plus 4 bureaux Pouvant convenir comme salon d'autos ou tout genre de commerce avec le droit pour 4 places d'autos S'adresser J.-L.-R. Lorquet, tél.: 4-5854 ou chemin Ste-Foy, route de l'Eglise. 6-13-20-27oct-3-10nov-6fs-76R

A LOUER, 28 Côte du Palais, logement ou petit poste de commerce, conviendrait bien pour restaurant ou boutique de cordonnier. S'adresser tél.: 2-1723. 76R

MAGASIN situé 467 St-Jean, à louer, possession immédiate. S'adresser Rouillard Fortier, 465 St-Jean. 31oct-26fs-76B

A LORETTEVILLE, village Huron, maison seule, 8 pièces, plus chambre bain, planchers durs, hangar, garage, grande cour, avant et arrière, poêle fournaise, poêle électrique, bon marché pour l'hiver, 49 Ave des Erables. 79B

MAISON A 33 RUE LAPORTE, Québec, à louer ou à vendre, résidence privée de feu l'hon. P.-J. Paradis. Pour informations, s'adresser Taschereau & Taschereau, 71 St-Pierre, Québec. 7nov-6fs-79r

Ancien Magasin Guy

PROPRIETE à vendre ou à louer comprenant poste de commerce établi, étant occupé par les Magasins Guy, située 190 Ave des Oblats et St-Luc, dans partie commerciale. Revenu de cinq logements, garage chauffé, 2000 pieds superficie. Conditions avantageuses. S'adresser Ls-P. Plamondon, 191 rue Bayard, tél.: 3-3150 entre 1-3 hrs et 6-7 hrs. le soir. 76B

Maison à vendre

MAGNIFIQUE PROPRIETE a vendre, 64 avenue de Salaberry, spacieuse, ensoleillée, moderne, parfait ordre. S'adresser sur les lieux 17sept-j.n.o.-80E

MAISON A VENDRE ou à louer, située 2 rue Barras, conditions faciles. Libre présentement, 4 appartements, toutes commodités. S'adresser Mlle Malvina Guay, 27 rue St-Dominique, Bienville, Lévis. 80B

A BEAUPORT, à vendre, payable comme un loyer, maison très chaude, 7 chambres, améliorations modernes, grand terrain, près chars, église, école. S'adresser 91 Jeanne-Mance. 80T

MAISON A VENDRE.—Economisez de $25 à $60 par mois en achetant une des propriétés luxueuses offertes par P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 7nov-6fs-80r

MAISON située à 270 Avenue des Oblats à vendre à sacrifice pour règlement de succession. S'adresser à 114 DeMeules, téléphone 3-2084 ou 87½, 4e Avenue, tél.: 6720. 7nov-j.n.o.-80B

A BEAUPORT-EST, 2 minutes des chars, maison 26 x 28, 2e étage et beau rez-chaussé, chauffage air chaud, eau chaude, électricité, grand terrain, panorama magnifique. Conditions avantageuses pour acheteur sérieux. Cause vente, règlement de succession. S'adresser Albert-E. Côté, 586 Ave Royale, Beauport, tél.: 4-6943. 3nov-7fs-80B

JOLI COTTAGE à vendre, chauffage, central, propriété première classe, garage double, située près du couvent et de l'église, 300, 9e Avenue, Place-Québec-Ouest, S'adresser sur les lieux, tél.: 7725. 80A

Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresse Dr A.-J. Côté 6967, Ch. Colomb, Montréal. 10oct-26fs-38

Manufactures

MANUFACTURE demandée au centre de la ville, 2e étage, 6,000 pds coin de rue si possible. S'adresser M. R. Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 5nov-26fs-83R

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Internes en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux: aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice 682 Chemin Ste-Foy, Québec 20oct-26fs-44r

MATERNITE LICENCIEE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, réservez vos places à l'avance, à 16 rue d'Artigny, autrefois 12 St-Gabriel, tél.: 2-1956 15oct-26fs-44R

On demande à acheter

ON DEMANDE à acheter un safe, un pupitre à clavigraphe et un set de salon antique. S'adresser tél.: 3-3616. 6nov-6fs-86R

PLUS HAUT PRIX payé pour vieil or Dents, boitier, (etc), 10 karats $11.60 l'once, 14 karats, $16.20 l'once; 18 karats, $21.00 l'once. Omer Rousseau, bijoutier, 46½, St-Joseph, Québec. Spécialité: Bagues Fiançailles, aussi joncs de mariage. 8nov-26fs-86T

CINQ DOLLARS CHACUN payé pour sous américains tête de Lincoln. Nous en achetons de toute date. Liste de prix 25c. Demars, 113 North Forsythe, Sarnio, Ontario. 86B

ON DEMANDE à acheter des romans usagés. Aussi vente, échange, location de livres neufs et usagés. S'adresser J.-A. Breton, 32 d'Abraham, tél.: 2-6393. 10nov-4fs-86R

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX.—Achetons vieux bijoux, montres, chaines, bracelets, dents or. Evaluation gratis, vous pouvez le vendre ailleurs, mais pour obtenir le plus haut prix, adressez-vous, Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097. 23oct-26fs-86T

ACHETONS cartes Turret, 17c la série ou 2 séries pour 25c. Payons 30c pour 100 cartes mélangées, mailer ou s'adresser Pharmacies Dubé, 269 St-Joseph, 152 St-Jean, 212, 3ième Avenue. 17oct-26fs-86B

JUSQU'A $300 PAYE pour dix-sous daté d'avant 1895: cinq-sous nickel tête Liberté $50, etc. Envoyez 15c pour liste complète, Nationalcoin Co., "Q", Springfield, Mass. 86B

Objets perdus

PERDUE montre-bracelet en or, pour dame. On obligerait bien en la remettant au contrôle Hôtel Clarendon, tél.: 3-2943. Récompense promise. 10nov-2fs-87B

Pianos à vendre

BEAU PETIT PIANO moderne, acajou foncé, clavier en ivoire, parfaite condition, bon marché. Visible de 6 à 9 heures p.m. à 41 rue Artillerie. 7nov-4fs-93b

MAGNIFIQUE PIANO à vendre en parfait ordre. Occasion excxeptionnelle. onditions faciles, tél.: 3-0112. 31oct-26fs-93b

ON DEMANDE à échanger un piano automatique absolument neuf pour automobile ou autres marchandises. S'adresser 32 Côte d'Abraham. 9nov-2fs-93R

Propriétés à vendre

BEAUPORT, près tramway, cottage, 6 pièces, plus chambre bain, grand terrain, belle vue sur le fleuve, prix d'occasion, $1,500. Comptant $700, balance $100 par année, intérêt 5%, ou à louer. St-Georges Morency, 235 St-Joseph, tél.: 8311; rés.: 5680. 97A

OCCASIONS EN PROPRIETES dans Belvédère, Limoilou, St-Roch, Bergerville et conditions de paiements faciles. S'adresser de La Bruère Fortier, notaire, bureau 37 de la Couronne, tél.: 3-0755, rés., 200 des Erables, tél.: 3-2580. Sam.lun.jeu.-7jan.-26fs-97A

Radios à vendre

Panatrope Brunswick

5 LAMPES, pourrait servir pour salle d'amusements, patinoire, etc., a été payé $70.00. Aucune offre sera refusée. S'adresser 50 rue Crémazie, téléphone 4-2047. 8nov-12fs-99B

RADIO STEWART WARNER, modèle "Companion", 4 lampes, en bon ordre $18.00 pour du comptant. S'adresser 731 St-Vallier. 99A

HAUT-PARLEUR à vendre, pouvant servir pour patinoire, salle publique, etc. S'adresser 352 rue Richelieu. 7nov-6fs-99B

Remèdes

TON-SI-NOL remède pour maux de gorge et bouche. Recommandons spécialement à ceux devant être opérés pour amygdales. Demandez-le à votre pharmacien. Distributeurs Compagnie Caron, 5 rue Vallières, Québec, tél.: 4-4551. 7-11nov-2fs-Rem-A.

Servantes demandées

PREMIERE CUISINIERE demandée, bonnes références. S'adresser 40 Avenue des Braves. 104B

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser 74 Ave Manrèse, tél.: 3-4117. 9nov-3fs-104B

BONNE A TOUT FAI

LA SEMAINE EN BOURSE

Toronto, 10. (P.C.) — Les actions minières canadiennes se sont contentées de ne jouer que le second violon au cours de cette semaine à la Bourse de Toronto, les valeurs industrielles occupant le foyer de l'attention. Les deux groupes ont exécuté une reprise modérée dès le lendemain des élections américaines, mais la vigueur des mines n'a pas duré, alors que les industrielles, après avoir légèrement fléchi jeudi ont pu remonter passablement sous la poussée d'une belle vague d'achats hier.

L'indice de la Bourse de Toronto montre que 20 valeurs industrielles ont fermé hier à 101.99, comparé à 96.16 vendredi dernier, ce qui représente un gain de près de 6 points, cependant que l'indice de 20 valeurs aurifères n'a monté que de 2 points et que 20 mines diverses ne se sont appréciées que de 2.47 points.

L'aspect inflationnaire qui se dégage du programme de travaux publics et de dépenses diverses en grande partie basés sur le crédit bancaire, a suscité des achats assez nombreux à la Bourse de New-York. Sur ce marché, 500,000 actions ont changé de mains entre 2 et 3 heures hier, ce qui correspond à peu près à l'activité d'une séance entière de ces dernières semaines. Les cours se sont ressentis de ces achats et de ceux des jours précédents en passant de 70.4 à 73.9 au cours de la semaine.

Les valeurs industrielles canadiennes ont reflété nettement l'optimisme dont Wall Street a fait montre. Au cours de la semaine nombre de titres ont enregistré des gains, entre autres Ford of Canada, International Petroleum, Distillers Corporation-Seagrams et Hiram Walker ordinaire, qui ont tous avancé de 2 points et plus. Les achats dont les actions de distilleries et de compagnies pétrolières ont été l'objet à New-York hier ont exercé une répercussion sur le marché de Toronto. Les courtiers rapportent en outre que des gens vendent des obligations afin d'acheter des actions ordinaires solides et d'obtenir de la sorte un rendement plus élevé.

International Petroleum et Imperial Oil, qui au cours de cette semaine, ont réclaré leurs dividendes réguliers plus les boni prévus, ont fermé hier à leurs plus hauts prix de 1934, la première à $32.25 et l'autre à $17.12. B. A. Oil monta de $1, au moins, et Supertest, McColl-Frontenac, Thayers et Canadian Oil ont toutes emboîté le pas en arrière des leaders. Ford of Canada a clôturé au-dessus de $25 et Goodyear Tire ordinaire, stimulé sans doute par la perspective des profits accrus devant résulter de la hausse récente du prix des pneus, a bondi de $8.50 à $14.00.

Les actions de banques continuent à s'élever tranquillement, alors que celles de compagnies de produits alimentaires, de magasins, de construction, de tissage et d'acier exécutent aussi des gains.

QUELQUES POINTS BRILLANTS

Toronto. — Bell Telephone Company of Canada rapporte que depuis quelques mois elle a posé 2,000 appareils nouveaux à Toronto seulement.

Hamilton. — L'usine que possède à Hamilton l'International Harvester Company a commencé à fabriquer des écrémeuses, ce qui lui permet d'employer plus de monde.

Brantford, Ont. — Deux firmes de Brantford : le Brantford Cordage Co. et la Canada Glue Company, ont rouvert leurs portes après plusieurs mois de chômage.

St-Jean, N.-B. — Dix mille sacs de patates du Nouveau-Brunswick seront expédiés au Caire, en Egypte, la semaine prochaine, à la suite d'un envoi d'essai qui s'est rapidement écoulé.

Orilla, Ont. — Canadian Mechanical Rubber Co. est maintenant en opération et donne de l'emploi à 40 hommes.

St-Thomas, Ont. — La récolte du tabac a été plutôt forte dans ce district et les planteurs ont réussi à obtenir 29c la livre pour les qualités les meilleures, comparé à 24c l'an dernier.

Hamilton, Ont. — Les filatures locales rapportent que leurs affaires augmentent et plusieurs sont obligées de marcher en plus des heures réglementaires.

Brantford, Ont. — Les commandes pour fins d'exportation vont nécessiter le rappel de 300 hommes à l'usine locale de Massey-Harris au 1er décembre, d'après ce qu'annonce cette compagnie. Le programme de 1934 comporte une augmentation de 20 p. c. sur la production de 1933.

Sudbury, Ont. — Les hommes employés dans les chantiers des environs de Sudbury sont cette année, 300 de plus qu'à pareille époque de 1933.

L'ETAT DES AFFAIRES

L'on rapporte qu'au cours de cette semaine le nombre des établissements de commerce qui ont fait cession de leurs biens au Canada a été de 33, comparé à 37 la semaine correspondante de 1933. Partout, au pays, les ventes au détail continuent à s'améliorer. Dans la province de Québec, l'amélioration embrasse également le commerce de gros. La "collection" est tout à fait satisfaisante aussi bien pour les marchands de détail que pour les marchands de gros.

Aux Etats-Unis, le commerce de détail poursuit activement son accélération de ces derniers mois, après le ralentissement de la période des élections. Dans le sud et le sud-ouest il y a gain de 10 à 12 p. c. sur les chiffres de la semaine dernière, ce qui représente sur ceux de la période correspondante de 1933 un progrès allant de 20 à 30 p. c. Ailleurs, l'augmentation sur la semaine d'avant est de 10 à 15 p. c. et sur la semaine correspondante de 1933 environ de 15 à 20 p. c.

OBLIGATIONS

Montreal, 10.—Prix offerts et demandés sur les obligations canadiennes tel qu'en fermeture le 8 novembre 1934. Ces cours sont fournis par l'Association des Courtiers en Obligations de Montréal:

	Off.	Dem.
Obligations du gouvernement fédéral:		
2½'s Oct. 15, 1939	98¼	99
3's, Oct. 15, 1942	98¾	99½
3½'s, Oct. 15, 1949	97½	98¼
4's, Oct. 15, 1935	101	102
4's, Oct. 15, 1939	104¼	105
4's, Oct. 15, 1945	103¾	104
5½'s, Déc. 1, 1937	108¾	109¼
4's, Oct. 15, 1952	102½	103½
5's, Mars 1, 1937	105¼	106½
5's, Oct. 15, 1943	110	110¾
4½'s, Sept. 1, 1940	106¾	107½
4½'s, Oct. 1, 1944	106¾	107½
4½'s, Fév. 1, 1946	106¾	107½
4½'s, Nov. 1, 1946-56	106¾	107¼
4½'s, Nov. 1, 1947-57	106¾	107¼
4½'s, Nov. 1, 1948-58	106¾	107¼
4½'s, Nov. 1, 1949-59	106½	107¼
5's, Nov. 15, 1936	104¼	105
5's, Nov. 15, 1941	108¾	109½
Oblig. garanties par le gouv. fédéral:		
C.N.R. 4½'s, 1951	109	110
C.N.R. 4½'s, 1954	103¾	104¼
C.N.R. 4½'s, 1956	104¾	105½
C.N.R. 4½'s, 1957	107½	108½
C.N.R. 4½'s, 1968	105¾	106¾
C.N.R. 4¾'s, 1955	112½	113¼
C.N.R. 5's, 1954	112⅞	113¾
C.N.R. 5's, 1969	114½	115½
Mont. Harbor 5's, 1969	114¾	115½
C.N.S. 5's, 1955	114	115¼
Provinciales et municipales.		
OBLIGATIONS, 2 5555555555555		
Alberta 6's, 1947	105¼	107¼
Col.-Anglaise 5½'s, 1945	100	102
Ville de Montréal 5's, 1945	101	102¼
Ville de Montréal 6's, 1944	106½	108
Ecoles cath. de Montréal. 6's, 1937	101¼	103¼
Manitoba 6's, 1947	105½	107½
N.-Brunswick 4½'s, 1961	103¾	105
N.-Brunswick 5's, 1954	108½	110½
N.-Ecosse 4½'s, 1960	106½	108
Ontario 4½'s, 1949	106¼	107¼
Ontario 4's, 1962	101¼	103
Ile du Pr.-Edouard 6's, 1947	109	
Prov. de Qué., 4½'s, 1963	108¾	110
Prov. de Qué., 4's, 1954	101½	103
Prov. de Sask. 5½'s, 1952	99¼	101¼
Obligations corporatives:		
Abitibi 5's, 1953	32	34
Abitibi C.O.D.	29	31
Acadia Sugar 6's, 1946	102½	104½
Alb. Pac. Grain 6's, 1946	81½	83½
Am. Sales Book 6's, 1939	102	
Algoma Steel 5's, 1962	15	17
Asbestos Corp. 5's, 1942	99	102
Asbestos Corp. 6's, 1941	41½	43½
Atl. Sugar 5's, 1942	91	
Atl. Sugar 5's, 1941	94	
Beauharnois 5½'s, 1973	100	102
Beauharnois 5's, 1973	56¼	58
Beauharnois 6's, 1959	69	
Belding Corticelli 5's, 1936	102	
Bell Telephone 5's, 1955	108¾	110
Bell Telephone 5's, 1957	108½	110
Bell Telephone 5's, 1960	109	111
B. C. Power 5's, 1960	98½	100
B. C. Power 5½'s, 1960	103½	105
Brand. Hend., 6's, 1936	93	
B. A. Oil 5's, 1945	104	106
Booth Building 6½'s, 1937	98	
B. C. Telephone 5's, 1960	102½	104
Brown Co. 5½'s, 1946	43	45
Brown Co. 5½'s, 1950	43	45
Calgary Power 5's, 1960	97	98½
Can. Bread 6's, 1941	99	
Can. Canners 6's, 1950	105	107
Can. Cement 5½'s, 1947	97	99
Can. Cons. Felt 6's, 1949	95	
Can. Copper Ref. 6's, 1945	105	107
Can. Int. Paper 6's, 1949	62½	64½
Can. Cottons 5's, 1940	101	
Can. Nor. Power 5's, 1953	96	98
Can. Paper 6's, 1945	91	
C.P.R. 4's, 1949	92	94
C.P.R. 6's, 1942	106	108
C.P.R. 4½'s, 1944	93¼	95½
C.P.R. 5's, 1954	98	100
Can. Steamships 5's, 1943	93	95
Can. Steamships 6's, 1941	26½	28½
Can. Vickers 6's, 1947	60	62
Cedars Rapids 5's, 1953	109	111
Cons. Gas 5's, 1948	95	
Cons. Paper 5½'s, 1961	17	18
Dom. Canners 5's, 1940	106	
Dom. Gas E. 6½'s, 1945	61	63
Dom. Tar 6's, 1949	90	93
Dom. Steel & Coal 6's, 1939	50	52
Dom. Telegraph 5½'s, 1978	99	102
Duke-Price 5's, 1966	94	96
Dom. Tire 6's, 1949	107	110
Dryden 6's, 1949	76	
Donnacona P. 5½'s, 1948	32	35
Eaton Realty 5's, 1949	100	102
Fam. Players 6's, 1948	97	100
Fam. Players 6½'s, 1948	84	86
Firestone Tire 7's, 1937	100	
Fraser 6's, 1950	36	39
French N. Mail 6's, 1952	159	
Fed. Grain 6's, 1949	86½	100
Gatineau Power 5's, 1956	93¾	95¾
Gatineau Power 6's, 1941	90	92
Gen. Steel Ware 6's, 1952	84	86
Gypsum L. & A. 5½'s, 1948	76½	79
Havana Elec. Ry. 5's, 1952	35	40
Harris Abattoir 6's, 1947	103	105
Int. City Bk. 5½'s, 1948	88	
Int. H. Elec. 6's, 1944	47½	49½
Int. P. & P. Nfld 5's, 1968	94	96
Jamaica P. S. 5's, 1950	99	101
Int. Power 6's, 1957	82	
Int. Power 6½'s, 1957	83	
Lake Superior 5's, 1944	16	19
Lake St. John 6½'s, 1947	49	53
MacLaren Q. P. 5½'s, 1961	99½	101½
Massey-Harris 5's, 1947	69¼	71½
McColl-Frontenac 6's, 1949	103½	105
Metropolitan Bldg 7's, 1944	98	
Metropolitan Corp. 6's, 1947	57	60
Mont. Cottons 5's, 1943	97	
Mont. C. Mfg 5½'s, 1947	102	104
Mont. Dry Dock 6's, 1948	46	49
Mont. Is. P. 5½'s, 1957	100½	102½
Mont. L. H. & P. 5's, 1970	106	108
Mont. L. H. & P. 5's, 1951	106¼	108
Mont. Tram. 5's, 1941	98	100
Mont. Tram. 4½'s, 1955	68	70
Mont. Tram. 5's, 1955	76½	78
Mont. Pub. Ser. 5's, 1942	103½	106
N. B. Power 5's, 1937	71	73
Northwest U. 7's, 1938	100	103
N. S. Gold Str. 6's, 1958	89	91
N.S.L. & P. 5's, 1958	97	99
Ont. Steel P. 6's, 1943	98	
Ott. L. H. & P. 5's, 1957	103	105
Pacific Burt 6½'s, 1937	100	
Penmans 5½'s, 1951	107½	
Price Bros 6's, 1943	85	88
Prov. L. & P. 5's, 1946	103½	107
Quebec Power 5's, 1968	99	102
Queen's Hotel 6's, 1943	72	75
Reliance Grain 6's, 1948	88	
Restogouche 6's, 1948	76½	78½
Riordon Pulp 6's, 1942	108	
Rio Jan. Tram 5's, 1935	99½	102½
Ritchie Cut Stone 6½'s, 1948	95	
Rolland Paper 5½'s, 1948	98	101
St. Law. Flour 6's, 1941	103	
Shaw. Cotton 6's, 1949	91	94
Shaw. W. & P. 5½'s, 1937	101½	103¼
Shaw. W. & P. 5's, 1970	101	103
Shaw. W. & P. 4½'s, 1970	93½	95
Simpson 6's, 1949	99½	101½
Smith B. 5½'s, 1953	97	99
South Can. P. 5's, 1955	102	104
Steel of Can. 6's, 1940	108	
Toronto Carpet 6's, 1940	98	
United Amus. 6's, 1942	92	
United Grain G. 5½'s, 1949	88½	92
United Secs. 5½'s, 1949	69	72
Wabasso Cotton 7's, 1947	100	
Wabasso Cotton 6's, 1947	99	
Western Power 5's, 1949	103½	106
West. K. Power 5's, 1956	105	107
Wilson J. C. Ltd 6's, 1938	98	
Windsor Hotel 6½'s, 1943	68	71
Winnipeg Elec. 5's, 1935	95	97
Winnipeg Elec. 6's, 1954	54	56
Woods Mfg 6's, 1943	89	



CHRONIQUE IMMOBILIERE

par H.-P. CIMON

Nous sommes heureux de constater l'intérêt que suscite la "CHRONIQUE IMMOBILIERE". En effet, les demandes de renseignements qui en découlent affluent à nos bureaux, et il doit en être ainsi, nous le supposons, chez nos confrères. Ceci prouve que l'esprit de nos concitoyens s'éveille à l'idée de sauver de l'argent en faisant le plus avantageux des placements: l'acquisition d'une demeure par paiements systématiques équivalents aux paiements d'un loyer.

Nous avons insisté dans notre dernière étude, sur les conséquences coûteuses à quiconque se place dans la catégorie de ceux qui doivent payer toute leur vie la location mensuelle de l'immeuble qu'ils habitent.

Car le locataire doit assumer toutes les charges fixes de la maison louée plus l'intérêt, parfois considérable, qu'exige le propriétaire sur le capital qu'il a investi dans l'acquisition de cette résidence, qui peut-être fut achetée à prix élevé pendant la hausse de l'immeuble il y a quelque cinq ans.

Sur une base de 10% d'intérêt pour ce propriétaire, il n'est pas exagéré d'écrire que vous avez payé (à part les charges fixes) en dix ans, LA VALEUR TOTALE QUE CET IMMEUBLE A COUTE.

De même, vous n'avez acquis, après des années, aucun droit à cette maison dont vous avez bel et bien payé la valeur et le coût initial. Résultat : vous avez déprécié votre état de fortune d'autant que vous auriez pu facilement économiser, eussiez-vous au début assumé le rôle d'acheteur plutôt que celui de simple locataire.

Si, jusqu'à présent, vous avez omis de faire le nécessaire en vue de sauvegarder les sommes DONNEES pour vous loger, si vous continuez à souffrir cette exaction mensuelle qui constitue un drainage appréciable de votre gagne, pourquoi ne pas agir IMMEDIATEMENT, corriger cette situation et la tourner à votre avantage?

Vous constatez souvent, dans ces époques difficiles, des cas où, après avoir payé loyer pendant de nombreuses années, des voisins frappés par la déveine doivent quitter leur logis, faute de pouvoir continuer les exactions du loyer. Quelques-uns y laissent parfois même leur mobilier avec leurs regrets et se voient sur le pavé avec leur famille.

La vie offre actuellement assez de contrariétés sans ajouter délibérément à son cortège d'épreuves en vous exposant au moindre revers, à être chassés de la maison que vous occupez paisiblement avec votre famille; il est facile et il en coûte MOINS CHER de loger chez soi. Vous avez L'OCCASION DE LE FAIRE et QUELQU'UN PEUT VOUS LA FACILITER en FINANCANT pour vous l'achat d'une propriété

La plupart de vos concitoyens consentent à demeurer locataires, non pas parce qu'ils le préfèrent, mais bien parce qu'ils nourrissent la *fausse* impression QU'IL LEUR EST IMPOSSIBLE, sans capital à verser comme acompte, d'assumer les exigences que comporte nécessairement l'achat d'une maison

Cela en vue, certains courtiers en immeubles de Québec, ont entrepris de vendre par paiements mensuels à ceux qui n'ont pas de capital, UNE MAISON qu'ils peuvent habiter tandis qu'ils la paient, SAUVANT AINSI LE PRIX D'UN LOYER, puisque les paiements mensuels exécutés, LESQUELS NE SONT PRATIQUEMENT PAS PLUS ELEVES, SONT DEDUITS du MONTANT DE LA VENTE DE L'IMMEUBLE acquis. Ceci vous épargne, par une simple opération financière tous les loyers qu'autrement pendant une dizaine d'années, vous seriez appelé à payer sans n'en rien recevoir de tangible en retour.

Ce genre de contrat permet à l'ouvrier dont le salaire est réduit, de se loger chez lui soit dans la maison qu'il habite actuellement ou si elle n'est pas à vendre, dans une autre selon ses goûts et ses moyens. Les sommes qu'il versera mensuellement seront appliquées en déduction du prix convenu, et le loyer autrement perdu, **ne lui sera pas chargé.** Dans dix ans, ou à peu près, vous recevrez vos **titres clairs**, et n'avez plus **rien à payer.**

Le plan n'est pas nouveau. Il y a longtemps que nous l'opérons à Québec ; seulement nous ne l'avions pas encore expliqué au public. Dans toute organisation il y a un début et nous regrettons certes de n'avoir pas soumis ce plan par la voie de la presse, alors qu'un plus grand nombre de nos amis eussent pu en prendre avantage.

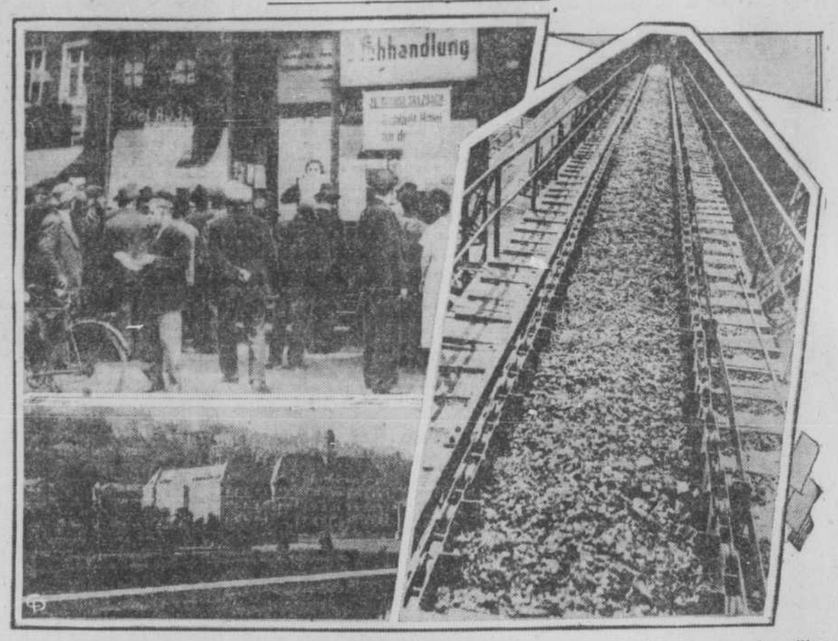
Vaut mieux tard que jamais ; grâce au bon service du **"Soleil"** qui sert à ses lecteurs la **"Chronique Immobilière"** de chaque semaine, vous pourrez vous rendre familier avec tous les avantages qu'offre la proposition. Nombreux sont ceux qui ont déjà pris avantage de plans analogues. Ils se félicitent aujourd'hui de leur geste ; ils possèdent une autorité relative dans les questions civiques, grâce à la valeur immobilière qui les qualifie ; ils ont l'avantage de demeurer chez eux tout cela, ils l'ont acquis en plaçant chaque mois en acompte sur l'achat de leur immeuble, les argents qu'autrement ils auraient payés sans retour.

La question vaut certes la peine d'être étudiée dans tous ses détails et sous tous ses angles, n'est-pas ? Un nouvel horizon plein de possibilités s'offre aux lecteurs de cette chronique ; puissent-ils en profiter? Nous avons l'impression que nous soumettons au public un projet de nature à éveiller l'attention et à provoquer un enthousiasme réel.

Analysez la situation, donnez-lui le temps qu'elle mérite et dans dix ans vous serez propriétaire d'un immeuble que vous aurez choisi, et qui ne vous aura pas coûté plus cher que les **loyers mensuels** que vous payez actuellement **mais sans aucun espoir** de retour et jamais vous ne regretterez le service que **"Le Soleil"** offre à ses lecteurs pour leur bénéfice et leur bien-être.

L'APPROCHE DU PLEBISCITE DE LA SARRE CAUSE DE L'ANXIETE DANS TOUTE L'EUROPE

L'attitude de l'Allemagne et des Nazis font craindre un subit envahissement du territoire qui doit choisir librement sa prochaine allegéance.



On voit ci-dessus (en haut, à gauche) une distribution de propagande anti-nazie dans les rues des villes de la Sarre; à droite, un convoyeur de charbon dans le bassin de la Sarre; à gauche, en bas, l'endroit où la Ligue des Nations siègera, en janvier 1935, à l'occasion du plébisciste.

Sarrebruke, Bassin de la Sarre. (Spéciale au "Soleil")—Le plébiciste qui aura lieu en janvier prochain dans la Sarre sera-t-il le signal d'une nouvelle guerre en Europe ? Ce plébiciste qui doit décider si la population de ce territoire retournera à l'Allemagne ou sera annexée à la France ou préférera demeurer sous le mandat de la Société des Nations, sera-t-il tenu ?

Des observateurs européens craignent que les dissensions entre la France et l'Allemagne au sujet de la possession de ce riche territoire ne provoquent des hostilités entre ces deux grandes nations et attirent dans le conflit l'Angleterre et les autres nations.

De Sarrebruke, ville de 125,000 âmes, on peut constater que l'anxiété augmente sans cesse, alors que les Nazis, les Communistes, les Socialistes et les Catholiques se préparent au jour du plébiciste, le 13 janvier prochain.

ADOLF HITLER

Le Chancelier du Reich, Adolp Hitler a juré que la Sarre doit retourner à l'Allemagne et ses paroles ont incité les Nazis à traverser la frontière et à pénétrer dans la Sarre.

Le traité de Versaille en 1919 a donné à la France l'usage des mines de la Sarre en compensation des dommages que les Allemands avaient causés aux mines de la France lors de leur envahissement durant la guerre. Mais ce traité dit qu'en 1935 la population de la Sarre devra décider par un plébiciste quelle sera son allégeance. Si l'Allemagne gagne, elle pourra racheter les mines de la Sarre.

Il y a un an, on s'accordait à dire que la population de la Sarre retournerait à l'Allemagne, car, en dépit de 14 années de séparation, cette population était restée allemande. Les sarrerois parlant l'allemand, portent les mêmes costumes, se rasent la tête, fument les mêmes cigares et boivent la même bière; leur vie est celle des Allemands de l'autre côté de la frontière temporaire.

Mais les Nazis tout puissants en Allemagne entreprirent de fondre tous les groupes dans un même moule sous l'emblème de la croix gammée. Comme la lourde main d'Hitler s'abattait sur l'Allemagne, les groupes adversaires se mirent à émigrer dans la Sarre dont l'administration est confiée à une commission de la Ligue des Nations sous la présidence de Geoffrey Knoz, délégué de l'Angleterre.

LES EGLISES

La guerre entreprise par Hitler contre les diverses églises en Allemagne eut sa répercussion dans la Sarre. Une grande partie des 800,000 âmes est catholique et ils craignent fort l'attitude de l'Allemagne au sujet des religions.

Après son ascension au pouvoir, Hitler a fait organiser un groupement dans la Sarre désigné sous le nom de "Deutsche Front" et composé d'une quinzaine de mille hommes qui allèrent s'entrainer dans les camps de travail en Allemagne. Des observateurs affirment que ces hommes furent entrainés spécialement pour un "putsch" nazi au cas où le plébiciste serait contraire au désir de l'Allemagne. Comme la légion nazie autrichienne qui devait s'emparer du pouvoir en Autriche, celle de la Sarre, dit-on, aurait reçu un entrainement militaire très avancé.

Dans la Sarre, les factions opposées à l'Allemagne nazie présentent un front uni. Les Communistes qui combattaient autrefois les pacifistes et les Social-Démocrates se sont unis pour combattre les Nazis aux bureaux de votation. On croit que l'élément qui décidera du sort du plébiciste et de la Sarre sera la population catholique.

Le commissaire Knox déclara à la Ligue des Nations, il y a quelques semaines, que les Nazis intimidaient la population de la Sarre. Le chef de police du territoire a même failli être assassiné. Des renseignements traitant des méthodes d'intimidation de la part des Nazis furent volés par ceux-ci et de nombreux anti-nazis furent attaqués et battus.

LA PROTECTION

Le commissaire Knox, affirmant que le millier de policiers de la Sarre n'était pas assez nombreux pour protéger la population, demanda à la Ligue des Nations de lui fournir la protection nécessaire. Mussolini offit aussi les services de 2,000 allemands parlant l'italien pour surveiller la votation.

En France, cet appel fut aussi entendu. Annonçant à la Chambre des Députés que l'Allemagne avait une puissante armée et projetait de s'emparer de la Sarre, le maréchal Pétain demandait $52,000,000. pour augmenter la protection militaire des frontières.

Les garnisons dans la Lorraine et près du territoire de la Sarre ont été renforcées; elles sont prêtes à agir. La France a obtenu l'assentiment de la Grande-Bretagne pour l'envoi de ces troupes, mais à la condition qu'aucune intervention militaire n'ait lieu dans la demande de la Ligue des Nations.

Les journaux allemands, incités par le ministère des affaires étrangères des Nazis, ont lancé des cris de rage, disant que la France veut encore occuper la Ruhr.

Quel sera l'avenir ? Les événements de ces prochaines semaines dans la Sarre seront fort intéressants à suivre.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 10 P.C.) — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine du 7 novembre 1934 furent de $3,195,061 alors qu'elles avaient été de $3,166,619 durant la semaine correspondante de 1933, ce qui fait un gain de $28,442.

AUX PORTEURS DE POLICES DE THE PRUDENTIAL INSURANCE COMPANY OF AMERICA

AVIS est donné par la présente qu'un meeting des porteurs de police de THE PRUDENTIAL INSURANCE COMPANY OF AMERICA sera tenu au Bureau Central de ladite Compagnie dans la Cité de Newark, New-Jersey, lundi le troisième jour de décembre 1934, à midi, dans le but de choisir quatre personnes pour lesquelles voteront les fidéicommissaires des porteurs de polices comme membres du Conseil d'Administration aux élections annuelles des Directeurs de la Compagnie ayant lieu le quatorzième jour de janvier 1935.

A ce meeting tout assuré de la corporation qui est âgé de vingt et un ans ou plus et dont la police fut en vigueur au moins pendant toute l'année dernière aura le droit de déposer un vote en personne ou par procuration.

EDWARD D. DUFFIELD, *Président.*

ASSOCIES DEMANDES

Affaire intéressante pour une ou plusieurs personnes pouvant disposer d'un capital global de $20,000.00. Commerce très payant et prêt à être mis en opération. Position avantageuse pour trois personnes. Toute communication confidentielle. Casier 949 LE SOLEIL.

LE BEURRE A ETE HAUSSE DE 1-4c. LA LB. VENDREDI

Montréal, 10.— La séance d'hier a été marquée par une hausse de 1-4c dans les prix du beurre à Montréal.

Les autres produits sont demeurés stables aux prix de la veille.

Voici quels ont été les arrivages : 826 boîtes de beurre ; 2,522 boîtes de fromage et 853 caisses d'oeufs.

STUDEBAKER CORP.

New-York, 10.— (P.A.)—Un plan de réorganisation pour la Studebaker Corporation, qui existe depuis 82 ans et qui est administrée par un syndic depuis mars 1933, est proposé aujourd'hui pour mettre fin à la tutelle. Ce plan sera soumis à la Cour de District des Etats-Unis.

En vertu consolidée de la compagnie, la dette consolidée de la compagnie, qui se chiffre à plus de $23,000,000 et l'on obtiendrait $5,500,000 en argent. Cela serait réalisé en échangeant de nouvelles actions ordinaires dont la valeur livresque dépasse $9 et l'on retirerait pour $5,808,200 d'actions privilégiées actuelles.

U. S. STEEL CORP.

Neww-York, 10.—(P.A.)—Les expéditions de U. S. Steel Corporation ont diminué de 26,344 tonnes au total de 343,962 tonnes durant le mois d'octobre 1934. Ces expéditions furent de 370,306 tonnes durant septembre 1934. En octobre 1933, elles avaient été de 572,897 tonnes. Les expéditions de U. S. Steel furent de 5,141,124 tonnes durant les dix premiers mois de 1934 contre 4,729,955 tonnes durant la même période de 1933.

TRANSFERTS D'ARGENT

Montréal, 10 (P.C.) — Le bureau des gouverneurs de la Canadian Commodity Exchange a annoncé hier la suppression de la charge nette de livraison lorsqu'un contrat à terme pour l'argent-métal est réglé par transfert. On ne chargera aux clients que les déboursés n rapport avec la livraison. De cette façon, la pratique d'acheter des "straddles" sera favorisée.

Les chargements ferroviaires aux Etats-Unis ont diminué de 11,795 wagons durant la semaine du 3 novembre 1934, par rapport à la semaine précédente.

Les expéditions de la United States Steel Corporation ont diminué en octobre de 26,344 tonnes.

L'économiste Roger-W. abson a avisé ses clients qu'il s'en venait un bon mouvement de hausse en Bourse.

LE NATIONAL

Les directeurs du club de baseball National auront une assemblée demain matin à 10.30 hres à l'A. S. Q., 1090 rue St-Vallier. Tous les directeurs sont convoqués pour cette assemblée

Heures de bureau : de 9 heures a. m. à midi et de 2 à 6 heures p. m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél.: 4-4341

RENDEMENT DES ACTIONS

	Taux div. appr.	Prix	Rend. %
ORDINAIRES:			
B. A. Oil	.80	14¼	5.57
B. C. Power "A"	1.50	26½	5.66
Bell Tel.	6.00	124	4.84
Building Prod. "A"	1.00	23	4.35
Calgary Power	6.00	125	4.80
Can. Malting	1.50	30¾	4.88
Can. North. Power	1.00	19½	5.13
Can. Bronze	.60	25¾	2.33
Can. Converters	2.00	30	6.67
Can. Cottons	4.00	56	7.14
Dom. Brige	2.00	32	6.25
Dom. Glass	5.00	93	5.38
Dom. Stores	1.20	12¾	9.32
Dom. Textile	5.00	84½	5.92
Imperial Oil	.50	16¾	2.98
Imperial Tobacco (extras compris)	.52½	11¾	4.42
Internat. Nickel	.60	23	2.61
Inter. Petroleum	1.12	30½	3.64
McColl-Frontenac	.80	13¾	5.77
Montreal Power	1.50	30¾	4.90
Mont. Tramways	9.00	87½	10.29
Nat. Breweries	1.60	30	5.33
Ogilvie	8.00	170	4.71
Ottawa Power	6.00	84	7.14
Page Hersey	3.00	71	4.23
Penmans	3.00	52	4.84
Quebec Power	1.00	16½	6.06
Shawinigan	.50	17½	2.85
So. Can. Power	.80	11½	6.96
Steel of Canada	1.75	40	4.37
BANQUES:			
Montréal	8.00	200½	3.99
Nova Scotia	12.00	266	4.51
Can. Nationale	8.00	128	6.25
Commerce	8.00	161	4.97
Royale	8.00	166	4.82
PRIVILEGIEES:			
Can. North. Power	7.00	104¼	6.71
Can. Bronze	7.00	110	6.36
Can. Cottons	6.00	95	6.32
Can. Fairbanks M.	6.00	70	8.57
Can. For. Inv.	8.00	107	7.48
Can. Gen. Elec.	3.50	63¾	5.49
Can. Hydro Elec.	6.00	68½	8.76
Dom. Glass	7.00	133	5.26
Dom. Textile	7.00	131	5.34
Goodyear	7.00	115¼	6.07
Jamaica P. S.	7.00	110	6.30
Mont. Cottons	7.00	80	8.75
Nat. Breweries	1.75	35½	4.93
Ogilvie	7.00	140	5.00
Ottawa Power	6.50	103	6.31
Penmans	6.00	105	5.71
Power Corp	6.00	80	7.50
So. Can. Power	6.00	92	6.52
Steel of Can.	1.75	38¼	4.58
Tuckett Tob.	7.00	127	5.51
Walker-Gooderham	1.00	16¼	6.20
MINES:			
Bralorne	.60	13.35	4.49
xDome	2.00	39.00	5.13
Hoolinger	.65	20.30	3.21
Lake Shore	2.00	55.50	3.60
xMcIntyre	2.00	44.00	4.55
Pioneer, B.C.	.80	11.85	6.75
Siscoe	.12	2.61	4.60
Teck-Hughes	.40	4.06	9.84
xWright-Harg.	.40	8.75	4.57

x—Payable en fonds des Etats-Unis.

St-Sauveur

Pour les retraitantes

La communion générale, des dames de notre paroisse, aura lieu, dimanche matin à la messe de 7 heures 45. L'instruction sera donnée par un des prédicateurs de la retraite. Les dames de la Ste-Famille feront la quête, et la chorale de cette confrérie fera les frais du chant.

La conférence St-François-Xavier

Demain matin, les membres de la conférence St-François Xavier, auront une réunion très importante, au lieu ordinaire. Les membres sont instamment priés d'y assister.

La retraite des dames

Demain après-midi à 3 heures, à l'église paroissiale, aura lieu la clôture de la retraite des dames de notre paroisse.

Nos demoiselles en retraite

Les demoiselles de notre paroisse, entreront en retraite, dimanche soir, à 7 heures 30.

Les prédicateurs sont les RR. PP. Cholette et Laferté.

NAISSANCE

LEGARE — M. et Madame Joseph Légaré, née Alice Mann, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 3 novembre et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Alice-Louisette.

Parrain, Roger Légaré, marraine, Jacqueline Légaré, frère et soeur de l'enfant. Portause, Madame Georges Mann, grand'maman de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DUBOIS — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 9 novembre 1934, à l'âge de 8 jours, est décédé, Pierre-André, enfant de M. et Mme Wilfrid Dubois, marchand de chaussures.

Les funérailles ont eu lieu privément le même jour. -b

FAUCHER — A St-Joseph de Québec, le 9 novembre 1934, à l'âge de 47 ans 11 mois, est décédée Rose Morel, épouse de Rosaire Faucher, employé du Quebec R. L. & P. Co., Division du Tramway.

Les funérailles auront lieu lundi à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire No. 206½ rue Aqueduc, à 7.45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

Elle était de la Ste-Famille de la paroisse.

GAUTHIER — A St-Malachie, le 6 novembre 1934, à l'âge de 29 ans, est décédée Dame Camille Gauthier, née Thérèse Fraser.

Les funérailles auront lieu lundi, en l'église de Cap St-Ignace, à 9 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse. -b

GINGRAS — Québec, le 8 novembre 1934, est décédée Mlle Cécile Gingras, fille de feu Odilon Gingras et de feu dame Georgiane Gauvin.

Les funérailles auront lieu à St-Raymond, lundi, le 12 novembre, à 8 heures.

Elle était la soeur de Mme Odilon Genest, (Valéda); de M. Adélard Gingras, représentant de la Metropolitan Life, de Mme David Genest, (Noella), de M. Sylvio Gingras, restaurateur.

LEMIEUX — A Québec, le 8 novembre 1934, est décédé sieur J.-Hector Lemieux, officier de malles anglaises.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures 15, à l'église de St-Coeur de Marie.

Départ de la maison mortuaire, 43 rue Artillerie, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-David-de-l'Auberivière. 9nov-2fs

TESSIER — A Québec, le 9 novembre 1934, à l'âge de 27 ans 5 mois, est décédée Alice Tessier, fille de feu Cha. Tessier et de Mme Tessier.

Les funérailles auront lieu lundi le 12 novembre, à 9.30 heures.

Départ de la maison mortuaire No. 323½ 3e Avenue, à 9.15 heures pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

PARADIS — Lundi, le 12 novembre, à 8 heures, sera chanté, en l'église Jacques-Cartier, le service anniversaire de Dame Malvina Lebel dit Beaulieu, épouse de feu M. François-Xavier Paradis. 8nov-3fs

REMERCIEMENTS

GAUVIN — M. J.-E.-S. Gauvin et la famille John Condon remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Yvette Gauvin, Gaston Gauvin, Fernand Gauvin, Mlle Aurélie Bilodeau et Mlle Léonida Bilodeau, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, messages de sympathies, visite ou assistance aux funérailles. M. Gauvin et la famille Condon tiennent à remercier tout particulièrement la Compagnie de Taxis Idéal, pour les 12 chars gratuits fournis à l'occasion des funérailles. A tous un cordial merci. -b

VETEMENTS DE DEUIL !

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

PENSEZ A VOS MORTS

Novembre est consacré par l'Eglise à la pensée de nos chers défunts. Si vous faites célébrer pour eux un service anniversaire, une messe de requiem, etc, avertissez vos proches, vos amis, sous nos rubriques spéciales: "Services anniversaires, messes, In memoriam", etc., ils s'uniront à vous soit par leur assistance ou leurs prières.

LA CONFESSION D'UN DESERTEUR

Paris.—Un homme d'une cinquantaine d'années s'est présenté à la gendarmerie d'Angoulême et a fait une singulière confession. Son nom est Gilles Métayer, né à Angoulême en 1882, Mobilisé à la déclaration de guerre, il passa quatre mois en Algerie, à Kléber. Puis il fut envoyé au front. Blessé peu après, il fut évacué. Une fois guéri, il rejoignit son régiment au front. Le 28 septembre 1915, démoralisé après un violent combat, il déserta avec un autre soldat dont il ne connait pas le nom.

On le crût mort, alors qu'il vivait sous le nom d'un soldat belge tué, dont il avait dérobé le livret militaire. Il se cacha à Troyes, puis à Paris, et ensuite quelques mois au Havre. Revenu à Paris, il s'engagea bientôt pour plusieurs années dans la marine marchande belge.

Son engagement terminé, il vécut au Havre, où il eut un enfant. A la suite d'un accident du travail, il devint titulaire d'une pension, toujours sous son nom belge.

A la fin de 1929, Métayer voulut revoir sa ville natale, Angoulême, et sa famille. Sa mère, qui touchait la pension d'ascendant, et avait reçu la médaille militaire et la croix de guerre, refusa de le reconnaitre. Il reçut le même accueil de ses amis d'enfance.

Métayer a été laissé en liberté et prié de se tenir à la disposition de la justice.

La Douloureuse
NÉVRITE
Compromettait l'Usage de Sa Jambe

"La Névrite me causait une douleur lancinante de la cuisse au talon," écrit Mme E. W. Legrand, de Paspébiac Ouest, P.Q. "Je pensais que j'allais perdre l'usage de ma jambe. Je pris alors les Capsules Antirhumatismales **Templeton** et la douleur n'est jamais revenue depuis." **Egalement bonnes** contre Rhumatisme, Sciatique, Lumbago. Point de drogues nocives. 50¢ et $1 chez votre pharmacien. Templetons, Toronto. 302F

Faites cesser d'inutiles souffrances—Prenez
LES CAPSULES ANTIRHUMATISMALES
TEMPLETON

SERVICES FUNERAIRES

J.-E. Lefebvre

J.-E. LEFEBVRE, fleuriste 54 côte du Palais, tél.: 2-2180. Spécialités : bouquets de mariées, morceaux mortuaires et fleurs pour toutes occasions. Livraison à domicile.
10-17-24nov-1déc-S.-Fun.

DECOUVERTES ARCHEOLOGIQUES A VAUCOULEURS

Paris.—Un jeune archéologue meusien, M. Henri Bataille, enfant de Vaucouleurs, procède depuis le mois de juillet 1933, à des fouilles sur l'emplacement où s'élevait jadis le château royal. Le but de ces fouilles est de mettre à jour les restes de ce château qui ont été témoins de grands événements.

Les ruines du château, par suite d'incendies et de plusieurs guerres, ont été englouties à plus de 21 pieds de profondeur.

M. Charles Laurent, membre de la société archéologique lorraine et du Musée historique lorrain, qui a visité les travaux effectués par M. Henri Bataille, écrit qu'il a remarqué que certaines murailles atteignaient jusqu'à 18 pieds d'épaisseur et que les diverses fondations mesurent à jour révélaient les ruines de trois châteaux superposés.

Ont été également découverts: des quantités de pierres ouvragées, bases de piliers, chapiteaux, colonnettes, etc., ainsi qu'une plongée d'archère sur laquelle est gravée un jeu de marelle qui permettait aux sentinelles de s'adonner à ce jeu durant de longues heures de guet.

"Parmi les objets divers découverts dans les premières fouilles et qui me furent présentés par M. Bataille, écrit M. Charles Laurent, se trouve une poignée d'épée en ivoire, un hanap en verre, des fers de flèche, de nombreuses poteries, une petite vasque en terre vernissée et gravée du monigramme du Christ, des monnaies à l'effigie de Gaston de Foy, du duc de Bourgogne, de François III, duc de Lorraine, une monnaie romaine d'Antonin le Preux (IIe siècle) et une enseigne de pèlerinage en argent (XIIIe siècle), représentant saint Bernard.

"Les murailles, faites de pierre de taille, sont très bien conservées et atteignent encore 9 pieds de hauteur au minimum, un chemin de ronde, deux escaliers de 7 à 8 marches, l'un avec une petite fenêtre et deux culs de basse fosse, cachots où expièrent maints prisonniers... peut-être ceux-là mêmes où Baudricourt jeta les ambassadeurs du duc de Bourgogne que Gauthier de Bauffremont conduisait à la noce du roi d'Angleterre!...

"Le chemin de ronde était rempli de cendres contenant des ossements, quantité de cornes de cerf et de chevreuil qui décoraient probablement les murailles des salles du château, des défenses de sangliers et des poteries de toutes dimensions.

"Mais la plus curieuse exploration tentée par M. Bataille fut celle du puits de 81 pieds de profondeur; il y descendit le vendredi 13 juillet, accompagné de deux amis, André Noel, son photographe et André Brivois. Ce puits est composé de trois parties, d'abord un conduit, genre cheminée, une cavité de forme ovoide et, reliant les deux, une coupole. La cavité est taillée dans la roche avec 24 pieds de diamètre au milieu et formée de blocs de roche d'une extraordinaire finesse qui ont jusqu'à 18 pieds d'envergure. La coupole est appareillée en pierres de taille et voûtée sur croisée d'ogive primitive permettant de la dater du XIIe siècle. La clé de voûte de la croisée d'ogive est constituée par le trou de la cheminée qui se ceinture d'un cercle sur lequel prennent les branches d'ogive. On peut tirer la conclusion qu'il n'est pas le seul ouvrage de ce genre et que d'importantes salles basses, caves et souterrains, doivent exister. Il a été trouvé au fond de ce puits des ossements d'hommes et de chevaux, probablement jetés là au cours d'une guerre et un anneau d'or orné de fleurs de lis.

"Ces jours derniers, M. Henri Bataille a découpé un panneau du mur extérieur datant du XVe siècle environ a mis à jour une porte d'entrée du château, flanquée d'une tour ronde sur vestige de polygonale. Dans le sable et les cendres qui recouvraient le fonds de la galerie, une quantité de poteries, monnaies, cornes de cerfs ont été exhumés, ainsi qu'une petite cousette (ou étui à aiguilles) taillé dans un bois de cerfs, un combat de cerfs, une fleur de lis et un bas-relief en terre cuite représentant une sorte d'aigle".

Les fouilles du château de Vaucouleurs ont attiré l'attention de plusieurs sociétés savantes et de nombreuses personnalités qui ont octroyé à M. Henri Bataille tous les encouragements et quelques petites subventions.

Avec un appui qui chaque jour prend de l'extension, et aidé pécuniairement par tous ceux qui s'interessent à une œuvre patriotique et religieuse du plus haut intérêt, M. Henri Bataille se rend hardiment à la recherche de "La grande salle où Baudricourt a reçu Jeanne-d'Arc", ainsi que d'autres pièces qui constituaient le château-fort.

Et le jour n'est pas éloigné, croit on, où M. Henri Bataille pourra dire aux nombreux visiteurs qui ne manqueront pas d'affluer pour visiter les salles du château ainsi que le musée qui y sera installé: "C'est dans cette même pièce que le 13 mai 1428, l'humble paysanne de Domrémy, à la robe de droguet rouge rapiécée, osa affronter pour la première fois le sire de Baudricourt qui la prit pour une folle!...

St-Gédéon

Mariage

Le 23 octobre a été bénit le mariage de M. Abel Dufour, de St-Honoré avec Mme Yvonne Couture-Veilleux. M. Joseph Couture servait de témoin à sa fille et M. J.-B. Couture accompagnait M. Dufour.

Naissances

—Le 27 octobre, Marie-Angéline-Edith-Henriette, fille de M. et Mme Henri Beauchesne. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Tremblay.

—Le 4 novembre, Marie-Paule-Carmen-Fabiola, fille de M. et Mme Joseph Ouellet. Parrain, M. Paul-Arthur Coulombe. Marraine, Mlle Marie-Anne Ouellet.



LA CONTREBANDE DU FROMAGE

L'inauguration de la Semaine Nationale du Fromage au Canada, qui doit avoir lieu du 10 au 17 novembre, afin d'encourager la consommation du meilleur fromage qui soit au monde, appelle l'attention sur le fait que si les Canadiens se montrent généralement indifférents à cette question du fromage, il n'en est pas de même des gens des autres nations, qui sont toujours prêts à se démener pour faire reconnaître leur varieté spéciale de ce produit. L'idée que la contrebande du fromage pourrait jamais être une entreprise passionnante et dangereuse pourra faire sourire les Canadiens qui vivent dans l'abondance en ce qui concerne ce produit, et cependant c'est bel et bien une contrebande de ce genre qui se fait le long de la fameuse côte d'azur. Non pas la contrebande des diamants, des perles ou des rubis pour ajouter aux charmes des beautés de toutes nations qui abondent dans ce littoral glorieux du sud de la France, mais tout simplement du fromage, du bon fromage italien. En vérité ces Italiens sont patriotes!s

Les milliers d'Italiens qui vivent à Nice et dans les environs veulent avoir du fromage italien, quoique la France leur offre près de 400 variétés différentes de fromage français. La France impose un droit sur le fromage étranger, et ce droit a donné naissance à toute une armée de contrebandiers professionnels en fromage, qui donne du fil à retordre aux douaniers de France et de Monaco. Une capture intéressante a été faite dernièrement à Garavan sur la frontière du pont St-Louis. Le toit d'une voiture de commerçant paraissait un peu plus volumineux qu'il n'était nécessaire. Les douaniers sur le côté français du pont firent quelques sondages, prirent quelques mesures, enlevèrent quelques panneaux et trouvèrent 370 livres de fromage plat. En une autre occasion, il n'avait pas été nécessaire de faire autant de perquisitions. Un bateau chargé de Gorgonzola, loin en mer, fut capturé près du Cap Martin par les douaniers de Monaco. On signale également une poursuite mouvementée suivie par la capture d'un joli canot-automobile qui apportait une tonne de fromage d'Italie aux îles rocheuses qui se trouvent au large de Cannes. Les agents de cette bande payèrent sans murmurer une amende de $3,000 pour éviter la prison. Plus tard, un autre navire chargé de fromage fut capturé en mer, mais comme les contrebandiers ont réussi à s'échapper, ils ont transféré la scène de leur activité aux montagnes de la frontière franco-italienne.

AUCUNE EXAGERATION

Après la guerre, au cours de laquelle sa maison de Sampigny avait servi de cible à l'artillerie allemande, Raymond Poincaré fut prié d'établir comme ses compatriotes lorrains, un état des dommages subis par sa propriété.

On savait que le "Clos" renfermait un très beau mobilier et des objets précieux. Aussi, le maire de Sampigny fut-il surpris de la modicité de la demande de M. Poincaré: une vingtaine de mille francs.

Il alla trouver son illustre administré:

—M. le président, sans doute avez-vous fait une erreur?

—Non, non, répondit M. Poincaré. J'ai perdu à la guerre des parents, des amis très chers, mes pertes matérielles sont peu de chose à côté... J'ai demandé la réfection de la toiture du "Clos". Je ne veux pas autre chose.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

MUELLER NE VEUT PAS CEDER



Lorsque l'évêque du Reich LUDWIG MUELLER (à gauche) fut nommé chef du protestantisme allemand, on le photographia avec son administrateur le Dr AUGUST JEAGER. Ils semblaient tous deux fort heureux. Mais, depuis sa nomination, MUELLER a provoqué tellement de difficultés et de conflits religieux en Allemagne que le chancelier HITLER se vit forcé de refuser de le recevoir, prétextant un "mal de dents". La démission de JEAGER survint peu de temps après, mais MUELLER conserva son poste. Son programme d'action a été fort modifié depuis que l'appui d'ADOLF HITLER lui manque.

UN VIEUX FERMIER DU NEW-HAMPSHIRE PREDIT QUE L'HIVER QUI S'EN VIENT VA ETRE DOUX; SIGNES SUR LESQUELS IL BASE CE PRONOSTIC

Milford, N. H. — William Onsel Farnsworth, prophète du temps qui s'est fait une grande réputation depuis plusieurs années, prédit un hiver doux.

"Il n'y aura rien de rigoureux avant le jour de Noël, au plus tôt", dit-il. "Nous aurons quelques jours de froid au commencement de l'année prochaine — n'importe quel temps à partir du 21 décembre lorsque le soleil traverse la ligne — mais rien comme l'an dernier; seulement quelques tempêtes suivies de dégel".

Tenant d'une main les rênes de son cheval "Old Bob", Uncle Bill, comme on l'appelle familièrement déclara que l'hiver sera tel qu'il le prédit, ou à peu de chose près, étant donné l'impossibilité de prédire au juste.

"Tout l'indique dans mes observations.

"Prenez Bob, par exemple. Son pelage ne s'est pas épaissi pour la peine — pas beaucoup d'huile dans son poil. L'an dernier, son pelage était de double épaisseur à ce temps de l'année et lorsque vous y passiez la main, vos doigts en sortaient tout graisseux.

"Le froid de l'hiver dernier a fait mourir presque tous les rats musqués dans les marais en arrière de chez nous, mais on peut se fier absolument à la marmotte pour les signes de cet hiver. J'en ai une en arrière de la maison dans le banc de sable — elle est tellement apprivoisée qu'elle reste assise là au soleil et ne cherche pas à se sauver lorsque je sors dehors. D'ailleurs, le chien, — un chien de chasse, — est tellement habitué à la marmotte qu'il ne s'en approche pas — et d'ordinaire il bondit à la vue de n'importe quelle marmotte. Le signe important est le fait que la marmotte ne s'est pas préparé de trou pour l'hiver. L'an dernier, les marmottes se sont retirées dans leurs quartiers d'hivernement de bonne heure en octobre — et quelques-unes dès septembre.

PLUMAGE DES POULES LEGER

"Mes poules n'ont pas encore leur plumage épais: les porcs n'ont pas encore mué.

"La semaine dernière, j'ai tué une couleuvre rayée en arrière de la maison. Ordinairement, les couleuvres sont parties et pour de bon, longtemps avant ceci. Cela indique que la nature a quelque chose en réserve. Et vous n'en pouvez déduire qu'une chose, — un hiver très doux.

"J'admets que j'ai été porté à penser que nous aurions un autre hiver rigoureux comme celui de l'an dernier. Mais tout indique le contraire. Le pelage des animaux domestiques et des animaux des bois ne s'est pas épaissi".

Il y a plusieurs annéees, il commença d'offrir des prédictions locales appuyées sur son observation des animaux, domestiques et sauvages.

"Je crois", dit l'ancien, "que les apiculteurs et les éleveurs de rats musqués qui ont eu beaucoup à souffrir l'an dernier, peuvent envisager l'hiver sans crainte cette année. De mes 11 essaims d'abeilles, je n'ai sauvé qu'un seul. La plupart des gens de par ici ont perdu toutes leurs abeilles. Oui, sans doute le temps sera doux, généralement parlant, avec très peu de neige et quelques jours de grand froid".

DANS LA POLITIQUE MALGRE LUI

M. Henry Lémery, le nouveau garde des Sceaux, avait été élu député de la Martinique en 1914. Aux élections législatives de novembre 1919, qui suivirent la guerre, il fut battu.

Découragé, écœuré par certains procédés de propagande employés contre lui, il était décidé à se consacrer uniquement au barreau, à renoncer à siéger dans les assemblées législatives.

Mais, tandis qu'il voguait sur l'Océan Atlantique, les élections sénatoriales avaient eu lieu. Et, sans le consulter, ses amis avaient posé sa candidature à la Martinique, et l'avaient fait élire.

C'est ainsi que, débarquant à Bordeaux dans l'état d'esprit d'un homme qui a renoncé, à tout jamais, à la politique, M. Lémery apprit qu'il était sénateur!

Leur seule médecine

"Pendant bien des années," écrit M. Carl Kohnert de Melrose, Wis., le Novoro du Dr Pierre a été notre seul secours et notre docteur toujours présent et bon marché, pour tous les petits malaises qui assiègent la vie d'une famille, spécialement les troubles digestifs et éliminatoires. Nous sommes devenus si accoutumés au Novoro du Dr Pierre qu'il nous manquerait quelque chose si nous n'en avions pas. C'est notre seule médecine. Nous avons rejeté toutes les pilules et autres préparations." Il n'est pas étonnant que ce remède fait de plantes soit devenu la médecine du foyers dans des milliers de familles. Pour plus amples renseignements écrire à Dr Peter Fahrney & Sons, 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.



Ces chocolats d'un effet certain, inoffensifs et très agréables, expulsent les vers et font disparaître la plupart des affections rencontrées chez les enfants, telles que fièvres, Etat bilieux, Pertes d'appétit, maux d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil, Mauvaise humeur, Teint pâle.

LA CIE CANADA DRUG
857, Saint-Maurice — Montréal
En vente partout à 50c

OCCASION EXCEPTIONNELLE
BARDEAU - - - - BARDEAU
POUR COUVERTURE ET LAMBRISSAGE
Nous recevons un char de BARDEAUX, classés pour être vendu promptement à prix de sacrifice.
PRIX VARIANT de $1.00 à $2.60 du MILLE
S'adresser à LACHANCE & MOREL Limitée
47 RUE ST-JACQUES TELEPHONE: 2-3167

...VOTRE ENFANT PREND LE RHUME AISEMENT ?

N'enviez pas les enfants robustes et heureux. Aidez les vôtres à se bien porter avec la Father John's Medicine. Vous savez que les enfants à moitié malade, indolent attrapent le rhume à tout bout de champ. Les contacts intime à l'école ou au jeu les exposent aux infections auxquelles seul un organisme vigoureux peut résister. La Father John's Medicine peut vous aider à faire de vos chéris des enfants pleins de force et de santé. Suivez l'exemple de ces innombrables mamans qui protègent la santé de leurs enfants à l'aide de la Father John's Medicine — qui depuis 80 ans donne des preuves de son efficacité dans les institutions et des milliers de familles.

FATHER JOHN'S MEDICINE — AIDE LES ENFANTS FAIBLES A DEVENIR FORTS
FACTEUR DE SANTE

A BEAUPORT

Les 19 et 20 novembre, deux grandes soirées de gala seront données à la salle du Collège de Beauport, alors que sera interprété par la Section Dramatique de l'A. C. J. C. le grand drame, "Le Gondolier de la Mort". Nous aurons le plaisir de revoir en scène de jeunes artistes dont la réputation n'est plus à faire, notamment : MM. Bélanger, Asselin, Doyon, Dion, Gamache, Gendreau, Picard et autres.

Donc, invitation à tous de se rendre au Collège de Beauport, les 19 et 20 courant, pour être témoins de la présentation de ce grand drame. Les cartes sont maintenant en vente.

(Communiqué)

LA GALANTERIE ET LES AFFAIRES

L'esprit d'à-propos et la galanterie délicate qui font le charme de Paris ne pouvaient mieux se rencontrer que dans cette scène charmante qui s'est déroulée dans le métro.

Une jeune fille, désirant se poudrer, fouille dans son sac et en retire une mignonne boîte de poudre de riz. Mais celle-ci lui glissant des mains tombe à terre, saupoudrant le sol de son contenu.

Confuse et navrée la jeune fille contemple, d'un œil attristé, le petit désastre. Un monsieur s'approche alors d'elle et de quelques mots aimables essaie de la consoler. Puis il porte sa main à une poche et en retirant à son tour une boîte de poudre de riz, il l'offre gentiment. Mais la jeune fille n'ose accepter. Le monsieur, représentant en parfums, n'eut guère de difficulté pour la convaincre.

—Gardez précieusement cet échantillon — conclut-il, profitant de l'attention générale— dont je vous recommande la marque. Vous n'en trouverez pas de meilleure.

Voilà comment l'on peut concilier les affaires avec la galanterie.

POINCARE ET LES ANIMAUX

Raymond Poincaré adorait les animaux et, dans sa jeunesse, un de ses plus grands chagrins fut d'être contraint de laisser son chien en Lorraine quand il vint terminer ses études à Louis-le-Grand.

Plus tard, le sort de son fox, "Bravo", et de son cheval, "Bijou", demeurés à Sampigny pendant la guerre, l'inquiéta beaucoup. Il n'était pas misanthrope, pourtant il avouait un jour:

—Plus je m'approche des bêtes et moins j'ai le désir de fréquenter les hommes.

Une autre fois, parlant d'une femme futile et sans cœur, il laissa tomber:

—Comment pourrait-elle être bonne?... Elle n'a jamais su s'attacher un animal!...

Lac Bouchette

Naissance

Le 1er novembre, Marie-Christiana-Marcelle, fille de M. et Mme Philippe Plourde. Parrain et marraine, M. et Mme Johnny Plourde.

Mariage

Le 31 octobre a été bénit le mariage de M. Arthur Cloutier, fils de M et Mme Anthyme Cloutier, avec Mlle Jeanne Bergeron, fille de M. et Mme Eugène Bergeron.

Départs

—M. et Mme Baptiste Julien et leur fils Roger, nous ont quittés pour aller demeurer à Dolbeau.

—M. et Mme Joseph Gaudreault sont aussi partis pour aller demeurer à Dolbeau.

SECRET

Pour nettoyer les toiles cirées

Ne nettoyez pas les toiles cirées avec du savon ou de l'eau ayant contenu des cristaux, mais avec du lait; rincez à l'eau tiède.

La mixture suivante est aussi à recommander: jus de citron, 60 gr.; huile de lin, 400 gr., fécule de pommes de terre, 80 gr.

Mettez ces substances dans une bouteille et secouez bien avant d'employer.

Etendez ce mélange avec un morceau de laine à nettoyer, puis frottez avec un linge propre.

TERRIBLE DRAME

Lyon.—Les journaux ont déjà relaté le sauvetage et la remontée au jour, avec les trois derniers cadavres, du seul survivant d'une atroce tragédie minière de Saint-Pierre-la-Palud.

Ce sauvetage revêt un caractère tellement émouvant, hallucinant par certains côtés, qu'on convient d'en préciser les épisodes.

Après six jours de recherches souterraines et alors que, déjà on avait conduit en terre vingt-cinq des victimes, l'équipe de sauveteurs descendue pour explorer l'extrême-fond découvrait deux corps sans vie: ceux de Komor et de Fras. Puis, tout près d'eux, un mineur qui râlait: Urbanovitch.

Le malheureux, comme on le sait, ne devait pas survivre. Les corps et et le moribond remontés, les courageux sauveteurs reviennent dans le puits. Le dernier boyau s'ouvre devant eux. Ils sont maintenant à 600 pieds de profondeur. Soudain, comme ils vont atteindre l'extrême-fond, ils découvrent une sorte de mur fait de tôles, de terre, de matériaux de toute sorte.

Qu'est-ce que cela? Précautionneusement, M. Denis, le chef de poste, enlève un bloc et, plongeant sa lampe par la brèche, il distingue un homme debout, hagard, qui, sans mot dire, braquait comme un épieu sa pointerolle d'acier.

Les sauveteurs bouleversés, ont reconnu Mikotaveritch. Il est bien vivant mais à demi-fou. Que faire?

M. Denis songe aussitôt à enlever son masque. Le "trompe-la-mort" respire au fond du trou.

—Tony! lui crie-t-on, n'aie pas peur. C'est nous, les copains. On vient te sauver.

Le mineur, alors, abandonne son arme. Ses compagnons enjambent la petite muraille, l'entourent, lui font respirer un peu de carbosen, et, tandis qu'ils l'emmènent vers la benne, ils lui donnent quelques gorgées de cordial.

Comme un enfant, il se laisse conduire et murmure, au moment où on le couche sur la civière:

—Les autres! Où sont les autres?

—Ne t'en fais pas, lui répond-on. On a fait le nécessaire.

Ainsi, le malheureux, traqué par la fumée et les flammes, s'était construit en outre un abri pour se protéger contre l'invasion de l'eau. Pendant cent quarante-quatre heures, sa lampe éteinte et son dernier croûton rongé, il avait attendu dans les ténèbres, perdant la notion du temps. Et c'est un halluciné que l'on retrouvait.

En voyant apparaître les sauveteurs masqués, il crut voir sans doute devant lui des monstres venus pour l'emporter.

LE PREMIER ATTENTAT

Le premier juillet 1921, le prince Alexandre revenait de prêter serment à la Constituante, comme régent, il était accompagné de M. Patchich. Une bombe fut lancée du haut du ministère des Travaux publics. L'engin toucha un poteau télégraphique et fit explosion en l'air, avant le passage de la voiture du prince. Une dizaine de personnes, dont quelques soldats, furent blessées, heureusement sans gravité.

L'année suivante, le prince Alexandre était roi. Il commua la peine de mort prononcée contre son assassin, le communiste Steyitch, en celle de vingt ans de travaux forcés.

LA PREMIERE VISITE

Paris.—S. M. le roi de Yougoslavie était venu pour la première fois à Paris, en qualité de prince héritier, le 22 mars 1916. Après avoir mené trois fois son armée à la victoire contre les Turcs, contre les Bulgares et contre les Autrichiens, il avait été forcé de faire retraite jusqu'à Durazzo, en sauvant une armée de cent cinquante mille hommes qu'il allait mener à Salonique.



C'est un bon tonique qu'il vous faut

Un tonique que vous pourrez facilement digérer et assimiler—qui vous fera vite recouvrer force, santé et énergie. Ce tonique c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

GARDE IND. CHAMPLAIN

CONSEIL SUPREME

Les membres de ce Conseil sont priés de prendre avis, que dimanche le 11 courant à 1 h. 15 p.m. il y aura sortie obligatoire, pour le pèlerinage annuel au cimetière.

L'ALIMENTATION DES VACHES POUR LA PRODUCTION DU LAIT EN HIVER

Le grand problème que présente l'alimentation des vaches laitières en hiver est de fournir une quantité suffisante de nourriture pour maintenir une production raisonnable, tout en retirant un bénéfice. En d'autres termes, l'alimentation doit être abondante mais économique, et pour qu'elle soit économique il faut que le plus gros des fourrages et des grains soit produit sur la ferme; la qualité des aliments est aussi une considération importante.

A la Station Expérimentale Fédérale de Fredericton, N.-B., nous nous attachons à fournir la meilleure qualité possible de gros fourrages afin d'avoir à donner moins de grain riche en protéine. Tout le foin qui doit être consommé par les vaches est coupé au commencement de la saison lorsqu'il renferme une forte proportion de protéine. Nous faisons également une grosse provision de navets ou de betteraves fourragères pour l'hiver et nous cultivons des grains comme l'avoine pour former la base de la moulée ou "ration de grain". Nous prenons toutes nos précautions pour éviter que la production des vaches ne baisse trop rapidement à n'importe quel moment, car il est souvent difficile et il est toujours coûteux de faire remonter la production après qu'elle a été réduite.

Ces gros fourrages pour les vaches laitières devraient se composer principalement de légumineuses ou de foins mélangés de bonne qualité et de racines ou d'ensilages. Lorsque l'on a une bonne provision de ces aliments et qu'ils ne coûtent pas cher, on donne généralement aux vaches tout le foin qu'elles peuvent consommer sans en laisser et on y ajoute de 30 à 50 livres de racines par jour. La quantité de racines varie suivant la taille de l'animal et la provision que l'on a. Lorsqu'on se sert de pommes de terre pour remplacer les navets ou les betterafves fourragères, la quantité ne doit pas dépasser 20 livres par tête et par jour.

La moulée que l'on donne aux vaches à l'heure actuelle à la Station Expérimentale de Fredericton se compose de 200 livres d'avoine concassée, 150 livres de son, 100 livres de tourteau de lin, 100 livres de gluten à bétail, 5½ livres de sel et 11 livres de noir animal (**bone char**) La quantité de tourteau de lin et de gluten à bétail peut être augmentée ou diminuée suivant la quantité de gros fourrages que l'on a. Cette moulée est donnée à raison de 1 livre par 3 ou 4 livres de lait produit, la quantité varie suivant la richesse du lait en gras.

Le sommeil repose les nerfs
Le cerveau est le grand centre nerveux

C'est pendant le sommeil que le cerveau se repose.
Environ une fois toutes les vingt-quatre heures
Le cerveau doit avoir une longue période de repos.
Il ne saurait, comme une montre, fonctionner indéfiniment.
Pendant le sommeil ce grand centre nerveux
Accumule un surplus de force nerveuse,
Pour répondre aux formidables demandes des activités de la journée.
Lorsque vous ne pouvez ni dormir ni vous reposer
Le système nerveux s'épuise lamentablement.
Vous savez qu'un restaurant est alors indispensable pour redonner aux nerfs affamés la santé et la vigueur.
Le traitement réparateur idéal
C'est la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.
Etant donné qu'il forme du sang riche et nouveau
Ses bienfaits sont à la fois souverains et durables.

GAUDIOSE BROUSSEAU & Fils Ltée
10 rue FLEURIE - - TEL.: 2-3643
Plomberie Sanitaire — Appareils de Chauffage Moderne — Couvertures en Gravier, Asphalte ou Métal. — Installations électriques de toutes sortes.
32 années d'expérience comme entrepreneurs dans cette industrie sont une garantie pour les travaux que vous voudrez bien nous confier. Soyez du nombre de nos clients satisfaits.



LA GALA UNIVERSITAIRE EST ASSURE D'UN GRAND SUCCES

Les étudiants de l'Université Laval ont en effet donné la dernière touche à leur gala annuel et tout laisse prévoir un immense succès pour mercredi et jeudi soir — Une fine comédie "Trois pour cent", de Roger Ferdinand, est au programme — La Commission Canadienne de la Radiodiffusion profitera de ce chic événement pour présenter à MM. Hughes Lapointe et Roland Bergeron, étudiants en droit, les trophées qu'ils ont gagnés le printemps dernier, en se classant bons premiers dans la joute d'éloquence entre les universités de la province de Québec d'abord, et du Dominion ensuite — Discours par Monseigneur Camille Roy, P. A., V. G., Recteur de l'Université, et par M. Thomas Maher, ancien vice-président de la Commission — Les étudiants nous promettent de l'entrain, des mots d'esprit, du franc rire, de la vie.

AU PALAIS MONTCALM

Le Gala Universitaire, l'élément artistique par excellence des étudiants de Laval, aura lieu au Palais Montcalm mercredi et jeudi de la semaine prochaine. Ebauché par des devanciers habiles, enjolivé par l'expérience de quelques années, cet événement prend encore cette année des proportions réellement dignes de faire honneur à notre université et, par ricochet, à tous nos étudiants. Nous sommes heureux aujourd'hui de consacrer un espace particulier de notre journal aux grandes lignes du programme de ce nouveau gala. Nous savons d'avance combien nos lecteurs prendront intérêt à les connaître.



M. L.-L. DOYON, E.G.F.A., président de l'Association Générale des Etudiants de Laval.

TROIS POUR CENT

La pièce que les étudiants présenteront cette année est l'oeuvre de Roger Ferdinand, "Trois pour cent". C'est une transition. En effet, les étudiants qui avaient l'habitude de présenter dans le passé au public québecois une tragédie, aux sentiments poignants mais d'une exécution toujours très difficile, ont opté cette année pour une comédie charmante, d'un comique tempéré, d'une signification absolument actuelle et même locale.

"Trois pour cent" est l'histoire d'une très modeste famille de bourgeois, les Giraud, habitant place de l'Eglise, dans une petite ville du centre de la France. Leur foyer est le modèle type du rentier de province. Hippolyte Giraud, un bon vieux à la mine pittoresque, y coule une vie paisible avec son épouse qu'il adore, Elizabeth, et sa fille, Madeleine. Son fils, Camille, vient de recevoir son titre d'ingénieur du Polytechnique et il est attendu avec impatience par les membres de sa famille. Celui-ci revient mais pour apprendre à son père qui s'est saigné à blanc afin de lui procurer une situation supérieure, qu'il est tombé en amour avec une jeune fille rencontrée au temps de la guerre, alors que celle-ci était infirmière. Chrystiane Barbouin, c'est le nom de la fiancée, est la fille unique d'un riche industriel. Camille a revu plusieurs fois la jeune fille au cours des dernières semaines, s'en est fortement épris et lui a même demandé secrètement sa main. Celle-ci y a consenti immédiatement parce qu'elle aime profondément le jeune ingénieur et ne veut rien de plus que son bonheur.

A cette nouvelle, les parents de Camille sont dans la plus grande joie et entrevoient déjà les jours heureux que ne manquera pas de procurer à leur enfant l'immense dot de la jeune millionnaire. Mais un embarras se présente et c'est ce qui constitue l'une des parties les plus captivantes de l'intrigue, à savoir la difficulté pour les parents d'envisager les dépenses obligatoires à l'entretien des bonnes relations entre une famille bourgeoise et une famille fortunée et ce jusqu'au jour du mariage.

Les Giraud doivent bien vite en effet changer tout leur mode d'existence. Ils vont s'établir pour la belle saison à Vichy, une place d'eau réputée, où Chrystiane passe également les mois d'été. C'est là que Camille rencontre pour la première fois le père Barbouin. Ce dernier a une longue conversation avec le jeune homme, à la suite de laquelle, sous le



M. EWALD GRONDIN, E.E.M, président de la Commission théâtrale de l'A.G.E.L.

prétexte de rendre service, il lui offre une situation très avantageuse d'ingénieur dans un pays lointain, d'où il espère ne point le voir revenir. Camille saisit tout de suite le sens de la proposition et entre dans une vive colère contre la jeune fille qu'il accuse d'être l'auteur de cette manoeuvre déloyale. D'où rupture des fiancés. Et l'intrigue se poursuit ainsi tout le long de la pièce avec des situations souvent équivoques, toujours embarrassantes pour les deux familles.

"Trois pour cent" est à la fois un vaudeville par la variété des couleurs et des scènes, les bons mots et les sous-entendus que cette pièce renferme. C'est aussi une comédie parce



M. ROGER THIBAUDEAU, E.E.D., vice-président de la Commission théâtrale de l'A.G.E.L.

qu'elle peint bien les milieux bourgeois d'après-guerre. Mais l'élément psychologie ne fait pas défaut. On y goûte surtout une atmosphère d'idéalisme, de sentiments délicats, d'honnêteté morale qui ne peuvent plaire qu'aux plus difficiles. L'intrigue s'incorpore à une comédie de moeurs où les caractères sont trop bien le reflet de notre époque. Il faut savoir en effet que cette pièce est toute récente. Elle a été représentée pour la première fois le 21 avril 1933 au théâtre Antoine, à Paris, et dès sa parution elle obtint un immense succès. Les critiques les plus outranciers de France, dont Lucien Dubech, de l'"Action Française", en firent alors les plus grands éloges. Sa réputation n'a fait que grandir depuis.

Ce qui fait l'intérêt de cette pièce en même temps que son immense vogue, c'est que c'est une bonne comédie, honnêtement constante, honnêtement dialoguée, honnêtement dénouée, d'une assez réjouissante observation satirique et d'un agrément certain pour l'observateur qui ne cherche pas midi à quatorze heures et se montre un peu las des comédies trop hardiment faisandées. C'est une pièce où les honnêtes gens ne sont point tournés en dérision et n'apparaissent point stupides, où le héros ne dupe personne, n'est point dépravé, reste bon père ou fils respectueux.

André Fribourg dans le journal des mutilés et réformés en parle ainsi : "Pièce honnête, pièce convenable, comme disaient nos parents. La fille sans danger y conduira sa mère. Pièce morale jusqu'à un certain point, puisque si le vice n'y est pas puni, la vertu y est du moins récompensée. Pièce facile qui se déroule suivant un mode prévu, ou à peu près, qui nous achemine tranquillement vers le mariage des amoureux, qui seront certainement très heureux et auront beaucoup d'enfants. Pièce charmante à de certains moments, émouvante à d'autres, qui fait perler quelques larmes dans de beaux yeux. Pièce bien faite en tout cas, suivant toutes les vieilles formules de l'antique cuisine théâtrale et qui eût, j'imagine, satisfait feu Scribe qui s'y connaissait. Si Nivelle de la Chaussée, au lieu de fleurir au dix-huitième siècle, vivait parmi nous, il aurait pu être l'auteur de cette comédie larmoyante".

"Trois pour cent" est la meilleure pièce familiale que nous ayons eue et l'une des meilleures pièces tout court. Et ce n'est pas si facile de réussir dans ces sortes de sujets. Il faut d'abord avoir compris la grandeur des choses simples, senti l'intérêt humain de ces petites crises de famille et deviné toutes les nobles qualités qui se cachent trop souvent sous les petits défauts pittoresques d'un vieux ménage et des traditions provinciales. M. Roger Ferdinand, pour avoir bien compris, senti, deviné tout cela, a dû vivre de cette vie familiale. Il mérite donc d'en être félicité et de l'être surtout pour avoir traité avec respect, avec affection et avec tendresse toute familiale cette vie que tant d'autres ont plus ou moins reniée.

C'est grâce à la bienveillance de quelques personnes distinguées de notre ville que les étudiants ont pu se procurer des copies de la pièce "Trois pour cent". Aussi leur en garderont-ils toujours une vive gratitude.



M. JOSAPHAT VALLIERES, E.E. Au., secrétaire de la Commission théâtrale de l'A.G.E.L.

LA RADIO-ETAT AU PROGRAMME

Voilà pour "Trois pour cent" mais ce n'est là qu'une partie du gala dramatique. On sait que le programme comporte aussi la participation de la Radio-Etat à cette soirée. C'est en effet, mercredi soir que la Commission Canadienne de la Radiodiffusion décernera à Laval les trophées et médailles qui attesteront la belle victoire de cette université lors des joutes d'éloquence entre les universités de cette province, puis entre celles de tout le Canada qui eurent lieu le printemps dernier. M. Thomas Maher, ancien vice-président de la Commission remettra les trophées et Monseigneur Camille Roy, P.A.,V.G., Recteur de l'Université Laval, remerciera au nom des récipiendaires. Les discours prononcés à cette occasion seront radiodiffusés dans tout l'est du pays de même qu'une partie du programme musical des intermèdes.

Mademoiselle Marthe Lapointe et monsieur Jean-Marie Beaudet se feront entendre dans ce programme de même que l'orchestre de M. J.-C. McGee, E.E.D. Cet orchestre est constitué de Mlles R. Drouin, M.-J. Lachance, MM. R. McKinnon, P.-E. Jobin, A. Auger, M. Rousseau, J. Perreault, P. Jacques, E. Carbonneau, A. Tanguay, G. Gosselin, R. Laflamme, R. Kirouac, F. Baron, J. Savard, S. Bilocq, F. Delisle, G. Richard, L. Julien, E. Pouliot, A. Lefebvre, F. Drake. Mademoiselle L. Savary touchera le piano.

On nous promet aussi quelques chansons absolument estudiantines et inédites qui ne manqueront pas de faire époque. Nous sommes en effet informé que quelques populaires carabins de Laval préparent actuellement un groupe de chansons sur des airs à la mode et qui dépeindront dans un réalisme enlevant la vie de l'étudiant à l'université ou chez lui. C'est encore là une nouveauté qui n'existait pas dans les galas précédents et qui sera certainement très appréciée.

PATRONAGE DISTINGUE

M. le gouverneur et madame Patenaude, le très honorable M. Bennett, l'honorable M. Maurice Dupré, l'honorable M. L.-A. Taschereau et madame Taschereau, M. le maire et madame J.-E. Grégoire ont accordé leur patronage au gala dramatique des étudiants de Laval. Monseigneur Camille Roy en sera le président d'honneur.

COMMISSION THEATRALE De L'A. G. E. L.

Les membres de la Commission Théâtrale de l'A. G. E. L., principaux artisans de ces délicieuses soirées du 14 et 15 novembre prochains sont : MM. Ewald Grondin, président; Roger Thibaudeau, vice-président; Josaphat Vallière, secrétaire - trésorier; Roger Fotvin, chroniqueur; Gérard LaRochelle et Benoit Charlebois, aviseurs; Gabriel Poitras, architecte, metteur en scène, Paul Labrèque et Jean de St-Victor, chargés des décors.

M. Joseph Dussault est le directeur artistique de la troupe.

DISTRIBUTION

Hippolyte Giraud	Benoit Charlebois.
Camille, son fils	Roland Bergeron.
Barbouin, industriel	Rosario Belisle.
Guérin, négociant	Gérard Levesque.
Sénateur Cuchat	Cyrille Potvin.
Albert, voisin	René Brassard.
Gérard Bressac	Gérard LaRochelle.
Le gérant Léon	Maurice Decoster.
Barman	Gérard Venne.
Elizabeth Giraud	Marg. Giroux.
Madeleine, sa fille	Cécile Hawey.
Chrystiane	Yvette Marquis.
Yvette	Annette Aubé.



M. GERARD LaROCHELLE, E.E.D., aviseur de la Commission théâtrale de l'A.G.E.L.

COMITE DE RECEPTION

Le comité de réception au Gala Universitaire se compose de MM. Edouard Angers, président, Guy Fortier, vice-président, Roland Hudon, secrétaire, Edouard Dion, Jos. Marineau, Georges Gariépy, Carlton Auger, Maurice Royer, Louis-G. Huard, Liguori Breton, Marius Laliberté et Louis Langlais.

PROGRAMMES

Les jeunes filles chargées de vendre des programmes sont mesdemoiselles Marie Baillargeon, Suzanne Langlais, Jacqueline Piché, Magdeleine des Rivières, Charlotte Fortier, Gaby La-Rue, Claire Chalouit, Madeleine Barnard, Marie des Rivières, Paule Vallée, Paulette Joncas et Françoise Bédard.

PRIX D'ADMISSION

Le prix d'admission au gala dramatique de Laval a été cette année considérablement réduit. En effet les fauteuils du parterre peuvent être réservés au prix de $1.00 et 75 cents. Des sièges à 35 cents sont aussi en vente dans le balcon. Les billets peuvent être réservés au Palais Montcalm dès aujourd'hui.

Les étudiants seront admis à des conditions tout-à-fait avantageuses. Dans le balcon, gracieuseté complète, c'est-à-dire que dans cette section de la salle qui leur sera réservée de façon exclusive, les étudiants ne paieront ni leur entrée, ni la taxe. Dans le parterre chacun d'entre eux aura droit à deux billets pour le prix d'un, plus la taxe. On pourra retenir ses billets à partir d'aujourd'hui, en passant par le secrétariat.

MESSAGE DU PRESIDENT DE L'A. G. E. L.

A l'occasion du gala, M. Léo Doyon, étudiant en génie forestier et arpentage, l'actif et si sympathique président de l'A. G. E. L., a lancé le message suivant à ses confrères :

L'événement artistique par excellence de la classe étudiante de Laval est, sans contredit, le "GALA UNIVERSITAIRE".

Ebauché par des devanciers habiles, enjolivé par l'expérience de quelques années, il a pris des proportions dignes de faire honneur à notre université et, par ricochet, à tous les étudiants.

A cette organisation assez onéreuse, chacun d'entre nous doit apporter sa collaboration "cent pour cent" sincère un concours "cent pour cent" désintéressé, dont le tout harmonique devra se résumer dans un succès à "CENT 3%" complet.

Les membres de la Commission Théâtrale méritent sans aucune réticence tous les éloges et tous les encouragements possibles; il se sont dépensés sans ne rien exiger et se dépenseront jusqu'à la réalisation de leur but visé. Pourquoi ne pas les remercier en faisant un triomphe à tous ces artisans de notre succès.

Etudiants, SOYONS NOUS-MEMES lors de cette fête estudiantine; les représentants de toutes les classes sociales seront nos juges pouvons-nous les désappointer et rebuter tout ce public sympathique, admirateur de la jeunesse ? C'est impossible à concevoir

Un grand défilé ouvrira les "hostilités" à toutes les préoccupations livresques; toutes les notes de pessimisme seront bannies de notre clavecin sentimental; un feu d'enthousiasme maitrisé devra se consumer au Palais Montcalm; notre gaité proverbiale devra régner en dictateur absolu; la joie devra se manifester, communicative, tout en évitant de blesser les tympans délicats; enfin tout sera permis hormis ce qui serait susceptible de nuire à la technique théâtrale ou d'offusquer les règles ordinaires du savoir-vivre élémentaire.

Les ETUDIANTS seront là pour applaudir et non pour nuire ni déplaire.

Le PUBLIC peut être convaincu d'avance que le tout se passera dans l'ordre; les étudiants sont là pour l'affirmer et j'en prends la responsabilité sans aucune crainte.

Un grand SUCCES vous attend et celui de cette année ajoutera certainement au mérite des autres.

Léo DOYON, E.G.F.A.
Président de l'A.G.E.L.



M. BENOIT CHARLEBOIS, E.E.M., aviseur de la Commission théâtrale de l'A.G.E.L.

CONCLUSION

Mercredi et jeudi soirs, il y aura donc au Palais Montcalm de l'entrain, des mots d'esprit, du franc rire, de la vie, tout ce que les étudiants savent faire naître quand ils sont heureux et veulent rendre les autres heureux. Ils le feront avec spontanéité et sincérité parce qu'ils savent mieux que personne tout le temps précieux consacré à la préparation de cet événement par leurs confrères de la Commission Théâtrale, par les membres du Grand Conseil de l'Association en général, par M. Joseph Dussault, directeur artistique, par M. Gabriel Poitras, metteur en scène, par les artistes et par tous ces collaborateurs anonymes qui ont tant à coeur le succès de notre oeuvre universitaire.

Bref, le gala de 1934-1935 sera couronné d'un immense succès. Peut-on en douter quand on sait que les autorités religieuses et civiles lui ont accordé tout leur bienveillant patronage, quand on sait que la population québecoise aime la jeunesse universitaire et que celle-ci veut tout faire en sorte pour se conserver cette précieuse sympathie.



M. JOSEPH DUSSAULT, directeur artistique.

SEANCE DRAMATIQUE A LIMOILOU LUNDI

Le Cercle Dramatique Saint-Roch donnera, lundi soir prochain, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de Limoilou, une représentation de la pièce de Théodore Botrel intitulée : "Chantepie". La soirée sera au profit des terrains de jeux de la ville.

Les amateurs de théâtre apprendront cette nouvelle avec satisfaction et aucun d'eux voudra manquer l'occasion de voir la pièce. "Chantepie" a été applaudie sur les scènes européennes et a fait les délices de nombreux spectateurs. Il est certain que le public québecois manifestera son goût artistique en faisant à cette pièce le plus enthousiaste accueil. Le Cercle Dramatique de Saint-Roch est sous la direction de M. l'abbé Arthur Ferland, directeur des terrains de jeux de la ville.

La contribution de M. et Mme Antoine Montreuil, violonistes réputés, de même que le concours de Mlle Juliette Ross, soprano coloratura, sont d'autres gages de succès pour cette soirée artistique.

Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Rachel Drouin

Allons donc passer une soirée intéressante et récréative tout en coopérant à une bonne oeuvre.

Dr EMILE BEAULIEU
Chirurgien-Dentiste
1, rue ST-JEAN — Tél : 2-7862

VISITE PAROISSIALE A NOTRE-DAME DE QUEBEC

Monseigneur Laflamme terminera la semaine prochaine sa visite paroissiale dans le Quartier St-Louis.

Lundi, 12 novembre : Avant-midi : de 10 h. à midi; la rue St-Louis, en commençant par le Château Frontenac jusqu'à l'hôtel St-Louis inclusivement ;

Après-midi : de 2 h. à 5 h., du No 34 au No 56 inclusivement.

Mardi, 13 novembre : Avant-midi : la rue St-Louis—du No 67 au No 66 inclusivement ;

Après-midi : le reste de la rue St-Louis.

Mercredi, 14 novembre : Avant-midi : A 10 h., la Citadelle — Vers 11 h. l'hôtel Clarendon.

ASSEMBLEE LIBERALE

Une grande assemblée libérale sera tenue demain à Asbestos par les honorables MM. J.-E. Perreault, ministre de la Voirie et des Mnes et C.-J. Arcand, ministre du Travail, MM. C.-B. Howard, N. P., Stanislas Desmarais, M. P. P., et Emery Fortin, M. P. P., doivent aussi adresser la parole aux électeurs de Richmond et des comtés voisins.

MORT SUBITE

Montréal, 10. (D.N.C.)—Un vieillard dont on ne connait pas encore l'âge exact est mort subitement au moment où il se baignait dans un hôtel local hier. Le nom de la victime est Patrick Daly. On ne lui connait pas encore de parents et la police de la morgue recherchent ceux qui peuvent donner les détails nécessaires pour le certificat d'inhumation. Le Dr Roussel a fait un examen du cadacre et a déclaré que celui-ci ne portait aucun marque de violence ou de brûlures. La mort est naturelle.

AUX ELECTEURS DE QUEBEC-EST

Il ne reste plus que quelques jours aux electeurs de Québec-Est pour s'assurer si leur noms figurent sur les listes électorales qui leur donneront le droit de voter aux prochaines élections fédérales. Les électeurs de St-Roch, de Jacques-Cartier et du bas du Faubourg doivent le faire aujourd'hui même, en s'adressant au numéro 32 rue du Pont. C'est le dernier jour. Les électeurs de Limoilou pourront s'adresser à 163, 3e rue Limoilou, lundi, mardi et mercredi pour faire la même constatation.

10 ANS DE BAGNE

Montréal, 10. (P.C.)—Trouvé coupable de vol à main armée, Jack Waller, 21 ans, de New-York, a été condamné à dix ans de pénitencier, hier, par le juge Maurice Tétreau. Il y a trois jours, une sentence de deux années de bagne avait été prononcée contre Waller convaincu de vol avec effraction.

AU ROTARY

Il y aura déjeuner spécial pour tous les Rotariens aujourd'hui à 12.45, dans la salle Jacques-Cartier, au Château Frontenac. Cette réunion est consacrée spécialement à l'organisation des détails concernant le "Carnaval de Charité" organisé par le Rotary, à la Salle Cambrai, pour les 5, 6 et 7 décembre prochain

Quelques délégués du Club Rotary de Sherbrooke seront présents.

PROPRIETES VENDUES

Le 12 décembre, à 10 heures de l'avant-midi, dans la salle du conseil de ville de Québec, les huissiers de la cité vendront aux enchères publiques, pour recouvrer des taxes municipales, environ trois cents lots et huit immeubles. Cette vente sera faite en vertu de la loi passée au cours de la dernière session provinciale et qui décrète que toutes propriétés grevées de deux ans de taxes ou plus doivent être vendues à l'enchère si le propriétaire n'a pas obtenu de délai d'un juge de la cour supérieure ou d'un magistrat de district.

Les délais sont expirés maintenant et un avis public sera donné dans le cours de la semaine prochaine pour annoncer la vente. Cet avis comprendra une liste de tous les biens mis en vente. La majorité des lots vacants appartiennent à des syndicats.

LA MESSE DE MINUIT DANS LA METROPOLE

Montréal ,10. (D.N.C.)—La suppression de la messe de minuit du Jour de l'An dans le diocèse de Québec n'affecte en rien le diocèse de Montréal, nous déclara-t-on à l'Archevêché hier. Pour bien finir le 19ème siècle et bien commencer le 20ème, la messe de minuit fut célébrée pour la première fois à Notre-Dame avec la permission et sous la présidence de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Cette cérémonie a continué comme une tradition et la messe de minuit est aussi célébrée le 31 décembre au soir à la Basilique et chez les Pères du S.-Sacrement.

LE DEPART DES COLONS REMIS AU PRINTEMPS

Les colons qui veulent s'établir sur des terres en vertu du plan Gordon ne peuvent plus partir depuis le premier novembre, nous disait hier après-midi M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, de la Chasses et des Pêcheries. L'honorable M. Vautrin, ministre de la Colonisation, en appliquant cette politique qu'il avait d'ailleurs annoncée en entrant au ministère, se rend donc au voeu adopté à l'unanimité par le congrès national qui demandait que le départ des colons pour les terres nouvelles ne se fit que pendant les mois de la belle saison. Quelques municipalités ont fait des demandes conformément au plan Gordon, mais elles les ont faites trop tard.



La rue St-Joseph est-elle devenue une piste de course pour les automobiles ?

MAGNIFIQUE BAZAR
PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS CANADIENS
Attention: Fermeture mercredi soir le 14 Novembre
Soirées de lundi, mardi et mercredi grande vente aux enchères.
Rafle générale, belles aubaines à gagner. Tirage des billets de rafles en masse au cours du bazar. Variété de programmes, surprises, attractions.
N.B.—La vente aux comptoirs se poursuit les 3 jours.

AUTOMOBILISTES !
ESSAYEZ LE SERVICE DU CHRYSLER A QUEBEC
Service Rapide et Courtois.
Nous allons chercher votre char le matin, et nous le retournons pour le soir, réparation terminée.
Nous gardons les véritables pièces de rechange.
Téléphonez à 5112-3, et Demandez Monsieur Guy Dionne, Gérant du Service, ou Monsieur Jos. Ratté, Chef Mécanicien.
Universal Auto Ltd
27-33, rue de la Couronne. TEL. : 5112—5113

Armistice



COMBIEN de sacrifices, d'efforts et de vies humaines n'a-t-il pas coûté, cet Armistice dont nous goûtons la sereine quiétude, depuis aujourd'hui, seize ans.

Ayons une pieuse pensée à l'égard de ceux des nôtres qui tombèrent là-bas.

SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE



N'oublions pas
ceux qui ont tous les droits à notre souvenir
Nous ne les oublierons jamais ces héros qui ont fait le suprême sacrifice, afin de sauvegarder nos droits et nos libertés.
M. POLLACK LTEE.

HEMOGENOL
Marque FAGUET
Fameux fortifiant contre l'anémie, faiblesses, convalescences, épuisements nerveux. Les enfants affaiblis, nerveux, en décroissance seront ranimés promptement par ce grand reconstituant appelé HEMOGENOL.